Le Monde

55e ANNÉE – No 16806 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

SAMEDI 6 FÉVRIER 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé comparaîtront devant la Cour de justice, mardi 9 février. Dans notre cahier spécial : récit de l'affaire, analyse, portraits, infographies, extraits de l'arrêt de renvoi.

La mort annoncée du roi Hussein

● Le souverain jordanien est rentré à Amman pour y mourir ● Son fils aîné, le prince Abdallah, hérite d'un royaume en crise ● Méfiante envers Israël, malgré les efforts du roi, la Jordanie souffre de l'embargo imposé à l'Irak

LE ROI HUSSEIN de Jordanie est rentré à Amman, vendredi 5 février, dans un état désespéré. *« Il est en train de mourir »*, a déclaré un membre de sa famille à l'agence Reuters. Réhospitalisé d'urgence le 26 janvier aux Etats-Unis, le roi Hussein avait déjà subi en 1998 un traitement contre le cancer des ganglions lymphatiques dont il était atteint. Au terme d'un règne de quarante-six ans, il laisse le trône à son fils aîné Abdallah, trente-sept ans, qu'il avait désigné comme successeur le 25 janvier, plutôt que son frère Hassan, prince héritier depuis 1965. Cette succession précipitée intervient à un moment critique pour le royaume, confronté au blocage du processus de paix et à une crise économique persistante due notamment à l'embargo imposé à l'Irak. Militaire de formation, peu connu de son peuple, le prince Abdallah ne dispose d'aucune expérience politique.

Lire page 5, le portrait du roi page 11 et la chronique de Pierre Georges page 32

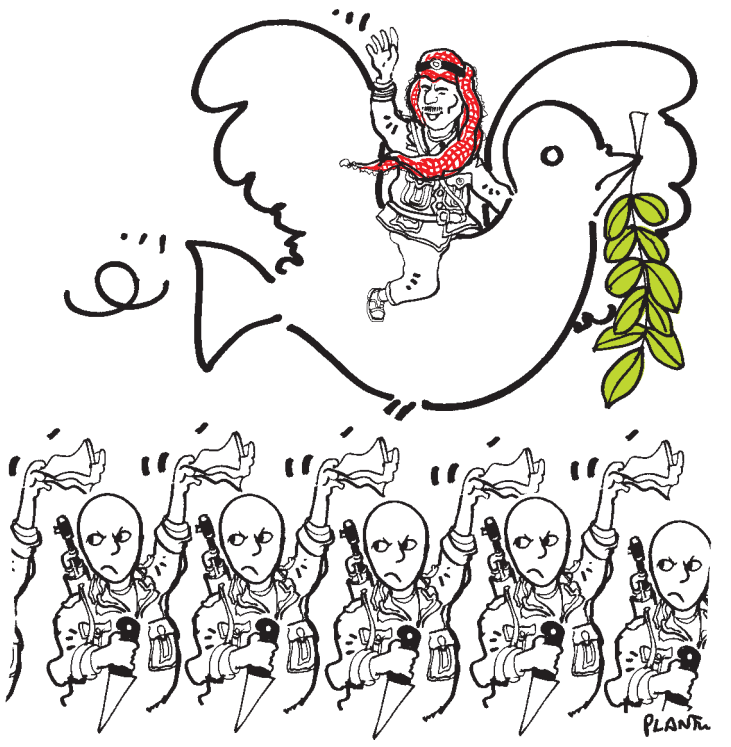

TÉMOIGNAGE

La nouvelle Allemagne de Gerhard Schröder ou la tentation de l'oubli

UN DÉBAT douloureux traverse l'Allemagne du chancelier Schröder : faut-il du passé faire table rase, tourner une fois pour toutes la page de la Shoah ? Il fut lancé, à l'automne 1998, par l'écrivain Martin Walser, romancier considérable, dont les propos sur la *« routine de la culpabilisation »* et *« l'instrumentalisation d'Auschwitz dans le débat public »* ont déclenché une énorme polémique qui se prolonge encore. Intrigué, l'écrivain Bernard-Henri Lévy a voulu comprendre et savoir si la tentation de l'oubli l'emportait. Pour *Le Monde*, il a mené l'enquête auprès des politiques et des intellectuels, interrogeant le chancelier lui-même, des membres de la coalition « rouge-verte », des représentants de la communauté juive.

Lire pages 12 et 13

Milosevic se fait prier

SLOBODAN MILOSEVIC, comme toujours, ménage ses effets. Alors que les préparatifs allaient bon train, vendredi 5 février, au château de Rambouillet où des négociations sur le Kosovo devaient s'ouvrir le lendemain, on attendait toujours la confirmation de la participation des autorités fédérales yougoslaves, indispensable à la tenue de ces pouparlers. Le Parlement de Serbie a accepté, jeudi, le principe des négociations, mais en rappelant son hostilité au règlement proposé par les médiateurs internationaux. Il a exclu non seulement l'indépendance du Kosovo mais un retour au statut d'autonomie dont jouissait la province jusqu'en 1989, et dont Slobodan Milosevic l'a privée.

Lire page 2

Robin des bois part en guerre contre le plancher de la passerelle Solférino

L'ESTHÉTIQUE architecturale doit-elle l'emporter sur la survie des forêts tropicales ? C'est la question posée par les associations Agir ici et Robin des bois, qui ont dénoncé, jeudi 4 février, l'utilisation de bois africain et amazonien pour la construction de la passerelle Solférino. Cette passerelle piétonne, actuellement en chantier sur la Seine à Paris, entre le jardin des Tuileries et le Musée d'Orsay, prévoit un plancher en ipé du Brésil, vingt bancs en doussié du Cameroun ainsi qu'une main courante en assamela du bassin du Congo. *« On va avoir au cœur de Paris un cocktail d'essences vulnérables, formidable vitrine qui incitera d'autres architectes à utiliser ces bois »*, proteste Jacky Bonnemains, responsable de Robin des bois.

Cette association dénonce depuis longtemps l'utilisation d'essences tropicales dans les édifices publics : en 1992, elle avait mené campagne contre l'équipement de l'esplanade de la Bibliothèque nationale de France (BNF) en bois d'ipé et de ses volets d'occultation en okoumé. Une critique qui s'est révélée d'autant plus fondée que ces bois n'ont pas montré des qualités aussi bonnes que le prétendaient les architectes. Dans son dernier rapport, publié le 20 janvier, la Cour des comptes signale que des *« fissurations ou décollements affectent presque tous les panneaux d'occultation des façades des tours »*. Pourtant, l'exemple de la BNF a fait des émules dans les cabinets d'architectes français. Ainsi on retrouve de l'ipé dans l'immeuble de la Banque de France à Montpellier, sur le quai Henri-IV à Dieppe, sur la passerelle des Bonnets rouges à Rennes, et jusqu'aux bancs des Champs-Elysées.

Cette mode explique en partie que ce bois soit passé du quatorzième rang des essences commercialisées par le Brésil en 1992 au cinquième rang quatre ans plus tard. Or, comme le précise Claude Sastre, professeur au laboratoire de phanérogamie du Muséum d'histoire naturelle, *« l'ipé regroupe de nombreuses espèces, souvent inconnues. Si on replantait un arbre pour chaque tige coupée, l'exploitation serait acceptable, mais ce n'est absolument pas le cas. Résultat : on détruit les forêts amazoniennes »*. Les essences africaines sont, elles aussi, surexploitées. Plusieurs d'entre elles sont même inscrites à l'annexe II – liste des espèces dont la commercialisation est restreinte – de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages (Cites).

Il existe cependant, pour la passerelle parisienne comme pour les autres ouvrages, une solution européenne : le chêne. Comme l'indique le directeur de l'espace rural et de la forêt, Cyrille Van Effenterre, dans une lettre du 1er octobre 1998 à l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels en charge de la passerelle, *« les qualités technologiques et esthétiques* [du chêne] *supportent parfaitement la comparaison avec les bois tropicaux »*.

Aux yeux des importateurs, un boycott européen serait d'autant plus inutile que la demande asiatique, très forte, absorberait de toute façon les bois tropicaux. Robin des bois demande la suspension des commandes et le réexamen de l'option chêne. Le temps presse : la fourniture du bois pour la passerelle par une scierie de l'Eure ne serait qu'une question de jours.

Hervé Kempf et Sylvia Zappi

Réforme des lycées

Après la manifestation enseignante de jeudi, qui a mobilisé plus de 10 000 personnes à Paris, le ministère de l'éducation présente la dernière version de sa réforme des lycées. p. 8

CGT : le congrès de Bernard Thibault

Le syndicaliste cheminot a affirmé son autorité sur la centrale. Il devait être élu, vendredi, secrétaire général. p. 6

Malaise au Centre Pompidou

Les conservateurs sont inquiets sur leur avenir, alors que la réouverture du Centre, le 1er janvier 2000, devrait être marquée par le redéploiement du Musée national d'art moderne. p. 27

Télécoms : la révolution Internet

Les constructeurs traditionnels des télécommunications, liés aux grands opérateurs, sont concurrencés par une nouvelle génération d'entreprises. p. 16

Conférence mondiale sur le sida

Dans les pays industrialisés, les polythérapies pourraient à terme faire du sida une maladie chronique comme d'autres. p. 24

Homme, luxe et décontraction

Les collections de prêt-à-porter masculin automne-hiver 1999-2000 viennent de s'achever à Paris. Les vêtements de ville profitent des acquis du vêtement de sport. p. 25

A la conquête de l'Irlande

ÉMILE NTAMACK

À QUELQUES mois de la Coupe du monde de rugby, le Tournoi des cinq nations permet au XV de France de mesurer la pertinence de ses ambitions. La première rencontre, face à l'Irlande, samedi 6 février à Dublin, sera l'occasion pour l'arrière toulousain Emile Ntamack de faire son retour en sélection après deux ans d'absence.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 206 - 7,50 F

Chaque samedi avec Le Monde

Le Monde TELEVISION

RADIO VIDEO DVD

les événements les gens les programmes

Daté dimanche-lundi à partir du 6 février

POINT DE VUE

Contre l'effacement des sexes *par Sylviane Agacinski*

LES Françaises sont en train de faire prendre au féminisme un tournant décisif. En réclamant, avec la parité, le partage effectif des responsabilités politiques, elles rejettent clairement l'idéologie *« indifférencialiste »* à l'abri de laquelle se perpétue, encore aujourd'hui, malgré l'égalité de droits, le monopole masculin du pouvoir.

La parité n'est pas, contrairement à ce qu'on peut lire ici ou là, une façon de laisser la nature *« dicter le droit »* (on sait bien que la nature en elle-même ne dit jamais rien) ; elle est une façon de donner sens à l'existence sexuée des humains. La nature n'a jamais rien fondé : ni hier la hiérarchie des sexes, ni maintenant l'exigence de leur égalité. Tout cela est politique de part en part.

En revanche, que l'être humain soit sexué, qu'il naisse garçon ou fille, qu'il puisse devenir père ou mère (mais non les deux à la fois, telle est la contrainte de la dichotomie des sexes), cela n'est pas politique – quoi qu'en disent Judith Butler (*Gender Trouble*, Routledge, 1990) et quelques autres.

Contrairement à ce que l'on pense spontanément, ce n'est d'ailleurs pas la différence naturelle des sexes qui a pu légitimer leur inégalité, c'est plutôt une dénégation et une réduction de cette différence. Dans notre histoire, les femmes n'ont pas été considérées comme des êtres *« différents »*, incarnant l'humanité au même titre que les hommes, elles ont été définies comme des hommes incomplets et inférieurs. Elles étaient la figure défaillante de l'humanité, sa forme mineure, sa partie exotique et *« particulière »*. Il est temps de comprendre que cette logique du manque et de l'infériorité n'est pas la logique de la différence.

Les paradoxes du féminisme – oscillant entre le particulier et l'universel – n'ont été que la contrepartie des paradoxes de l'androcentrisme identifiant l'universel au masculin.

Lire la suite page 14

***Sylviane Agacinski**, philosophe, enseigne à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

International	2	Tableau de bord	19
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie, jeux	26
Carnet	10	Culture	27
Régions	11	Guide culturel	29
Horizons	12	Kiosque	30
Entreprises	16	Abonnements	30
Communication	18	Radio-Télévision	31

DIPLOMATIE Les pourparlers de paix sur le Kosovo, organisés par les pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, devaient s'ouvrir, samedi 6 février, au château de Rambouillet en présence de représentants albanais et serbes. L'issue de ces discussions semble incertaine tant les positions des parties semblent éloignées. ● LE PRÉSIDENT CLINTON a annoncé qu'il étudie *« sérieusement la possibilité de participer »* à une force de l'OTAN sur le terrain. Mais ce déploiement dépendra de la conclusion d'un accord *« solide et efficace »* entre Serbes et Albanais. ● LA SERBIE a accepté d'envoyer une délégation à Rambouillet. Sa composition devait être connue vendredi. ● LA CRISE AU KOSOVO consacre l'échec du nationalisme du président yougoslave, Slobodan Milosevic dans cette province peuplée à 90 % d'Albanais de souche.

Kosovo : quinze jours pour parvenir à la paix

A la veille de l'ouverture, prévue samedi 6 février, des pourparlers de Rambouillet, la République fédérale de Yougoslavie n'avait pas encore confirmé sa participation. A Londres, Russes et Occidentaux mettent la dernière main à leur proposition de règlement

ON ATTENDAIT toujours, vendredi 5 février, la réponse du gouvernement fédéral yougoslave sur sa participation aux négociations sur le Kosovo qui doivent samedi à Rambouillet. Les représentants de la communauté albanaise, y compris ceux de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), ont accepté de participer à ces discussions convoquées par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. Le Parlement de la République de Serbie en a également accepté le principe jeudi, en y mettant toutes sortes de restrictions. Mais on ignorait encore vendredi matin si la liste des délégués serbes comprendrait des représentants de la Fédération yougoslave. Le président de la Fédération, Slobodan Milosevic, comme souvent, réservait jusqu'au dernier moment sa décision.

Hubert Védrine, interrogé, jeudi soir, sur la suite possible des événements, a refusé de se *« placer dans l'hypothèse où le gouvernement yougoslave donnerait la mauvaise réponse »*. Dans cette hypothèse en fait, les négociations n'auraient sans doute pas lieu. *« Cela réduirait trop le champ des discussions »*, indique un diplomate français. *« Cela voudrait dire,* explique un autre, *que le statut du Kosovo devrait forcément s'inscrire dans le cadre de la République de Serbie ; dans ce cas, ce n'est même pas la peine de négocier »*. Les pays membres du Groupe de contact (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Russie) ont certes retenu comme principe de base des négociations que les frontières de la République fédérale de Yougoslavie ne seraient pas modifiées, ce qui exclut l'indépendance du Kosovo. Mais les Occidentaux ne veulent pas exclure que le Kosovo redevienne, comme il l'était autrefois, une entité autonome, séparée de la République de Serbie, au sein de la Fédération yougoslave. Les représentants de la communauté albanaise ne se prêteraient de toute façon pas à des négociations sur une base aussi restrictive.

INTENSES CONSULTATIONS

Dans l'espoir qu'une délégation serbe digne des enjeux serait finalement réunie, on s'affairait fébrilement dans les chancelleries, particulièrement au Quai d'Orsay, chargé de toute la logistique de la rencontre supposée s'ouvrir samedi après-midi : aménagements du petit château de Rambouillet pour héberger jour et nuit les délégués des deux camps (ils s'annoncent à dix-sept du seul côté kosovar alors qu'on n'en attendait qu'une dizaine) ; mise au point de barrages pour maintenir la presse à bonne distance et éviter qu'elle interfère dans ce que l'on conçoit comme un strict huis-clos, etc.

Le Groupe de contact devait se réunir une dernière fois à Paris vendredi soir, en principe seulement pour arrêter les modalités pratiques des négociations qu'animeront trois de ses représentants : Christopher Hill pour les Etats-Unis, Boris Maïorski pour la Russie, Wolfgang Petritsch pour l'Union européenne. Mais d'intenses consultations politiques sur le fond ont eu lieu ces dernières semaines entre les pays membres du Groupe de contact, qui ont semble-t-il quelque peine à accorder leurs violons. Une troisième version du texte qui doit servir de cadre aux négociations circulait, jeudi, entre les capitales, sans que l'on sache encore si elle serait la bonne ou si le Groupe de contact devrait, une dernière fois, remettre l'ouvrage sur le métier vendredi soir.

L'idée est de fixer un cadre rigide aux négociations, les parties en conflit n'ayant plus à s'entendre que sur les détails de cette épure, qui doit dessiner pour trois ans un statut d'*« autonomie substantielle »* du Kosovo. 85 % du projet qu'on mettra sur la table *« ne sont pas négociables »*, a déclaré, jeudi, un responsable américain, ajoutant qu'on ne laisserait aux intéressés *« aucune marge de manœuvre pour décider des aspects fondamentaux »* de ce plan. Le problème est que certains de ces aspects fondamentaux ne font apparemment même pas l'unanimité au sein du Groupe de contact.

UN PLAN SUR TROIS ANS

Le Foreign Office à Londres a donné quelques indications sur le projet. Il prévoira des élections dans les neufs mois pour élire des pouvoirs locaux représentatifs de la population, à 90 % d'origine albanaise ; ces élections devraient être supervisées par l'OSCE, qui veillera à assurer une information libre, notamment par une radio que les Français sont en train de mettre sur pied. Les autorités élues devraient avoir des prérogatives assez larges dans différents domaines (économie, fiscalité, éducation, santé, justice), surtout dans la police, actuellement entre les mains des Serbes, et qui serait totalement restructurée. Cet accord serait conclu pour trois ans.

L'une des questions fondamentales est évidemment de savoir ce qui se passera au terme de ces trois ans. Laisse-t-on la porte ouverte à l'indépendance à terme, fût-ce en ne disant rien dans le projet d'accord de ce qu'il adviendra à l'issue de la période intérimaire, comme le souhaitent les Américains ? Ou le principe de base – autonomie mais pas indépendance – doit-il être proclamé comme intangible, comme le voudraient les Russes ?

D'autre part, si l'accord se fait sur le plan, une force internationale sera déployée au Kosovo pour le faire respecter. Les Russes en ont admis le principe, mais à une seule condition : que Belgrade en soit d'accord, ce qui à ce jour n'est pas le cas. Sur ce point aussi la formulation est délicate à trouver, y compris entre les organisateurs de la négociation.

Quant aux intéressés directs, Serbes et Kosovars, ils partent de positions diamétralement opposées sur tout. Si les Serbes viennent à Rambouillet en face de l'UCK, les Occidentaux auront certes gagné un premier pari qui semblait plus qu'incertain il y a quelques jours encore ; mais le plus difficile restera à venir : obtenir un accord en moins de quinze jours.

Claire Tréan

La « fermeté » de M. Chirac et la « détermination » de M. Védrine

Alors qu'il se trouvait à Lisbonne en voyage officiel *(lire page 3)*, Jacques Chirac a estimé, jeudi 4 février, à propos des négociations prévues sur le Kosovo, qu'un *« effort diplomatique était engagé pour conduire, avec une certaine fermeté s'il le faut, à une solution qui soit à la fois équitable et raisonnable »*. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui assurera avec son homologue britannique, Robin Cook, la coprésidence de la conférence de Rambouillet, s'est pour sa part déclaré, toujours à Lisbonne, *« non pas optimiste, parce que je connais l'extrême complexité du dossier, mais déterminé. Car nous ferons tout pour que cette réunion démarre samedi après-midi comme prévu et qu'elle se poursuive par des négociations intenses et non-stop »*. – *(Corresp.)*

Les Serbes campent sur leurs positions

LE GOUVERNEMENT serbe devait désigner, vendredi 5 février, son équipe de négociateurs devant participer, à partir de samedi, aux pourparlers de Rambouillet sur le Kosovo. Si une écrasante majorité de députés serbes s'est prononcée, jeudi, en faveur de la participation à cette réunion (227 voix pour, 3 contre et 3 abstentions), ce vote est assorti d'une sévère mise au point dans laquelle Belgrade réaffirme son intention de ne céder aucun pouce de souveraineté sur le Kosovo.

« Nous avons réaffirmé notre unité et notre détermination à résoudre les problèmes du Kosovo par la voie du dialogue », a dit le président du Parlement serbe, Dragan Tomic. Mais selon lui, deux principes de base doivent régir le processus de négociations : la question du Kosovo doit être résolue pacifiquement et la souveraineté ainsi que l'intégrité territoriale de la Serbie et de la Yougoslavie doivent être préservées.

Un point d'accroc sérieux apparaît déjà à l'horizon, la motion de 12 pages adoptée par les députés serbes précisant qu'en aucun cas des troupes étrangères ne pourront être déployées au Kosovo. Elle rejette aussi certaines solutions pour le Kosovo proposées par le Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie).

Ce document *« condamne avec la plus grande vigueur les menaces de l'OTAN »* contre la RFY et estime qu'elles constituent *« un soutien ouvert aux séparatistes et aux terroristes »* et une menace contre *« la souveraineté et l'intégrité territoriale »*. *« En cas d'agression contre notre pays* (...) *nous nous défendrons par tous les moyens »*, affirme le Parlement. *« Nous n'acceptons pas la présence de troupes étrangères sur notre territoire »*, poursuit-il. *« En aucun cas des troupes de l'OTAN ne peuvent être déployées pacifiquement au Kosovo »*, a ajouté le vice-premier ministre serbe, Vojislav Seselj, dirigeant du Parti radical serbe (PRS, ultranationaliste).

Les députés considèrent par ailleurs que certaines positions du Groupe de contact sont *« intolérables et extrêmement partiales »* car elles mettent sur un même plan *« un Etat souverain et ceux qui veulent le détruire »*. Selon Belgrade, la communauté internationale *« n'a pas évalué l'essence* (...) *de la soi-disant Armée de libération du Kosovo en tant qu'organisation terroriste »*.

Le Parlement exclut qu'une *« autonomie substantielle »* du Kosovo conduise vers un Kosovo indépendant, à sa transformation en troisième entité fédérale (aux côtés de la Serbie et du Monténégro) ou à *« une rupture des liens juridiques, politiques et économiques »* avec le reste de la Serbie. – *(AFP, AP.)*

Bill Clinton : « C'est aujourd'hui qu'il faut arrêter le conflit »

WASHINGTON
de notre correspondant

A la veille des pourparlers de Rambouillet, les Etats-Unis sont plus près que jamais de formaliser leur participation à une force de maintien de la paix au Kosovo. Après des semaines de discussions et une semaine de débat public, le président Clinton a expliqué à ses compatriotes, jeudi 4 février, à la sortie d'un petit déjeuner national de prière, les raisons pour lesquelles cette province de Serbie – dont beaucoup d'Américains n'ont jamais entendu parler – est cruciale pour les intérêts et le leadership mondial des Etats-Unis. *« Nous étudions sérieusement la possibilité de participer à une force* (...) *de l'OTAN sur le terrain* (...) *si un accord – et c'est un grand si – est conclu* (...). *Nous sommes en train d'en discuter avec le Congrès et avec nos alliés. Mais aucune décision n'a été prise »*, a déclaré Bill Clinton, pour qui *« c'est aujourd'hui qu'il faut arrêter ce conflit »*, car *« la violence attire la violence, et si vous ne vous y opposez pas, elle deviendra de pire en pire jusqu'à ce que l'on décide enfin de s'y opposer. Le coût en sera alors beaucoup plus lourd dans des conditions plus dangereuses »*.

Il a toutefois mis à cette participation des conditions très strictes. La première – et *sine qua non* – est la conclusion d'un accord entre Belgrade et les Kosovars *« solide et efficace »*. Il faut aussi que la sécurité – des troupes américaines s'entend – soit garantie par le retrait d'un maximum de troupes serbes et le désarmement des maquisards de l'UCK. Washington exige aussi que les objectifs de l'OTAN et ce qu'il appelle la *« stratégie de sortie »* de la crise soient clairs.

Bill Clinton a reconnu que ses alliés européens fourniraient *« la majorité substantielle des troupes »* et que, compte tenu du fait que *« l'OTAN est un partenariat, ils ont le droit d'attendre des Etats-Unis, qui ont été les leaders de l'OTAN depuis cinquante ans, qu'ils soient présents »*. La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a de son côté clairement fixé les enjeux de Rambouillet : *« Trois résultats sont possibles. Si le président Milosevic rejette les propositions du Groupe de contact* (...), *il peut s'attendre à des frappes aériennes. Si les Albanais du Kosovo s'opposent aux progrès à Rambouillet* (...), *ils ne pourront compter sur l'OTAN et la communauté internationale pour venir à leur secours* (...). *Si les deux parties parviennent à un accord, il nous faudra concentrer nos efforts pour assurer son succès. »* C'est donc la carotte et le bâton que les Américains vont agiter ce week-end.

Patrice de Beer

Une province sous haute tension depuis dix ans

*« **MILOSEVIC** s'est fait sur le Kosovo en y attisant la crise,* prédisait il y a huit ans un avocat réputé de Belgrade, *et c'est sur le Kosovo qu'il tombera »* : s'il est encore bien tôt pour prédire une éventuelle disgrâce du président de la République fédérale de Yougoslavie, son échec dans la province serbe à majorité albanaise apparaît aujourd'hui patent.

En 1987, alors qu'il dirige la Ligue des communistes de Serbie, il fait le ménage à la tête du parti, place ses amis dans les médias et se débarrasse des opposants favorables à un dialogue avec les Albanais du Kosovo, qui représentent 90 % des quelque 2 millions d'habitants de la province. Slobodan Milosevic mobilise les foules dans des « meetings spontanés », sur le thème de la *« révolution antibureaucratique »* et du *« réveil de la conscience serbe. »*

Celui qui apparaît comme un « libérateur » veut restructurer la Yougoslavie – en difficulté depuis la mort de Tito le 4 mai 1980 – dans un système centralisé. Et surtout tirer un trait sur *« l'humiliation »* que le maréchal avait infligée à la Serbie depuis trente ans en estimant qu'une Yougoslavie équilibrée supposait une Serbie affaiblie. Slobodan Milosevic a alors quarante-six ans ; il devient presque aussitôt une « idole », exige la *« réunification de la Serbie »* par le rattachement des provinces autonomes du Kosovo et de Voïvodine et déclenche une vague de nationalisme qui se manifeste à travers de gigantesques réunions populaires.

Deux ans plus tard, il fait adopter, en mars 1989, une nouvelle Constitution marquée par la « récupération » des deux provinces autonomes : la Voïvodine et, surtout, le Kosovo. Dans la province albanaise, la révolte gronde déjà depuis plusieurs mois. De violents affrontements entraînent la mort de dizaines de personnes lors de heurts entre manifestants et forces de l'ordre serbes. L'administration est épurée de tous les cadres soupçonnés de sympathies à l'égard des « séparatistes » ; l'armée est déployée ; l'apartheid s'installe.

CONTRE-PIEDS

En juin 1989, à l'occasion du sixième centenaire de la bataille du Kosovo qui marqua, au Champ des merles, la retentissante défaite des chrétiens contre les envahisseurs turcs, Slobodan Milosevic apparaît comme le grand maître de cérémonie. Il déclare que *« la Serbie se trouve devant de nouvelles batailles, non pas armées, bien que celles-ci ne soient pas exclues »*. Plus d'un million de personnes l'acclament lors de cette « fête », qualifiée alors par le chef de la communauté albanaise, Ibrahim Rugova, de *« véritable provocation »*. Slobodan Milosevic est au faîte de sa gloire : il est élu président de Serbie en juillet 1989.

Au Kosovo, la situation ne se calme pas pour autant. Comme il le fera souvent par la suite, Slobodan Milosevic tente de souffler le chaud et le froid. Il prend un malin plaisir à multiplier les contre-pieds, à surprendre ses adversaires. Après avoir imposé l'état d'urgence dans la province, un an plus tôt, il le lève, en avril 1990, et annonce la libération d'une centaine de détenus politiques, dont le « doyen » des prisonniers yougoslaves, l'écrivain Adem Demaqi, incarcéré pendant près de trente ans pour *« activités nationalistes »*.

Dans le même temps, il promet aux Serbes de sauvegarder ce qu'il appelle leur *« berceau »*. Les affrontements ont déjà provoqué la mort de plus de cent personnes, dans une région quadrillée par plusieurs dizaines de milliers de policiers et de miliciens serbes. A l'automne 1990, un rapport de la CIA estime que *« l'expérience socialiste a échoué. Le pays se disloque, et le démembrement de la Fédération sera accompagné de violences ethniques et d'agitation qui conduiront à la guerre civile »*. Les auteurs du document accusent Slobodan Milosevic d'en être le principal responsable en raison de la répression au Kosovo et de l'exacerbation des sentiments nationalistes serbes.

RADICALISATION

Après la guerre dans l'ex-Yougoslavie, Slobodan Milosevic est salué par les chaînes de télévision serbes, lors de la signature de l'accord de Dayton, en décembre 1995, comme *« l'homme de la paix »*. Dans la province à majorité albanaise, la situation continue à se tendre. Les négociations sur le système éducatif n'ont pas progressé malgré la signature, à l'automne 1996, d'un accord « historique » entre Ibrahim Rugova et Slobodan Milosevic.

Le mécontentement monte et des divisions commencent à apparaître, au sein même de la communauté albanaise, sur la stratégie à suivre : au dialogue sans violence prôné par Ibrahim Rugova depuis dix ans, une frange radicale – dirigée par Adem Demaqi – entend désormais substituer la confrontation. Au même moment émerge, en 1997, une nébuleuse « Armée de libération du Kosovo » (UCK) qui attaque des postes de police serbes en différents points de la province.

Au début du mois de mars 1998, les forces serbes attaquent plusieurs hameaux, tuant une centaine de personnes. Depuis, l'escalade de la répression et des combats n'a fait que s'amplifier. Des dizaines de milliers de personnes ont fui les combats, vers l'Albanie ou le Monténégro voisins, et l'UCK apparaît de plus en plus comme un élément incontrôlable. Alors que la communauté internationale multiplie les pressions et tente de contraindre les deux parties à entamer un dialogue, la radicalisation des Albanais comme des Serbes plonge le Kosovo dans la guerre et le chaos.

Pour la première fois peut-être, « le pistolet sur la tempe », les autorités de Belgrade semblent prendre conscience qu'elles ne parviendront pas à régler militairement la question du Kosovo et qu'elles devront entamer un dialogue. Après dix ans de provocations, d'atermoiements, de fausses promesses et la mort de plusieurs centaines d'hommes, de femmes, d'enfants, et de policiers...

Denis Hautin-Guiraut

Des Albanais de souche dans trois pays

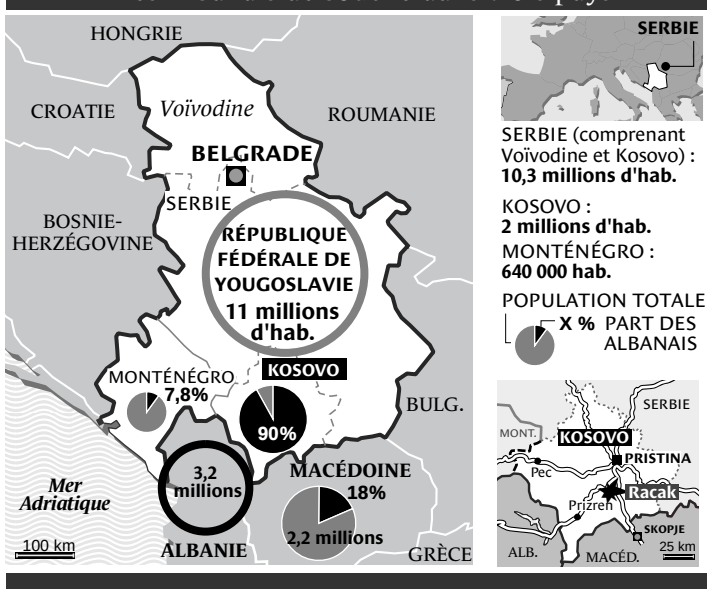

La Flandre veut transformer la Belgique en confédération

Motivées par des raisons budgétaires, les propositions du Parlement flamand sont vivement rejetées par les francophones

BRUXELLES
de notre correspondant

Le débat sur la réforme de l'Etat belge a rebondi, mercredi 3 février, avec l'adoption par la commission des réformes institutionnelles du Parlement flamand d'un texte synthétisant les propositions qui pourraient être celles de la Flandre à l'issue des élections législatives du 13 juin 1999. Ce texte prévoit de profondes réformes institutionnelles qui transformeraient l'Etat fédéral institué en 1992 en une confédération où les deux « Etats confédérés », la Flandre et la Wallonie, disposeraient de compétences accrues, dont seraient dépossédé le gouvernement fédéral.

Ces propositions concernent au premier chef l'obtention, pour les régions, d'une autonomie financière et fiscale accrue. L'impôt sur le revenu des personnes physiques serait ainsi perçu directement par les entités régionales, et non plus levé centralement et redistribué par l'Etat fédéral aux régions.

Ce dernier conserverait néanmoins la gestion des ressources produites par la TVA, à l'exception de celles provenant de travaux relatifs à l'immobilier. Le projet préconise également une régionalisation partielle du financement de la politique de santé, d'aide à la famille et de l'aide à l'emploi. Le point le plus novateur et le plus controversé concerne le statut de Bruxelles tel que les Flamands voudraient le voir évoluer. Actuellement, la région de Bruxelles-capitale, peuplée à 85 % de francophones, a le statut d'une région dotée de presque toutes les compétences des deux autres régions, à l'exception des matières dites *« personnalisables »*, comme l'enseignement ou la culture, qui sont gérées par la Communauté française pour les francophones et par le gouvernement flamand pour les néerlandophones de Bruxelles.

Ce fragile équilibre risque d'être bouleversé par les exigences de la Flandre, des voix de plus en plus nombreuses s'élevant dans cette province pour demander la cogestion paritaire de la capitale par les deux futurs « Etats confédérés ». Dans cette hypothèse, la région bruxelloise serait pratiquement mise en tutelle par la Flandre et la Wallonie, et perdrait une autonomie chèrement conquise dans les précédentes négociations relatives à la réforme des institutions du royaume.

Ces propositions, qui devront encore être débattues en séance plénière du Parlement flamand, ne font pas l'unanimité des partis politiques de la province. Elles ont été adoptées par le Parti chrétien-social (CVP) du premier ministre Jean-Luc Dehaene, le Parti libéral (VLD) et le parti nationaliste modéré Volksunie. En revanche, le Parti socialiste (SP) et les écologistes d'Agalev se sont abstenus, en désaccord avec les propositions visant à abolir la solidarité nord-sud en matière sociale. Le parti séparatiste d'extrême droite Vlaams blok a fait de même, mais pour des raisons inverses, estimant que ces propositions n'allaient pas assez loin dans la voie de l'indépendance totale de la Flandre.

La publication de ce texte a provoqué de vives réactions d'hostilité dans les milieux politiques et dans la presse francophone. *« Voilà la sauce à laquelle ils veulent nous manger ! »*, titrait ainsi le quotidien populaire *La Lanterne*, illustrant ce propos d'un dessin montrant le lion flamand se léchant les babines devant un steak en forme de carte de Belgique. *« Inacceptable ! »*, tranchait Philippe Busquin, président du Parti socialiste, alors que pour Louis Michel, son homologue libéral, l'adoption de telles mesures signifierait la *« fin de la Belgique »*.

Est-ce à dire que l'ont serait au début d'une nouvelle escalade du conflit communautaire en Belgique ? Jos Chabert, ministre flamand des finances du gouvernement régional de Bruxelles et membre du CVP, veut encore croire que l'on arrivera, au bout du compte, à un compromis équilibré, notamment sur Bruxelles. Pour sa part, il refusera toute mesure visant à créer *« des citoyens de seconde zone »* dans la capitale, et espère que le premier ministre, fédéraliste sincère et convaincu à ses yeux, l'emportera sur les partisans du confédéralisme au sein du CVP, le parti dominant en Flandre.

Les pessimistes, comme les dirigeants du Front démocratique des francophones (FDF), considèrent cette note de synthèse comme un élément de plus prouvant la volonté flamande de faire de l'Etat belge une coquille vide. *« Ce qui est à moi est à moi, ce qui est à vous est négociable, telle est la stratégie de la Flandre ! »*, s'est ainsi insurgée Antoinette Spaak, figure de proue du FDF.

Luc Rosenzweig

L'Italie rejette les critiques de Bruxelles sur son insuffisante rigueur budgétaire

Le ralentissement économique diminue les rentrées fiscales

Les prévisions de croissance de l'Italie, et donc celles de son déficit budgétaire, sont-elles trop optimistes, comme l'affirme la Commission européenne ? A Rome, on rétorque que l'Italie respecte ses engagements européens, tout en reconnaissant que la croissance a été plus faible que prévu. Le différend devrait être tranché lors du conseil Ecofin, qui se réunit lundi 8 février, à Bruxelles.

ROME
de notre correspondant

Massimo D'Alema, président du conseil, a accueilli avec une parfaite sérénité les réserves d'Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen pour les affaires économiques et monétaires, sur le plan de stabilité présenté au mois de décembre par Rome. Selon le commissaire, les prévisions italiennes, notamment en ce qui concerne la croissance de 1999, sont *« exagérément optimistes »*. Ce qui, à ses yeux, pourrait rendre nécessaire *« un effort supplémentaire pour respecter les objectifs et les engagements pris »*.

Le dernier mot reviendra au conseil Ecofin qui se réunira lundi prochain à Bruxelles mais, d'ores et déjà, Yves-Thibault de Silguy a recommandé au Conseil d'inviter les autorités italiennes à présenter une modification du programme de stabilité lors de la présentation, courant mai, du document de programmation économique et financière (DPEF).

CORRECTIF BUDGÉTAIRE

Ces nouvelles suspicions sur les facultés de l'Italie à tenir son rang alors qu'elle est à peine entrée dans le club de l'euro n'ont pas provoqué de tollé dans la péninsule. Massimo D'Alema les a qualifiées de *« superficielles »* et a assuré, jeudi 4 février, que *« l'Italie est en ligne avec les engagements pris envers l'Europe. Si quelque chose n'a pas fonctionné cette année (1998),* a-t-il ajouté, *ce n'est pas par manque de rigueur, mais parce que la croissance a été inférieure d'un point par rapport aux prévisions »*. La faute en incombe à la crise asiatique et aux difficultés de la Russie. Ce qui a fait chuter le taux de croissance à 1,5 % au lieu des 2,5 % prévus, c'est-à-dire loin derrière ceux des autres pays européens.

Ce qui inquiète Yves-Thibault de Silguy est l'année en cours et tout particulièrement les prévisions de croissance de 2,5 % qui lui semblent ambitieuses et qu'il faudra sans doute réduire. Ce qui implique un nouveau correctif budgétaire qui a été évalué à 7 000 ou 8 000 milliards de lires (entre 3,5 et 4 milliards d'euros). Cette perspective a immédiatement été rejetée par Massimo D'Alema qui a exclu toutes mesures d'ajustement, tandis que Carlo Azeglio Ciampi, ministre du Trésor, a expliqué à Yves-Thibault de Silguy que, si la croissance sera vraisemblablement inférieure à ce qui avait été prévu (2 % ou peut-être moins), il ne sera pas pour autant nécessaire de procéder à de nouvelles coupes pour respecter le taux de déficit public fixé à 2 % par rapport au PIB. Le manque de rentrées fiscales engendré par une croissance plus faible sera compensé par une charge de la dette moins importante en raison de la baisse des taux d'intérêt, estime le gouvernement italien.

Le DPEF de l'année 1998 – qui a été accepté par la Commission – sera respecté coûte que coûte et il n'y aura pas de dérapages des comptes publics, assurent les autorités en faisant référence au scénario présenté à Bruxelles cette semaine par Mario Draghi, directeur général du Trésor. Pour Yves-Thibault de Silguy, *« ce qui est important est que le gouvernement italien arrive à un déficit de 1 % en 2001 et réduise sa dette de 3 % à l'année afin d'atteindre 100 % du PIB en 2003 »*. Le verdict sera rendu lundi 8 février par le conseil Ecofin, mais, pour Massimo D'Alema, il ne s'agit pas d'un autre examen, *« l'Italie est déjà promue et sa crédibilité n'est plus en discussion »*, a-t-il insisté.

Michel Bôle-Richard

La Suisse se réinterroge sur son adhésion à l'Union

BERNE
de notre correspondant

Depuis l'introduction de l'euro chez ses voisins, la Suisse apparaît plus que jamais isolée. Le gouvernement helvétique vient de relancer le débat sur l'adhésion à l'Union européenne en publiant un rapport sur l'intégration mercredi 3 février. Ce texte répond d'abord à une « Initiative populaire » des mouvements pro-européens réclamant l'ouverture immédiate des pourparlers d'adhésion. Le Conseil fédéral rappelle que tel est aussi son objectif, mais il entend décider lui-même du moment de la réactivation de la demande d'adhésion de la Suisse.

Une première avait été déposée en 1992, mais elle a été gelée peu de mois plus tard par un référendum. Echaudé par ce désaveu populaire, le gouvernement a donc décidé d'inviter les électeurs à rejeter l'initiative des milieux pro-européens qui sera prochainement soumise à référendum, la jugeant prématurée. Dans l'immédiat, Berne entend donner la priorité à la ratification et à la mise en vigueur des accords bilatéraux.

PÉRIODE TRANSITOIRE

En présentant ce volumineux rapport de quatre cents pages, le gouvernement souhaite encourager un vaste débat dans le pays. Ensuite, à la lumière des réactions de la population, il choisira le moment opportun pour entamer, le cas échéant, des négociations avec Bruxelles.

Afin de permettre à chacun de se déterminer en connaissance de cause, le rapport analyse d'abord les conséquences pour l'avenir de la Suisse des diverses options possibles : adhésion à l'Union européenne, à l'Espace économique européen, accords bilatéraux ou cavalier seul. L'adhésion coûterait 3,1 milliards de francs suisses (1,92 milliard d'euros) si la Suisse devenait le seizième Etat membre et 3,9 milliards de francs suisses (2,41 milliards d'euros) si elle n'entrait qu'après l'élargissement, comme vingt-troisième membre. L'adhésion entraînerait l'abandon du franc suisse au profit de l'euro, au terme d'une période transitoire à négocier. Autre conséquence, la TVA augmenterait fortement, de 7,5 % actuellement à environ 15 %, procurant un surplus de recettes de quelque 15 milliards de francs suisses (9,30 milliards d'euros) par an.

Le rapport estime que *« l'avantage économique pour la Suisse est vraisemblablement à long terme, mais ne saurait être chiffré »*. Certains secteurs protégés comme l'agriculture pourraient faire les frais de la suppression des frontières, tandis qu'une baisse des salaires et une augmentation des taux d'intérêt seraient *« probables dans un premier temps »*.

A l'instar de la Finlande et de l'Autriche, la Suisse serait en mesure de préserver sa neutralité de même qu'elle pourrait conserver ses droits populaires comme le référendum et l'Initiative, en y apportant cependant quelques aménagements.

Ce rapport suscite des réactions mitigées, laissant un peu chacun sur sa faim. Les valses-hésitations du gouvernement ont déçu les pro-européens et les socialistes qui réclament un calendrier plus précis. Le patronat et les partis de droite estiment qu'il ne faut pas brûler les étapes tant que les accords bilatéraux n'auront pas été mis en place. Résolument opposée à un rapprochement avec Bruxelles, la droite nationaliste emmenée par le tribun zurichois Christoph Blocher y voit *« un document de propagande en faveur de l'adhésion »*. *« Le Conseil fédéral se faufile à pas de loup vers l'Union européenne »*, a déclaré le porte-parole de son parti.

Jean-Claude Buhrer

M. Chirac rassure le Portugal sur l'élargissement européen

LISBONNE
de notre envoyé spécial

Sous un soleil resplendissant et par une température printanière, Jacques Chirac a entamé, jeudi 4 février, la première visite, depuis près de dix ans, d'un président de la République française au Portugal. La construction européenne et l'élargissement de l'Union ont été au cœur des échanges. Tout d'abord parce que le Portugal et la France doivent assurer successivement, en l'an 2000, la présidence européenne. Ensuite, et surtout, parce que la perspective de l'élargissement de l'UE inquiète Lisbonne, qui craint d'être vite privé, avec l'éventuelle arrivée de pays en difficulté, des fonds structurels de la Communauté (qui ont représenté pour les cinq dernières années l'équivalent de 20 milliards de francs [3 milliards d'euros]). Cela alors que la manne de Bruxelles, et la gestion unanimement reconnue comme rigoureuse qu'en a fait Lisbonne, a permis au Portugal d'assurer un développement extrêmement rapide au cours des dix dernières années. *« Chacun devra fournir un effort »*, a déclaré Jacques Chirac lors de sa conférence de presse commune avec son homologue.

Après avoir tenu à souligner l'importance croissante des échanges entre les deux pays – qui ont été multipliés par deux depuis dix ans – ainsi que l'augmentation notable de la communauté française au Portugal, Jacques Chirac a déploré le faible nombre d'étudiants français qui apprennent le portugais (0,2 %) en indiquant avoir demandé au ministre de l'éducation de tenter de remédier à cette situation. Devant l'Assemblée de la République du Portugal, réunie en séance plénière, Jacques Chirac a ensuite prononcé un vibrant et lyrique hommage à l'amitié franco-portugaise en se réjouissant de *« l'accueil favorable qui fut réservé à Lisbonne »* à la déclaration franco-britannique de Saint-Malo portant sur la défense européenne. Il a, d'autre part, indiqué que Paris soutenait la proposition du gouvernement portugais d'organiser prochainement le premier sommet entre l'Afrique et l'Union européenne.

Jacques Chirac et sa délégation (qui comprend, outre les ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine, de la culture, Catherine Trautmann, et du budget, Christian Sautter, de nombreux hommes d'affaires français) devaient quitter Lisbonne vendredi, après un entretien avec le premier ministre, Antonio Guterres, pour se rendre à Porto, la deuxième ville du pays. Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, dont la ville est jumelée avec Porto, devait y rejoindre la délégation qui regagnera ensuite Paris dans la matinée de samedi.

Denis Hautin-Guiraut

Le processus de paix menacé en Ulster

LONDRES
de notre correspondant

Les tambours de guerre résonnent à nouveau en Irlande du Nord. Le cessez-le-feu décrété par les principales milices armées, loyalistes (protestantes) et républicaines (catholiques), avant les accords du « vendredi saint » tient toujours, mais, tandis que le ton monte entre politiciens enferrés dans une véritable impasse, certains groupuscules dissidents, de part et d'autre de la fracture confessionnelle, s'apprêteraient à reprendre l'*« action militaire »*.

Mo Mowlam, ministre des affaires nord-irlandaises dans le gouvernement de Tony Blair, a admis jeudi 4 février pour la première fois que le processus de paix adopté en avril 1998 entrait désormais *« dans une période très difficile »*.

A un mois de la passation prévue des pouvoirs entre Londres et les nouvelles autorités élues d'Irlande du Nord – le 10 mars –, le gouvernement autonome, qui devait être formé il y a déjà plusieurs mois entre loyalistes protestants et républicains catholiques, ne l'est toujours pas. Chef des loyalistes et du gouvernement en gestation, David Trimble, pressé par une base politique très remontée, se refuse toujours à offrir au Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, les deux sièges de ministre qui, élections obligent, lui reviennent. Motif : le refus réitéré par l'IRA – et les principaux groupes paramilitaires protestants – de déposer les armes auprès de la commission *ad hoc* tant que les institutions politiques promises dans les accords du « vendredi saint » ne seront pas en fonctions. En clair, on tourne en rond, et, de part et d'autre de la frontière politico-religieuse, certains commencent à se préparer au pire.

GROUPES DISSIDENTS

Mardi, c'est la Force des volontaires d'Ulster, l'un des principaux groupes loyalistes protestants, signataire des accords d'avril, qui déclare avoir pris possession d'une *« importante livraison d'armes »*. Le lendemain, c'est l'IRA qui annonce publiquement qu'une *« petite quantité »* de ses stocks d'armes a été volée par des dissidents et que l'organisation, qui *« poursuit son enquête »*, n'en a pour l'instant récupéré qu'une partie. Les sécessionnistes de l'« IRA véritable », ceux qui ont posé la bombe d'Omagh qui fit vingt-neuf morts en août 1998, seraient les responsables. Ce groupuscule, à qui l'IRA provisoire avait fermement conseillé de *« s'autodétruire au plus tôt »* en septembre, aurait récemment renforcé ses liens avec un autre groupe dissident, plus puissant, appelé l'« IRA de la continuité ».

Jeudi soir, une chaîne de télévision britannique (ITN) a diffusé des entretiens inquiétants avec plusieurs supporters « politiques » de ce groupe. L'un d'eux, Brendan McClenaghan, s'est dit convaincu que « la continuité » était sur le point d'agir à nouveau, y compris, éventuellement, contre des cibles commerciales à Londres. Comme disait Mo Mowlam jeudi, il va falloir *« du courage, de la détermination et du cœur au ventre »* à ceux qui veulent avancer sur la voie de la paix...

Patrice Claude

Hocine Aït Ahmed candidat à la présidentielle algérienne

ALGER. Hocine Aït Ahmed, de retour en Algérie après un exil volontaire de trois ans, devait annoncer, vendredi 5 février, sa candidature à l'élection présidentielle de la mi-avril. La veille, les militants de son parti, le Front des forces socialistes (FFS), l'avaient désigné pour porter les couleurs du parti. M. Aït Ahmed, soixante-douze ans, a souligné jeudi devant le congrès du FFS que la priorité était désormais *« de mettre fin à l'effusion de sang en Algérie »*. En revanche, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a décidé jeudi de ne pas participer à la compétition et de pratiquer un *« boycottage actif »* car les *« garanties de transparence pour un scrutin juste »* présentées par le pouvoir ne sont pas suffisantes. – *(AFP.)*

Salman Rushdie a obtenu un visa pour se rendre en Inde

NEW-DELHI. L'obtention d'un visa par l'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie a déjà provoqué des réactions dans la communauté musulmane indienne. L'un de ses responsables, l'imam de la grande mosquée de Delhi, Sayed Ahmad Bhoukari, l'a appelée à manifester pacifiquement son opposition *« si le gouvernement* [conduit par les nationalistes hindous] *accorde une réception officielle à un homme dont les écrits ont blasphémé le Prophète »*. Il a toutefois affirmé que *« si Salman Rushdie garde un profil bas et n'assiste à aucune fonction publique, il peut visiter le pays quand il veut. »* L'affaire intervient dans une situation déjà tendue en raison de la campagne déclenchée par les extrémistes hindous contre les chrétiens. La minorité musulmane indienne est forte d'environ 130 millions de membres. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : la Deutsche Bank, première banque du pays,** a accepté de rendre publics, jeudi 4 février, des documents qui montrent qu'elle avait financé la construction du camp de concentration d'Auschwitz. Dans sa tentative pour faire cesser les poursuites dont elle fait l'objet aux Etats-Unis, la banque devrait proposer un dédommagement financier aux organisations juives. Pour la Deutsche Bank, le risque est que sa compromission avec le régime nazi bloque le rachat en cours d'un établissement financier américain, Bankers Trust, pour un montant de 9,8 milliards de dollars (8,6 millions d'euros), selon le *Financial Times.*

■ **ITALIE : le ministre de la défense, Carlo Scognamiglio,** a annoncé, jeudi 4 février, que d'ici une quinzaine de jours, il présentera un projet de loi visant à réformer le service militaire et à supprimer la conscription. Il faudra sans doute encore attendre cinq ou six ans avant que le service obligatoire disparaisse complètement et que les femmes puissent entrer dans l'armée. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : la Cour suprême a rejeté l'appel des avocats d'Alexandre Nikitine** et des organisations des droits de l'homme, qui réclamaient l'abandon des charges de trahison et d'espionnage retenues contre l'ancien officier de marine russe.– *(Reuters.)*

■ **IRAK : Richard Butler, chef de la commission spéciale des Nations unies (Unscom)** chargée du désarmement de l'Irak, a déclaré, jeudi 4 février, qu'il quitterait son poste fin juin, à l'expiration de son contrat. M. Butler a affirmé qu'il avait informé mercredi le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de sa décision. Le diplomate australien a souvent attiré les critiques de la Russie et d'autres membres du Conseil de sécurité, notamment la Chine, pour des déclarations considérées comme partiales à l'égard de Baddad. – *(AFP. Reuters.)*

■ **CAMBODGE : 17 familles belges d'origine cambodgienne** ont déposé plainte, jeudi 4 février, devant la justice belge contre les anciens chefs khmers rouges Khieu Samphan, Nuon Chea et Ieng Sary, accusés de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide. Ce dépôt de plaintes ouvre la voie à une procédure visant à l'arrestation, en vue de jugement, des trois anciens lieutenants du défunt dictateur Pol Pot, ex-responsables du régime qui présida à la mort d'un quart de la population cambodgienne, de 1975 à fin 1978. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : Hassan Gouled Aptidon, quatre-vingt-trois ans, président sans partage** de l'ancien territoire français des Afars et des Issas depuis son indépendance en 1977, a annoncé jeudi 4 février son retrait en avril de la scène politique. Son dauphin, Ismaël Omar Guelleh, cinquante-quatre ans, chef de cabinet du président, sera le candidat du Rassemblement populaire pour le Progrès (RPP), le 9 avril lors du premier tour de l'élection présidentielle**.** – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : après des semaines d'accalmie, des tirs d'artillerie** ont débuté jeudi 4 février entre forces érythréennes et éthiopiennes sur le front de Badmé, au nord-ouest de l'Ethiopie, selon un communiqué du gouvernement éthiopien. Les deux Etats, en état de guerre larvée à la suite d'un conflit frontalier, ont déployé de part et d'autre de leur frontière un important arsenal. – *(AFP.)*

Le FMI et le Brésil s'entendent sur de nouveaux objectifs

BRASILIA. Le gouvernement brésilien et le FMI sont parvenus, jeudi 4 février, à un accord de principe sur un nouveau cadre de la politique économique. *« Les autorités brésiliennes ont réaffirmé leur engagement de travailler avec la communauté internationale pour vaincre les difficultés économiques actuelles afin de restaurer la croissance économique avec une inflation basse »,* est-il précisé dans un communiqué publié par le FMI.

Les économies seront plus que jamais nécessaires au Brésil *(Le Monde* du 4 février). Pour compenser l'impact négatif de la dévaluation du real sur la dette publique, le Brésil s'est engagé à dégager des surplus budgétaires de 3 % à 3,5 % du PIB, contre 2,6 % prévus en novembre.

Le Brésil devra soumettre à l'institution au plus tard avant fin mars, la finalisation de son nouveau programme. Ce n'est qu'à cette condition que le Fonds débloquera 9 milliards de dollars (7,9 milliards d'euros) dans le cadre d'une aide globale de 41,5 milliards (36,4 milliards d'euros). Le Brésil a déjà reçu 5,3 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros). – *(AFP.)*

CESSION DE PARTS D'UNE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE À MAYOTTE

Actionnaire Principal (99 % des actions) cède totalité de ses parts d'une société de Négoce à Mayotte

Contacts :
SIM - BP 91
97600 MAMOUDZOU

Tél. : 02 69 61 11 13 :
demander la Direction Générale ou le Secrétariat Général

Fax : 02 69 61 14 95

OSP

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc..
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Bellevile PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Les sénateurs cherchent un moyen d'infliger une sanction indélébile à Bill Clinton

Le chef de l'exécutif américain ne risque plus l'« impeachment »

Les sénateurs américains ont décidé, jeudi 4 février, à l'issue d'une série de votes, d'entamer l'ultime phase du procès en destitution du président Clinton. Il semble que seul un incident de dernière minute peut empêcher la procédure de s'achever avant la fin de la semaine prochaine. Il ne fait plus de doute que Bill Clinton restera en place, la majorité des deux tiers étant hors d'atteinte de ses adversaires.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les *managers* (procureurs) républicains dépêchés par la Chambre des représentants pour mener l'accusation ont compris que leur sort était jeté et que les sénateurs avaient décidé d'en finir au plus vite avant les vacances parlementaires, qui commencent vendredi 12 février, quand ceux-ci ont repoussé leur requête de faire témoigner Monica Lewinsky dans l'hémicycle. 25 républicains sur 55 se sont joints aux démocrates pour s'opposer à ce que beaucoup craignaient, de voir la déposition dégénérer en *« cirque »* ou en *« spectacle »* ; les neuf sénatrices, tous partis confondus, ont voté contre la comparution de la jeune stagiaire. Les partisans de Bill Clinton ne peuvent que s'en réjouir.

Mais, pour donner une dernière satisfaction à leurs collègues de la Chambre, les sénateurs républicains, soutenus par neuf démocrates, ont autorisé l'utilisation d'extraits vidéo de l'interrogatoire des trois témoins – Mlle Lewinsky et MM. Vernon Jordan et Sidney Blumenthal –, par l'accusation et la défense. Ils ont ainsi passé outre aux appels de la Maison Blanche et de la plupart des démocrates, opposés à toute diffusion de ces cassettes vidéo. Les *managers* auront donc toute latitude pour utiliser des extraits de leur choix, moins pour défendre une cause perdue et sur laquelle personne n'a l'impression d'avoir encore quelque chose à apprendre, que pour infliger à un président qu'ils ne sont pas parvenus à destituer le plus de mal possible.

PREMIÈRE APPARITION

Car si, sur le fond, Bill Clinton ne risque pas grand-chose, ses infidélités ayant été étalées à satiété sur la place publique, c'est son image qui risque d'être encore plus écornée. Alors qu'il se démène pour montrer qu'il continue à gouverner le pays, alignant chaque jour une nouvelle initiative – jeudi, sur le Kosovo –, voici que son ancienne liaison va apparaître pour la première fois sur des dizaines de millions de petits écrans. La jeune fille parlera pour la première fois et, même si elle ne dit rien de scabreux sur son aventure dans le bureau ovale de la Maison Blanche, l'impression qu'elle laissera dans les esprits n'a guère de chance d'être à l'avantage de son ancien partenaire présidentiel.

Cela n'a pas empêché les *managers* de se plaindre de la manière – cavalière selon eux –, dont les sénateurs les ont traités et de les placer devant le jugement de l'Histoire. Leur colère et leur frustration était évidente, à l'image de James Rogan qui a estimé que *« si un sénateur n'a pas assisté à ces dépositions, il ne sera pas en mesure de rendre son verdict sur l'*impeachment *du président »*.

En bref, ils considèrent que les dés sont pipés en faveur de Bill Clinton de par la lâcheté de la majorité républicaine au Sénat. Mais les deux partis étaient unis dans le désir d'en arriver au vote final. Tout comme ce spectateur interpellé pour avoir crié : *« Dieu tout-puissant, qu'on vote et qu'on en finisse ! »* D'autant que la prolongation du procès n'a apporté aucune révélation capable de transmuter cette sordide affaire en crime contre l'Etat. Jeudi, les *managers* ne semblaient pas l'avoir compris quand ils argumentaient sur la découverte de la facture d'un petit déjeuner entre Monica et Vernon Jordan, et que ce dernier avait trop opportunément oublié...

La procédure devrait donc être la suivante : réunis samedi à 10 heures du matin, heure locale, les sénateurs entendront pendant six heures accusation et défense présenter leur version de l'audition des témoins. Lundi, ce sera au tour des conclusions des deux parties. A partir de mardi s'engagera le débat final, au cours duquel chaque sénateur disposera de quinze minutes. Il est possible qu'un vote de dernière minute ouvre au public des séances prévues à huis clos. On passera enfin au vote sur les deux articles d'*impeachment* jeudi ou vendredi.

Restera la dernière question, et de taille : comment faire payer un président acquitté ? La suggestion de quelques républicains d'une *« constatation des faits »* est moribonde, rejetée par les démocrates et la droite républicaine, qui la jugent contraire à la Constitution.

Reste la censure, qui ne plaît guère aux républicains mais qui a la faveur des démocrates. Ce pourrait être l'ultime moyen pour le Sénat d'exprimer solennellement sa désapprobation des agissements de Bill Clinton. Ce vote aura pour objet de ternir sa carrière par une sanction indélébile. Ainsi que l'a déclaré Robert Byrd, le doyen des démocrates, *« comme pour Caïn, cette marque le suivra jusque dans la tombe ! »*

Patrice de Beer

Des services secrets tchèques pas si... secrets

PRAGUE
de notre correspondant

Si John Le Carré, le célèbre auteur britannique de romans d'espionnage, était pragois, il s'arracherait les cheveux de dépit devant le spectacle que les services secrets tchèques donnent depuis quelques jours. Après la destitution du directeur du contre-espionnage (BIS), Karel Vulterin, décidée par le gouvernement, lors d'un conseil des ministres nocturne, la semaine dernière, on assiste à un vaste déballage de confidences sur la place publique.

La presse locale s'en donne à cœur joie, au grand dam du président Vaclav Havel et des services occidentaux. Le chef de l'Etat a désapprouvé la décision gouvernementale jugée *« peu convaincante »* et a redouté une *« perte de crédit »* des services tchèques qui *« jouissaient d'une bonne réputation auprès des alliés occidentaux ». « Est-ce que l'OTAN – dont le pays sera membre le mois prochain – nous confiera certains secrets si tout se trompette à droite et à gauche ? »,* s'est interrogé M. Havel.

Son inquiétude est partagée par les services occidentaux, qui, non seulement suivent avec effarement la conduite de leurs homologues tchèques, mais font aussi les frais de la désorganisation du BIS. Londres, qui ne cache pas son mécontentement, a annoncé le rappel de l'agent du MI6 (contre-espionnage britannique) à Prague, dont le nom et le domicile ont été divulgués en plein journal télévisé de la chaîne privée TV Nova (50 % d'audience).

ÉCHANGE ÉPISTOLAIRE

L'homme en question, Christopher Hurran, serait, selon les fuites reprises dans la presse, à l'origine de la destitution *sine die* de M. Vulterin, un biologiste de cinquante et un ans qui dirigeait le BIS depuis mars 1997. Le gouvernement aurait décidé la destitution de M. Vulterin à la suite d'un échange épistolaire entre l'agent britannique et le ministre, Jaroslav Basta, chargé de la coordination des quatre services de renseignement tchèques. Dans sa lettre, M. Hurran se serait plaint des erreurs du BIS dans l'affaire de la défection vers Londres d'un consul irakien en poste à Prague. Jaber Salim, chef présumé des agents irakiens dans plusieurs pays d'Europe centrale, a profité des dernières fêtes de Noël pour rejoindre, avec femme et enfants, la Grande-Bretagne, où est installée l'opposition au président Saddam Hussein. M. Salim aurait été chargé de préparer un attentat contre le siège pragois de la radio américaine Radio Free Europe, qui diffuse, depuis novembre 1998, des émissions critiques à destination de l'Irak.

Le cabinet du premier ministre, Milos Zeman, a justifié sa décision dans un communiqué officiel qui a mis en émoi la population. *« Le BIS a commis de graves erreurs qui ont menacé la sécurité du pays »,* pouvait-on y lire. M. Vulterin devait quitter son poste car il *« n'aurait pas averti le cabinet »* de l'imminence de la désertion du *« diplomate »* irakien et de la préparation d'attentats sur le territoire national. M. Basta a par ailleurs regretté que le BIS n'ait pas su « retourner » le consul irakien et l'utiliser pour *« installer des micros dans l'ambassade »...*

« Crise des services secrets » autant qu'*« amateurisme des hommes politiques »,* selon les éditorialistes tchèques, les remous actuels illustrent la difficulté de la sortie du communisme et de la reconstitution d'institutions démocratiques. Près de dix ans après la liquidation de la StB, la filiale tchèque du KGB, et malgré l'aide des pays occidentaux, Prague semble ne pas pouvoir compter sur des services secrets fiables et apolitiques. La zizanie actuelle serait, entre autres, la conséquence du projet des sociaux-démocrates, arrivés au pouvoir en juillet 1998, de placer un des leurs à la tête du BIS, selon des spécialistes tchèques de l'espionnage.

Martin Plichta

Fragilisé par la crise, l'Azerbaïdjan veut une base américaine

L'IDÉE d'installer une base américaine en Azerbaïdjan, lancée fin janvier par ce pays coincé entre la Russie et l'Iran, avait pour but de faire du bruit. Bakou ne devient-elle pas ainsi la première capitale d'un pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants ayant succédé à l'URSS) à souhaiter ouvertement une présence militaire permanente des Etats-Unis sur son territoire ? L'émotion a été forte à Moscou et à Téhéran, déjà obligés d'assister, impuissants, à l'afflux chez leurs voisins de sociétés pétrolières américaines. Mais ce vœu de Bakou – auquel Washington s'est bien gardé de répondre – témoigne surtout du sentiment d'urgence qui s'est emparé de la présidence azerbaïdjanaise. Le pouvoir du tout-puissant Gueïdar Aliev est en effet fragilisé, aujourd'hui, par une conjonction de facteurs.

D'abord, la chute des prix du pétrole et les résultats décevants des premiers forages sous la Caspienne, au large de Bakou, ont repoussé à un avenir indéterminé le « boom » pétrolier promis depuis quatre ans en Azerbaïdjan. Les attentes frustrées de la population, qui n'a guère profité des premiers investissements et des commissions versées par les pétroliers étrangers, deviennent une menace pour le président Aliev. L'immense crédit dont jouissait l'ancien patron communiste de l'Azerbaïdjan à son retour, en 1993, dans un pays au bord de l'effondrement, s'émousse. Une preuve en a été donnée, en octobre, avec sa réélection, moins simple que prévu après l'octroi de zestes de démocratie sous pression des « partenaires » occidentaux. Mais à ces menaces sur la stabilité intérieure s'ajoute une nouvelle incertitude majeure, celle de la santé du président autocrate, âgé de soixante-quinze ans. Il a pris soin d'écarter tout rival potentiel, sans parvenir à imposer d'héritier. Or, il vient de passer deux semaines à l'hôpital militaire d'Ankara : officiellement, il souffrait d'une *« bronchite aiguë »* et pas du tout de problèmes cardiaques (alors qu'il avait eu une alerte en 1987 à Moscou).

LIVRAISONS D'ARMES

C'est durant son absence, mais avec son accord, que son conseiller diplomatique, Vafa Guluzade, a donné des interviews pour assurer que l'armée américaine devait protéger l'Azerbaïdjan, menacé par l'envoi d'équipements militaires russes de pointe (Mig 29 et missiles 300) à l'Arménie, son voisin et vieil ennemi déclaré. Les Russes *« se préparent à utiliser les Arméniens pour nous attaquer ». « Je pense que des bases militaires turques, américaines ou de l'OTAN seraient ici les bienvenues »* ; *« je ne dis pas qu'elles seront là dans vingt minutes, mais elles viendront ». « Si cela ne dépendait que de moi, je déploierais immédiatement une escadrille de l'armée de l'air américaine sur la péninsule d'Apsheron »* qui abrite Bakou, a-t-il notamment déclaré.

A sa suite, le président Aliev, puis son ministre des affaires étrangères, Tofiq Zulficarov, de passage cette semaine à Paris, ont affirmé que la question des bases *« n'*[était] *pas à l'ordre du jour actuellement »*, tout en soulignant qu'elle pourrait l'être à l'avenir. Bakou dénonce, depuis des années, les livraisons clandestines d'armes à l'Arménie par la Russie, qui dispose elle-même de bases. Mais depuis six mois, ces envois se font ouvertement, en vertu d'un traité d'alliance. Ce traité a été réactivé après la chute, il y a un an, du président arménien Levon Ter-Petrossian, un pro-occidental *« auquel Moscou ne faisait pas totalement confiance »*, déclarait récemment au *Monde* M. Guluzade. Le pouvoir à Erevan est désormais détenu par des clans nationalistes originaires du Haut-Karabakh et armés par la Russie. Ce sont eux qui ont arraché à l'Azerbaïdjan cette enclave en majorité arménienne, de même que ses pourtours, chassant ainsi près de 700 000 Azerbaïdjanais, dont beaucoup croupissent toujours dans des camps. *« Les Russes tentent de me calmer en disant que leur alliance militaire avec Erevan n'est pas dirigée contre l'Azerbaïdjan »*, s'est indigné M. Aliev. Son ministre a précisé que les Russes *« ne pouvant s'en prendre à la Turquie, membre de l'OTAN, c'est bien l'Azerbaïdjan qui est visé ».*

Depuis le cessez-le-feu de 1994, l'opinion internationale a oublié le conflit du Haut-Karabakh, se consolant à l'idée souvent fallacieuse que les ex-belligérants n'auraient plus les moyens d'une nouvelle aventure militaire. Les plans de paix du « Groupe de Minsk » de l'OSCE (coprésidé par les Etats-Unis, la Russie et la France) se succèdent sans résultat. Le dernier en date, imaginé, dit-on, par Evgueni Primakov, le nouveau chef du gouvernement russe, proposait à l'Azerbaïdjan et au Haut-Karabakh, traités ainsi à égalité, de créer un *« Etat commun »*. La formule envisagée par l'OSCE a permis un accord de la Moldavie avec ses séparatistes russes, mais celle-ci cherche maintenant à le corriger. Bakou, en tout cas, refuse cette *« tentative de donner une base juridique à toute forme de séparatisme de par le monde »*, mais M. Aliev craint surtout que Moscou ne profite de la brutale chute d'enthousiasme des pétroliers américains pour la Caspienne. Le chef d'Etat azéri tente donc de faire jouer la valeur géostratégique de son pays comme barrière à la coopération croissante russo-iranienne, dans l'espoir que les Etats-Unis s'impliquent enfin sérieusement dans la quête d'un début de solution.

Sophie Shihab

La succession en Jordanie s'engage à un instant critique pour le royaume

La crise économique et le blocage du processus de paix israélo-palestinien rendent difficile la tâche du prince héritier Abdallah. Chef des forces spéciales, il n'a, à trente-sept ans, aucune expérience politique

La Jordanie s'est préparée, vendredi 5 février, à l'annonce de la mort du roi. Rentré à Amman en début de matinée, Hussein de Jordanie, qui avait été hospitalisé aux Etats-Unis le 26 janvier, a été aussitôt transporté dans un hôpital. Son entourage avait annoncé, quelques heures auparavant, qu'il était *« proche de la mort »*. L'ultime traitement d'urgence tenté aux Etats-Unis contre le cancer des ganglions lymphatiques dont il souffrait avait été sans succès. Rentré une première fois en Jordanie le 19 janvier après une première et longue hospitalisation, le roi avait bouleversé dans l'urgence sa succession en retirant le titre de prince héritier à son frère Hassan au profit de son fils aîné, Abdallah. Ce dernier s'apprêtait à accéder au trône dans la précipitation, alors que le royaume traverse une période critique, du fait de la crise économique et du blocage du processus de paix. Agé de trente-sept ans, le prince héritier, qui a suivi un cursus classique dans l'armée, ne dispose d'aucune expérience politique.

AMMAN
de notre envoyé spécial

Amman était calme, vendredi matin 5 février, lorsque l'appareil transportant le roi Hussein s'est posé, vers 10 heures, sur l'aéroport international de la capitale en provenance des Etats-Unis. Comme cela avait été annoncé, le roi a été aussitôt transporté à la cité médicale Al-Hussein. Aucun journaliste n'a apparemment été autorisé à assister au retour du monarque dont l'état de santé avait été considéré comme sans espoir par son entourage. Comme chaque vendredi, jour de repos en terre musulmane, mais avec peut-être encore plus de ferveur, les habitants de la capitale se sont rassemblés dans les mosquées, priant pour la santé du souverain. Les journaux de ce matin annonçaient en gros caractères le retour du monarque, accompagné de photos où l'on voyait la reine Nour l'embrasser.

La veille, en fin d'après-midi, les Jordaniens avaient appris par la radio et la télévision, que le roi rentrait chez lui dans un *« état critique »*, l'entourage médical du souverain précisant même que l'unique rein et le foie du malade *« ne fonctionnaient plus »*. Les chaînes de télévision étrangères, largement reçues à Amman, montraient, elles, quelques images d'un cortège automobile dans lequel figurait une ambulance, quittant la clinique où était soigné le roi, puis l'avion royal prenant son envol.

Les médias officiels jordaniens, qui ont répété l'information tout au long de la soirée, sont restés discrets sur l'état réel du malade, mais chacun a compris ici que le souverain allait vers sa fin. Plusieurs confidences venues de l'entourage médical du roi ne cachaient pas que l'issue fatale ne faisait guère de doute. Au point que, dès jeudi soir, certains se demandaient si le roi arriverait vivant en Jordanie. La persistante discrétion des autorités qui, tout au long de la semaine ont minimisé l'état réel du souverain, donnait à penser que la mauvaise nouvelle ne serait annoncée que lorsque divers préparatifs auraient été menés à bien.

UNE LETTRE DU ROI

En moins de vingt jours, le paysage politique jordanien a connu l'équivalent d'un tremblement de terre. Le souverain hachémite était revenu dans son pays le 19 janvier, après six mois d'un traitement anticancéreux mené dans une clinique spécialisée de Rochester, aux Etats-Unis. Reçu à Amman par une foule en liesse, le roi, qui se proclamait guéri, avait aussitôt écarté de la régence son frère cadet, le prince Hassan, et l'avait remplacé par son fils aîné, le prince Abdallah. Cette décision, inattendue à l'encontre d'un prince qui était l'héritier désigné depuis plus de trente ans, avait été longuement expliquée dans une lettre du roi rendue inhabituellement publique. Hussein y accusait son frère d'avoir globalement abusé de son pouvoir et de menacer les intérêts de sa lignée.

Le 26 janvier, le roi rentrait précipitamment aux Etats-Unis pour y reprendre un traitement. Officiellement, ce nouveau départ était mis au compte de la fatigue. Mais quelques jours plus tard, l'entourage médical du souverain faisait savoir que le cancer n'avait pas connu de rémission et que la greffe de moelle osseuse faite pour contrecarrer les effets de la chimiothérapie n'avait pas donné les résultats escomptés. Le retour précipité en Jordanie indique qu'il n'y a plus aucun espoir.

L'accélération des événements donne du crédit à la thèse, largement diffusée depuis plusieurs jours, que le premier retour du roi, le 19 janvier, était en réalité une initiative précipitée pour mettre en ordre la succession avant qu'il ne soit trop tard. De fait, il s'en est fallu de peu que le successeur du roi Hussein soit Hassan et non Abdallah.

Ce dernier a passé les dix derniers jours à recevoir l'hommage des corps constitués, l'appui de l'armée et la reconnaissance de la communauté internationale. Il y a quelques jours, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright faisait une escale remarquée à Amman, indiquant par sa présence que la succession jordanienne avait l'aval des Etats-Unis. Accompagné du ministre des affaires étrangères Ariel Sharon, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, devait pour sa part se rendre dimanche en visite officielle à Amman.

Si personne dans le monde n'a publiquement remis en question le dernier choix du roi, personne non plus ne sait ce que son fils fera de la charge. Homme jusque là effacé, militaire plus que politicien, le futur roi Abdallah va devoir montrer de fortes qualités pour faire face aux problèmes multiples qu'affronte la Jordanie.

Georges Marion

Le nouveau souverain devra réviser une diplomatie régionale très contestée

C'EST UN ROYAUME en grande difficulté que le roi Hussein de Jordanie a légué à son fils, Abdallah. Difficultés économiques, financières, sociales et politiques qui prennent ici une dimension plus dramatique qu'ailleurs, parce que, coincé entre l'Arabie saoudite, l'Irak, la Syrie, la Palestine et Israël, le pays est au point de télescopage de deux crises : l'interminable affaire irakienne et le gel du processus de paix israélo-arabe.

Malgré son ascendant incontestable sur ses concitoyens et quarante-six années de règne, le roi Hussein lui-même avait perdu pied ces dernières années. Monarchistes ou opposants, les Jordaniens s'interrogaient sur la sagesse de sa stratégie, qui a suscité la méfiance des pays voisins – hormis Israël –, sans pour autant résorber les problèmes du pays par ailleurs menacé, pensent certains, de devenir une *« patrie de substitution »* forcée pour les réfugiés palestiniens.

L'Irak est en quelque sorte le péché originel, puisque c'est pour l'avoir soutenu lors de l'invasion du Koweït que le royaume a été littéralement mis en quarantaine. Il a ainsi vu tarir ses principales sources de revenus, c'est-à-dire les milliards de dollars d'aide financière arabe, et les centaines de millions de billets verts, que les quelque 250 000 à 300 000 émigrés jordaniens dans le Golfe, renvoyés chez eux du jour au lendemain, avaient pour habitude de transférer chaque année au pays. Leur retour a entraîné une augmentation du nombre des sans-emploi, dans un pays où 65 % de la population a moins de vingt-cinq ans, où 40 % des actifs sont employés dans le secteur public et où le taux de natalité est de 3,5 %. Progressivement, des dizaines d'usines et de sociétés d'import-export, qui vivaient principalement du commerce avec Bagdad, ont vu leur activité sensiblement réduite, ou ont dû mettre la clé sous la porte.

FAUX PAS STRATÉGIQUE

Autre faux pas stratégique : la signature en 1994, d'un traité de paix séparé avec Israël. Isolé, et craignant d'être le laissé-pour-compte d'un processus de paix israélo-palestinien qui semblait voué au succès, après la signature de la Déclaration de principes israélo-palestinienne, le roi a accéléré la normalisation avec l'Etat hébreu, auquel il s'est quasi arrimé, en même temps qu'il prenait de grandes distances vis-à-vis de son voisin irakien. Cela lui valut certes de se réconcilier avec ses riches pairs du Golfe et avec les Etats-Unis, dont l'aide financière annuelle de 150 millions de dollars est loin de répondre aux besoins du royaume. En accueillant à bras ouverts, à partir de 1995 notamment, des opposants au régime irakien, il s'est mis à dos l'Irak, qui risque d'exercer chez lui ses capacités de nuisance. Mais surtout, il a été contesté par les Jordaniens, qui ont le sentiment d'avoir perdu leur âme dans un aventurisme politique dont ils n'ont tiré aucun profit.

Au plan économique, l'Irak et le traité de paix ont, en fait, été les catalyseurs d'une crise structurelle, que les gouvernements jordaniens successifs s'étaient bornés à constater pendant deux décennies, sans pour autant y remédier. Jusqu'à l'imposition, en 1989, par le Fonds monétaire international, d'un plan d'ajustement structurel, dont le corollaire inévitable fut une aggravation des difficultés sociales génératrice de tensions. Celles-ci se sont exprimées, à deux reprises au moins, de façon violente : en 1996, lors d'émeutes contre le triplement du prix du pain ; en 1998, pour soutenir l'Irak menacé de bombardements américains.

La contestation a aussi été véhiculée par les partis politiques, principalement la confrérie des Frères musulmans, historiquement alliée du souverain, mais désormais dans l'opposition. Car paradoxalement, malgré la crise, ou peut-être à cause d'elle – le roi, disent certains, a voulu ouvrir une soupape de sécurité politique –, la Jordanie est revenue, depuis 1992, au pluripartisme. Toutefois, une loi électorale promulguée en 1993 a tenté d'en circonvenir les effets en favorisant les allégeances tribales et familiales.

Malgré une tentative de muselage de la presse et l'intimidation des opposants, ceux-ci n'en donnent toujours pas moins de la voix, dénonçant la corruption, les injustices sociales, l'inféodation aux Etats-Unis, l'alliance avec Israël, la manipulation des institutions, singulièrement du Parlement, devenu, selon eux, une caisse de résonance de l'exécutif. A cette opposition légale s'ajoutent des extrémistes islamistes, dont le nombre n'est vraisemblablement pas élevé, mais qui se sont manifestés, en 1998, sous des appellations diverses, par des actes terroristes « artisanaux » qui n'ont pas fait de victimes.

UNE CHANCE À SAISIR

Qu'ils soient transjordaniens ou d'origine palestinienne (60 % de la population), les Jordaniens n'ont pas compris non plus pourquoi leur pays tiendrait le rôle de faux-frère des Palestiniens, en tentant de les convaincre d'aller de l'avant dans leurs négociations de paix avec un Israël, dirigé par le gouvernement le plus à droite de l'Histoire de ce pays, et dont la communauté internationale toute entière condamne la politique. Certains ne cachent pas leurs craintes de voir les Palestiniens réfugiés en Jordanie, installés définitivement contre leur gré dans le royaume.

Ils sont également nombreux à se demander pourquoi leur pays persiste dans l'erreur, en étant le seul Etat arabe à approuver la récente alliance militaire israélo-turque, perçue par l'ensemble des autres pays arabes, dont la Syrie voisine, comme dirigée contre eux ? La tension est du reste allée croissant entre Amman et Damas au cours des derniers mois de 1998, et les échanges d'accusations et d'invectives n'ont fait qu'aggraver une suspicion réciproque endémique.

C'est donc peu dire qu'une tâche délicate attend le roi Abdallah, dont l'expérience politique est pratiquement égale à zéro. Malgré son charisme et sa perspicacité politique, Hussein lui-même avait du mal à se dégager de la nasse. Mais peut-être son erreur fondamentale aura-t-elle précisément été de ne pas avoir compris que le « paternalisme » avait fait son temps, que la Jordanie avait mûri et qu'il fallait laisser fonctionner les institutions. Il y a peut-être là une chance à saisir pour son successeur.

Mouna Naïm

Abdallah, militaire discret héritier de la couronne

IL ÉTAIT jusqu'à présent un prince sans histoire. Général dans le civil, bon père de famille, amateur de voitures de course et président de la modeste fédération jordanienne de football. Puis l'histoire s'est accélérée. Rongé par la maladie et sentant sa fin proche, son père, le roi Hussein, décide, le 25 janvier, de bouleverser un ordre de succession figé depuis plus d'un quart de siècle et de propulser Abdallah au premier rang.

Avec Hussein, Abdallah partage une silhouette trapue, un passage à l'académie militaire de Sandhurst, en Grande-Bretagne, et une accession précipitée au trône jordanien. Mais la comparaison trouve rapidement ses limites. A trente-sept ans, le jeune souverain reste avant tout un personnage méconnu.

Sa vie épouse pourtant les méandres d'un royaume dessiné de bric et de broc par les Britanniques pour une vieille dynastie chassée de la Mecque par les Saoud. La princesse Mona, sa mère, native d'Ipswich, est née Antoinette Avril. Elle est la fille d'un conseiller militaire britannique, le colonel William Gardiner, spécialiste du Génie et installé en Jordanie en 1958. Le colonel Gardiner s'inscrit dans une véritable lignée de conseillers militaires britanniques mis au service de la couronne jordanienne, parmi lesquels John Bagot Glubb, plus connu sous le nom de Glubb Pacha.

Deuxième épouse du roi qui se marie avec elle le 25 mai 1961, convertie à l'islam (ce qui permet aujourd'hui à Abdallah d'accéder au trône), la princesse Mona lui donne prématurément son premier fils, Abdallah, le 30 janvier 1962. Désigné prince héritier à l'âge d'un an, il le demeure jusqu'à sa troisième année. Cible de nombreux attentats, le roi Hussein décide alors de confier le titre à son propre frère Hassan, afin d'éviter, en cas de malheur, une trop longue régence.

L'enfant grandit pour moitié en Jordanie et pour moitié dans le Surrey où il fréquente St Edmund's school. Après le divorce de ses parents, en 1972, il ira aux Etats-Unis étudier à la Deerfield Academy, avant de retourner en Grande-Bretagne, à Sandhurst puis à Oxford, où il suit une spécialisation en politique internationale pendant un an. De ces longs séjours hors du royaume, Abdallah a gardé une aisance à s'exprimer en anglais qui tranche avec le caractère encore perfectible, selon certains observateurs, de son arabe.

Rentré au pays en 1984, le jeune prince s'engage alors dans la carrière militaire. Il y gravit rapidement les échelons, dans la discrétion qui sied à l'institution. Il interrompt son parcours pour suivre des cours dans des académies militaires américaines et à la Georgetown University de Washington. Promu général en 1994, on lui confie en 1997 la responsabilité des forces spéciales. Ce commandement lui permet de se mettre en évidence lors de l'arrestation d'un gang responsable de la mort de 8 personnes à Amman.

TRADITION PATRILINÉAIRE

Abdallah a épousé, en 1993, Rania Yassin, une jeune Palestinienne issue d'une famille de Toulkarem, en Cisjordanie, une origine qui ne peut déplaire à la majorité de la population jordanienne issue de l'ancienne Palestine. La princesse, née dans le Golfe, a fait partie de ces milliers de Jordaniens rapatriés dans leur pays, souvent dans des conditions difficiles, à la suite de l'invasion du Koweït. Deux enfants sont nés de cette union, Hussein, en 1994, puis Iman, en 1996.

En choisissant son fils Abdallah contre son frère Hassan, le roi Hussein s'est conformé aux institutions jordaniennes et à la tradition patrilinéaire de transmission du pouvoir qui fait la spécificité de la dynastie hachémite, dans une région où les successions sont souvent autant de chausse-trappes. Mais le *« petit roi »* a aussi voulu faire prévaloir une vision de la Jordanie sur une autre : celle du militaire attaché à son « héritage », plutôt que celle de l'ancien étudiant d'Oxford, familier des cercles d'intellectuels, marié à une Pakistanaise. Il appartient maintenant à Abdallah de se faire un surnom.

Gilles Paris

0,58 F TTC/mn USA
0,68 F TTC/mn CANADA
0,45 F TTC/mn ROYAUME-UNI
VOS APPELS À PRIX IRRÉSISTIBLES !
7 jours/7 • 24 heures/24
Avec One.Tel, économisez sur tous vos appels : internationaux, nationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Aucun abonnement, aucune installation, aucune consommation minimum, aucun paiement anticipé. Vous avez juste besoin de composer le 01 53 53 7000* devant le numéro de votre correspondant.
COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel
COMPOSEZ LE 01 53 53 7000* | CODE PAYS | NUMÉRO D'APPEL
QUELQUES EXEMPLES DE PRIX INCROYABLES !
Algérie ..... 2,10 F (TTC/mn)
Australie ..... 0,98 F
Autriche ..... 1,66 F
Belgique ..... 1,00 F
Grèce ..... 1,95 F
Israël ..... 1,95 F
Italie ..... 1,25 F
Maroc ..... 2,46 F
Pays-Bas ..... 0,95 F
Portugal ..... 1,69 F
Tunisie ..... 2,03 F
NOUVEAUX TARIFS
One.Tel 100% Télécoms.
RENSEIGNEZ-VOUS AU 01 53 53 75 18*
AUCUN ABONNEMENT • AUCUN PAIEMENT ANTICIPÉ
AUCUN FRAIS D'INSTALLATION • AUCUNE CONSO MINIMUM
*Coût d'un appel local vers Paris. Les tarifs sont valables le jour de leur publication.

(Actuellement)
dont
meilleur film
meilleur réalisateur :
Francis Veber
le
de
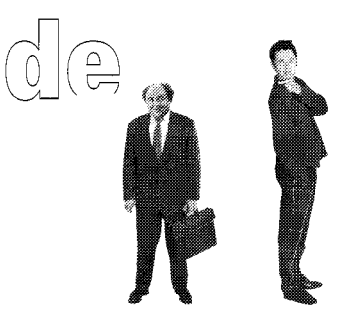
déjà
9 MILLIONS DE SPECTATEURS
Gaumont Buena Vista International

SYNDICALISME **Le congrès de la CGT s'est achevé, vendredi 5 février, à Strasbourg, avec l'élection des instances dirigeantes de la confédération. Bernard Thibault, le nouveau secrétaire général, qui succède à Louis Viannet, a, d'entrée, assis son autorité sur la centrale et impulsé un cours nouveau, sans être véritablement contesté. Le document d'orientation a été adopté par 83,8 % des suffrages et seulement 10,6 % de votes contre et 5,6 % d'abstentions. ● LA PLATE-FORME revendicative adoptée par les congressistes se prononce en faveur d'une forte revalorisation du SMIC et contre la flexibilité. ● LE DÉBAT sur les 35 heures met en évidence un clivage potentiel entre les syndicalistes du privé, qui y trouvent des avantages, et ceux du public, qui craignent une remise en cause des avantages acquis.**

Bernard Thibault assoit son autorité sur la CGT

Alors que les précédentes passations de pouvoir s'étaient souvent faites dans un climat de crise, le nouveau secrétaire général engage la confédération dans une voie originale sans réelle contestation. Le document d'orientation a été approuvé par près de 90 % des délégués

STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Le 46e congrès de la CGT, qui s'achève vendredi 5 février à Strasbourg, est bel et bien celui de Bernard Thibault. Au cours de ces cinq jours de travaux, le leader cheminot a affirmé de manière incontestable son autorité sur la centrale. N'avait-il pas lui-même prédit des *« débats vifs »* ? Quant à son entourage, n'envisageait-il pas, avec une forte appréhension, les réactions de ces 1 060 délégués qui, pour la plupart, lui étaient de parfaits inconnus ? Or, non seulement Bernard Thibault devrait être élu sans problème secrétaire général, mais les orientations qu'il a assignées à la centrale pour les trois ans à venir ont recueilli un large assentiment. Le document d'orientation sur lequel il s'est très fortement investi a été approuvé, jeudi, après une relecture collective, par 83,8 % des suffrages, avec 10,6 % de votes contre et 5,6 % d'abstentions.

Ont été ainsi validés, sans crise interne majeure, la demande d'adhésion de la CGT à la Confédération européenne des syndicats (CES), un rapprochement avec les autres centrales, et en particulier avec la CFDT, et la nécessité de placer les 35 heures au cœur de sa politique revendicative. Plaidant une nouvelle fois auprès du congrès en faveur de sa ligne d'ouverture, le futur secrétaire général a évoqué une CGT désormais *« attentive à la démarche des autres, désintoxiquée et donc allergique à toutes les pensées uniques »*, qui *« doit tout faire pour un syndicalisme européen visant lui aussi au progrès social »*.

« Les camarades des autres organisations européennes sont des gens salariés comme nous », a-t-il insisté. Et pour mieux enfoncer le clou, évoquant Astérix et les Gaulois, il a jugé illusoire un scénario dans lequel les 654 000 adhérents de la CGT, recroquevillés dans leur petit village, seraient seuls *« clairvoyants »*, quand les 58 millions de syndiqués rattachés à la CES feraient figure d'*« aveugles »*.

Cette ultime mise au point devait permettre d'assurer un accueil civil à Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, ainsi qu'à Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, qui devaient venir, vendredi, assister à la clôture des travaux du congrès. Afin de désamorcer toute bronca de la salle qui porterait une ombre à l'autorité naissante du futur secrétaire général, une parade a été trouvée. C'est Louis Viannet qui, avant de faire ses adieux au congrès, accueillera en personne Mme Notat. A plusieurs reprises, au cours de la semaine, les cadres intermédiaires de la CGT se sont, en effet, montrés un peu rétifs aux impulsions de la direction, obligeant M. Thibault à monter au créneau. A cette occasion, les délégués ont découvert un dirigeant capable de fermeté pour rappeler ses choix.

La réception de Mme Notat servira, en un sens, de test pour mesurer la qualité de l'emprise de M. Thibault sur l'appareil. Signe encourageant pour le leader des cheminots, la fédération de la santé, réputée plus sensible que d'autres aux arguments des militants les plus critiques regroupés autour de Continuer la CGT, faisait preuve jeudi d'une loyauté bonhomme, en invitant, dans les couloirs, ses délégués à bien se comporter *« pour Louis et pour Bernard »*.

Louis et Bernard... Pour la première fois, une succession à la CGT se passe sans rupture ni tournant à 180 degrés. En 1992, M. Viannet avait été élu en prenant ses distances avec Henri Krasucki, qui lui-même avait, en 1982, poussé dehors son prédécesseur, Georges Séguy, dont il désapprouvait radicalement les orientations. Rien de tel aujourd'hui. Et si M. Viannet a fait parfois planer sur son successeur désigné une ombre protectrice, celle-ci n'a pas pris des allures tutélaires. Le congrès ne s'est pas joué sur des rivalités de personnes. Une coterie ne s'est pas opposée à une autre. Bien au contraire, Maryse Dumas, issue, comme M. Viannet, de la fédération des PTT et longtemps présentée comme sa possible dauphine, n'a, au cours du congrès, jamais manqué au futur secrétaire général, dont elle n'a eu de cesse de faire avancer les nouvelles orientations.

CRAINTES DÉSAMORCÉES

Mieux, elle a semblé porter plus loin encore ce discours pragmatique, en délivrant notamment sur les 35 heures une véritable leçon de syndicalisme réformiste à l'usage des délégués. Ainsi, avec Jean-Christophe Le Duigou, l'actuel responsable du secteur économique de la CGT, sur lequel M. Thibault entend s'appuyer et qui doit faire son entrée vendredi au bureau confédéral, Mme Dumas forme le socle de la nouvelle direction. Ce choix est délibéré de la part de l'entourage de M. Thibault, qui n'entendait pas isoler l'ancienne secrétaire générale des PTT. La future direction de la CGT s'esquisse sous la forme d'une pyramide avec Bernard Thibault à son faîte, s'appuyant sur Mme Dumas et M. Le Duigou.

En fait, le congrès, réellement incertain au début, a sans doute basculé mercredi. *« Les premières lignes de mêlée de rugby se rapprochent très près et pourtant ne s'embrassent pas sur la bouche »*, avait lancé Jean-François Pujol, de la fédération du spectacle, lors du débat sur l'unité. Ce point-là, bien davantage que l'entrée dans la CES, inquiétait les délégués de terrain. La métaphore imagée a plu. Elle a fait son chemin dans les têtes, créant un déclic les jours suivants et désamorçant, de manière surprenante, les craintes profondes de perte d'identité qu'un rapprochement avec la CFDT faisait naître. L'attitude autiste des opposants – notamment des membres du Parti des travailleurs – a également largement contribué à rassembler les délégués derrière leur futur secrétaire général. M. Thibault a su s'approprier ce congrès, jusqu'à recevoir un coup de chapeau inattendu du président du Medef (ex-CNPF), Ernest-Antoine Seillière, qui, de Toulouse, jeudi, a salué l'*« attitude moins systématiquement contestataire et plus ouverte à la négociation »* de la CGT. Reste, après les discours, à traduire en actes cette dynamique.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Une direction rajeunie

Le nouveau bureau confédéral élu par les instances du 46e congrès est conforme aux choix présentés en décembre 1998. Il comprend, en dehors de Bernard Thibault, neuf sortants (Lydia Brovelli, Françoise Daphnis, Gérard Delahaye, secrétaire général de l'Ugict, Maryse Dumas, Jean-Louis Fournier, secrétaire général de la métallurgie, Jacqueline Lazarre, Jean-François Perraud, Daniel Prada et Pierre-Jean Rozet) et sept nouveaux (Philippe Detrez, secrétaire général de l'union départementale du Nord, Alain Guinot, son homologue de la Seine-Saint-Denis, Jean-Christophe Le Duigou, responsable du secteur économique, Jacqueline Garcia, secrétaire générale de la fédération du commerce, Maïté Lassalle, de la fédération des services publics, Nadine Prigent, de la santé, et Christiane Puthod, de l'union départementale du Rhône). Il est composé de neuf hommes et de huit femmes. Cinq de ses membres ont moins de quarante ans et le plus âgé en a cinquante et un.

« Le syndicalisme confédéré reste le mieux à même de promouvoir la solidarité »

Dans le document d'orientation adopté par les délégués au 46e congrès réunis à Strasbourg, du 31 janvier au 5 février, la CGT précise ses positions en plusieurs domaines :

● **35 heures.** La CGT apporte son soutien à *« une loi-cadre de réduction hebdomadaire du travail »*. Elle entend s'opposer *« notamment à la flexibilité et à l'annualisation »*. La CGT définit également ses exigences pour la deuxième loi : *« Il est impératif de revaloriser le SMIC horaire de 11,4 %, afin d'éviter un double SMIC. »* Elle se prononce pour la fixation d'un contingent légal d'heures supplémentaires inférieur aux 130 heures actuelles. *« Les forfaits tous horaires pour les cadres doivent être interdits »* et il ne doit pas y avoir d'atteintes aux *« acquis conventionnels, notamment les pauses et jours fériés »*.

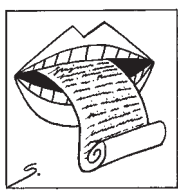

VERBATIM

● **Retraite.** La CGT demande *« la pérennisation dans la solidarité des différents régimes par répartition »* et précise que *« leur mise en concurrence avec des systèmes privés ou des fonds de pension n'est pas une solution »*.

● **Sans-emploi.** Face au développement de la précarité, la CGT demande *« de revaloriser les minima sociaux et d'engager une réforme du système d'assurance-chômage »*. La CGT se prononce *« pour la revalorisation du SMIC à 8 500 francs »*.

● **Sécurité sociale.** La CGT refuse *« la logique comptable et la tutelle étatique impulsées par le plan Juppé »*, mais estime que *« la mise en place de la couverture maladie universelle est une avancée sociale »*.

● **Privatisation.** *« Les entreprises publiques et nationalisées ont besoin d'autonomie afin de desserrer une emprise de l'Etat qui s'est revélée, depuis vingt ans, désastreuse »*, estime la centrale, mais la CGT *« combat les privatisations »*.

● **Europe.** La CGT juge que *« le débat politique sur l'Europe est désormais rythmé par l'introduction de la monnaie unique »* et que *« la substitution de l'euro aux monnaies nationales est une étape décisive »*, mais elle réaffirme son hostilité à la mise en place de l'Union économique et monétaire telle qu'*« elle découle du traité d'Amsterdam »*.

● **Syndicalisme.** La CGT estime que *« c'est le syndicalisme confédéré qui reste le mieux à même de promouvoir la solidarité, y compris pour les démarches originales sur de nouveaux enjeux de société »*. Elle entend se montrer vigilante *« vis-à-vis des tentatives de faire du mouvement social un instrument à des fins politiques »*.

Les délégués du privé tempèrent les ardeurs du public

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Les délégués ne saluent pas tous avec le même enthousiasme l'annonce des premières victoires remportées sur le front des 35 heures. Le recul de la flexibilité dans le textile, les cinquante personnes embauchées chez Bata ou le maintien des salaires, chez Renault-Véhicules industriels, à Vénissieux (Rhône), n'ont pas suffi à balayer les craintes d'une partie du congrès, pour qui la loi Aubry *« entérine surtout la flexibilité, la précarité et l'annualisation du temps de travail »*.

Alors que la majorité des délégués, issus du secteur public, ne se sont pas encore engagés dans la bataille des 35 heures, les négociations menées par les « éclaireurs » du privé leur ont brutalement rappelé l'odeur de la poudre. Des 25 francs supplémentaires octroyés quotidiennement aux salariés de Bigard, à Quimperlé (Finistère), aux vingt-trois embauches obtenues aux éditions Larousse-Bordas, l'évocation des « réalités du terrain » a permis aux membres du secteur public de mesurer l'ampleur des combats qu'ils devront mener pour préserver leurs acquis sociaux. *« Dans le textile, les filles se sont battues comme des lionnes pour conserver leurs dix minutes de pause »*, rappelle Christian Larose, secrétaire général de cette fédération.

Pour M. Larose, *« les salariés du public vont bientôt découvrir, avec les 35 heures, la flexibilité intense, telle qu'on la subit, dans l'industrie, depuis dix ans »*. Il estime que *« la fonction publique est en train de payer le retard qu'elle a pris dans le développement de sa politique revendicative »*. *« Pendant qu'ils géraient les évolutions de carrière et les augmentations salariales,* explique-t-il, *nous subissions, nous, les licenciements massifs et les délocalisations. Aujourd'hui, ils espèrent avoir les 35 heures sans perte de salaire et sans flexibilité. Faut pas rêver ! »*

CONDITIONS DÉGRADÉES

Entre l'engouement pour l'action unitaire et la crainte d'une généralisation de la flexibilité et des pertes de rémunérations, un clivage de plus en plus net est apparu, au fil du congrès, entre les salariés du public et ceux du privé. *« Les conditions de travail se sont tellement dégradées, dans les entreprises, que les camarades sont contents d'obtenir des avancées, aussi modestes soient-elles »*, explique Vincent Krier, de la fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture. A quelques mois de la seconde loi, élaborée à partir des accords déjà signés, M. Krier redoute de voir le privé *« fixer, pour la première fois en France, le rythme des avancées sociales »*. Ces craintes ont trouvé une confirmation dans la publication d'une étude de l'inspection des finances sur la durée réelle du travail dans les services de l'Etat, recommandant une politique salariale nettement plus restrictive (*Le Monde* du 3 février).

« Ce n'est pas parce qu'on a un statut qu'on peut se permettre de ne rien faire, commente William Jacquillard, de la fédération des travailleurs de l'Etat. *Auparavant, les acquis obtenus par la lutte dans le public étaient ensuite formalisés dans une loi. Là, c'est le contraire : la loi nous oblige à nous battre. Le seul problème, c'est que les salariés du public ont pris l'habitude de laisser l'appareil mener le débat à leur place. Il va bien falloir qu'on se réveille ! »*

Au moment où la CGT annonce vouloir *« remettre les pendules à l'heure du progrès social »*, Maryse Dumas, secrétaire confédérale à l'action revendicative, assure que ce décalage privé-public au sein de la centrale syndicale *« ne va pas durer »*. *« Tout cela est lié au calendrier des négociations, qui ont débuté plus tôt dans le privé,* ajoute-t-elle. *Il y a trois phases de réaction devant la réduction du temps de travail : l'expectative, la crainte de se faire avoir, et la lutte pour se faire entendre. »* La numéro deux de la CGT espère voir les fonctionnaires sortir de la « phase deux ». *« La question de l'emploi public stable et statutaire est d'ores et déjà la pierre d'achoppement entre l'Etat employeur d'un côté, les salariés et les organisations syndicales de l'autre »*, a-t-elle déclaré à la tribune. En coulisse, Mme Dumas annonce des *« négociations redoutables »* et ne cache pas sa conviction que le gouvernement ne créera pas d'emplois statutaires, afin de ne pas accroître la dépense publique.

Alexandre Garcia

La bataille lexicale entre les partisans du « aussi » et les inconditionnels du « parfois »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Les interruptions de séance, les rappels à l'ordre et les explications pédagogiques n'auront pas suffi à calmer la fougue des délégués, jeudi 4 février, pendant l'examen du document d'orientation amendé et soumis à leur approbation. Après trois jours de débats passionnés, l'heure de vérité sonnait enfin pour ces militants, impatients de voir comment leurs 2 750 amendements avaient pu influencer l'ultime rédaction d'un texte définissant les grandes orientations de la CGT pour les trois années à venir.

Certains savaient déjà à quoi s'en tenir. Hostiles au syndicalisme « de proposition », à tout rapprochement avec la CFDT ou à l'entrée de leur centrale dans la Confédération européenne des syndicats, ces farouches défenseurs de l'« identité » cégétiste allaient profiter de la dernière tribune qui leur était offerte. La séance avait à peine commencé qu'un délégué réclamait que le titre du document, « Un syndicalisme de conquête sociale », soit modifié. Avec l'espoir d'infléchir une ligne trop réformiste à leur goût, les « orthodoxes » ont mené, paragraphe après paragraphe, une véritable guerre lexicale.

Vingt minutes de débat et un vote ont été nécessaires pour départager, au paragraphe 40 du texte, les partisans du *« aussi »* des inconditionnels du *« parfois »*. L'enjeu était certes considérable, puisqu'il s'agissait de clarifier l'origine des divisions du salariat, *« cultivées par les directions d'entreprise, le patronat et PARFOIS* [le vote l'a confirmé] *par les pouvoirs publics »*.

Après deux heures d'interventions, un quart seulement du texte avait été examiné. *« Vos batailles de virgules commencent à nous gonfler !* lance alors un délégué. *C'est un débat lamentable, dont nos camarades du Havre, qui se font licencier, n'ont rien à foutre. »* Près de la tribune, Denis Cohen, secrétaire de la fédération de l'énergie, s'amuse de voir que les congressistes *« ne supportent plus les donneurs de leçons, ceux qui sentent la naphtaline »*.

« TECHNIQUE QUI CLOCHE »

Dans cette assemblée, dont 80 % des délégués participent à leur premier congrès, beaucoup ont à cœur de remplir jusqu'au bout la mission pour laquelle ils ont été mandatés, serait-elle contraire à l'orientation générale. *« Il y a des mecs, ils sont envoyés par des sections qui représentent six cents ou mille salariés*, explique un cheminot d'Orléans. *Ils essaient de défendre le mieux possible les amendements dont ils sont porteurs. »*

Comme ce syndicaliste d'Issy-les-Moulineaux, qui se fait huer au terme de sa troisième intervention sur le même paragraphe : *« Je ne suis pas un usurpateur !* s'exclame-t-il. *Je suis mandaté par douze sections de retraités de l'énergie et je n'apprécie pas ces attaques contre mon intégrité morale. »*

De prises de paroles enflammées en votes éclairs à main levée, l'examen du texte se transforme en exercice de démocratie syndicale. *« Des revendications importantes sont passées à la trappe parce que les types étaient pressés*, observe Patrick Tubner, délégué de la fédération de l'énergie. *Le texte final, on n'a même pas eu le temps de le lire et on doit déjà avaler des amendements qui ne sont pas les nôtres. On a discuté pendant trois jours sur la démocratie, mais, quand un type demande pourquoi son texte n'a pas été pris, le président de séance lui fait fermer sa gueule. »* M. Tubner précise : *« On ne critique pas le fond, c'est juste la technique qui cloche. »*

Très peu de modifications sont entérinées. L'entrée de la CGT dans la CES est adoptée dans une « ola » générale de mains levées. A la demande du syndicat PTT du Bas-Rhin, la commission des amendements corrige un oubli notable en inscrivant dans le document le devoir, pour le gouvernement, de régulariser tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. Vers 21 heures, le document d'orientation recueille 83,8 % de votes favorables.

A. G.

L'UDF ira seule aux élections européennes avec une liste conduite par François Bayrou

La rupture est consommée entre les centristes et le RPR

Le conseil national de l'UDF, qui se réunira, dimanche 7 février, à Bordeaux, devait décider de constituer une liste autonome pour les élections européennes. Elle sera dirigée par François Bayrou, même si celui-ci ne sera pas officiellement désigné lors de cette réunion. A l'occasion de cette campagne, le président de l'UDF veut imposer de nouveaux rapports de force au sein de l'opposition. Il renoncera à son siège de député après le scrutin.

PHILIPPE SÉGUIN a rendu un fier service à François Bayrou. L'idée de devoir se ranger derrière le hérault du « non » à Maastricht a révulsé l'UDF presque comme un seul homme, tandis que le ton et les manières du RPR, dans cette affaire, ont achevé de détourner de lui les amis de M. Bayrou. Au bout du compte, il a rendu possible – phénomène rare – un accord unanime des centristes pour se présenter seuls devant les électeurs. Dimanche 7 février, la réunion du conseil national de l'UDF, à Bordeaux, officialisera l'intention de présenter sa propre liste aux élections européennes du 13 juin. Cette décision a reçu la bénédiction de tout le petit panthéon centriste, puisque après Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, René Monory a apporté, jeudi, son *« entier soutien »* à la formation de *« la seule liste vraiment européenne de l'opposition »*.

« LE POINT DE NON-RETOUR »

La particularité de cet « effet Séguin » est qu'il fait de M. Bayrou, future tête de cette liste, une sorte de candidat malgré lui. Pendant très longtemps, le président de l'UDF a privilégié l'option d'une liste commune, au besoin avec M. Séguin. Les attaques lancées par les dirigeants du RPR et de Démocratie libérale, après l'élection d'Anne-Marie Comparini à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, l'ont fait renoncer à ce projet, même si, récemment encore, ses amis de l'UDF ont discerné chez lui les dernières traces de ses réticences antérieures. L'atmosphère enthousiaste, au bureau politique élargi, mercredi 3 février, a souligné que, désormais, *« l'UDF ne peut pas ne pas y aller »*. *« Nous avons dépassé le point de non-retour »*, résume François Léotard. Aujourd'hui, de l'avis de tous, même un renoncement à la conduite de la liste de la part de M. Séguin ne serait pas nécessairement de nature à faire reculer l'UDF.

M. Bayrou se prend au jeu. Tout en refusant les pronostics, et même s'il affirme qu'il ne croit *« pas beaucoup aux sondages »*, il se félicite que sa cote de popularité progresse de 3 points, à 27 % de bonnes opinions, tandis que celle de M. Séguin recule d'autant, à 36 %, dans le « baromètre » de la Sofres, publié par *Le Figaro-Magazine* du 6 février (sondage réalisé du 27 au 29 janvier, auprès de 1 000 personnes). M. Bayrou prévoit déjà d'aller siéger à Strasbourg et d'abandonner à cet effet, au moins provisoirement, son siège de député à l'Assemblée nationale, étant entendu qu'il n'envisage pas de renoncer à la présidence du conseil général des Pyrénées-Atlantique.

M. Bayrou ne sera pas officiellement désigné dimanche. Le conseil national de l'UDF votera, dans la matinée, son *« projet pour l'Europe »*, avant d'adopter le principe de la liste autonome. Mandat sera alors confié au bureau politique pour définir une procédure de désignation des candidats, et, donc, de la tête de liste. Le conseil national ne manquera pas, non plus, d'adopter un *« code de bonne conduite, que l'UDF s'appliquera à elle-même »*, pour régir les relations entre partenaires de l'opposition pendant la campagne européenne. Car dès à présent, chacun s'efforce de préparer l'après-13 juin. M. Bayrou veut imposer à ses partenaires l'idée d'une droite composée de deux pôles. L'un, plus « dur », aurait pour mission de reconquérir le terrain de l'extrême droite, l'autre, plus modéré, serait chargé de disputer le centre à Lionel Jospin. M. Bayrou – dont le parti a lui-même éclaté au printemps 1998 – table aussi, pour tailler sa place dans l'opposition, sur la crise profonde qu'il discerne au RPR. De ce point de vue, Charles Pasqua devient en quelque sorte, dans cette campagne, le meilleur allié de M. Bayrou.

Que des propos irréparables ne soient pas échangés par les différentes listes de l'opposition durant la campagne est également de l'intérêt du président de la République. Jeudi, Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, qui a mis ses bons offices au service de Jacques Chirac pour ravauder un tant soit peu la droite, a souhaité, sur Europe 1, que chacun se garde de *« propos excessifs »* pour que la campagne européenne *« ne dégénère pas »*. *« Le président de la République ne peut pas être enthousiaste de voir les membres de l'opposition dans la situation où ils se trouvent et les affrontements dont nous donnons le spectacle »*, a ajouté M. Poncelet. En écho, Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, a déclaré, sur LCI, qu'après les élections européennes, l'opposition devra *« construire une nouvelle Alliance »*.

Cécile Chambraud

M. Pasqua se lance avec entrain dans la campagne

LIBRE ! Enfin libre ou, à tout le moins, libéré des contingences partisanes. A soixante et onze ans, depuis qu'il a abandonné ses fonctions de conseiller à la direction du RPR, Charles Pasqua vit son rêve, celui, gaullien, de s'adresser seul à la France, pour la sauvegarde de la souveraineté de la France. S'il le pouvait, il serait même seul candidat sur une liste qui, pour les élections européennes, doit en compter quatre-vingt-sept. Celle-ci est donc renvoyée au mois d'avril, un éventuel accord avec Philippe de Villiers aussi.

La liste de M. Pasqua, dont le slogan est *« Non à l'Euroland, oui à l'Europe »*, comprendra, bien sûr, des personnalités, mais, d'abord, des « beurettes », en bonne place. L'ancien ministre de l'intérieur ne tarit pas d'éloges, en effet, sur les jeunes, sur les femmes, sur ces jeunes femmes de la seconde génération de l'immigration, en particulier, qui misent à tout-va sur les vertus de l'intégration républicaine. *« Vous, les Français d'origine, vous êtes un peu perdus dans l'Europe qu'on vous propose. Nous, les enfants d'Arabes, c'est un peu pareil quand on vit en France »*, rapportait déjà un jeune Français d'origine maghrébine, en septembre 1998, en Arles, lors du premier forum des jeunes de Demain la France, l'association animée par M. Pasqua.

Campagne oblige : lors de sa première conférence de presse, jeudi 4 février à Paris, le sénateur des Hauts-de-Seine n'a pu s'empêcher d'égratigner l'actuel président du RPR, Philippe Séguin, son ancien compère de la lutte anti-Maastricht, en 1992. *« Que messieurs les hypocrites quittent la salle de bal »*, a lancé M. Pasqua, avant de préciser que *« les hypocrites »* sont *« ceux qui n'ont pas le courage de dire ce qu'ils veulent »*. *« J'étais contre Maastricht. Je suis contre Amsterdam. Je suis fidèle à mes convictions. Je ne suis pas à géométrie variable »*, a encore ajouté M. Pasqua. Un peu plus tard, c'est donc avec beaucoup de ménagement qu'une dépêche rapportant ces propos a été remise à M. Séguin.

Pourtant, c'est surtout à Jacques Chirac que M. Pasqua en veut. Selon lui, *« il y a un accord de fait entre le président de la République et le premier ministre, qui pensent tous les deux que le débat européen est susceptible de dépasser les clivages habituels, ce qui pourrait nuire à leur démarche pour les échéances futures »*. C'est pourquoi *« l'idée d'une liste unique de l'opposition est une mauvaise idée »*, prônée par ailleurs par *« les mêmes que ceux qui ont conseillé la dissolution »* de l'Assemblée nationale en 1997.

A chacun de ses déplacements, M. Pasqua se promet d'aller à la rencontre d'étudiants. La première aura lieu à Aix-en-Provence. Il veut une campagne *« gaie »*. A la fin de la conférence, l'ancien ministre a voulu conclure par cette déclaration solennelle : *« Les Français en ont assez de voir des gueules tristes. »*

Jean-Louis Saux

M. Cohn-Bendit somme les têtes de liste de « siéger à Bruxelles »

ORANGE
de notre envoyée spéciale

Bien sûr, les Verts avaient tout prévu pour le cas où Jack Lang aurait, finalement, été la tête de la liste socialiste aux européennes : préparation d'une revue où s'exprimera le soutien de personnalités et d'intellectuels, dernières mises au point des affiches de campagne de « Dany », en couleurs et plan américain, histoire de ne pas s'en laisser conter par le père de la Fête de la musique. Mais jeudi 4 février, quand Daniel Cohn-Bendit arrive à Orange (Vaucluse), François Hollande est officiellement candidat.

« Enfin, nous savons ! », jubile le député européen. Une fois n'est pas coutume, il a préparé son meeting. Peu lui importe que le maire Front national d'Orange, Jacques Bompard, n'ait eu *« ni le civisme ni la politesse »* de lui céder autre chose qu'un hangar sans sono ni chauffage, pour accueillir 700 personnes. « Dany » sait qu'il tient, aujourd'hui, son plus bel argument de campagne. *« Enfin les partis français ont décidé d'envoyer leurs responsables à Strasbourg ! Enfin ils ont décidé de prendre l'Europe au sérieux ! Wellcome M. Hollande, M. Hue, M. Séguin, wellcome M. Pasqua ! On va s'amuser pendant la campagne, on va enfin s'amuser à Strasbourg et à Bruxelles ! »* Puis, maîtrisant son effet : *« Tous ces gens vont aller siéger à Bruxelles, puisqu'ils sont contre le cumul des mandats. Si ce n'est pas le cas, la politesse et la civilité voudraient en effet qu'ils le disent d'abord à leurs électeurs – c'est une question de cohérence. Wellcome donc M. Hollande ! Je suis prêt à vous montrer les bons petits restaurants de Bruxelles pour des soirées communes ! »*

« CES TROUILLARDS, CES FAUX-CULS »

Alors que sur un écran géant Siné et Riss, de *Charlie Hebdo*, croquent les bons mots du candidat des Verts, le député européen provoque, répond, interpelle : *« On me dit que je suis parti trop tôt en campagne pour l'Europe. Je pense, au contraire, que je suis parti trop tard. Il y a des gens très intelligents, des têtes de liste,* ajoute-t-il sans citer Robert Hue, *qui ont osé dire que d'aller à la Hague, c'était une provocation. Voilà une nouvelle définition de la provocation ! Prendre les gens au sérieux, les écouter, c'est provoquer ? »*

Au passage, « Dany » propose un référendum sur le nucléaire, annonce qu'il rencontrera le 26 février l'Union nationale des fédérations de chasse. *« Ces hommes politiques trouillards, ces faux-culs qui font semblant de soutenir les chasseurs en votant une loi dont ils savent qu'elle ne s'appliquera pas, ils me font penser à ces bons pères de famille qui vont au bordel tout en disant : "C'est dégueulasse ! " »*

Il n'oublie pas M. Chevènement. Il a lui aussi des propositions sur la sécurité : *« Si on veut que l'autorité de la loi s'impose aux gens, il ne faut pas que celle-ci soit ridicule. Qu'aujourd'hui on dise les plus grosses bêtises sur le hasch et le cannabis, qu'on fasse croire aux jeunes que s'ils prennent du shit ils vont devenir débiles, si on dit n'importe quoi, l'autorité est bafouée. »* Et de conclure, solennel, en annonçant qu'il soutiendra la candidure de l'ancien président du conseil italien, Romano Prodi, à la présidence de la Commission européenne, en juin : *« Ceux qui défendent seulement la nation ne seront pas à la hauteur d'un projet de civilisation européenne. »*

Ariane Chemin

M. Hollande à M. Lang : « Merci de me recevoir chez moi ! »

BLOIS
de notre envoyé spécial

Lorsqu'il a rejoint François Hollande, dix minutes après son arrivée à Blois, jeudi 4 février, pour l'inauguration des locaux de la fédération socialiste du Loir-et-Cher, Jack Lang avait le sourire un peu crispé. La vingtaine de manifestants qui réclamaient la régularisation des sans-papiers n'en étaient pas la cause, mais bien, plutôt, l'annonce, quelques heures plus tôt, de l'intention du premier secrétaire du PS de conduire la liste aux élections européennes. Sans se référer au scrutin européen, le maire de Blois, se défendant d'être *« nostalgique »*, a évoqué *« le souvenir de nos combats* [électoraux] *qui ont toujours été empreints ici d'amitié et de plaisir »*. *« Tu es ici chez toi comme dans chaque fédération de France »*, a conclu M. Lang.

« Merci de me recevoir chez moi ! », a répondu, plus jovial, le député de Corrèze, en s'empressant d'insister sur ce *« moment particulier »* de sa visite, programmée une première fois en octobre puis reportée. Saluant *« une des personnalités les plus éminentes de notre parti »*, M. Hollande est entré aussitôt dans le vif de sa candidature, non sans préciser qu'il s'était *« tourné »* vers M. Lang *« alors qu'il n'avait rien demandé »*. *« J'ai pris ma décision au mieux de ce que j'ai cru être l'intérêt du parti dans un contexte politique très particulier. J'ai considéré que je devais moi-même faire ce choix »*, a assuré le premier secrétaire du PS avant d'exprimer le vœu que *« Jack joue un rôle déterminant dans cette campagne »*.

« BESOIN DE SON TALENT »

« Nous avons besoin de son talent, de son imagination, de son enthousiasme et je verrai avec lui comment l'associer à cette grande affaire », a conclu M. Hollande, en saluant dans l'ancien ministre de la culture celui qui a incarné *« le plus, à partir de 1981, ce qu'a été le nouveau souffle en matière culturelle »* et qui demeure *« une référence non seulement en France mais dans toute l'Europe et peut-être même au-delà »*. Plutôt amer, M. Lang confiait son étonnement devant le changement d'attitude de M. Hollande, en soulignant qu'il s'était préparé à être candidat et qu'il avait pris, dans cette éventualité, *« l'engagement de quitter le Parlement national »*...

« Les choses se passeront dans un très bon climat. Et vous verrez que nous serons très unis », ajoutait M. Lang avant d'emmener son ami François dîner dans un bon restaurant près du château de Blois. Sur la carte, une phrase d'accueil sonnait étrangement : *« Savourons ces instants privilégiés où s'effeuillent les grâces fugitives de la vie au soleil de tous les midis, au gré de toutes les voluptés »*...

Michel Noblecourt

La ZAC Paris Rive gauche, une « bombe à retardement » financière

Un rapport de la chambre régionale des comptes

EN OCTOBRE 1998, la ville de Paris a imposé à Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, la révision à la baisse de l'énorme opération d'urbanisme Paris Rive gauche. Jean Tiberi reprenait à celui qui avait mené contre lui une fronde à l'Hôtel de Ville les rênes du plus gros projet d'aménagement de la capitale, lancé il y a plus de dix ans par Jacques Chirac, alors maire de Paris. L'équipe municipale avait aussi pu mesurer les risques financiers, pour la Ville, d'un projet frappé de plein fouet par la crise immobilière des années 90, à la lecture du rapport provisoire de la chambre régionale des comptes sur la Société d'économie mixte d'aménagement de Paris (Semapa), aménageur de la ZAC Paris Rive gauche, présidée par M. Toubon.

Le rapport définitif, transmis récemment à MM. Tiberi et Toubon, confirme que Paris Rive gauche peut devenir une véritable bombe à retardement financière pour la ville. Celle-ci a déjà contribué largement à ramener les dépenses prévisionnelles de la ZAC de 25 milliards de francs (3,81 milliards d'euros), en 1991, à 18 milliards en 1996. *« Cette diminution provient, d'une part, d'un certain nombre d'économies, d'autre part, de divers transferts de dépenses sur le budget de la Ville de Paris »*, explique la chambre des comptes.

La Ville a ainsi pris en charge les ouvrages de franchissement de la Seine (pont Charles-de-Gaulle, pont de Tolbiac...) et l'aménagement des berges, ainsi que les dépenses de réseaux, transférées sur le budget d'assainissement municipal. *« La participation financière de la Ville était, en 1996, évaluée à 2,25 milliards de francs »*, calcule le magistrat. En face, le tableau des recettes est empreint d'*« incertitudes »*. En 1991, 20 milliards de francs, provenant de la vente de 900 000 mètres carrés de bureaux, à 22 500 francs le mètre carré, étaient prévus. En 1996, cette prévision a été ramenée à 13 milliards seulement, à condition de vendre à 14 500 francs le mètre carré. Or, le niveau de la demande est « aléatoire », et les dernières commercialisations, réalisées à la faveur de l'embellie immobilière de fin 1998, l'ont été au prix de 12 500 francs, voire 9 000 francs.

Si, comme le prévoit la loi, l'état prévisionnel des dépenses et des recettes avait été actualisé chaque année, la Semapa aurait mieux anticipé les effets de la crise. Mais, pendant cinq ans, ce calcul n'a pas été établi, en raison, explique M. Toubon, des péripéties juridiques du projet et des évolutions législatives du droit de l'urbanisme.

A propos du financement de l'opération, le rapport insiste sur l'implication financière de la Ville, garante des emprunts de la Semapa à hauteur de 2,4 milliards de francs. Les remboursements commenceront en 2000. Si, d'ici là, la Semapa ne parvient pas à faire rentrer les recettes, la Ville pourrait être amenée à lui porter de nouveau secours. Or M. Tiberi s'est engagé à baisser la fiscalité parisienne jusqu'aux élections municipales de 2001. *« La Semapa est condamnée à jongler avec la trésorerie pour passer mars 2001 »*, estime Jean-Marie Le Guen (PS).

Pascale Sauvage

DÉPÊCHES

■ **CHAMPAGNE-ARDENNE : le Conseil d'Etat, qui était saisi par trois militants marnais des Verts, a annulé,** mercredi 3 février, l'élection de l'écologiste indépendant François Legrand au conseil régional de Champagne-Ardenne, présidé par Jean-Claude Etienne (RPR), et proclamé élue Françoise Arvois (UDF).

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le Sénat a adopté** à une très large majorité, jeudi 4 février, les deux projets de loi organique et ordinaire relatifs à la Nouvelle-Calédonie, sans modifier de façon sensible le texte voté par l'Assemblée nationale le 22 décembre 1998. Un accord devrait être trouvé en commission mixte paritaire, lundi 8 février, ce qui devrait permettre l'organisation avant fin mai des élections pour le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

■ **EUROPÉENNES : le RPR et Démocratie libérale ont tenu,** jeudi 4 février, une réunion de préparation de la campagne pour les européennes qu'ils comptent lancer officiellement le 15 février.

(Actuellement)

dont
meilleur acteur :
Jacques Villeret
meilleur scénario :
Francis Veber
le
de
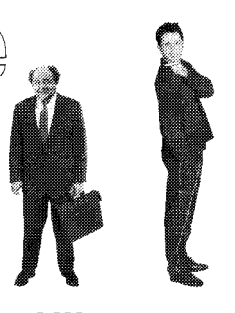
déjà
9 MILLIONS DE SPECTATEURS
Gaumont BuenaVista International

ÉDUCATION **Entre 10 000 et 15 000 enseignants d'Ile-de-France ont participé, jeudi 4 février à Paris, à une manifestation contre le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. ● LES SUJETS de mécontentement portaient notamment sur la réforme des lycées, la Charte de l'école primaire, les heures supplémentaires, la déconcentration... ● LA GRÈVE a été fortement suivie dans les écoles, à plus de 55 % dans l'académie de Créteil. La proportion de grévistes a été d'environ 30 % dans les lycées. ● LA DERNIÈRE version de la Charte pour la réforme des lycées a été publiée, vendredi 5 février par** ***Libération.*** **Les principales modifications de ce texte, qui doit être présenté au Conseil supérieur de l'éducation, jeudi 18 février, portent notamment sur la définition de l'attribution de l'aide personnalisée aux élèves et les enseignements artistiques.**

Forte mobilisation enseignante en Ile-de-France contre Claude Allègre

De nombreux sujets de mécontentement ont alimenté la journée de grève et la manifestation qui a rassemblé jeudi près de 15 000 personnes à Paris. Le ministère met la dernière main à sa Charte pour la réforme des lycées, qui a notamment évolué sur l'aide personnalisée aux élèves

ILS SONT VENUS avec les moyens du bord et dans le désordre. Les uns avec une caisse à roulettes, remplie d'os en carton de *« mammouth dégraissé »*,

RÉCIT

« Non à l'école à deux vitesses : à Romainville aussi, lire Platon c'est important »

d'autres avec un balai brandi pour *« chasser Allègre »*, d'autres encore en convoi funéraire destiné à *« enterrer l'école de la République »*. Dans un cortège baroque, qui s'est étiré de Montparnasse à la rue de Grenelle, 10 000 à 15 000 enseignants de Paris et de la région parisienne, ont manifesté, jeudi 4 février, contre le ministre de l'éducation nationale.

En tête, derrière une banderole qui donne le ton – *« Un Allègre sur Mars et ça repart »* – quelques profs de grands lycées parisiens, tels Montaigne, Fénelon et Lavoisier, lancent des slogans à la prosodie rugueuse : *« Jospin, Jospin, il faut désamianter Allègre. »* Leurs élèves, sur le trottoir, les regardent passer : *« A la manif des lycéens y'avait pas assez de profs pour soutenir les élèves, et là, il n'y a pas assez d'élèves pour soutenir les profs »*, soupire Olivier.

Le gros des troupes, en file interminable, reste à venir, de tous les départements d'Ile-de-France, avec pour étendard un nom d'établissement : Maurice-Genevoix à Montrouge, Pasteur, Adolphe-Chérioux et René-Descartes des Hauts-de-Seine, Charles-le-Chauve à Roissy-en-Brie, Henri-Wallon à Aubervilliers, le collège Mozart d'Athis-Mons, Maurice-Ravel, Henri-IV, Jules-Ferry et Gabriel-Fauré à Paris, puis la Seine-Saint-Denis, avec Utrillo de Stains, Sémard de Bobigny, Delacroix de Drancy, Marie-Curie des Lilas et enfin le collectif du Nord parisien, qui a transformé en banderole plusieurs centaines de cartes d'électeurs.

« Un tel mélange c'est le signe d'un vrai malaise. » Didier, enseignant en Seine-Saint-Denis, qui a été, au printemps 1998, de toutes les manifestations du 93, n'en revient pas. *« Qu'une manifestation puisse regrouper des instits, des profs de lycées parisiens et d'établissements de banlieue, j'ai jamais vu ça. Le ras-le-bol est général. »* Les sujets de mécontentement s'affichent dans un inventaire à la Prévert : réforme des lycées, charte pour l'école primaire, heures supplémentaires, remplacements, déconcentration, baisse des postes aux concours, déclarations *« méprisantes »* du ministre de l'éducation nationale... tout y passe. A la boutonnière des manifestants, deux autocollants font fureur : *« Retrait des réformes Allègre »* et *« Allègre démission »*.

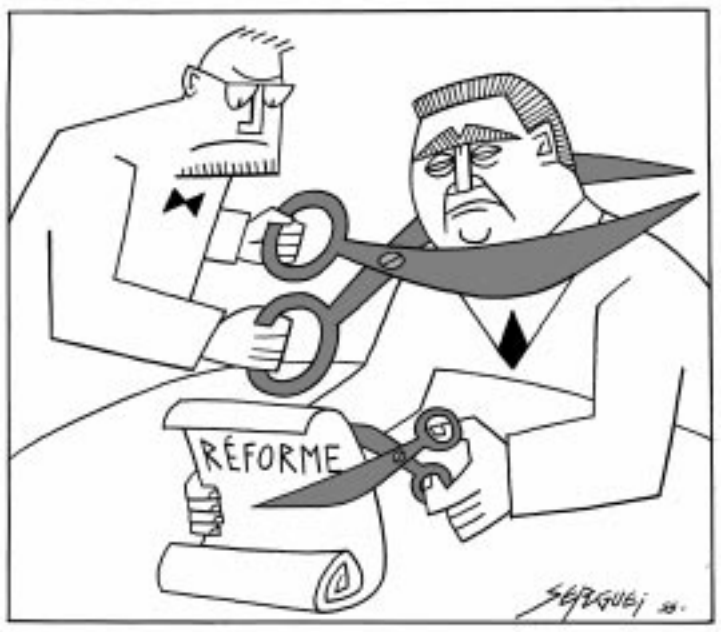

Le ministre et ses projets sont accusés de tous les maux. *« Culture massacrée, jeunesse sacrifiée »*, affirme une pancarte du lycée Racine, tandis qu'une affiche d'une école des Hauts-de-Seine fustige un Claude Allègre qui *« livre l'école aux pouvoirs économiques »*. Issue de la Seine-Saint-Denis, une pancarte dénonce : *« Non à l'école à deux vitesses : à Romainville aussi, lire Platon c'est important. »*

LE MÊME FILM QUE L'AN DERNIER

Bernard, agrégé de lettres à Dammarie-les-Lys, défile en lisant *Gens de Pékin* de Lao She. Ce qu'il sait de la réforme des lycées ? *« On diminue les heures de cours et les modules et avec on crée de l'aide personnalisée. C'est bien beau, mais on est sûr que c'est efficace ? Je suis très sceptique sur la lisibilité du système cours, modules, soutien. »* Il est là aussi parce que, après avoir donné un devoir à un élève qui refusait d'enlever sa casquette, il dut payer 3 800 francs de frais de peinture sur sa voiture.

Parmi les professeurs du *« Mantois en colère »*, Ruth, qui enseigne l'histoire-géographie à Issou (Yvelines), explique que c'est la baisse de *« dotation horaire globale »* qui a *« mis le feu aux poudres,* dans sa région. *Le médiateur envoyé par Ségolène Royal était de bonne foi, mais ce qu'il avait à proposer était notoirement insuffisant »*. Elle manifeste aussi *« contre la réforme du lycée »* et a l'impression de revoir *« le même film que l'an dernier »* au moment de la consultation Meirieu. *« On vient de recevoir les questionnaires sur le collège. Le préambule oriente toutes les questions, les dés sont pipés. »*

Jeanne-Monique, une carte du SNES sur l'oreille, défile derrière la banderole du lycée Michelet de Vanves : *« Depuis 68, nous les profs, on n'avait pas réclamé la démission d'un ministre.* A fortiori *de gauche »*. Elle dénonce pêle-mêle une *« consultation bidon »*, le manque de surveillants, la suppression des groupes de langues et la réduction des options.

De leur côté, les instituteurs dénoncent la charte de l'école primaire qui est devenu le sujet du jour, alors que le mot d'ordre officiel SNUipp n'en faisait pas mention. *« On ne peut pas améliorer l'école uniquement avec des emplois-jeunes sans formation ni statut. Vous vous rendez compte, c'est quand même la gauche qui est en train de développer la précarité dans l'éducation nationale »*, s'emporte une enseignante de Gagny (Seine-Saint-Denis). *« Charte, c'est un mot de propagande. Ça veut dire que c'est accepté des deux côtés. C'est un produit fait pour l'opinion publique, qui ne sait pas vraiment ce qu'il y a dedans »*, dénonce une jeune professeur.

A l'approche de la rue de Grenelle, les slogans se font violents. *« Non au casseur »*, *« Virez le sauvageon »*, *« Sortez le bouffon »*, *« Allègre, escroc, le peuple aura ta peau. »* Une banderole résume l'étendue de la grogne : *« Jospin trahison, Allègre démission, la charte au pilon. »* Au milieu des délégations d'établissements et du cortège du SNUipp, plusieurs syndicats de toutes tendances ont déployé leurs fanions : la CGT, FO, SUD-éducation, la CNT, le Snalc. *« Retrait des chartes et de toutes les mesures d'Allègre : nous exigeons de vraies négociations »*, dit une banderole commune FO, Snalc, CFTC, CGC . *« Pour l'éducation, il faut une autre politique »*, exhorte le SNES au milieu du défilé.

Refusant d'en rester là, plusieurs centaines de manifestants déboulent à la Bourse du travail, où Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES se trouve déjà, avec des militants. Elle en sortira rudement apostrophée, un incident que les derniers présents jugent *« regrettable »*, tout en ajoutant qu'il y a *« des scènes de ménage que l'on ne peut pas éviter »*. Selon un communiqué publié jeudi soir, le SNES *« met en débat une nouvelle journée d'action, de grève et de manifestation, jeudi 11 février »*. Rendez-vous est donc pris, alors qu'une quarantaine d'établissements de la région parisienne sont en grève reconductible et que l'assemblée générale des établissements de Seine-Saint-Denis appelle, pour sa part, à une manifestation à Paris dès le 9 février.

Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

« Le précieux soutien » de Lionel Jospin au ministre

***« Je n'ai cédé sur rien d'essentiel »*, assure Claude Allègre dans un entretien à *La Croix* du 5 février. *La grande bataille a porté sur la nécessité d'aider les élèves. J'ai tenu bon. C'est une réforme équilibrée qui va se mettre en place. »* Selon le ministre de l'éducation, *« Lionel Jospin souhaite que les réformes aboutissent* (...). *Je mesure combien son soutien est précieux »*. Devant le Sénat, jeudi 4 février, il avait affirmé : *« C'est le lot de tout réformateur, nous nous heurtons à des conservatismes. Il faut les traiter avec attention et sérieux mais sans abandonner nos objectifs. »* Le même jour, Claude Goasguen, vice-président de Démocratie libérale, a considéré que *« le premier ministre doit désormais se décider à choisir* (...) *entre démettre ou conforter son ministre de l'éducation nationale »*. Pour M. Goasguen, *« la montée de la violence quotidienne, l'absence de moyens, la contestation du ministre de l'éducation nationale par les enseignants témoignent de l'échec désormais patent du gouvernement dans ce domaine »*.**

Une charte pour l'enseignement professionnel

C'EST DÉSORMAIS chose faite. Les lycées professionnels ont eux aussi leur projet de *« Charte pour le XXIe siècle »*. Communiqué en début de semaine aux organisations syndicales, ce document, intitulé « L'Enseignement professionnel intégré », est inclus dans la réforme des lycées pour être examiné le 18 février par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Le texte souligne que *« la logique pédagogique de l'enseignement professionnel résulte d'un équilibre entre la formation générale, la formation professionnelle et l'environnement économique »*.

Les périodes de formation en entreprise – qui seront négociées *« au cas par cas »* avec les branches professionnelles – devront faire l'objet d'un *« véritable contrat dont la dimension pédagogique doit être affirmée »*. Ce contrat devra notamment détailler les activités confiées à l'élève et indiquer les modalités de son encadrement par un tuteur. Dans chaque académie, un *« coordonnateur »* fera le lien avec les milieux économiques et assurera la correspondance avec la nouvelle *« Mission nationale éducation-économie-emploi »* qui devrait être mise en place au printemps. Cette mission se veut un *« observatoire des professions »* et une *« instance de prévisions des évolution de l'économie et des besoins du système éducatif »*.

PRAGMATISME OU MANQUE DE SOUFFLE ?

Du côté des diplômes, le texte précise que le CAP *« joue un rôle de protection contre le chômage et l'exclusion »*. Tout jeune quittant le système éducatif avant le baccalauréat devrait donc détenir ce diplôme, précise la charte. Le BEP demeure un diplôme d'insertion ou de poursuite d'études tout comme le baccalauréat professionnel, qui doit pouvoir permettre un accès en BTS. Chacune des formations devrait comprendre un horaire réservé à la *« réalisation de projets pluridisciplinaires à caractère professionnel »* au cours duquel serait apportée *« une aide individualisée aux élèves en difficulté »*.

Parce que les lycées professionnels accueillent le plus souvent des jeunes adultes issus de milieux modestes, le texte mentionne la nécessité *« d'ouvrir une réflexion sur la statut des élèves »*. Mais aucune proposition concrète n'est avancée. Quant aux enseignants, leur formation initiale et continue devrait comprendre davantage de stages en entreprise.

Pour le Snetaa-FSU, syndicat majoritaire chez les professeurs de lycée professionnel, ce texte signe la fin *« du règne de la pensée unique du tout-alternance »* et constitue *« une approche pragmatique et de raison »*. En revanche, le SGEN-CFDT considère que cette charte *« manque de souffle et d'ambition »* et ne fait *« qu'aménager l'existant »*.

S. Bl.

La réforme des lycées s'est affinée sur l'aide personnalisée aux élèves

SOUMIS à la concertation depuis lundi 21 décembre, au lendemain de la réconciliation publique intervenue entre Claude Allègre et le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU), le texte de la Charte pour la réforme des lycées (*Le Monde* du 22 décembre), doit être présenté au Conseil supérieur de l'éducation, jeudi 18 février. Il peut *« encore être amendé jusqu'à cette date, puisque deux réunions importantes ont encore lieu avec les syndicats et les grandes confédérations »*, explique Didier Dacunha-Castelle, chargé de la réforme au cabinet du ministre de l'éducation nationale.

Depuis, il a connu des amendements et des modifications *« sans que les grands principes, comme l'aide personnalisée ou les travaux personnels encadrés, en soient modifiés »*, ajoute l'entourage de Claude Allègre. Une modification importante est intervenue voilà quelques jours, lorsqu'une note aux recteurs a défini de façon stricte l'attribution de l'aide personnalisée aux élèves (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février). Le texte actuel, publié vendredi 5 février par *Libération*, détaille la réforme, à nouveau présentée ici dans son ensemble.

● les horaires

Les heures de cours sont limitées à 26 heures par semaine dans la voie générale et 30 heures dans la voie technologique. Des ajustements ont lieu selon les séries, notamment en raison de l'augmentation de l'horaire des enseignements artistiques en filière littéraire.

Cette réduction représente environ deux heures de moins en seconde (sans option) et en première S (scientifique), un horaire équivalent en première ES (économique et sociale), une diminution d'une heure en L (littéraire). S'ils le souhaitent, les élèves peuvent choisir une option facultative de deux ou trois heures.

● l'aide apportée aux élèves

« Chaque lycéen, en fonction de ses besoins propres, doit pouvoir trouver toute les aides nécessaires au travail attendu de lui ». Les bibliothèques et les salles informatiques devront donc être ouverts plus largement.

– **l'aide personnalisée en seconde.** La Charte explique qu'*« il est du devoir de la communauté éducative du service public d'éducation de faire du lycée son propre recours, face à l'intrusion des aspects marchands, cours particuliers et officines de soutien en tous genres »*. Huit élèves au maximum par classe sont concernés par ce soutien, pour le moment cantonné au français et aux mathématiques. La configuration des groupes est revue tous les trois mois.

« Le principe d'une aide uniforme pour tous les établissements a été adopté, car il n'y a pas deux catégories de lycées et d'enseignants. Si nous constatons que ce système est socialement injuste ou pédagogiquement non fonctionnel, nous l'ajusterons », fait valoir le cabinet.

Dès l'année scolaire 2000-2001, les modalités d'attribution de l'aide aux élèves seront revus en tenant compte des indicateurs sociaux, précise la Charte. Les modules sont conservés.

– **les travaux personnels encadrés, en première et en terminale** sont *« un axe essentiel »* de la réforme des lycées. Avec l'aide des enseignants, le lycéen doit traiter sous forme de dossier, un sujet portant sur deux des disciplines dominantes de sa série.

Les possibilités de couplage de disciplines sont pour l'instant limitées, mais pourront être élargies *« si les enseignants le souhaitent »*. En première l'élève prépare deux dossiers, en terminale un seul, qu'il présente en guise d'oral de rattrapage du bac. Les TPE ne se mettent en place qu'en 2000-2001.

● L'enseignement artistique

« L'enseignement artistique est généralisé dans les trois voies du lycée » afin de permettre à tous les élèves, s'ils le souhaitent, de suivre cet enseignement.

L'expression artistique (musique, théâtre, arts plastiques, danse, cinéma, etc.) est dispensée par des enseignants et éventuellement par des intervenants extérieurs, *« de compétence indiscutable, choisis par les enseignants dans le cadre d'une collaboration entre les rectorats et les directions régionales des affaires culturelles »*. Le professeur responsable *« dispose d'une quotité horaire significative »* à cet effet.

A la rentrée 99, en 1ère et en terminale, les établissements auront le choix entre conserver leurs options facultatives ou les transformer en expression artistique avec un horaire allant de 72 à 90 heures. Le ministère de la culture peut participer au financement. Les enseignements artistiques sont évalués, sous forme d'un projet, au baccalauréat.

● L'éducation civique, juridique et sociale

Ce nouvel enseignement est introduit dans toutes les séries, rejoignant *« une très forte demande des élèves »*. Il doit être *« être organisé sous forme d'apprentissage au débat »*, dont les thèmes emprunteront à l'actualité. Cet enseignement fera l'objet d'un contrôle au baccalauréat selon des modalités qui restent à définir.

● Les séries de l'enseignement général et technologique

L'objectif de la réforme est de *« rééquilibrer les différentes séries et d'améliorer la lisibilité des parcours. »* Dans l'enseignement général, pour la série littéraire, l'essentiel sera de *« développer et approfondir la culture littéraire »* avec des domaines spécifiques (langues anciennes et vivantes, expression artistique et littérature française et étrangère).

Les mathématiques restent obligatoires en première et donneront lieu à une épreuve anticipée du baccalauréat. Toutefois, une option maths sera maintenue en terminale.

En sciences économiques et sociales, une série *« stabilisée »*, les travaux personnels encadrés devraient favoriser une approche interdisciplinaire. Un enseignement scientifique est introduit en classe de première sanctionné par une épreuve anticipée du baccalauréat. En sciences, la volonté clairement exprimée est *« d'attirer plus de lycéens vers cette filière »* où les disciplines expérimentales *« verront leur importance augmenter. »* Outre *« un renouveau très important des contenus »*, il est envisagé un rééquilibrage des spécialités en faveur *« des sciences de l'ingénieur »*.

Pour l'enseignement technologique, le ministre envisage d'ouvrir un débat, en 1999, *« sur la cohérence et la pertinence des contenus »*, en même temps qu'une réflexion sur l'articulation entre le lycée et les BTS. Dans les classes de sciences et techniques tertiaires (STT), la priorité est de *« favoriser l'acquisition d'une solide culture générale indispensable à la poursuite d'études. »* En sciences et techniques industrielles (STI), il s'agira de *« suivre les évolutions radicales de l'informatique industrielle »*.

En complément des deux autres séries (sciences médico-sociales et sciences et techniques de laboratoire), il est prévu la création d'une série Education physique et sportive dans la voie technologique, avec en prolongement un BTS *« métiers du sports »*.

● Modification des programmmes.

Peu de modifications ont été apportées aux nouvelles orientations prposées par le ministère (*Le Monde* du 16 janvier). Dans les différentes disciplines, des groupes de travail, mis en place aux côtés du Conseil national des programmes seront chargés de préparer d'importants changements pour tenir compte de l'évolution des savoirs.

M. De. et B. G.

Manifestation du 17 octobre 1961 : Jean-Luc Einaudi dénonce le laisser faire de Maurice Papon

La première journée du procès en diffamation s'est transformée en cours d'histoire

Poursuivi en diffamation au sujet d'un point de vue publié dans nos colonnes le 20 mai 1998, qui mettait en cause le rôle de Maurice Papon dans la répression de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961, Jean-Luc Einaudi a expliqué en quoi l'action de l'ancien préfet de police de Paris lui paraît *« dans la continuité de celui qui fut secrétaire général de la préfecture de la Gironde dans les années 40 »*.

JEAN-LUC EINAUDI n'est pas un historien universitaire, mais il connaît son sujet sur le bout des doigts. Son sujet, c'est la guerre d'Algérie et plus précisément cet événement oublié de la mémoire collective : la répression policière sanglante d'une manifestation organisée par la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) algérien, le 17 octobre 1961 à Paris.

PROCÈS

Educateur au ministère de la justice, Jean-Luc Einaudi est aussi l'auteur d'un livre – *La Bataille de Paris* –, dans lequel il affirme que les exactions des policiers ont fait ce soir-là plus de 200 morts, alors que le bilan officiel a longtemps limité ce bilan à 3 victimes parmi les manifestants.

Dans un point de vue publié dans nos colonnes, le 20 mai 1998, M. Einaudi soutenait que ce *« massacre »* avait été perpétré *« par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon »*, alors préfet de police de la capitale. L'accusation lui vaut de comparaître depuis le jeudi 4 février, devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour *« complicité de diffamation envers un fonctionnaire public »* (*Le Monde* du 5 février), sur plainte de Maurice Papon, absent de la première journée d'audience pour cause de *« grippe aiguë »*.

Pendant près de sept heures, cette audience s'est transformée en cours d'histoire, avec la diffusion d'un documentaire, *Une journée portée disparue*, consacré à la répression de la manifestation, l'audition de quatre témoins, directs ou indirects, et un long interrogatoire du prévenu.

« RÉPRESSION ORIENTÉE »

« On ne peut comprendre ces événements et ce massacre que si on a en tête qu'ils sont le produit de pratiques installées depuis des années sous la responsabilité de Maurice Papon », avertit d'entrée M. Einaudi. Relatant le passé du préfet de police de Paris comme inspecteur général pour l'administration en mission extraordinaire dans l'Est algérien en 1956, il estime que *« Maurice Papon a orienté la répression contre le FLN vers une répression collective visant l'ensemble d'une communauté humaine »*.

Revenu à Paris, Maurice Papon a, selon M. Einaudi, favorisé l'émergence de pratiques contestables, en organisant, par exemple, *« de vastes rafles »* et en faisant *« interner des Algériens au Vel'd'Hiv' »*. *« Déjà en 1958, des témoignages font état de policiers se vantant de jeter des Algériens à la Seine*, soutient-il. *Les rafles se font « au faciès » et quand, en 1959, est créé le centre d'identification et de vérification de Vincennes, où sont conduits les Algériens raflés, on va voir se banaliser sous la responsabilité de Maurice Papon des pratiques de violence »*.

Le principal tort du préfet de police, à entendre le prévenu, est de *« n'avoir rien fait »* ou d'avoir *« encouragé »* des violences qui s'intensifient *« après le départ du gouvernement d'Edmond Michelet* [à l'époque garde des sceaux], *hostile à certaines méthodes de répression et de renseignements »*. *« Ce n'est pas un hasard si ces pratiques criminelles se développent à ce moment-là »*, ajoute M. Einaudi.

A l'appui de ses affirmations, il évoque une circulaire rédigée par Maurice Papon le 5 septembre 1961 stipulant que *« les membres des groupes de choc* [du FLN] *pris en flagrant crime doivent être abattus sur place »*. Aux obsèques d'un policier, le préfet de police lance même *« un mot d'ordre* : "*Pour un coup reçu, nous en porterons dix*" ». *« Cela signifiait très précisément : pour un policier tué, tuez dix Algériens,* estime M. Einaudi. *En tous les cas, c'est bien ainsi que cela a été compris. »*

« AUCUNE PREUVE »

Revenant sur la manifestation du 17 octobre 1961, le prévenu reconnaît qu'*« il n'existe aucune preuve qu'un massacre ait été ordonné. Mais il suffisait de laisser faire, et c'est là que se trouve la responsabilité de Maurice Papon. Quand le contrôleur général de Paris vient le voir pour lui demander de* "cesser le carnage"*, il lui tourne le dos. Quand de fausses rumeurs circulent faisant état de morts parmi les forces de l'ordre, il n'a rien fait pour les démentir et a ainsi exacerbé la haine des policiers envers les Algériens. »*

Jean-Luc Einaudi ne nie d'ailleurs pas qu'une partie des exactions ont été commises ce soir-là par des policiers poussés à bout par des attentats dont ils ont été les premières victimes. *« Ils étaient en quelque sorte chauffés à blanc »*, suggère le président du tribunal, Jean-Yves Monfort. *« Je n'évacue pas cette idée, d'autant que dans la police il y a, à ce moment-là, un courant violemment hostile à la perspective de l'indépendance »*, répond le prévenu.

Il rejette en revanche l'idée, avancée à plusieurs reprises par Maurice Papon, que les morts du 17 octobre aient été les victimes d'un règlement de compte entre factions nationalistes algériennes : *« En 1961, le Mouvement national algérien n'existait pratiquement plus à Paris où le FLN dominait. »*

Au président Monfort qui s'étonne du faible nombre de témoins et du peu d'écho dans la presse de l'époque au sujet de la manifestation, Jean-Luc Einaudi rétorque : *« La vie d'un Algérien ne valait pas la vie d'un Français. Il y avait de l'indifférence pour une vie de "bougnoule". »* Dans le prétoire des applaudissements nourris approuvent l'intervention.

« Si je vous comprends bien, l'homme expliquerait les événements », demande le président. *« C'est certain*, confirme le prévenu. *Qu'on m'explique sinon comment un préfet de police peut interner des gens au Vel'd'Hiv', seize ans seulement après que des juifs y ont été internés. C'est à mon sens l'expression que ce préfet de police était dans la continuité de celui qui fut secrétaire général de la préfecture de la Gironde dans les années 40. »*

Acacio Pereira

Prison ferme requise contre cinq policiers accusés de violences

Deux « dealers » avaient été brutalisés à Bobigny

DES PEINES de deux à quatre ans de prison ont été requises, jeudi 4 février, à l'encontre de cinq policiers du service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Seine-Saint-Denis poursuivis pour *« violences »* et *« agressions sexuelles »* sur deux trafiquants de drogue placés en garde à vue dans leurs locaux en novembre 1991. C'est au terme de plus de sept ans de bataille de procédure que les cinq policiers ont été jugés à Versailles (Yvelines), où l'affaire avait été dépaysée *« pour plus d'impartialité »*.

Le 25 novembre 1991, quatre policiers de la brigade des stupéfiants de Bobigny emmenés par le commandant Bernard Hervé ont interpellé, non loin de la gare du Nord à Paris, Ahmed Selmouni, soupçonné d'être l'un des animateurs d'un réseau international de trafic d'héroïne et de cocaïne, dont les policiers ont arrêté le chef quinze jours plus tôt. Selon Ahmed Selmouni, qui purge aujourd'hui une peine de 13 ans de prison pour infraction à la législation sur les stupéfiants, l'arrestation s'est passée *« calmement »*, mais la garde à vue a tourné au cauchemar. Devant le tribunal, la victime détaille les divers sévices dont elle aurait été l'objet, du tirage de cheveux aux coups de batte de base-ball sur la tête *« légèrement mais constamment »*, en passant par les coups de pied et de poing qui, après quelques heures dans le service de police, lui vaudront d'être transportée aux urgences d'un hôpital parisien.

De retour en Seine-Saint-Denis, le lendemain matin, Ahmed Selmouni affirme avoir subi de nouveaux interrogatoires qui, en fin de journée, deviendront de nouveau violents : un simulacre d'injection dans le bras, une demande de fellation par un policier, qui n'a pas été identifié, et qui, finalement, lui urinera dessus. Selon la victime, qui a perdu un œil, cette escalade s'achèvera dans un bureau où, alors qu'il était agenouillé nu avec l'un des prévenus monté sur son dos, un policier lui introduira *« une petite matraque noire »* dans l'anus.

Tour à tour, les cinq policiers impliqués ont contesté cette version d'horreur à la barre. Seule l'interpellation a posé problème et les autres allégations sont *« fausses »*, a martelé M. Hervé. *« Mais pourquoi tous ces hématomes ? »*, interroge la présidente Françoise Martres, en égrenant la liste des blessures relevées à l'issue de la garde à vue. *« Je ne suis pas médecin »*, lâche le chef de groupe. Pour les policiers, ces accusations relèvent d'un système de défense concerté, qui a aussi été utilisé par Abdemajid Madi, arrêté à Livry-Gargan le 26 novembre.

JUSTIFICATIONS IGNORÉES

Purgeant une peine de 10 ans pour son implication dans l'affaire de stupéfiants, ce dernier dénonce les *« tortures »* qu'il aurait subies dans les locaux de la PJ de Bobigny. Pendant la fouille, affirme-t-il, un fonctionnaire demande à l'un de ses collègues d'amener *« Albert »*. *« Je ne savais pas qui était Albert,* se souvient Madi, *mais quand j'ai vu un manche de pioche sur lequel était inscrit Albert, j'ai compris, j'étais par terre, ils me tapaient partout, dans les parties génitales et les côtes. »* Pour les policiers, c'est Madi qui s'est rebellé alors qu'il était entendu par le commandant Hervé. Il s'est blessé en se jetant contre une armoire, selon les policiers qui parlent d'actes d'*« autodestruction »*.

Ces justifications policières ont laissé de marbre le procureur de la République adjoint, Jacques Hossaert, qui a préféré s'en tenir *« aux constatations médicales incontestables »*. Pour lui, les *« cinq prévenus ont porté un coup très dur à la procédure pénale française, à la police et à la justice »*. Il a requis quatre ans de prison à l'encontre de Bernard Hervé, trois ans contre Christophe Staebler, Patrice Hurault et Bruno Gauthier, et deux ans contre Alexis Leclerq.

Le jugement sera rendu le 25 mars. Une semaine auparavant, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg se sera penchée sur le cas d'Ahmed Selmouni (*Le Monde* du 26 mars 1998). La justice européenne poursuit en effet l'Etat français pour *« tortures »*.

Jean-Claude Pierrette

Deux mairies condamnées à décrocher le crucifix de la salle du conseil

NANTES
de notre correspondant

Les mairies de Joué-sur-Erdre et de Vallet en Loire-Atlantique devront enlever le crucifix qui orne leur salle de conseil municipal. La cour administrative d'appel de Nantes a donné raison, jeudi 4 février, aux habitants de ces communes rurales demandant l'application de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat interdisant *« d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépultures dans les cimetières, des monuments funéraires ainsi que des musées ou des expositions »*. La cour a infirmé un jugement du tribunal administratif de Nantes qui, en décembre 1997, avait estimé que la présence de ces crucifix relevait de *« décisions prises en matière de décoration »* ne pouvant être attaquées devant le juge de l'excès de pouvoir (*Le Monde* du 22 janvier 1998).

A Joué-sur-Erdre, Isabelle Le Gualès de Mézaubran est maire (divers droite) depuis 1975, date à laquelle elle a succédé à son mari. *« Beaucoup ici continuent de l'appeler Madame la comtesse et ont vis-à-vis d'elle une déférence rappelant la féodalité »*, assure Christian Jadeau, président de l'association civique Joué-Langueurs qui avait saisi le tribunal administratif. Instituteur dans une école publique, Christian Jadeau n'a pourtant rien d'un anticlérical. C'est en *« chrétien pratiquant et engagé »* qu'il défend la laïcité et dénonce tout *« mélange entre pouvoir et religion »*, à Joué-sur-Erdre comme ailleurs. Pour toute réponse à sa demande sur le retrait du crucifix, Isabelle Le Gualès de Mézaubran avait fait voter, en février 1996, son maintien dans la salle du conseil municipal. Son avocat n'y voit qu'un *« usage local auquel les habitants sont très attachés »*.

LE CŒUR ET LA CROIX

A Vallet, en plein vignoble nantais, c'est en mars 1938 que le conseil municipal avait voté à l'unanimité la pose d'un crucifix dans la salle où il se réunit. Ce vote *« marquait la volonté d'exprimer une croyance sans constituer un acte de pression ou de prosélytisme et se rattachait aux us et coutumes de la commune »*, estime l'avocat du maire actuel, Paul Dalon (FD) qui a refusé, lui aussi, d'ôter ce crucifix comme le demandait un conseiller municipal d'opposition. La cour administrative d'appel a estimé que *« la position d'un emblème religieux postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi du 9 décembre 1905, à l'extérieur comme à l'intérieur d'un édifice public communal, méconnaît la liberté de conscience assurée à tous les citoyens par la République et la neutralité du service public à l'égard des cultes quels qu'ils soient »*.

L'association Une Vendée pour tous les Vendéens demandait, au nom des mêmes principes, que le logo du département de la Vendée, mis en place en 1986 par le conseil général que préside Philippe de Villiers (MPF), soit ôté du fronton de deux collèges publics. Selon l'association, ce logo s'inspire du blason de la Vendée homologué en 1943 par la commission des sceaux et armoiries du gouvernement de Vichy et à l'époque, *« l'évêque de Luçon avait cru voir dans le graphisme le cœur de Jésus et de Marie surmonté de la couronne d'épines du Christ »*. Le commissaire du gouvernement a demandé à la cour administrative de rejeter cette demande, estimant que la forme stylisée actuelle du logo ne correspondait à aucun emblème représentatif d'une religion, la croix n'ayant pas *« la forme latine propre à la religion chrétienne »*, le cœur étant *« un symbole depuis la nuit des temps »* et l'ensemble ne pouvant être interprété que comme *« la transposition métaphorique de certains traits de l'histoire vendéenne »*, que rien n'interdit.

Dominique Luneau

DÉPÊCHES

■ **SANG CONTAMINÉ : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté,** jeudi 4 février, les demandes d'actes présentées par les avocats des personnes mises en examen pour *« empoisonnement »* et *« complicité d'empoisonnement »* dans le volet non ministériel de l'affaire du sang contaminé. La juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy devrait décider prochainement s'il y a lieu ou non de renvoyer les personnes mises en examen devant un tribunal correctionnel ou devant une cour d'assises.

■ **VIOLENCE : l'adolescent de 17 ans, qui a reconnu avoir tué,** lundi 1er février, un buraliste de Béziers (Hérault), a été mis en examen et écroué. Un millier de personnes, élus et commerçants en tête, ont manifesté, jeudi 4 février, pour protester contre cet assassinat.

■ **LOGEMENT : les organismes collecteurs du 1 % logement s'engagent à sécuriser** les accédants à la propriété, selon une convention signée vendredi 5 février. En cas de chômage, les ménages modestes pourront bénéficier d'un report de 50 % de leurs mensualités de remboursement. Pour les salariés, la sécurisation s'appliquera aussi en cas de difficultés après un divorce.

DISPARITIONS

Maurice Najman

Une figure de la génération lycéenne de Mai 68

JOURNALISTE, écrivain, créateur, en 1968, des comités d'action lycéens (CAL), Maurice Najman est décédé, jeudi 4 février, des suites d'une hépatite C. Il était né le 7 décembre 1948, à Paris, dans une famille juive polonaise. Son père, un militant communiste, meurt jeune. Sa mère, Solange, est une rescapée d'Auschwitz. Sa grand-mère ne parlait que le yiddish, une langue qu'il apprend et n'oubliera jamais. En 1965, il débarque au lycée Jacques-Decour, plein d'idées et d'idéaux, déjà « viré » des Jeunesses communistes (JC), auxquelles il avait adhéré un an plus tôt. A la rentrée 1966, avec certains de ceux qui compteront plus tard dans l'histoire de Mai 68 – tel Michel Recanati, qui se suicidera à trente ans –, il crée à Jacques-Decour le premier comité Vietnam lycéen.

Cette même année, il se rapproche d'un petit groupe de militants trotskistes regroupés derrière l'un des fondateurs de la IVe Internationale, le Grec Michel Raptis – dit « Pablo » –, décédé il y a trois ans. Il adhère en 1967 à cette tendance tiers-mondiste, autogestionnaire dont sortira, en 1968, l'Alliance marxiste-révolutionnaire (AMR). Avec ses copains de l'AMR et de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), il est de tous les coups. Au début de l'année 1968, il se bat pour la réintégration de Romain Goupil, exclu du lycée Condorcet pour agitation politique, ce qui donnera lieu à la première « manif » lycéenne. Il fait aussi partie du groupe de militants qui, le 20 mars, au nom du refus de la guerre du Vietnam, brise les vitrines de l'American Express. Cette action précédera la naissance, le 22 mars, à la faculté de Nanterre, au « Mouvement » du même nom.

En avril, il imagine, à Jacques-Decour, le premier comité d'action lycéen (CAL). La France en est bientôt couverte, mais ce succès avive des rivalités : les révolutionnaires austères de la JCR s'opposent aux « amateurs » de l'AMR, qui ne cachent pas leur amour du rock et des plaisirs. Dans *Mourir à trente ans*, le film-culte de Romain Goupil sur cette époque et cette génération, on suit les manœuvres de Recanati pour écarter Najman du premier rang de la manifestation du 13 mai 1968. L'ordre revenu, il continue toujours à rêver de « mouvements de jeunesse » et de révolutions. En 1973, il est en Amérique latine et ramène un livre, *Le Chili est proche*, publié chez Maspero (1974). Il est au Portugal, pendant la Révolution des œillets, rêve d'un socialisme autogéré en Algérie, n'oublie pas les ouvriers de Lip et défend la candidature de Charles Piaget à l'élection présidentielle de 1974. Début 1975, il rejoint le PSU avec l'AMR, le quitte trois ans plus tard, et soutient dès le départ l'éphémère candidature de Coluche à l'élection présidentielle de 1981. Passionné par ce qu'il appelle, le premier, les *« nouveaux mouvements sociaux »*, il explique à ses copines qu'il faut militer au Mouvement de libération des femmes (MLF), n'en déplaise à *« tous ceux qui n'ont que le mot lutte de classes dans la bouche »*.

Fin 1994, il est l'un des premiers à squatter la rue du Dragon, avec son ami Jean-Baptiste Eyraud, le président de Droit au logement. En 1996, il rejoint la gauche française partie au Mexique à la rencontre du « sous-commandant » Marcos. Bavard, jamais lassé de raconter ses bonnes histoires vécues, Maurice Najman était toujours en retard, toujours débordé, toujours agacé que ses amis lui reprochent de gâcher son talent. Après quatre ans passés à *Libération,* il « pigeait » ici et là, avait toujours un « papier » en retard pour *Le Monde diplomatique* ou *L'Evénement du jeudi*, toujours un livre sur le métier, toujours un film documentaire en train. Il vit ainsi la chute du mur de Berlin, confesse Markus Wolf, le patron des services secrets est-allemands, se passionne pour les archives des ex-pays communistes.

Dandy, Maurice Najman aimait aussi se montrer dans les films de ses amis. On l'aperçoit furtivement dans *Irma Vep*, d'Olivier Assayas ; on le reconnaît dans *Passage secret*, de Laurent Perrin ; on le verra dans le dernier film de Patrick Grandperret, tourné il y a peu à Cuba. On le voit aussi, évidemment, dans *La mémoire est-elle soluble dans l'eau ?*, tragi-comédie et docu-fiction de son petit frère, Charles, dit Charlie, hommage bouleversant à leur mère. Quand Romain Goupil lui demande, à l'automne 1998, de participer à son dernier long-métrage, *A mort la mort*, – *« l'histoire d'une génération qui se retrouve plus souvent au cimetière qu'aux manifs »* –, Maurice dit pourtant non. Le 12 décembre 1998, personne ne l'attend plus quand il arrive et rejoint la « famille », cette amicale où l'espérance est une éternelle inquiétude, pour la scène finale du film – la fin du triptyque ouvert par *Mourir à trente ans. « C'est la scène du bal,* lui avait dit son ami Romain. *Une scène où on chante et où on danse. »*

Ariane Chemin

Le colonel Jean Ballarin

Un compagnon de la Libération

LE LIEUTENANT-COLONEL (en retraite) Jean Ballarin, compagnon de la Libération et ancien de la 2e division blindée (DB), est mort, mercredi 27 janvier, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Né le 16 janvier 1915 à La Villedieu (Dordogne), Jean Ballarin s'engage dans l'armée dès l'âge de dix-huit ans. Affecté au 1er régiment de marche de spahis marocains (RSM) en Syrie, il entend l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et franchit la frontière syro-palestinienne pour rallier la France libre. Depuis le Soudan, *via* l'Egypte, il participera à tous les combats de la France libre, en Erythrée – où, en janvier 1941, il va organiser la charge d'Umberga contre un fort parti italien –, en Syrie, en Egypte, en Libye et en Tunisie. Avec le grade de sous-lieutenant, à la tête d'un escadron d'auto-canons, Jean Ballarin se bat à El Alamein, en Egypte, contre les forces du maréchal Erwin Rommel. Promu lieutenant, il rejoint la 2e DB du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque.

NOMBREUX FAITS D'ARMES

Le 2 juin 1943, le sous-lieutenant Ballarin est fait compagnon de la Libération pour ses faits d'armes de sous-officier au 1er RSM. A la fin août 1943, Jean Ballarin est appelé à Alger, où il prendra le commandement de l'escorte personnelle et de la garde d'honneur du général de Gaulle, à la tête du comité français de libération nationale (CFLN).

Promu capitaine, Jean Ballarin rejoint la 2e DB et il se bat en Alsace – où il fait de nombreux prisonniers allemands et récupère des stocks importants d'armes lors de la prise de la localité de Logelheim – et dans la « poche » de Royan, en 1945. Avec la 2e DB, il participe à la prise du « nid d'aigle » de Berchtesgaden, le refuge d'Adolf Hitler.

Après la fin de la guerre, Jean Ballarin servira au cabinet du futur maréchal Marie Pierre Kœnig, succcessivement commandant en chef de la zone française en Allemagne, commandant des forces terrestres, aériennes et maritimes en Afrique du Nord, puis ministre de la défense nationale en 1954-1955. Promu lieutenant-colonel, il reçoit le commandement, en 1961, du 5e régiment de spahis marocains, et il prend sa retraite en 1962.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Jean Ballarin était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippa ROUSSELET,
née **KNIGHT,**
Vincent ROUSSELET
sont heureux d'annoncer la naissance, le 18 décembre 1998, de leur fille,

Ino.

128 Kennington Road,
SE 11 RE Londres
(Grande-Bretagne).

Magali et **Alain-François PIALAT,**
Maxime, Juliette
ont la joie d'annoncer la naissance de

Roxane,

le 5 janvier 1999.

Anniversaires de naissance

– 7 février 1999.

A **Françoise,**

notre maman et mamie.

Bon anniversaire !

Dominique, Brigitte, Jean-François, Léah, Salomé.

– De Casa à Paris.

Philippe,

un demi-siècle déjà !

Après tant de fidèles lectures du journal, à toi maintenant d'écrire… le monde.

Bon anniversaire !

Mathilde, Madeleine.

Fiançailles

– Versailles. Le Chesnay.

M. Etienne BLONDEAU
et **Mme,** née **Chantal CAMILLERAPP,**
M. Philippe PRÉVOST
et **Mme,** née **Marie-Laure RÉCHAUSSAT**
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Marion et **Antoine,**

le 28 novembre 1998.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

Mariages

M. et **Mme Jean-Pierre GRASSIOULET,**
Mme Jean GEFFRAY
font part du mariage de leurs enfants,

Marguerite et **Jean-Eric,**

qui sera célébré le 6 février 1999, à 16 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

Décès

– Les membres du Comité consultatif médical,
L'ensemble du corps médical,
Et les personnels de l'hôpital Paul-Brousse,
ont la tristesse d'annoncer la mort de leur collègue et ami, pour nombre d'entre eux, le

docteur Alain BISMUTH,
hémobiologiste
de l'hôpital Paul-Brousse,

décédé le 3 février 1999.

– Le docteur Anne-Marie Charvat,
sa fille,
Et toute la famille
ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Anne-Elise CHARVAT,
née **MÉZY,**
institutrice retraitée,

survenu le 7 janvier 1999.

Selon la volonté de la défunte, ses obsèques ont été célébrées civilement.

Son corps a été incinéré dans l'intimité familiale, et ses cendres reposent au cimetière de Pompadour (Corrèze).

– Saint-Clair et Pierrette Dujon,
ses enfants,
Emmanuelle et Jean-François Robidas,
Laure et Thierry Eon,
Elodie Dujon et Gilles Farcy,
ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants, Chloé, Cécile, Hadrien, Emilie et Sophie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Madeleine DUJON.

Le samedi 6 février 1999, à 11 heures, son souvenir sera évoqué à la maison funéraire des Batignolles (parking) 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, et 1, boulevard du Général-Leclerc, Clichy (Hauts-de-Seine).

– Myriam Guise,
Odile et Jacques Burrus
et leurs enfants,
Martin et Emélie,
enfants de Chantal (†)
et Yves-Marie Heude (†),
Claire Guise,
Bernard et Chantal Guise
et leurs enfants,
Yves et Isabelle Guise
et leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Noëlle de Guélis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Simonne GUISE,
née **MENOT,**

le 4 février 1999, à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 février, à 14 heures, en l'église de Saint-Sernin-du-Plain (Saône-et-Loire).

– Les administrateurs,
Et l'équipe permanente du Festival de la Vézère,
Les élus du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Guy de LASTEYRIE du SAILLANT,
administrateur,
trésorier et cofondateur (1981)
du festival.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église d'Allassac, en Corrèze, le samedi 6 février 1999, à 14 heures.

– Châlons. Angers. Poissy.

Aimée Marchal,
son épouse,
Noël Marchal et Réjane,
Dominique Marchal et Marie-Paule,
ses enfants,
Ophélie, Rebecca, Léandre, Baptiste,
ses petits-enfants,
Alain Dieulin et Martine,
Jérôme, Sabine, Ervan,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MARCHAL,
pupille de la nation,
retraité SNCF,

survenu le 4 février 1999, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 février, à 10 heures, en l'église Saint-Loup.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Une corbeille sera mise à votre disposition pour la recherche médicale.

Ni fleurs ni plaques.

56, rue Sabatier,
51000 Châlons.

– Mme Max Moulins,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Max MOULINS,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 1er février 1999, à Antibes.

« Résister. »
(Marie Durand, Tour de Constance).

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

79, chemin des Maures,
06600 Antibes.
28, rue Jacob,
75006 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Le département Afrique,
Le Centre d'études et de recherche sur l'océan Indien,
Les enseignants,
Et le personnel de l'Institut national des langues et civilisations orientales,
ont le regret d'annoncer le décès, le 31 janvier 1999, de

Mme Voahangy RAJAONAH,
chargée de cours
de géographie malgache de 1990 à 1998.

– Les familles Perrin et Cancel,
Parents et amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph, Antoine PERRIN,

survenu le 3 février 1999, dans sa cinquante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour, à 9 h 30, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las Cases, Paris-7e, suivi de la crémation, à 15 heures, au crématorium de l'Essonne, route d'Arpajon, à Avrainville (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes, vos dons peuvent être adressés à M. Jean Philippe Perrin, à l'ordre de la Ligue contre le cancer, 17, rue de la Sablière, à Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gabriel PRAT,
née **Simonne BRUYER,**

survenu à Paris, le mercredi 3 février 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 février, à 10 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

De la part de
Michel et Dominique Prat,
Erard et Monique Gilles,
Dominique et Nicole Prat,
Jean-Pierre et Françoise Martichoux,
Alain et Rozen Prat,
Bernard et Elisabeth Prat,
Philippe Prat,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– Le professeur Jean Raymond,
son époux,
Ses filles,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean RAYMOND,
née **Odile STEMPOWSKA.**

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, samedi 30 janvier 1999, en la collégiale de Saint-Léonard-de-Noblat.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

La Croix-Peyret,
87400 Saint-Léonard-de-Noblat.

– Pierre Zoberman,
Yves et Laurence Zoberman,
ses enfants,
Manon, Lesly, Morgan, Brieuc,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole ZOBERMAN,

survenu, le 3 février 1999, dans sa soixante-douzième année.

Sa participation à un groupe de résistants pendant la guerre témoignait déjà de l'esprit d'engagement et d'indépendance dont elle a fait preuve toute sa vie.

Sa carrière dans l'éducation nationale, où elle a toujours gagné l'estime de ceux qui l'approchaient, lui a valu les palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 février, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet).

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue Jean-Pierre-Timbaud,
75011 Paris.

Remerciements

– Profondément touchée des nombreuses marques d'amitié, d'affection, de sympathie reçues lors du décès du

docteur Robert LACOURBE,

Mme Robert Lacourbe
remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à sa peine.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 6 février 1996,

Agnès DELPECH

nous quittait, dans sa vingt-neuvième année.

Elle reste très présente dans nos mémoires et dans nos cœurs.

– Il y a sept ans, le 5 février 1992,

Alain GILLER

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

– Deux messes seront célébrées, les 7 et 15 février courant, en l'église Saint-André de Montreuil (Seine-Saint-Denis), en la mémoire de ma chère grand-mère,

Irène GOMIS.

Emmanuelle David.

Communications diverses

Le **FW SYMPOSIUM,**
Carrefour mondial des technologies
de l'information
1er au 5 mars 1999
au Futuroscope, à Poitiers
LA SOCIÉTÉ MONDIALE
DE L'INFORMATION :
ACTEURS ET VICTIMES
Renseignements et inscriptions
Tél. : 01-47-04-45-25
http://www.fwsymposium.org

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

NICOLE
NOTAT

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

HORIZONS

PORTRAIT

Hussein, la solitude d'un monarque

SON plus douloureux secret aura certainement été une double perte : la perte de La Mecque, en 1925, par son arrière grand-père, Hussein Ben Ali, le chérif du Hedjaz – défait par Abdel Aziz Ibn Saoud – et la perte de Jérusalem, en 1967, par sa propre armée, évincée par les troupes israéliennes. Autant dire que tout au long de sa vie, Hussein de Jordanie, descendant de la dynastie hachémite, de la lignée du prophète, aura le sentiment d'avoir hérité d'une malédiction du destin. *« J'appartiens, semble-t-il, à une famille qui selon la volonté de Dieu doit souffrir et consentir des sacrifices sans fin pour sa nation »,* déclara-t-il après la défaite de 1967.

Rêvait-il vraiment de restaurer la dynastie hachémite lorsque, en 1990, méprisé par l'Arabie saoudite, qui l'accusait d'avoir pris fait et cause pour l'Irak après l'invasion du Koweït, il revendiqua à nouveau le titre de chérif ? Ou encore lorsque, en 1995, il proclama qu'il était disposé à jouer un rôle en Irak – dont son cousin, Fayçal II, fut l'éphémère souverain jusqu'en 1958 ? Il s'en est toujours défendu.

La longévité de son règne – quarante-six ans – n'est pas synonyme de sérénité. Le *« petit roi »* – surnom qui lui a été conféré lors de son accession au trône du fait de son jeune âge et qui perdura à cause de sa petite taille – aura survécu à trois guerres israélo-arabes, plusieurs tentatives de coup d'Etat et autant de tentatives de meurtre. Devenu roi dans des circonstances tragiques, Hussein de Jordanie a dû prendre très vite la mesure du règne tumultueux qui l'attendait, de la volatilité des allégeances et de la précarité des alliances – dont il saura néanmoins tirer profit au gré des circonstances.

Mais, s'il a réussi à sauver son régime et son royaume en jouant d'un allié sur l'autre, en changeant de camp selon la conjoncture, il n'en a pas moins fini par se faire de nombreux ennemis. Apprécié et parfois admiré en Occident, il a été très contesté – et c'est parfois peu dire – au sein du monde arabe.

Il avait seize ans lorsque son grand-père Abdallah, fondateur du royaume, fut assassiné sous ses yeux, le 20 juillet 1951, à l'entrée de la mosquée El Aqsa, à Jérusalem, par un Palestinien qui le soupçonnait de vouloir signer une paix séparée avec Israël. *« Tandis que je me précipitais, je vis du coin de l'œil tous les amis de mon grand-père qui fuyaient de tous côtés... Cette image, plus que le visage de l'assassin, restera gravée à jamais dans ma mémoire »,* confiait-il dans son livre, *Mon métier de roi,* paru aux éditions Robert Laffont en 1975. *« C'était ma première leçon de solitude. » « Toute ma vie j'ai été entouré de beaucoup de gens* (...)*, mais tout au long de ces années, au plus profond de moi, j'ai été aussi seul qu'un naufragé. »*

LA suite devait bousculer de fond en comble la vie insouciante mais modeste, que le futur monarque menait alors à Amman. Après l'assassinat d'Abdallah, son fils Talal, le père d'Hussein, interné pour schizophrénie dans un hôpital psychiatrique en Suisse, rentre en Jordanie où il est couronné roi le 6 septembre. Sa santé mentale ne lui permettant pas de gouverner, le Parlement jordanien le force à abdiquer et proclame Hussein roi. Un conseil de régence est désigné jusqu'à la maturité du jeune prince, qui, au terme d'une formation accélérée de six mois à l'académie militaire de Sandhurst, est intronisé le 2 mai 1953.

Il héritait d'un petit royaume (les deux rives du Jourdain) d'un million et demi d'habitants, fait des restes d'une promesse britannique non tenue : pour encourager son arrière-grand-père, le chérif Hussein, à brandir l'étendard de la grande révolte arabe contre les Turcs, durant la première guerre mondiale, Londres lui avait promis de l'aider à créer un royaume arabe indépendant, incluant ce qui est aujourd'hui la Jordanie, Israël, la Syrie, l'Irak et une partie du Liban.

Mais la Grande-Bretagne s'était déjà engagée, en 1916, à l'insu du chérif de La Mecque, et en vertu des accords Sykes-Picot, à partager avec la France des zones d'influence au Moyen-Orient. En novembre 1917, elle allait de surcroît promettre aux juifs, par la déclaration Balfour, un foyer national juif en Palestine. Pour solde de tout compte, et à titre de dédommagement, Londres finit par ériger l'un des fils du chérif, Abdallah, émir de Transjordanie, avant de l'aider à devenir roi de Jordanie en 1946. Fayçal Ier, son frère, obtiendra le trône irakien.

Hussein de Jordanie héritait aussi d'un pays coincé entre la Syrie, au nord, l'Irak, au nord-est, l'Arabie saoudite au sud et Israël à l'ouest. Il lui fallait une bonne dose de baraka, d'équilibrisme, de flair politique et aussi et peut-être surtout le puissant soutien de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, voire, à l'occasion... d'Israël, dans une conjoncture politique régionale très agitée. L'Etat d'Israël avait été créé quelques années auparavant, et son grand-père était suspecté de *« collusion avec l'ennemi ».*

En Egypte, les Officiers libres, conduits par Gamal Abdel Nasser, venaient de renverser le roi Farouk. En Syrie, après plusieurs coups d'Etat, une solide dictature était installée, mais un coup d'Etat devait avoir lieu en 1954. L'Irak n'allait pas tarder à entrer lui aussi dans une zone de turbulences, dont le cousin d'Hussein, Fayçal, allait être la victime en 1958.

Très tôt, Hussein de Jordanie dut donc naviguer entre les écueils. Pour réhabiliter la Jordanie aux yeux de pays arabes, l'Egypte en particulier, qui la rendaient quasi seule responsable de l'humiliation de 1948, et accusaient le royaume d'être un satellite de la Grande-Bretagne, le souverain décida, en 1956, de se débarrasser du général britannique Glubb, commandant de la Légion arabe (l'armée jordanienne). J'ai voulu *« jordaniser »* mon armée, expliquera-t-il lui-même. *« Nous étions dominés par l'étranger. » « J'étais déterminé à mettre sur pied une force armée puissante et bien équilibrée* (...) *et, tant que Glubb était parmi nous, c'était impossible.* (...) *Le Caire nous accusait d'être une puissance impérialiste »,* et le communisme s'infiltrait au Moyen-Orient. *« Il n'y avait pas d'autre alternative, Glubb devait partir. »*

FRANCK SCHERSCHEL / LIFE MAGAZINE / PPCM

Le roi Hussein de Jordanie en 1956, trois ans après son intronisation.

Le souverain hachémite est arrivé vendredi 5 février à Amman dans un état jugé désespéré. La maladie a mis un terme à un long règne de quarante-six ans, au cœur d'un Proche-Orient tumultueux

Avril 1957 : Hussein de Jordanie déjoue de manière tout à fait singulière un complot tramé par le général Ali Abou Nawar, commandant en chef des forces armées. Les conjurés, soutenus par l'Egypte, se recrutaient parmi ses serviteurs les plus proches. Le souverain se rendit en personne auprès des conjurés, et retourna la situation en sa faveur. Par la suite, les conjurés ont tous été graciés. Car Hussein de Jordanie, c'était aussi cela. Un chef d'Etat qui sait passer l'éponge et tenter de récupérer ses ennemis de l'intérieur.

Ce ne fut pas la seule tentative de coup d'Etat ni de meurtre du souverain. A ses propres yeux, la plus dramatique fut la prise en chasse de l'avion qui le conduisait en Suisse, en novembre 1958, par deux Mig syriens. *« Ils voulaient me supprimer, comme on avait supprimé mon cousin Fayçal d'Irak afin d'en finir avec les Hachémites »,* commentera-t-il.

Quelques mois plus tôt, le 14 juillet, Fayçal, était en effet assassiné, ainsi que toute sa famille lors d'un coup d'Etat. Pour Hussein, *« le président Nasser seul en portait l'entière responsabilité »,* parce qu'il ne supportait pas l'émergence de l'Union arabe, cette fédération entre l'Irak et la Jordanie que les deux Hachémites avait mise sur pied en février de la même année et qui visait à faire contrepoids à la République arabe unie que l'Egypte et la Syrie avait scellée deux semaines auparavant. Hussein de Jordanie appela à l'aide les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les « marines » américains débarquèrent à Beyrouth, et des parachutistes britanniques arrivèrent en Jordanie, le temps que la tempête s'apaise.

« Toute ma vie j'ai été entouré de beaucoup de gens (...), mais tout au long de ces années, au plus profond de moi, j'ai été aussi seul qu'un naufragé »

S'il est vrai que l'Egypte et la Syrie ne l'ont pas épargné – Nasser le traitait, entre autres noms d'oiseaux, de *« nain de la CIA »* –, c'est ce que l'on appelait alors la *« question palestinienne »* qui aura été son véritable chemin de croix. Dès le milieu des années 60, les activités des fedayins à partir du territoire jordanien lui valaient des représailles israéliennes. Son isolement était de plus en plus grand au sein du monde arabe, malgré la sympathie de l'Arabie saoudite, elle aussi clouée au pilori comme étant un valet de l'Occident.

Jusqu'à la guerre dite de six jours de juin 1967. Les Israéliens l'avertirent qu'ils n'attaqueraient pas son royaume s'il se tenait à l'écart des combats. Mais Hussein estima qu'il n'avait d'autre choix que de se tenir aux côtés des Arabes. A l'humiliation de la défaite militaire, s'ajoutait l'infamie de l'occupation de toute la rive occidentale du Jourdain et de Jérusalem-Est. Un désastre, militaire, politique et économique.

Hussein n'était pas au bout de ses peines. La marmite des réfugiés palestiniens bouillait. Actions anti-israéliennes et représailles se succédaient. Les organisations de fedayins firent d'Amman leur bastion. La tension montait inexorablement. Jusqu'à ce fameux septembre 1970. *« C'était nous ou eux. Personne ne voulait faire de concessions, personne ne voulait faire marche arrière, l'affrontement était irrémédiable, hélas ! »*, dira-t-il. Et l'affrontement eut lieu. Il fut terrible. En août 1971, l'armée jordanienne avait terminé le grand nettoyage. Ce *« septembre noir »* pour les Palestiniens devait donner naissance à l'organisation du même nom, responsable de plusieurs attentats, dont le premier fut le meurtre, en novembre 1971 au Caire, du premier ministre jordanien, Wasfi Tall.

Hussein avait ainsi restauré la paix à l'intérieur de la Jordanie, mais il y perdait son rôle de représentant des habitants de la rive occidentale du Jourdain. En 1974, un sommet arabe réuni à Rabat reconnut l'OLP comme *« le seul et unique représentant du peuple palestinien ».* Des révélations du *Washington Post,* en 1977, selon lesquelles Hussein émargeait depuis une vingtaine d'années au budget de la CIA, ternirent davantage encore l'image du roi au sein des pays arabes.

Méfiants, informés des contacts discrets qu'il maintenait avec Israël, Anouar El Sadate et Hafez El Assad le tinrent à l'écart des préparatifs secrets de la guerre qu'ils préparaient pour octobre 1973. Il n'apprécia guère et, lors d'une rencontre secrète organisée à sa demande, informa le premier ministre israélien, Golda Meïr, des intentions de ses *« frères ennemis ».* A la grande indignation d'Hussein, elle ne le prit pas au sérieux. La guerre dite du Kipour permit enfin aux Arabes de relever la tête.

Pour avoir refusé, en 1978, de se joindre aux accords israélo-égyptiens de Camp David, malgré de pressantes solliciations américaines, Hussein est *« récompensé »* par un sommet arabe réuni à Bagdad, qui alloue 1 milliard de dollars d'aide annuelle à la Jordanie. Il demeure en odeur de sainteté tout au long de la guerre qui a opposé l'Irak à l'Iran de 1980 à 1988, parce qu'il se range du « bon côté », c'est-à-dire de l'Irak, considéré alors comme le rempart contre l'islamisme iranien.

Hussein n'a pas pour autant renoncé à ses « ambitions » palestiniennes. En avril 1987, lors d'une rencontre secrète à Londres, il conclut avec Shimon Pérès un accord prévoyant la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient avec la participation d'une délégation jordano-palestinienne. L'accord est refusé par le premier ministre israélien d'alors, Itzhak Shamir. L'Intifada, le soulèvement de la population palestinienne de Cisjordanie et de Gaza, commence en décembre. Hussein en tire les leçons. En juillet 1988, il annonce la rupture de tout lien administratif et légal du royaume avec la rive occidentale du Jourdain.

DANS un Proche-Orient totalement imprévisible, Hussein se retrouve à nouveau du « mauvais côté » en août 1990, lorsqu'il soutient l'Irak au moment de l'invasion du Koweït et il est mis à l'index par ses amis occidentaux et arabes. Il essuie une nouvelle rebuffade palestinienne, lorsque les Palestiniens refusent de participer à une délégation commune jordano-palestinienne après le lancement du processus de paix en octobre 1990. L'accord israélo-palestinien d'Oslo de septembre 1993 le prend totalement de court.

Craignant d'être le laissé-pour-compte de la négociation, il accélère les négociations avec l'Etat hébreu et signe un traité de paix avec lui en novembre 1994. Affichant une amitié à la limite de l'inconvenance avec les dirigeants israéliens, il se retrouve à nouveau relativement tenu à distance par ses frères arabes, d'autant que les pourparlers de paix israélo-palestiniens et israélo-syro-libanais battent de l'aile. Il est aussi vivement contesté par les Jordaniens eux-mêmes, qui pour la première fois critiquent une politique à courte vue.

Mouna Naïm

1 ALLEMAGNE, ANNÉE ZÉRO ?

La tentation de l'oubli

par Bernard-Henri Lévy

C'est un débat douloureux et sensible qui traverse l'Allemagne du chancelier Schröder : faut-il du passé faire table rase, tourner une fois pour toutes la page de la Shoah, au risque de l'oublier ? L'écrivain Bernard-Henri Lévy a mené une enquête intellectuelle auprès des nouveaux dirigeants allemands, de l'ancien chancelier Helmut Schmidt, du chef de la communauté juive Ignatz Bubis

JE n'avais plus revu Gerhard Schröder depuis ce jour d'août 1998 où nous étions venus, avec quelques autres, pendant la campagne électorale, lui apporter notre soutien. Je l'avais trouvé sombre. Peu loquace. J'avais noté son habitude, chaque fois qu'il le pouvait, de laisser Oskar Lafontaine, le patron du Parti, prendre la parole à sa place et, sinon, sa diction lente, un peu mécanique. Ce qui frappe, là, c'est la joie. L'euphorie discrète mais insistante. C'est l'air d'un homme qui a le sentiment d'avoir gagné la double bataille, mêlée, de la politique (fierté du *« militant SPD »* rendant enfin le pouvoir au *« parti de Bebel et Bernstein »*) et de la vie (cette « nouvelle épouse » dont toute l'Allemagne se répète qu'il a *« tenu le coup »* grâce à elle, qu'elle est le *« secret de sa réussite »*, etc.). Il a le regard clair. Une belle voix de crooner. Il a la cravate avantageuse : rouge, jaune, noir, les couleurs du drapeau allemand – il se débrouille toujours, paraît-il, pour avoir, dans ses cravates, les trois couleurs du drapeau. Gerhard Schröder est un homme heureux.

Son bureau, à la chancellerie, est d'une sobriété déconcertante. Pas un objet. Pas un livre. Une table de travail, à un bout. Une table de réunion, à l'autre. Un côté allemand de l'Est dans la décoration ou dans le plateau de cigarettes, à la disposition des invités. Dans mon dos, seule note de fantaisie, un grand tableau néoexpressionniste, teintes laiteuses et bleuâtres, qui montre un groupe en train de danser, devant la porte de Brandebourg, le jour de la chute du Mur. Etat modeste. Austérité de principe, presque ostentatoire, de la République de Bonn. Mortification volontaire d'un Etat qui, en se repliant sur cette humble bourgade de province, aurait voulu se faire ermite. Ce seront d'ailleurs ses premiers mots, empruntés à Frédéric II, mais qu'il attribue bizarrement à Helmut Schmidt : *« je suis, de mon Etat* (modeste !), *le premier serviteur. »*

Que pense le Serviteur des déclarations de Martin Walser, ce romancier considérable, figure de la gauche intellectuelle, dont les propos sur la *« représentation permanente de la honte »*, la *« routine de la culpabilisation »* et *« l'instrumentalisation d'Auschwitz dans le débat public »* viennent de déclencher une énorme polémique ? Il défend Walser dont la position a été, selon lui, *« mal comprise »*.

La question du « Mémorial » ? Est-il toujours hostile au projet d'un Mémorial de la Shoah, ce fameux « Mahnmal », voulu par Kohl, au centre de Berlin ? *« Ce n'est pas à moi de décider. C'est au peuple. Il y aura un débat parlementaire, au printemps, et chacun, y compris les ministres, pourra prendre la parole et voter selon sa conscience, sans discipline de parti. »*

N'a-t-il pas un avis personnel, tout de même ? N'a-t-il pas déclaré qu'il voulait un monument où l'on entrerait *« avec plaisir »* ? Il esquive encore. *« J'ai juste voulu dire : un lieu où l'on rencontrerait l'Histoire et une Histoire qui, au lieu de nous étouffer, nous aiderait à affronter l'avenir. »*

Bref, un Schröder prudent. Circonspect. Une impression, très étrange, d'indifférence à ces questions. Et puis, à la toute fin, sur deux points précis, une brutalité qui me surprend.

Le « cas Goldhagen », d'abord, ce jeune historien américain dont j'ai, avec moi, le best-seller sur les *Bourreaux volontaires de Hitler*. Il prétend être le dernier Allemand à n'avoir pas lu le livre. Mais il ne peut s'empêcher d'ajouter, lueur froide dans le regard, voix cassante : *« je ne l'ai pas lu, non ; mais je ne crois pas qu'il ait raison d'affirmer que l'ensemble de l'Allemagne a, non seulement su, mais voulu la Shoah. »*

Ensuite, le cas Jan-Philip Reemtsma, ce chercheur de Hambourg dont la grande exposition de photos sur *« les crimes de la Wehrmacht »* a déplacé, paraît-il, des centaines de milliers de visiteurs dans le pays : *« je ne l'ai pas vue non plus ; mais je ne peux pas laisser dire qu'une armée, dans sa majorité, a pu commettre des crimes pareils »*.

Et comme j'insiste que l'exposition, après avoir tourné dans toute l'Allemagne, se termine ce week-end à Hanovre et que, Hanovre étant sa ville, je serais honoré de pouvoir la voir en sa compagnie, il retrouve son air d'obligeance enjouée : il sera à Hanovre, en effet, ce week-end, mais il est déjà pris... une petite fête... il insiste sur le mot français : *« eine kleine fête »*... il répète : une *« fête de vieux amis »*, ceux qui l'ont soutenu, ses camarades, le SPD... mais pourquoi, puisque je serai dans la ville, ce soir-là, ne pas me joindre à eux et venir, moi aussi, faire la fête ? La fête, pas la mémoire... Une fête, au lieu de la mémoire et de l'Histoire... Est-ce la doctrine du chancelier ? Est-ce là ce qu'il entend lorsqu'il parle d'instaurer un rapport *« détendu »* avec le passé ?

■

Georg-Clemens Dick est un de ces « diplomates verts » que Joschka Fischer a amenés dans ses bagages quand il a pris les rênes du ministère des affaires étrangères. Il me reçoit, en fin de journée, à son bureau, dans l'énorme bâtiment sans âme qu'il occupe, pour quelques mois encore, jusqu'au déménagement à Berlin. Longs couloirs silencieux. Lumière pauvre. Alignement de pièces austères où l'on aperçoit, à travers les portes entrebâillées, des meubles ordinaires, des rideaux de mauvaise rayonne, des posters. Ambiance de cité U ou d'hôpital désaffecté. Parfum tiers-mondiste. Et Dick, cheveux gris et courts, allure sportive, pieds sur le bureau au moment où je pousse sa porte : le contraire du haut fonctionnaire traditionnel – on l'imaginerait plutôt sur un terrain de foot, ou en montagne, ou bien en train de faire un trekking. *« Cette affaire Walser est évidemment énorme,* m'explique-t-il. *Mais l'Allemagne, ce n'est pas que cela. Prenez la réforme du droit de la citoyenneté par exemple. Savez-vous ce qu'elle va concrètement signifier ? Deux millions de nouveaux Allemands... »* Il sourit, me propose une friandise : *« deux millions de nouveaux Allemands qui seront, du même coup, deux millions de nouveaux Européens ! qui dit mieux ? »* Cette fois, le diplomate en santiags éclate de rire, enchanté du bon tour joué à l'Europe des philistins : *« pour nous, Allemands, donc Européens, c'est une révolution aussi énorme, dans son genre, que la chute du mur de Berlin »*.

■

Lettre, faxée à l'hôtel, par l'adjoint de Georg-Clemens Dick, Helmut Elfenkemper. A la fin de la conversation, Dick s'est laissé allé à raconter comment la maison de ses parents, à Aix-la-Chapelle, jouxtait une synagogue détruite par les nazis, puis reconstruite, mais lentement – en sorte qu'il a grandi *« au rythme de la synagogue »*. Du coup, et par association d'idées, je lui ai fait observer que les choses n'ont pas beaucoup changé pour lui puisque l'entrée de son ministère, ici, à Bonn, se trouve être à nouveau en face d'une synagogue – hasard ou fait exprès ? et dans quel sens, le fait exprès ? la synagogue reconstruite en face du ministère, ou le ministère installé là parce qu'il y avait déjà la synagogue ?

Eh bien, lettre pour dire deux choses. Primo : enquête faite, le bâtiment date de 1955, la synagogue de 1959 et c'est à dessein qu'elles ont été placées face à face – la politique extérieure de la nouvelle Allemagne s'inscrivant sous le signe, explicite, de la repentance à l'endroit des Juifs. Secundo, et plus énorme encore : la rue s'appelle « Tempelstrasse », rue du « Temple », ce qui, en allemand, ne signifie pas « temple protestant », mais « synagogue ». Or cela aussi est récent ; l'endroit s'appelait Wörthstrasse, rue « de Wörth », du nom du village alsacien, théâtre de la charge des cuirassés de Reichshoffen et, par conséquent, d'une défaite française ; en sorte qu'en la rebaptisant, en se donnant pour adresse la « rue du Temple juif » au lieu de la « rue de Wörth », la diplomatie d'Adenauer et de ses successeurs faisait d'une pierre deux coups : elle effaçait une allusion antifrançaise malvenue en ces temps – années 50 – de *« récupération de souveraineté»* et elle redisait à la face du monde et, en particulier, d'Israël que « Quai d'Orsay », en allemand, se dirait dorénavant « rue de la Synagogue »... Geste magnifique. Engagement sacré.

■

La pensée du chancelier telle qu'elle me paraît ressortir, à la réflexion, du ton de ses deux éclats sur Reemtsma et Goldhagen : décrisper ces affaires de mémoire, alléger ce passé qui ne veut pas passer, penser à autre chose. C'est le côté « Terminator » de Schröder. Rapidité de l'intelligence, sans doute ; brio ; impression, par moments, de voir un écran d'ordinateur lui apparaître sur le front. Mais aussi, et c'est ce qui met mal à l'aise : tentation de l'effacement ; l'écran qui, tout à coup, fait le vide, déprogramme tout, recommence. Les informaticiens du monde entier redoutent le « bug » de l'an 2000. Lui le souhaite. Il l'appelle de ses vœux. Il rêve d'un formidable « bug » qui, d'un seul coup, sur fond de fête, ferait passer l'Allemagne dans une modernité définitive. Gerhard Schröder ou le « bug » de la mémoire allemande. Ne m'a-t-on pas raconté qu'il est prévu de « désamianter », dans la partie Est de Berlin, l'immeuble du conseil d'Etat où il doit s'installer après Bonn ? « Désamianter » n'est pas exactement « oublier ». Mais tout de même ! Ce souci de décontamination au moment même où il s'installe dans les meubles de la RDA ! On reste dans la même logique, au cœur de la contradiction majeure du « schröderisme » : d'un côté, tirant les ultimes leçons de la chute du Mur, une « Ostpolitik » à usage interne ; de l'autre, parce que le passé pèse trop lourd et qu'on préfère la fête à la mémoire, un « désamiantage » de l'histoire nationale, une neutralisation de sa part maudite – nazisme et stalinisme.

■

Schröder et Walser... Le chancelier et le romancier... L'un veut changer de mémoire. L'autre, quand il en a assez de voir des images de la Shoah à la télé, réclame le droit de changer de chaîne et de zapper. Du « bug » au « zap ». D'un effacement, l'autre. Il y a, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, des gens qui revendiquent le droit, non de nier l'horreur, mais de ne plus la voir, de la contraindre à quitter nos écrans mentaux. Sauf – ce serait sans doute l'argument de Dick et de la plupart des jeunes Allemands – qu'un certain Victor Hugo a tout dit sur la question : vous pourrez toujours essayer de zapper, buguer, fermer les yeux – l'œil reste dans la tombe et regarde Schröder et Walser...

■

« Timide tentative, dirait Franz Hessel, *de promenade dans le cœur de Berlin. »* La rue du 17 juin, en mémoire de l'insurrection ouvrière de 1953. Le colonne de la Victoire, flanquée des statues de Rohn et Moltke. La porte de Brandebourg. Le « quartier des Français » avec ses vieilles maisons pastel jaune paille, rose indien, mauve, vert amande qui sont comme un conservatoire du Berlin du XVIIIe siècle. L'Université Humboldt. L'Opéra. Le petit temple grec qui fut le monument aux morts des guerres allemandes avant de devenir celui des *« victimes du fascisme et du militarisme »*. La cathédrale protestante, où Goering s'est marié. Le Château, enfin, des Hohenzollern que tout le monde semble d'accord pour reconstruire à l'identique, pierre par pierre, sur les plans d'origine de Andreas Schlüter. Rien de tout cela n'est nouveau, certes. Mais l'impression est saisissante. Il y a mémoire et mémoire. Il y a celle que l'on zappe et celle que l'on promeut. C'est le même Berlin qui croule sous les « Mahnmale », les honore, les restaure et fait, tout à coup, tant d'histoires pour construire un monument à la mémoire des *« Juifs assassinés d'Europe »*.

■

Un autre exemple de ce « deux poids deux mesures ». C'était l'autre soir, près de Bonn, sur les hauteurs de Remagen, dans le château d'Ernich qui est, depuis cinquante ans, la résidence des ambassadeurs de France. Le parc. Le pont de Remagen, en contrebas, dont les lumières brillent dans la nuit. L'ombre d'Apollinaire qui a choisi là, tout près, à cause de la source « Apollinaris », son pseudonyme. Celle, aussi, de William Gaddis, l'écrivain newyorkais qui vint après la guerre, pour l'armée américaine d'occupation, tourner un documentaire sur le pont et sur la bataille qui, ici même, au pied du château, a décidé du sort de la guerre. *« Un endroit incroyable, n'est-ce pas »*, murmure l'ambassadeur, François Scheer, en s'approchant de la baie ouverte sur la nuit claire et sur le Rhin ? Histoires du pont. Souvenirs de diplomate et d'esthète. Et puis, de fil en aiguille, sur un ton de liberté peu habituel chez un diplomate de ce format, deux récits politiques qui, dans mon esprit, se connectent aussitôt. La commémoration ratée du 11 novembre 1918 : Chirac avait invité Kohl et Schröder, une fois élu, se vexe. La célébration sans problème, à quelques jours d'intervalle, des « Paix de Westphalie » de 1648 : c'est lui, l'ambassadeur, qui y représentait la France et il témoigne, là, en revanche, du faste des cérémonies. L'ambassadeur a beau dire. Il est difficile – et il le sait – de ne pas faire le lien. D'un côté, le service minimum d'une Histoire immédiate que l'on s'efforce de refroidir. De l'autre, pour un événement vieux de 350 ans, une célébration maximale, des expositions à Münster et Osnabrück, des manifestations monstres en présence de toutes les têtes couronnées d'Europe. Voilà à quoi risque de ressembler cette veille de l'an 2000 dans l'histoire de l'Allemagne. Voilà un pays qui, l'année même où il « oublie » de commémorer l'entrée, en 14-18, dans l'âge des boucheries qui conduiront jusqu'à la Shoah trouve non seulement l'argent, mais le désir, le temps, de fêter comme jamais ce que les nationalistes des années vingt considéraient comme l'installation, pour deux cents ans, dans *« la grande humiliation allemande »*.

■

Bonn, encore. Un immeuble parmi d'autres. Une plaque, à gauche de l'entrée. On dirait une plaque de dentiste. Ou d'avocat. Elle dit simplement, cette plaque : « Dr. Helmut Kohl, Bundeskanzler, a. D ». Traduction : « a. D. », comme « ausser Dienst », littéralement « hors service », ou « à la retraite » – Helmut Kohl, « chancelier à la retraite » comme on dit « recteur honoraire » ou « ex-ambassadeur ». Toujours la modestie de l'Etat. Celle, aussi, de l'ex-chancelier – peut-être teintée d'humour – redevenu, en un clin d'œil, après seize ans de pouvoir, un citoyen parmi d'autres. Mais cette question, surtout, qui me trotte dans la tête jusqu'au lendemain : que serait-il advenu du projet de Mémorial s'il l'avait finalement emporté ? y aurait-il eu, sous son règne, un débat aussi vif ? Kohl et son monument. Kohl et son mot malheureux sur la *« grâce de la naissance tardive »*. Le forcing de Kohl, à la fin, pour que soit posée la première pierre, la vraie, celle qui rendait l'entreprise irréversible. Et le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, pourtant du même parti que lui, qui ne veut pas voir sa ville devenir la *« capitale de la pénitence allemande »*. Kohl, ou la fin d'une époque. Kohl, ou l'ultime représentant d'un régime de la conscience et de la mémoire.

■

Et si Martin Walser était en train, tout simplement, de se prendre pour Martin Luther ? Et si ce catholique s'était mis en tête de parler le Luther dans le texte ? Oh ! Pas le Luther antisémite. Pas celui des *« Propos de table »* de la fin : *« brûlez les Talmuds ! brûlez les Juifs avec, car ce sont des Talmuds vivants ! »* Mais le Luther de l'appel à la conscience. Le Luther de la *« foi seule »*, de l'*« intériorité »* muette, impérieuse. Un Luther qui, remis au goût du jour selon Walser, nous dirait : contre la ritualisation de la mémoire, contre la manière à la fois juive et catholique de se souvenir, j'en appelle à une intimité autiste de la conscience avec elle-même et avec Dieu. *« Seul contre tous »*, dit Walser. *« Je suis seul contre tous, mais je n'en démords pas. »* Et on entend, en écho, le *« j'en suis là, je n'en bougerai pas »* de Luther face à Charles Quint... Religion et politique. Résurgence, dans les débats les plus actuels, des plus anciennes questions religieuses. Remarque de Laurent Dispot, qui me cornaque durant ce voyage : *« on ne fait jamais assez de sociologie religieuse quand on essaie de comprendre l'Allemagne contemporaine »*.

■

Martin Luther... Martin Heidegger... Martin Walser.... A chaque tournant de l'histoire allemande, un Martin ? Je veux dire un *« grand réformateur »*, venant offrir son *« grand discours »* fondateur : les *« 95 thèses contre les Indulgences »* de Luther, à Wittenberg ; le *« Discours du Rectorat »* de Heidegger, à Fribourg ; et puis, cette fois-ci, le *« Remerciement »* pour le *« prix des libraires »*, à l'église Paul ? C'est faire beaucoup d'honneur à Walser. Mais allez savoir si ce n'est pas ce qu'il a dans la tête quand il se plaint de ce « service » de la mémoire – « Dienst », le mot même de Heidegger – que les Allemands d'aujourd'hui seraient contraints de célébrer. Allez savoir si ce n'est pas ce qu'ont à l'esprit tous ceux qui, dans cette affaire, ont pris parti pour lui. Ce matin encore, le chauffeur de taxi : *« vous ne trouvez pas bizarre, vous, qu'on nous embête avec ce Mahnmal au moment même où, comme par hasard, les Juifs réclament de l'argent aux banques et aux compagnies d'assurances ? »*

■

La maison d'Oskar Schindler – le Schindler de la « Liste » – face à la gare. Celle de Goethe, à côté de l'hôtel. Goethe justement – à cause de « l'année Goethe » – à la devanture des librairies. Un monde fou dans les rues. Il me semble, pas mal d'étrangers. Un parfum de grande capitale, dès la descente du train, que l'on sentait moins à Berlin. Sommes-nous toujours en Allemagne, ou déjà en Europe ? Nous sommes à Francfort. Nous sommes dans la ville – pêle-mêle – de Goethe, des Rothschild, d'Adorno, de la Banque centrale européenne et de l'école de Francfort. Nous sommes dans la ville de Ignatz Bubis, président de la communauté juive allemande et, pour l'heure, adversaire de Walser : *« vous livrez des munitions à l'extrême droite »*, lui a-t-il dit ; *« vous êtes un incendiaire spirituel »*...

Bubis donc, chez lui. Rondeur pétillante. Mélange de malice et de bonhomie. Prototype, aussi, de ces Juifs allemands, plus allemands que les Allemands, constitutifs du génie de l'Allemagne, pièce à jamais manquante dans le puzzle de l'« unité » retrouvée. A-t-il jamais regretté ce choix de revenir ici, après 1945, recommencer la vie ? S'est-il jamais dit : je me suis trompé, on ne peut plus être Juif, en Allemagne, après Auschwitz ? *« Oui,* dit-il. *Une fois. Pendant huit jours. C'était en 1985, au moment où la Schauspielhaus a failli monter la pièce de Fassbinder,* "Les déchets, la ville, la mort" : *vous savez, l'histoire de ce "Juif riche", mais supposé "intouchable" à cause de la Shoah, que les édiles de Francfort instrumentalisent pour couvrir leurs trafics immobiliers. »* L'immobilier... Francfort... N'était-il pas lui-même, dans ces années, promoteur immobilier à Francfort ? Et Fassbinder, pour imaginer son *« Juif riche »*, n'a-t-il pas forcément pensé à lui ? Bubis rit. *« Il y a des gens qui, à l'époque, ont affirmé cela. Je les ai poursuivis. »* Aujourd'hui, alors ? L'affaire Walser ? Cet écrivain de gauche, longtemps proche des communistes, soutenu par le chancelier, qui déchaîne une tempête en disant que le temps est venu de « tourner la page » d'Auschwitz ? Bubis, cette fois, se rembrunit. *« Oh Walser... »* Mais, très vite, il m'entraîne dans la pièce voisine, sans doute le bureau de sa secrétaire : *« tenez ; c'est mon courrier de ce samedi*

> La fête, pas la mémoire... Une fête, au lieu de la mémoire et de l'Histoire... Est-ce la doctrine du chancelier ? Est-ce là ce qu'il entend lorsqu'il parle d'instaurer un rapport « détendu » avec le passé ?

« SITES UNSEEN », SHIMON ATTIE, EUROPEAN PROJECTS, EDITION UMSCHAU.

matin ; on va l'ouvrir ensemble ; une lettre d'encouragement ; une autre ; une troisième qui me dit "tenez bon ! " ; là, non, ce seront des insultes ; regardez ; j'en étais sûr ; je les détecte dès l'enveloppe, à cause de l'écriture ; ça nous fait trois sur quatre ; c'est, depuis huit jours, la proportion ; ce qui veut dire, n'est-ce pas, que c'est Walser qui a perdu. » Bubis est triste mais serein. Il se serait passé, sans doute, de ce débat. Mais il a confiance en l'Allemagne. Il sait qu'il n'a pas eu tort, il y a cinquante ans, de faire retour dans sa *« petite patrie »* de Francfort. Un instant, pourtant, l'idée m'effleure : à quoi ressemble, ce même matin, le courrier de Martin Walser ?

■

Le concierge de nuit de l'hôtel. Proustien comme il n'est pas permis. Lecteur assidu du *« Feuilleton »* – c'est-à-dire du supplément culturel – de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Quand Bubis, me dit-il, traite Walser d'*« incendiaire des esprits »*, une oreille francfortienne cultivée entend trois choses. Le livre de Max Fritsch, *Bidermann et les incendiaires*. L'incendie du Reichstag : *« vous n'êtes pas un antisémite, Monsieur Walser ; vous êtes un innnocent ; vous êtes juste un simplet qui mettez le feu aux esprits... »* Ou, enfin, les incendies de la « Nuit de cristal » si mal nommée : en cette nuit fatale du 9 novembre 1938, l'important, l'horrible, n'était-il pas le crépitement des incendies plus que le bruit des vitres brisées ? et, d'ailleurs, sa réponse à Walser, Bubis ne l'a-t-il pas faite ce 9 novembre 1998, dans son discours anniversaire, justement, de la nuit des incendies ?

■

Consternant, vraiment, ce débat ? Pas sûr. Car comparons. Ici Bubis-Walser. Chez nous... J'hésite à l'écrire, mais enfin... Pendant que les Allemands s'enflamment pour ou contre le « Mémorial », pendant que la *Frankfurter* publie, sur quatre pages, la sténographie d'un entretien de haut niveau entre le romancier et le porte-parole des Juifs allemands et que le grand public, ce jour-là, se rue sur le journal et fait bondir son tirage de presque un quart, pendant qu'on discute, dans les familles, du sens des mots, de leurs étymologies comparées – pendant ce temps, donc, nous en sommes, nous, au débat Le Pen-Mégret. Pas de quoi pavoiser. Ni donner des leçons de morale aux Allemands.

■

Bubis encore. Grande synagogue de Francfort. Ce n'est pas la « vraie » grande, incendiée en 1938, jamais reconstruite depuis. Mais c'est l'autre. La moyenne. L'ancienne synagogue libérale, saccagée mais restaurée, et devenue, avec les années, le temple du judaïsme orthodoxe à Francfort. Bubis est, plus que jamais, dans son royaume. Les fidèles, dès qu'il paraît, se pressent autour de lui, l'embrassent, l'encouragent. Et lorsqu'il monte en chaire, pour prononcer son discours d'hommage à l'homme dont, ce matin, on fête les soixante-dix ans, un silence affectueux se fait. Double visage de Bubis. Il y a le grand Bubis, celui qui est connu dans toute l'Allemagne et dont on a avancé le nom, il y a cinq ans, pour succéder à Richard von Weizsäcker à la présidence de la République – celui qui, tout à l'heure, quand il a téléphoné pour demander un taxi, a juste dit *« Ich bin Bubis »*, et on entendait, à distance, l'émotion du standardiste, on le devinait presque rectifiant la position. Et puis, il y a Papy Bubis, Bubis le familier, au milieu de ses contemporains et des jeunes juifs de Francfort, leurs enfants – dans cette synagogue trop grande où l'on sent l'étouffante et douce présence des morts. Je trouve, à cet instant, qu'il ressemble à Ben Gourion. Le dernier Ben Gourion. Celui des rencontres avec Adenauer et de l'acceptation, par Israël, des réparations allemandes. Voilà, oui, une piste : une Allemagne qui, à cause de la chute du Mur, de l'Europe et, maintenant, des débats sur le droit du sol et la double nationalité, serait au seuil d'un « passage » aussi décisif que celui, il y a cinquante ans, de la *« récupération de souveraineté »* – et un Bubis qui, dans ce nouveau passage, jouerait le même rôle apaisant, rassurant, que Ben Gourion dans celui d'autrefois.

Il a une lettre, dans sa poche, qu'il me montre chez lui, au retour de la synagogue. C'est une lettre de Frank Schirrmacher, l'un des directeurs de la rédaction de la *Frankfurter.* C'est lui qui, selon les méchantes langues, aurait orchestré la polémique. Et c'est lui qui, en tout cas, a prononcé, dans l'église Paul, la « laudatio » qui introduisit le discours « incendiaire » de Walser. Or voici ce qu'il écrit à Bubis : *« si vous n'aviez pas réagi avec cette dureté, la controverse n'aurait jamais eu lieu ; mais elle est, on s'en rend compte, infiniment nécessaire ; cher Monsieur Bubis, je n'ai pas seulement admiré votre calme, votre fermeté inébranlable, dans ce débat à la "FAZ" ; mais aussi vos efforts, qui m'ont beaucoup impressionné, pour aller au devant de Walser et le comprendre ; le dialogue aurait peut-être pu s'élever à un niveau supérieur si Martin Walser s'était, de son côté, efforcé de vous comprendre aussi ».* Comment, après une lettre pareille, douter que Bubis l'ait emporté ? Comment désespérer de l'Allemagne et de son inépuisable ressource démocratique ?

■

« Je ne suis entré dans ce débat que pour protéger Bubis. » L'homme qui s'exprime ainsi est la conscience du pays. C'est l'homme qui, dans un discours resté célèbre, prononcé au lendemain de la visite de Kohl et Reagan au cimetière de Bitburg, avait osé dire que *« le 8 mai 1945 est le jour de la libération de l'Allemagne »*. C'est l'ancien président Richard von Weizsäcker, dans sa maison de Dahlem, le quartier résidentiel de Berlin, qui fut aussi, sous l'égide du pasteur Martin Niemöller, la seule paroisse protestante à tenir tête au nazisme. C'est une maison qui ne lui ressemble qu'à moitié. Patricienne, sans doute. Elégante. Mais un mélange un peu incongru d'Allemagne et de Chine, de vieux meubles de cuir cossus et d'estampes, objets chinois, fine porcelaine des tasses à thé, bibelots. Et puis, comme chez le chancelier, un tableau moderne, inattendu dans le grand salon clair : le portrait de la grande actrice juive allemande, interprète fétiche de Brecht et, notamment, de *« Mère courage »*, Therese Giehse. *« Pourquoi faut-il protéger Bubis,* reprend Weizsäcker, sous l'œil sévère et triste de Therese Giehse ? *Parce que cette idée qu'il était possible, pour un Juif, de revenir vivre en Allemagne n'était pas une idée qui allait de soi et... »* Sa femme entre, avec un samovar. Elle est belle. Elle porte une jupe longue en gros velours bronze, façon bavaroise ou tyrolienne, qui lui donne un air de jeune fille. Le vieux Président en est tout métamorphosé : rosissement des joues, tendresse nouvelle dans le regard bleu-vert – il ressemblait à Jünger ; le voici qui ressemble à Novalis, baron de Hardenberg. *« Le fond de l'affaire,* reprend-il, *c'est qu'il faudrait se débarrasser de Walser. »* Je sursaute. *« Je veux dire : se débarrasser, dans ce débat, de Walser. Car Walser ne fait pas le poids. Il n'est à la hauteur, ni de Bubis, ni de ce débat qu'il a lancé. Ç'aurait pu être un beau débat, remarquez. Mais pas avec lui, pas avec ce type, honnête certes, mais falot et tellement petit bourgeois... »* Voyant que je souris, il s'enhardit : *« au fond, je ne respecte pas Walser ; il a donné, l'autre jour, une interview au* Bild *pour expliquer que le pire, pour un homme, était de mourir de mort naturelle et il a pris l'exemple de Hemingway qui lui, au moins, a choisi sa mort. Non, mais quel culot ! Que ne prend-il modèle sur Hemingway pour écrire de meilleurs livres ? »* Weizsäcker rit. *« Bubis est un personnage ; il en fait trop, mais c'est un personnage ; alors que Walser n'est pas un personnage ; vous m'entendez, ce n'est pas un personnage ! »* Il a élévé le ton. Il est en colère, tout à coup, à l'idée que Walser ne soit pas un personnage. Dont acte. La cause est entendue. Weizsäcker est la conscience de l'Allemagne. Puisque cette « conscience » choisit d'ignorer Martin Walser, j'en ferai désormais autant. Et pourtant...

■

Reste le débat sur le « Mémorial ». Il y a, si l'on essaie de résumer, cinq arguments en circulation contre le principe même de sa construction. 1. On ne verra que lui ; il écrasera la ville de tout son poids de culpabilité, de honte. Réponse : heureuse honte ! deuil béni ! rien n'est plus beau qu'un peuple qui, comme le peuple allemand, décide de regarder ses crimes. 2. On ne le verra pas ; on ne voit, très vite, plus les monuments. Réponse : il faudrait s'entendre ; mais admettons ; les monuments, à la limite, sont autant faits pour être là que pour être vus ; c'est un marquage symbolique ; un témoignage ; ce sera – osons le mot – comme une circoncision de la ville. 3. Pourquoi un monument nouveau ? N'y a-t-il pas déjà – c'est l'argument, notamment, de Schröder – les ruines des camps, celles de la villa Wannsee, le Musée juif de Berlin ? Ne tient pas, là non plus. Car ceci n'empêche pas cela. Et on voit mal en quoi la présence de ces éclats brisés du Témoignage interdirait de bâtir, dans la ville capitale, un grand monument national. 4. L'argument d'une partie de l'extrême-gauche et, notamment, de Günter Grass : oui au principe d'un Mahnmal, mais à condition qu'il commémore aussi les autres victimes du nazisme : homosexuels, tsiganes, Slaves, esclaves divers. Ne s'aventure-t-on pas, en raisonnant ainsi, sur le terrain ô combien périlleux de la concurrence des victimes et de la négation, non seulement de la Shoah, mais aussi, de proche en proche, des crimes dont elle est l'étalon ? 5. L'argument d'Helmut Schmidt enfin, mais repris par beaucoup d'autres : un monument pareil, c'est un pousse-au-crime ; il faudra des dispositifs de sécurité formidables pour empêcher les gens de venir pisser dessus. Souci, on en conviendra, bien étrange – dont il est permis de se demander s'il exprime un risque ou un fantasme et auquel on opposera la belle idée lancée, l'autre soir, dans la conversation, par Tilman Fichter, Professeur à l'école des cadres du SPD : une compagnie de jeunes gens guidant les visiteurs, racontant et expliquant la destruction des Juifs d'Europe et montant, par la même occasion, une sorte de garde tournante... Non. Aucune de ces raisons ne tient. Il n'en reste, au fond, qu'une – qui saute aux yeux, ce matin, porte de Brandebourg, à deux pas de l'ancienne Chancellerie, face à l'esplanade encore déserte prévue pour le « Mahnmal » : l'effroi face à la tâche ; le vertige ; l'impossible représentation du Mal absolu... Mais bon. Comme disent encore, et Tilman Fischer, et Lea Rosch, qui est, depuis dix ans, l'âme du projet : *« c'est difficile ? c'est un défi lancé à l'Art et à la conscience universelle ? raison de plus pour ne pas céder, imaginer, travailler... »*

■

L'autre semaine, ce groupe de jeunes gens, sans doute des Allemands de l'Est, qui lâchent, en plein Berlin, sur Alexanderplatz – « Berlin Alexanderplatz », tiens, encore Fassbinder... – un cochon de quatre mois sur lequel ils ont peint une étoile de David et, en grandes lettres bleues de 25 centimètres, les cinq lettres B. U. B. I. S. On est loin de l'affaire Walser, mais tout près du slogan du parti d'extrême droite DVU en Saxe Anhalt : *« Pour ne pas vivre comme des porcs »*, – avec, sur les affiches, un déferlement de cochons calqué sur le déferlement des rats dans la fameuse affiche nazie. Le porte-parole de la police, interrogé sur la gravité de l'incident, aurait répondu : *« l'animal n'a pas souffert »*.

PROCHAIN ARTICLE
Les damnés et les autres

© *Le Monde*

Schröder et Walser... Le chancelier et le romancier... L'un veut changer de mémoire. L'autre, quand il en a assez de voir des images de la Shoah à la télé, réclame le droit de changer de chaîne et de zapper. Du « bug » au « zap ». D'un effacement, l'autre

Le photographe américain Shimon Attie a travaillé pendant cinq ans à un livre « Die Schrift an der Wand » (« L'écriture sur les murs »), consacré à un quartier de Berlin dans les premiers mois de 1993. « Cette impression d'avoir perdu quelque chose que je n'avais jamais connu a eu une influence décisive sur mon travail . »

●

Une tradition rance

par Bernard Lhôte

L'INTELLIGENCE en France est d'autant plus forte qu'elle est exceptionnelle », affirme Philippe Sollers dans son réquisitoire « La France moisie » (*Le Monde* du 28 janvier). Aurait-il donc un doute pour s'employer à ce point à médire de ses concitoyens « d'origine » ? Somme toute, les Français sont tous moisis, à part lui. Le tout neuf, le frais, le sain (t) homme !

Neuf ? Pas tant que ça. Il dit sentir le retour de vilaines odeurs de moisissures nationales. Puisqu'il a les narines en éveil, il devrait flairer son texte. Il y humerait des relents suspects. Selon lui, la France *« supporte très difficilement qu'on lui rappelle l'abjection de la Collaboration »*. A cet égard, au moins, Sollers est très français. Rafraîchissons-lui la mémoire olfactive. Sa diatribe francophobe rappelle celles des intellectuels partisans de la Grande Europe d'alors. Ceux-ci cultivaient dans des termes voisins un semblable mépris : les Français n'étaient qu'un ramassis de pleutres, de rabougris, démolis au Pernod, ramollis à force de congés payés, des rentiers peureux, des résistants en pantoufles, des patriotards attardés, pétainistes aussi gâteux que *« le Vieux »*, incapables eux comme lui d'élever leur esprit à la dimension européenne, seul espace susceptible de les sortir de leurs bornes villageoises et, grâce à l'union avec la puissante Allemagne, de sauver la faible France du déclin, de régénérer sa population de conservateurs demeurés, accrochés à une histoire en décombres. La France indépendante, c'est fini ! L'Avenir, c'est l'Europe !, s'écriaient ces prophètes, en fin de compte, de malheur.

On ne s'aime pas, on déteste son voisin, écrit Sollers en s'adonnant à fond à ce désamour, à cette détestation ressassée

L'Europe d'aujourd'hui n'est certes pas en tout la même. Elle n'est pas fondée sur la race, mais plutôt sur l'argent. C'est un progrès. Mais il ne faudrait pas creuser beaucoup sous les idéaux dont on la pare pour découvrir des arrière-pensées de protectionnisme racial à l'encontre des foules jeunes et colorées du tiers-monde. On n'entre pas dans ce club européen pour peuples du troisième âge sans montrer... patte très blanche.

« La France moisie a toujours détesté, pêle-mêle, les Allemands, les Anglais, les juifs, les Arabes, les étrangers en général »... Il y a du vrai. Et il est également vrai que maints Français, et non des moindres, ont cultivé jusqu'à l'aveuglement, parfois la trahison, l'anglomanie, la germanomanie, la russomanie, l'américanomanie, tout plutôt que la francophilie. L'horreur !

La préférence nationale (quoique répandue presque partout, en Allemagne, en Angleterre, en Israël, dans les pays arabes, bien davantage qu'en ce pays moisi) est discutable. La préférence étrangère systématique n'en est pas éclairée pour autant et donne un coup de vieux à la littérature. C'est une tradition bien de chez nous. On ne s'aime pas, on déteste son voisin, écrit Sollers en s'adonnant à fond à ce désamour, à cette détestation ressassée. C'est une tradition française très ancienne à laquelle il obéit.

Le malheureux, s'il croit qu'on se dénationalise comme ça ! C'est même une sorte d'endémie qui date d'avant Céline, d'avant Péguy, d'avant Jeanne d'Arc peut-être, et dont l'un des symptômes est un crachotement inextinguible anticompatriotique.

Curieusement, il est rare que cette préférence étrangère aille jusqu'à partir et s'installer ailleurs. L'attachement acariâtre à la France a des charmes secrets, sans doute, et procure trop de sournoises jouissances pour s'en priver. Sollers choisit de prendre ses distances avec cette France honnie en se déclarant écrivain européen d'origine française. On ignorait l'existence d'une langue européenne et que l'écrivain qu'il est écrivait dans une autre langue que sa maternelle... Et puis, tant qu'à faire, à l'ère de la 3e mondialisation, il eût dû se dire planétaire plutôt que de se limiter à un enfermement continental.

En fin de compte, il sert assez maladroitement sa cause. Il est de ceux qui finiraient par faire croire que pour construire l'Europe, il est primordial de mettre la France au pilori jusqu'à ce que mort s'ensuive.

***Bernard Lhôte** est conseil en communication.*

Bizarre, son Péguy...

par Jean Bastaire

Il arrive à Sollers de radoter, de ressortir ses vieux clichés devenus rances. Le coup de l'âge, quoi ! Lorsqu'on ne vérifie plus ses automatismes de pensée et ses conforts de propagande. A vouloir faire jeune, on accuse ses rides. Surtout lorsqu'on court derrière Cohn-Bendit, cadet de 68.

A cette époque, Péguy était bien enterré sous la dalle de la révolution nationale, recouverte de mousse et de lichen. Que ce fût du côté de la gauche chrétienne marxiste ou de la gauche athée trotskiste ou maoïste, l'affaire semblait classée : Péguy, c'était Pétain. La honte de la famille. Au mieux un dérisoire fantoche puant la naphtaline.

Sollers a gardé cette odeur-là dans les narines et, avec sa négligence de grand seigneur libertin, n'est pas allé y voir de plus près depuis trente ans. Aussi fait-il toujours de Péguy le symbole de Vichy et, plus largement, d'une France de frileux, de trembleurs, de xénophobes, de racistes.

Parlons plutôt de Céline, dit-il. Voilà un novateur, un subversif, quasiment un émule de Voltaire et un disciple des Lumières. L'égal de Sartre, Joyce, Genet, Giacometti. Quelqu'un qui fout le bordel et ne sent pas la sacristie.

Eh bien, parlons-en justement. Que pensait Céline de Péguy en 1941 ? Ainsi qu'il l'écrivait à son ami Doriot, *« Péguy représente admirablement le jeune Français selon tous les vœux de la juiverie. Une parfaite "assurance tout risque". L'abruti à mort. Si calotin, si dreyfusard, prôné par Mgr Lévy ! »* La même année, que disait Maurras à son confident Massis ? *« Dans la mesure où cet illisible peut être lu, et elle est grande – c'est l'appoint de la déclamation du théâtre, de la conférence –, il est très dangereux, parce que sa tête est Révolution. »*

En 1943, à Paris, un apôtre frénétique de la collaboration franco-allemande, Jean Variot, adjurait les Français de ne pas succomber aux sirènes péguystes : *« Dès que Péguy est sorti de son admirable poésie, ce fut pour se mettre au service des plus authentiques machinations d'un socialisme destructeur, décomposé par la juiverie. »*

Doit-on rappeler à Philippe Sollers, dans un dernier rapprochement entre Péguy et Céline, que le premier est parti *« pour la dernière des guerres et le désarmement universel »* et qu'il est mort sur le front à la tête de sa section, tandis que le second a fui dans les fourgons nazis pour aller ruminer sa haine délétère à Sigmaringen ?

***Jean Bastaire** est écrivain.*

Contre l'effacement des sexes

Suite de la première page

On peut sortir de ces paradoxes en montrant que l'humanité universelle n'est pas simple, mais double, qu'elle doit s'entendre comme l'humanité de l'homme *et* de la femme – au même titre.

On comprend ainsi pourquoi penser la différence des sexes est une idée neuve, puisqu'il s'agit de reconnaître enfin la mixité du genre humain, son existence originairement sexuée, sans modèle unique. En reconnaissant l'universalité de la différence, on peut échapper à cette logique aberrante de l'androcentrisme qui condamnait au *« particularisme »* toute revendication féminine.

L'impasse de l'universalisme abstrait, qui veut négliger la différence des sexes au profit du seul *« être humain »*, a d'ailleurs été signalée par Simone de Beauvoir dès l'introduction du *Deuxième Sexe* ; il est surprenant qu'on ne s'en souvienne pas. Elle nous prévient contre la tentation, qu'elle croit surtout américaine (!), d'effacer le sens du mot *« femme »*, tandis qu'elle se moque de l'ouvrage *« fort agaçant »* de Dorothy Parker qui déclarait : *« Tous, aussi bien hommes que femmes, nous devons être considérés comme des* êtres humains » (*Le Deuxième Sexe,* Idées / Gallimard, 1978, p. 13). Affirmation abstraite, commente justement Simone de Beauvoir, ajoutant : *« Il est clair qu'aucune femme ne peut prétendre sans mauvaise foi se situer par-delà son sexe. »*

Et pourquoi une femme est-elle tentée d'effacer sa différence, et non un homme ? C'est qu'elle se sent *« dans son tort »* en étant femme, alors qu'un homme est *« dans son droit »* en étant homme. L'auteur du *Deuxième Sexe* est donc très consciente du piège androcentrique de l'abstraction (même s'il lui arrive trop souvent d'y tomber, notamment lorsqu'elle ne peut s'empêcher de traiter avec mépris tout trait féminin, essentiellement la maternité) et elle précise que la fuite *« inauthentique »* dans l'abstraction de l'être humain trouve sa source dans... le rationalisme et la philosophie des Lumières. Nous voilà donc revenus en Europe, ce qui prouve que le différend franco-américain est moins simple qu'il ne paraît.

Comme on le sait, en effet, certaines Françaises farouchement antiparitaires, qui se réfugient dans l'abstraction et refusent de revendiquer leurs droits en tant que femmes, se flattent d'universalisme et accusent les Américaines de différencialisme. Nous ne devons pas nous laisser enfermer dans cette fausse alternative, qui recouvre en réalité deux façons, toutes les deux néfastes, d'effacer la différence des sexes et de ne pas reconnaître son caractère universel.

L'effacement « français » procède en noyant les deux sexes dans un humanisme abstrait d'où surnage le modèle unique d'un être humain sexuellement neutre. L'effacement « américain » procède en noyant les femmes dans un particularisme généralisé où se retrouvent des minorités de toutes sortes (ethniques, religieuses, culturelles, etc.), et les deux sexes finissent par être considérés comme de pures *« constructions »,* quand ils ne sont pas la conséquence de *modèles culturels hétérosexuels (« heterosexual matrix »),* comme chez Judith Butler.

Le nouveau féminisme français récuse à la fois ces deux types de neutralisation des sexes en affirmant la dualité sexuelle comme la seule différence universelle au sein de l'humanité. C'est pourquoi il a pu concevoir l'idéal de la parité en politique.

Alors, oui, évidemment, en tant qu'elle caractérise *a priori* tout être humain, donc qu'elle est universelle, la différenciation des sexes peut être dite *« naturelle »*. En dépit des valeurs et des interprétations qu'elle reçoit (historiquement et culturellement variables), la différence masculin/féminin structure l'existence humaine et, au-delà, le règne des vivants.

Je laisse à ceux qui pensent par slogans – hommes ou femmes – la sottise de dire que la nature est de droite, voire d'extrême droite ! Je ne leur reproche même pas de ne pas avoir lu Rousseau qui fait de la nature l'usage que l'on sait, et qui n'a pas été exactement l'inspirateur de la droite en politique, mais de ne pas avoir conscience qu'il n'y a que des usages de la nature, sociaux, politiques, etc., qui sont toujours des interprétations sans vérité ultime. La nature n'en demeure pas moins, avec son histoire, le nom de ce que l'on ne peut créer ni inventer, et qu'on ne saurait simplement nier par une décision péremptoire. De plus, au nom de quel idéalisme devrions-nous oublier ou dénier notre appartenance au monde des vivants ?

Certaines Françaises farouchement antiparitaires, qui se réfugient dans l'abstraction et refusent de revendiquer leurs droits en tant que femmes, se flattent d'universalisme et accusent les Américaines de différencialisme. Nous ne devons pas nous laisser enfermer dans cette fausse alternative

Aujourd'hui, aveuglés par les mirages de la puissance technique, nous voudrions vaincre la vieillesse et la mort, ou même surmonter notre condition en changeant de sexe ou en fabriquant des embryons en laboratoire, à partir de matériaux génétiques prélevés sur des individus. Ceux qui, des deux côtés de l'Atlantique, prônent l'effacement de la différence des sexes, se félicitent sans doute de ces « progrès » et des nouvelles libertés qu'ils offrent aux individus. Que chacun puisse donner la vie tout seul et devenir à la fois père et mère grâce aux techniques de procréation médicalement assistée leur semble être un progrès vers l'autonomie individuelle. Même Robert Badinter ne voit là rien qui pose problème, pas même le recours aux mères porteuses qui s'apparente, selon lui, *« à une simple adoption par anticipation »* (*Le Débat,* nº 36, Gallimard 1985, p. 10).

En fait, ceux qui, par crainte d'un prétendu *« naturalisme »,* récusent toute inscription de la différence des sexes dans le droit se précipitent aveuglément dans les bras de la technique, comme si elle devait désormais, à elle seule, fonder le droit. Avec une certaine cohérence, ce sont les mêmes, de Robert Badinter à Evelyne Pisier, qui condamnent la parité et légitiment le droit aux enfants *« biologiques ou adoptés »* pour les couples du même sexe. La différence des sexes ne leur semble pas digne d'intéresser le droit, mais la biologie pratiquée en laboratoire justifie, selon eux, tous les droits. Demain, on pourra sinon abolir la différence entre les hommes et les femmes, du moins faire qu'ils n'aient plus besoin l'un de l'autre. Les enfants *« biologiques »* ne naîtront plus d'hommes et de femmes, mais seront fabriqués à partir de matériaux génétiques, comme n'importe quel produit. Cette possibilité ne dessine pas un progrès mais une inquiétante mutation de l'espèce. Elle devrait nous rendre conscients du fait que les sociétés humaines ne sont peut-être pas fondées sur des agglomérations d'atomes indépendants.

L'existence des deux sexes met chacun à l'épreuve d'une finitude qui l'empêche de se prendre, à lui seul, pour l'incarnation de « l'homme » et qui l'oblige à coexister avec l'autre (mais pas nécessairement à se définir comme hétérosexuel). Cette dualité ne présuppose rien d'une essence de l'homme, au sens générique, ni d'une essence de l'homme ou de la femme : elle confronte simplement chacun à l'hétérogénéité du genre humain et laisse dans nos corps et nos esprits la trace de l'autre.

Si l'on peut cependant parler d'un tournant, par rapport au chemin tracé par le premier féminisme et par Simone de Beauvoir, c'est qu'elle n'a pas vu que, pour réaliser l'égalité entre les sexes, les femmes ne pouvaient pas simplement accéder au monde tel qu'il était, qu'elles devaient le transformer, le déconstruire. Qu'il ne suffisait pas, par exemple, qu'une femme devienne professeur, philosophe, ou citoyenne pour faire s'écrouler les constructions théoriques ou politiques androcentriques. Le problème pratique et politique des femmes, de leur place et de leur statut, ne pouvait pas se résoudre par leur *« assimilation »,* par leur accession au monde bâti et pensé par des hommes, car la hiérarchie masculin/féminin était encore là dans ce monde, présente, efficiente, théorisée.

C'est ce que j'ai découvert, pour ma part, en devenant professeur de philosophie. Enseignant Platon ou Kierkegaard, je m'apercevais que je n'avais pas affaire aux spéculations de sujets universels et neutres, mais bien à des sujets philosophiques sexués, dont les concepts mêmes étaient pénétrés de la hiérarchisation masculin/féminin. Sans imaginer *a priori* une divergence systématique des points de vue masculin et féminin – qui n'existe pas toujours –, il faut pouvoir analyser, lorsqu'elle apparaît, la part d'androcentrisme dans les constructions théoriques. Pourquoi une part importante de l'innovation en philosophie et en sciences humaines est-elle aujourd'hui l'œuvre de théoriciennes ? Parce qu'elles opèrent un déplacement du regard à l'intérieur de leur discipline.

Il est nécessaire, par exemple, d'interroger la très ancienne exclusion de la question de la procréation dans la philosophie. J'ai essayé de le faire dans mon livre *Politique des sexes* (Seuil, 1996) en demandant pourquoi, depuis *Le Banquet* de Platon, *le* philosophe doit choisir entre l'amour des idées (et de l'âme *des garçons*) et le désir d'une descendance (donc des femmes). La métaphysique, bâtie sur un rejet *« viril »* de la chair et de la femme, a laissé des traces dans toutes ses constructions conceptuelles, jusque dans les façons modernes d'opposer le sujet et l'objet ou l'activité et la passivité. C'est toujours le féminin que le philosophe a abaissé, avec le corps, la matière, la nature. Si l'on ne voit pas le rapport entre certaines hiérarchies conceptuelles et la hiérarchie des sexes, on applique les concepts classiques sans travail critique et l'on reste à l'intérieur de systèmes marqués par l'androcentrisme.

Ce travail a toujours été entravé, en France, y compris chez les femmes, par la tentation permanente de sacrifier la question de la différence à celle d'un universel trompeur ou d'une égalité juridique abstraite. Dite aussi *« républicaine »,* cette égalité, qui implique que le citoyen n'est ni homme ni femme puisque tous sont égaux devant la loi, interdit en effet toute revendication des femmes en tant que telles et les oblige à s'accommoder de la survivance de l'ordre androcentrique. Ce piège avait de quoi séduire les féministes, pressées, dans un premier temps, de s'identifier aux hommes pour mieux sortir de leur condition.

Après tout, cette identification n'a pas été simplement négative : elle a permis aux femmes de rompre avec les modèles dans lesquels leurs mères avaient été enfermées, mais, rejetant tout héritage *« féminin »,* le féminisme s'est alors nourri de misogynie. La plupart des femmes de ma génération pour qui la liberté primait tout – et c'est en quoi nous fûmes passionnément beauvoiriennes – ont opté d'abord pour cette identification aux hommes et renié les *« modèles maternels »,* en tous les sens du terme, puisque c'est dans la famille que s'institutionnalisait encore la subordination des femmes. Le choix de l'indépendance économique et la critique du mariage caractérisèrent très souvent la façon de voir des jeunes filles de ma génération (et ce mot même de « jeune fille » garde le parfum de cette époque).

Simone de Beauvoir n'a pas vu que, pour réaliser l'égalité, les femmes ne pouvaient pas simplement accéder au monde tel qu'il était, qu'elles devaient le transformer, le déconstruire

Le *« féminin »* fit pourtant retour, notamment avec le corps et la sexualité. Dans les années 60 et 70, la conquête de la contraception et les luttes pour l'IVG manifestèrent clairement la réalité dissymétrique des sexes et firent prendre conscience aux femmes de la spécificité de leur propre libération. Le discours des femmes en tant que telles n'était plus tabou, d'autant que des discriminations en tout genre continuaient à sévir, en dépit de l'égalité de principe et malgré le rêve d'indifférenciation des sexes. L'idéal ne fut donc plus de devenir des hommes comme les autres, mais d'affirmer la différence dans l'égalité.

La maîtrise de la fécondité permit aussi de repenser la maternité autrement : comme une force, comme la satisfaction d'un désir profond – donc comme une liberté –, enfin comme une expérience privilégiée de la responsabilité. Sur ce point, Simone de Beauvoir ne pouvait plus nous guider, elle qui avait écrit que la procréation ne comporte *« aucun projet »* et pour qui l'enfantement n'était qu'une *« fonction naturelle »* dépourvue de sens, essentiellement aliénante.

Librement choisie, émancipée du point de vue masculin, la maternité devenait non seulement une liberté mais un privilège. A tel point que les hommes se trouvent aujourd'hui, d'une certaine façon, démunis de cette puissance que la domination patriarcale leur a si longtemps assurée : la maîtrise de la descendance. Les conditions sont peut-être ainsi remplies pour que les hommes et les femmes établissent de nouveaux rapports, fondés sur le respect de leur différence et de leur égalité.

Sur la scène politique, c'est l'idée de parité, depuis le début des années 90, qui représente une façon de donner un nouveau contenu à l'égalité politique. Dans une démocratie représentative, et hors les cas de référendum, ce sont les représentants qui exercent normalement la souveraineté qui appartient au peuple tout entier. Si à l'Assemblée nationale et au Sénat siègent 90 % d'hommes, on est conduit à constater ici, sans même parler d'autres lieux, un quasi-monopole masculin du pouvoir qui prive les femmes de l'exercice de la souveraineté.

Cette privation ne vient pas de ce qu'elles ne veulent pas être candidates, ni de ce que les électeurs ne votent pas pour elles, mais du fait que les partis politiques, vieux territoires masculins, quand ce n'est pas *« machistes »,* ne les désignent pas comme candidates. Ils opèrent de fait une constante discrimination positive à l'égard des hommes, prolongeant l'héritage d'une République jadis tout entière inspirée par les modèles antiques. La question de ce que doit être une démocratie avec les femmes, qui n'a jamais été traitée, se pose donc aujourd'hui en France avec une urgence particulière.

Jusqu'à présent, le Conseil constitutionnel a toujours considéré que la Constitution de 1958 ne permettait pas à la loi de faire la distinction entre les hommes et les femmes, par exemple sur les listes électorales. Le droit devrait ainsi rester neutre à l'égard des sexes, alors que la société ne l'est pas.

A l'inverse, si l'on accorde que les deux sexes constituent universellement l'humanité, il est légitime de repenser la souveraineté du peuple en tenant compte de sa double composition. En ce cas, les femmes doivent pouvoir non seulement élire les représentants, mais, elles aussi et au même titre que leurs concitoyens, représenter le peuple (il n'est évidemment pas question d'une représentation séparée des hommes et des femmes). Il faut donc qu'elles puissent accéder à la candidature, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui dans les partis. L'enjeu de la modification de la Constitution est de sortir d'un faux universel en reconnaissant que hommes et femmes doivent également accéder aux mandats et aux fonctions électives, et en permettant à la loi de corriger, dans notre démocratie, l'effacement des femmes.

Sylviane Agacinski

Comment François Hollande a su se faire attendre

CE QUI s'annonçait comme un « bogue » électoral deviendra peut-être un joli coup politique. A force de tergiverser et de donner le fâcheux sentiment de se résoudre à reculons à conduire la liste socialiste aux élections européennes du 13 juin, François Hollande prenait le risque de gâcher ses cartes avant toute entrée en campagne. Le flou qu'il entretenait donnait prise au soupçon d'un premier secrétaire indécis ou, pire, n'osant pas endosser les habits que lui avait taillés sur mesure Lionel Jospin en devenant premier ministre. Les appels publics de M. Jospin, l'invitant fortement à sauter le pas, le plaçaient dans une situation de plus en plus intenable et lui imposaient une rapide sortie par le haut.

Le choix de M. Hollande, soucieux d'agir en conformité avec la future loi sur la limitation du cumul des mandats, qui l'obligera, à terme, à arbitrer entre Strasbourg et la Corrèze, se résumait à une alternative redoutable : prendre la tête de la liste socialiste et afficher, ne serait-ce que pendant quelques mois, une situation de cumul à laquelle il est hostile ; céder la place à un autre socialiste, tout en animant la campagne comme premier secrétaire, et courir le risque de ne pas s'imposer sur la scène politique. Un choix entre deux inconvénients.

Dès le lendemain des régionales du 15 mars 1998, dans lesquelles il s'était fortement impliqué, Jean-Christophe Cambadélis, son numéro deux, avait prévenu M. Hollande : *« Aux européennes, il faudra y aller ! »* La question, en fait, s'est posée plus tard, car M. Hollande attendait de voir si la réforme du mode de scrutin européen, créant huit grandes circonscriptions régionales en métropole, ferait disparaître le « meneur » national. Fin juin, quand M. Jospin a préféré abandonner cette réforme devant l'opposition des autres composantes de la majorité, le premier secrétaire s'est attelé à l'exercice classique de la recherche d'une tête de liste.

Dès lors, le film des six derniers mois peut se relire de deux manières. La première fait de M. Hollande un premier secrétaire résolu à tout faire pour ne pas se lancer dans la bataille. Ce scénario est accrédité par le déficit de popularité et, surtout, de notoriété du député de Corrèze et par le défi d'un scrutin où les grandes formations sont traditionnellement défavorisées, surtout lorsqu'elles sont au pouvoir, par l'émiettement des listes. Tout naturellement, donc, M. Hollande s'est tourné vers ceux qui demeurent au zénith des sondages et dont l'engagement européen ne peut être soupçonné. Il a sollicité Jacques Delors et, en l'absence de veto de M. Jospin, encouragé Jack Lang à faire un « galop d'essai » en explorant le terrain au PS et dans la majorité « plurielle ». Le premier s'est désisté dès novembre. Le second, en quête de reconnaissance, s'est pris au jeu, jusqu'à signifier, le 1er février, à M. Hollande qu'il était prêt à y aller.

AUTONOMIE ENVERS M. JOSPIN

Le défi électoral ne pouvait que nourrir les hésitations de M. Hollande : s'il est acquis que le PS améliorera son score calamiteux de 1994 – 14,49 % –, son résultat sera jugé à l'aune de ceux de 1984 (20,76 %) et de 1989 (23,61 %), quand il était déjà au pouvoir. Même si les socialistes européens veulent privilégier une campagne sur l'Europe, à partir d'un véritable programme commun moins difficile à mettre en œuvre dès lors qu'ils dirigent onze gouvernements sur quinze, ils peuvent subir, en France, l'effet d'une moindre popularité du gouvernement. Le risque est d'autant plus grand que trois autres facteurs leur sont défavorables : Daniel Cohn-Bendit affiche un dynamisme et un engagement européen qui peuvent séduire une partie de leurs électeurs ; la perspective d'une liste autonome de l'UDF les prive de réserves au centre ; le mécontentement des enseignants vis-à-vis de Claude Allègre peut inciter ceux-ci à recourir à un vote-sanction.

La seconde lecture du film des derniers mois est plus subtile. Elle révèle que le modeste M. Hollande est, surtout, habile. Le député de Corrèze est d'abord un homme qui, à la différence de son *« mentor »*, M. Delors, aime les partis politiques et ne conçoit pas son parcours en dehors d'eux. *« J'aime le parti, parce que je considère que c'est le lieu majeur de l'exercice de la politique »*, confie-t-il aux *Notes* de la Fondation Jean-Jaurès (*Le Monde* daté 31 janvier-1er février). Quand il évoque, dans *Le Monde* du 5 février, une *« logique politique »*, c'est bien l'intérêt supérieur du parti qu'il met en avant : le devoir du premier secrétaire devient à l'évidence, comme pour M. Jospin en 1984, de conduire la liste aux élections européennes. C'est même parce qu'il est premier secrétaire qu'il s'exonère à l'avance de l'obligation, imposée par M. Jospin, en 1996, à Michel Rocard, d'anticiper la future loi sur la limitation du cumul des mandats en choisissant, dès le 13 juin, entre Strasbourg et la Corrèze.

L'autre volet de cette stratégie non visible est la nécessité devant laquelle est placé M. Hollande de renforcer son autonomie vis-à-vis de M. Jospin, de se construire un vrai pré carré et de maîtriser une campagne européenne sur laquelle il n'a pas forcément les mêmes idées que l'euro-maussade premier ministre. La rénovation du PS, qu'il incarne à travers la nouvelle génération arrivée aux commandes, et le souci de se hisser dans la cour des « grands » lui interdisent de se cantonner dans la position d'un premier secrétaire délégué auprès du premier ministre. Les européennes, élections de tous les dangers pour le PS ? Voilà que personne d'autre que M. Hollande ne paraît à la hauteur du défi. La levée de l'« hypothèque » Lang, seul concurrent sérieux, a été finement conduite : M. Jospin reçoit l'ancien ministre de la culture le 26 janvier ; la chose se sait le lendemain (*Le Monde* du 28 janvier) ; les téléphones sonnent, au siège du PS, où la « génération Jospin » s'inquiète de cette dépossession. Comment le premier secrétaire pourrait-il ne pas répondre à l'appel qui monte des profondeurs du parti ?

Tout indique, donc, que, loin d'être passif ou résigné, M. Hollande ne doutait pas, en réalité, que l'issue annoncée, jeudi, était incontournable. Il a observé les mises en jambes de ses amis puis, le moment venu, il s'est emparé de la tête de liste qui, au nom de *« la logique politique »* – mais loin de toute *« automaticité »* –, devait lui revenir. Peut-être pensait-il à la manière dont M. Jospin s'était lui-même imposé, en 1995, comme candidat des socialistes à la présidentielle... Mais, à cet exemple, il faut en ajouter un autre : M. Hollande s'est aussi formé, en politique, à l'école de François Mitterrand.

Michel Noblecourt

Virus *par Calligaro*

Une reprise en trompe-l'œil au Japon

L'ARCHIPEL nippon est-il en train de sortir de la crise économique ? Question déterminante pour l'ensemble de l'économie mondiale, dont les perspectives dépendent en grande partie de ce qui se passe au Japon. Or les premiers indices d'une amélioration apparaissent. *« La détérioration de l'économie japonaise ralentit, essentiellement grâce à l'investissement public »*, soulignait le rapport économique mensuel de la banque centrale du Japon publié le 21 janvier. Les gigantesques dépenses publiques engagées avec les plans de relance de 1998 commencent à être suivies d'effets. Le regain de confiance se manifeste à travers une remontée des valeurs cotées à la Bourse de Tokyo. Les restructurations bancaires s'accélèrent : l'annonce de « mégafusions » comme celle de Mitsui Trust et Chuo Trust, annoncée voici quelques jours, satisfait les marchés. Enfin, le nombre des faillites d'entreprises est en recul.

L'économie japonaise devrait rebondir *« dans les semaines qui viennent »*, assure le vice-ministre des finances Eisuke Sakakibara. Le ministre du plan, Taichi Sakaiya, vient d'annoncer que la croissance japonaise pour l'année fiscale 1999-2000 (commençant le 1er avril) serait légèrement positive (+ 0,5 %).

Ces lueurs d'espoir ne doivent pas tromper : on n'en est sans doute qu'au tout début d'une très modeste reprise. A part l'investissement public, les autres composantes de la croissance ne manifestent aucun signe de dynamisme. L'investissement des entreprises *« connaît un déclin significatif »* et l'investissement dans le logement continue à être *« déprimé »*, reconnaît le dernier rapport de la Banque du Japon. *« Globalement, la demande privée continue à stagner. »* On sait que la demande des ménages représente plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) et que l'anémie de la consommation est au cœur de la crise.

L'hypothèque la plus lourde est la *« contraction du crédit »* (*« credit crunch »*), qui continue à bloquer toute activité économique : les banques n'ont pas encore apuré leurs comptes et sont toujours assises sur d'immenses stocks de mauvaises créances accumulées pendant les années 80, celles de l'argent facile et du gonflement de la « bulle financière » japonaise. Tant que les banques ne retrouvent pas d'incitation à prêter de l'argent aux entreprises, le Japon ne sortira pas de la crise. Le plan de recapitalisation des banques, voté en novembre 1998, mettra de longs mois avant de porter ses fruits.

SURCAPACITÉS INDUSTRIELLES

C'est pourquoi la stratégie du gouvernement japonais pour sortir de la récession favorise exclusivement le secteur bancaire (effectivement sinistré) aux dépens de l'industrie (qui se porte bien). Comment expliquer autrement le fait que Tokyo fasse tout en ce moment pour encourager la remontée des taux d'intérêt à long terme et la hausse spectaculaire du yen ? Seules les banques peuvent profiter de ces deux éléments, par ailleurs, de mauvais augure pour l'économie japonaise : la banque Goldman Sachs estime que la hausse du yen et des taux va réduire de plus d'un point la croissance japonaise en 1999 et limiter sérieusement l'effet des plans de relance budgétaire votés en 1999. Depuis le début de l'année, les taux sur les obligations d'Etat à dix ans ont grimpé de manière vertigineuse à la suite d'une offre de titres à long terme devenue tout d'un coup considérable, l'Etat empruntant d'énormes sommes pour financer les plans de relance votés en 1998. Cette remontée des taux risque de pénaliser l'investissement des entreprises et de renforcer la contraction du crédit.

Mais les autorités japonaises espèrent que les banques pourront améliorer leurs comptes grâce à cette nouvelle « pente » de taux : tout en se finançant à court terme à bas prix, elles pourront placer leur argent sur le long terme à des taux plus élevés (c'est ainsi que la crise des caisses d'épargne américaines avait été absorbée au début des années 80). Tokyo espère aussi que des taux longs vont renforcer la sélectivité des projets d'investissement japonais et réduire les surcapacités industrielles dont souffre l'économie du pays depuis plusieurs années. Une meilleure rémunération de l'épargne peut, en outre, aider à relancer la consommation.

Attirés par des taux d'intérêt plus élevés, les capitaux domestiques et étrangers retrouvent le chemin du Japon, ce qui provoque une hausse du yen. Celui-ci a atteint en janvier ses plus hauts niveaux en plus de deux ans face à la monnaie américaine (il évolue aujourd'hui autour de 115 yens pour 1 dollar, contre 140 il y a six mois). Cette appréciation monétaire pénalise les exportateurs. Une économie faible devrait normalement avoir une monnaie faible et le chemin le plus facile pour sortir de la déflation est un yen déprécié.

Certains responsables membres du Parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir, proposent ainsi de relancer l'inflation en contraignant la banque centrale à inonder l'économie de liquidités en ayant recours à la « planche à billets ». Comme eux, l'économiste américain Paul Krugman qualifie de *« tragédie »* la hausse combinée des taux obligataires et du yen pour l'économie japonaise, un phénomène qui accentue la contraction de l'activité. A l'inverse, les autorités de Tokyo pensent que la capitalisation des établissements financiers s'améliorera avec un yen fort.

La stratégie de Tokyo pour sortir de la crise est donc risquée. *« On ne peut pas tout avoir »*, résume Véronique Seltz, spécialiste du Japon à la Caisse des dépôts et consignations. En fait, il faudra plusieurs années au Japon – tous les experts le disent – pour retrouver un nouveau dynamisme économique. En toile de fond de la récession la plus grave qu'elle ait connue depuis 1945, la deuxième économie de la planète n'en finit pas d'adapter son modèle aux nouvelles règles du jeu de l'économie mondiale.

« Ce qui se joue en ce moment au Japon trouve son origine au début des années 80 avec la libéralisation financière. La croissance des années 80 avait masqué les dysfonctionnements du système », explique Evelyne Dourille-Feer, spécialiste du Japon au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Tout en étant devenu le premier banquier du monde au cours des années 80, le Japon n'avait pas adapté ses structures à un capitalisme financier contraire aux traditions nippones. Un nouveau modèle japonais se met lentement en place : moins dominé par l'épargne et plus soucieux de transparence financière, il mettra encore plusieurs années avant d'alimenter un nouveau dynamisme de croissance.

Lucas Delattre

RECTIFICATIF

Oscar Cullmann

Le théologien protestant Oscar Cullmann, qui vient de disparaître (*Le Monde* du 20 janvier), a mis au jour *« le rôle joué dans le christianisme primitif par le judaïsme hétérodoxe, notamment les Esséniens »*, non par le judaïsme orthodoxe comme écrit, à la suite d'une erreur de transmission, dans l'article nécrologique.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

La Corse et l'Etat de droit

IL y a un an, le 6 février 1998, le préfet de Corse, Claude Erignac, était assassiné. En plus de vingt ans de troubles dans l'île, il s'agissait du défi le plus important auquel ait été confronté l'Etat. Répondant avec une sorte d'opération *« mains propres »*, l'Etat s'est enfin montré en Corse. Il était temps. Il est même inconcevable qu'il ait fallu la mort d'un préfet pour que la République se préoccupe d'y instaurer – plus que d'y rétablir – l'Etat de droit. Mais la méthode est-elle la bonne ? La Corse a l'habitude d'une alternance entre laxisme et bouffées d'autorité, voire d'autoritarisme. Les historiens témoignent que la République s'y est installée en s'appuyant sur deux piliers : les gendarmes et le clientélisme. Les régimes et les gouvernements successifs ne se sont pas, ou peu, préoccupés d'insuffler à la Corse ce qui lui était le plus nécessaire : l'esprit républicain.

L'exceptionnelle pression judiciaire, policière, fiscale, qui pèse aujourd'hui sur l'île devra, un jour ou l'autre, céder la place au droit commun. Pour ne pas retomber, alors, dans les errements antérieurs, mieux vaudrait qu'un tel esprit républicain se soit imposé, par la force de conviction et par l'exemple, plus que par la force tout court. Traiter les insulaires comme *« un peuple préféticide »*, selon la formule d'un dirigeant autonomiste, n'est sans doute pas le plus habile. Au lendemain de l'assassinat de M. Erignac, Paris disposait d'une sorte de tragique état de grâce. Les dizaines de milliers de manifestants descendus dans la rue pour dire *« Assez ! »* étaient prêts à trouver la voie d'une Corse nouvelle, fière de son identité mais aussi de sa citoyenneté française. Cette occasion a été en partie gâchée par les accusations d'arbitraire et d'injustice, largement dues aux méthodes du juge Bruguière.

L'enquête elle-même a fourni un exemple de ce qu'il aurait surtout fallu éviter. Dans une affaire d'une gravité exceptionnelle, qui portait directement atteinte à l'autorité de l'Etat, on aurait pu s'attendre à une union sacrée entre policiers, juges et gendarmes. Au lieu de cela, la « guerre des polices » a atteint des dimensions inédites, se doublant d'une guerre police-gendarmerie et d'une guerre police-justice.

L'anathème jeté aujourd'hui contre la presse et ses révélations ne doit pas masquer le fait que ces dysfonctionnements viennent avant tout des services de l'Etat chargés, à un titre ou à un autre, des investigations. Les policiers comme les gendarmes, pour des raisons qu'il conviendra d'aborder lorsque les responsables de l'assassinat seront jugés, sont à l'origine de décisions qui ont fait perdre plusieurs mois à l'enquête et l'ont déstabilisée. Parce que les divers enquêteurs n'ont pas coordonné leur travail, les probables commanditaires et auteurs savent depuis le début de novembre 1998 qu'ils sont l'objet de surveillance. En publiant les informations dont il disposait sur l'état de l'enquête, après les avoir longtemps gardées par devers lui, *Le Monde* n'a fait que souligner et révéler cette situation dont l'Etat est comptable.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Attentat contre le chah d'Iran

LE CHAH d'Iran, Mohammed Rezah Pahlevi, a été victime d'un attentat à Téhéran hier vendredi 4 février. Quatre coups de revolver, dont l'un l'a atteint à la mâchoire, ont été tirés sur le souverain. Le chah a été immédiatement transporté à un hôpital voisin, d'où après avoir reçu les premiers soins il a pu regagner le palais. Plus tard dans la soirée un communiqué de la cour impériale annonçait que l'état de santé du souverain ne donne pas lieu à inquiétude.

C'est au moment où il gravissait les marches du perron de l'université de Téhéran, à l'occasion du quatorzième anniversaire de la fondation de cette institution, que le chah a essuyé les coups de feu. Son agresseur, qui a été identifié comme un reporter photographe du journal *Action musulmane*, du nom de Fakhre Raï, avait réussi à s'approcher du souverain sous le prétexte de le photographier avec un appareil, derrière lequel il avait dissimulé son arme. Le meurtrier a été sévèrement malmené par l'assistance et a été hospitalisé dans un état grave.

L'état de siège a été proclamé dans le district de Téhéran. Le gouvernement a tenu une réunion à laquelle assistaient des membres importants de l'état-major, et l'on pense qu'un gouvernement militaire pourrait sortir des suites de cet attentat. Le chah a déclaré que l'attentat ne changerait rien à sa détermination : *« Je continuerai ma tâche comme par le passé »*, a-t-il affirmé. Sa tâche c'est avant tout de procéder à des réformes de structure et d'éviter que le pays ne soit la proie de trop polis partenaires étrangers, de quelque point cardinal qu'ils proviennent.

Edouard Sablier
(6-7 février 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-08-78-30**
Index et microfilms du *Monde :* **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

RÉSEAUX **Les grands fournisseurs d'équipements de télécommunications sont talonnés par une nouvelle génération d'entreprises comme Cisco, 3 Com ou Bay Networks. Celles-ci, pour la plupart créées il y a une dizaine d'années, ont développé des produits destinés à Internet, tandis que les industriels traditionnels tardaient à prendre le virage. ● LA BATAILLE porte désormais sur l'acquisition de ces technologies, dont la croissance est de plus en plus rapide, tandis que les marchés de la téléphonie subissent un ralentissement. ● LA RAPIDITÉ DE TRANSMISSION des informations sur le réseau constitue le principal enjeu du nouveau marché des télécommunications. ● POUR RESTER dans la course, les grands constructeurs, comme Lucent, Ericsson ou Alcatel, sont en quête de sociétés à racheter. Autre méthode, financer la création de petites entreprises hautement spécialisées.**

La révolution Internet bouleverse l'industrie des télécommunications

Les constructeurs traditionnels, liés aux grands opérateurs, sont concurrencés par une nouvelle génération d'entreprises. La chasse aux acquisitions est ouverte, mais elle profite plus aux groupes nord-américains qu'aux Européens

PREMIÈRE CAPITALISATION boursière du monde, Microsoft domine désormais le monde de l'informatique. Toujours puissant, IBM n'est plus celui qui fait peur. Toute une génération d'entreprises – le fabricant de microprocesseurs Intel, le spécialiste de la micro-informatique Compaq ou le groupe de logiciels Oracle – a détrôné, en l'espace d'une dizaine d'années, les vedettes de la high-tech d'hier. Encore inimaginables il y a quelques années, des transformations de même ampleur sont en train de se produire dans les télécommunications, en raison de deux puissants mouvements de fond : la déréglementation, qui démultiplie le nombre des opérateurs, et le développement vertigineux d'Internet. Là aussi, les hiérarchies risquent de s'en ressentir.

Naguère bien placés dans un secteur où ils excellent, les industriels européens, comme le français Alcatel ou le suédois Ericsson, auront-ils les moyens de suivre ce nouveau déplacement de marché ? Déjà, l'explosion de la téléphonie mobile, qui représente désormais plus de la moitié des ventes d'équipements de télécommunications (53 % en 1997), les avait contraints à faire preuve d'imagination.

Devenu le numéro un mondial du secteur, le finlandais Nokia est celui qui y a le mieux réussi. Il a annoncé, le 29 janvier, des résultats records : un bénéfice net de 10 milliards de markkas (1,68 milliard d'euros), en hausse de 66 % sur 1997, pour un chiffre d'affaires de 79,2 milliards de markkas (+ 51 %). En France, Alcatel a eu plus de mal à opérer sa mutation. Et son activité dans les infrastructures mobiles est déficitaire, même si la société dans son ensemble a affiché un confortable bénéfice (*Le Monde* du 29 janvier). Maintenant, Internet impose une nouvelle mutation.

« Tous les équipementiers en télécommunications anticipent une mutation généralisée dans leur secteur d'activité due à la convergence des moyens de communications, et chacun s'y prépare à sa manière », constate Didier Pouillot, responsable du département analyse industrielle à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate). Pour les fournisseurs traditionnels des anciens monopoles, comme AT&T aux Etats-Unis ou France Télécom de ce côté-ci de l'Atlantique, il s'agit de ne pas se faire marginaliser par des stars naissantes. Car leurs marchés traditionnels et relativement protégés – la fourniture de centraux téléphoniques et de transmissions pour les grands réseaux de téléphone – sont en voie de ralentissement, tandis que les nouvelles technologies décollent à la verticale.

Les grands industriels talonnés par la nouvelle garde

LE CLASSEMENT DES CONSTRUCTEURS D'ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR L'**ANNÉE 1997**

en **milliards** de **dollars**

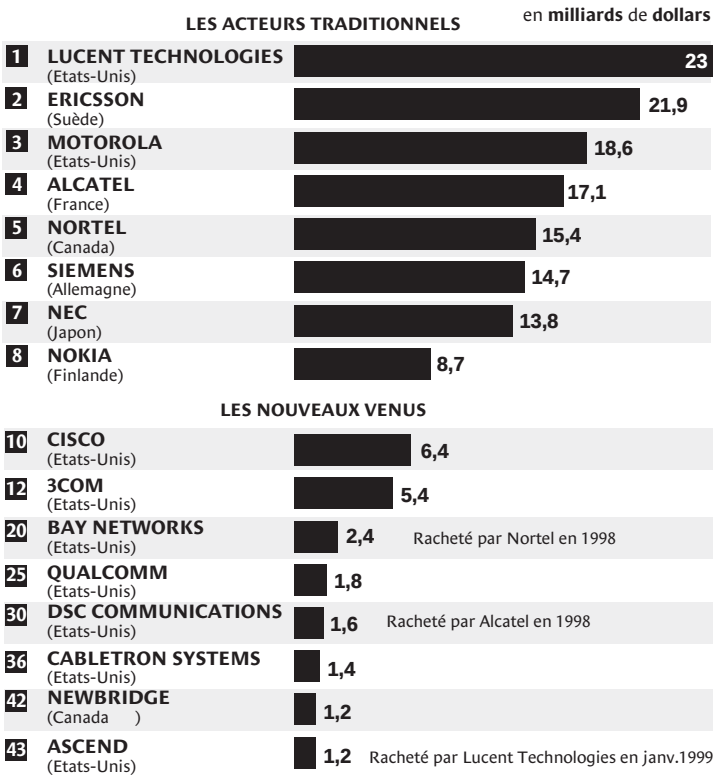

Source : Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate)

Ce classement montre que les acteurs traditionnels occupent toujours le haut du tableau. Mais de jeunes sociétés, généralement créées au début de cette décennie, ont entamé une ascension rapide.

UNE LONGUEUR D'AVANCE

Tous les poids lourds du secteur y sont confrontés, qu'il s'agisse de Lucent Technologies aux Etats-Unis, de Nortel (ex-Northern Telecom) au Canada, d'Alcatel en France, de Siemens en Allemagne ou d'Ericsson en Suède. Hier protégés par leurs liens avec des opérateurs dont les monopoles ont désormais disparu, ils ont basculé dans un monde nouveau, qu'accentue le rôle de la Bourse : la vision des analystes boursiers s'étant mondialisée, les performances des grands noms des télécommunications sont mises en concurrence avec celles de jeunes sociétés, nées à la charnière de la fin des années 80 et du début des années 90, aux rythmes de croissance vertigineux. La comparaison n'est pas toujours en faveur de ces grands vétérans, même si leurs résultats paraissent satisfaisants, pour peu que leurs promesses de forte croissance soient mises en doute. Ericsson, et surtout Alcatel, en ont fait l'expérience ces derniers mois.

Dans cette course aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés, les constructeurs américains ont bel et bien pris une longueur d'avance. Menée d'une main ferme par un patron bien décidé à rompre avec la vieille culture maison, Lucent Technologies a fait sa révolution. Le groupe a réalisé, en l'espace de deux ans, une quinzaine d'acquisitions de petites entreprises spécialisées dans l'accès à Internet ou les commutateurs de données. La dernière en date, celle d'Ascend Communications (*Le Monde* du 15 janvier), payée près de 20 milliards de dollars (17,6 milliards d'euros), est la plus spectaculaire. Egalement offensif, le canadien Nortel, lui aussi issu de la vieille école des télécoms, est très tôt parti en chasse des technologies qu'il n'avait pas développées en interne. Bay Networks, spécialiste d'une technologie appelée Internet Protocole, est la perle de sa chasse en 1998.

Les Européens sont loin d'être absents de cette quête technologique. Alcatel et Ericsson ont réalisé des acquisitions aux Etats-Unis, là où se développent les technologies Internet. Et, en annonçant ses résultats de 1998, le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, a promis de *« maintenir ses investissements élevés en recherche et développement »*, notamment dans les réseaux optiques, *« en complément d'acquisitions à objectif technologique »*.

Mais les grosses entreprises spécialisées dans les réseaux et Internet susceptibles d'être rachetées se font désormais plus rares. Et la question du prix constitue un obstacle important. La situation financière des grands groupes américains leur permet d'avoir recours à des fusions de grande envergure en passant par un échange d'actions, sans débourser de cash. *« Lucent Technologies, avec une valorisation boursière équivalente à quarante fois ses bénéfices, est bien loin d'Alcatel, qui ne représente que dix-huit fois ses bénéfices et ne peut donc pas se lancer dans de telles fusions »*, explique un analyste de JP Morgan.

C'est une voie médiane, mieux adaptée à leurs moyens, que recherchent les entreprises européennes. Alcatel, par exemple, préfère développer en interne des produits de haute technologie, tout en rachetant de petites ou moyennes entreprises à fort potentiel de développement. C'est dans cette optique que le groupe français s'est rapproché de l'entreprise américaine Packet Engines, spécialisée dans les équipements destinés aux réseaux locaux informatiques en octobre 1998, afin d'acheter des *« suppléments de technologie »*.

Parallèlement, Alcatel a développé des partenariats avec des entreprises leaders sur le marché des réseaux telles qu'Ascend Communications ou Cisco. L'allemand Siemens a, lui aussi, engagé des partenariats, notamment avec le premier concurrent de Cisco sur le marché américain, 3 Com, afin de créer une société commune spécialisée dans le transfert de données, de voix, et de vidéos sur les réseaux. Le suédois Ericsson a racheté en septembre l'américain Advanced Computer Communication, spécialiste de la norme IP, pour 1,7 milliard de francs (255 millions d'euros). Une politique de petits pas qui reste bien timide au regard des rapprochements qui s'opèrent outre-Atlantique.

Emmanuel Paquette et Anne-Marie Rocco

Les « start-up » très courtisées

Les fusions ne sont pas les seuls choix stratégiques des grands groupes de télécommunications. Ils investissent également de façon systématique dans des entreprises en démarrage *(start-up)* via des fonds de capital-risque, de façon à pouvoir surveiller les technologies naissantes. *« Nous avons créé en février 1998 un fonds de 100 millions de dollars* (près de 85,3 millions d'euros), *Lucent Venture Partner, afin de financer des petites entreprises spécialisées dans la technologie IP* (Internet Protocol), *les téléphones sans fil ou, encore, les logiciels informatiques »*, explique Bill Price, directeur de la communication chez Lucent Technologies.

Le financement de ces *« start-up »* permet aux grands groupes de bénéficier de la primeur de l'innovation sans avoir à supporter les coûts énormes de recherche et développement. Ils peuvent ainsi déléguer une partie de leurs risques tout en bénéficiant d'un avant-poste tourné vers des produits d'avenir. Cisco, le géant mondial des routeurs, a ainsi annoncé en 1998 son intention d'acquérir une quinzaine de *« start-up »* par an.

La vitesse de transmission, principal enjeu technologique

TÉLÉPHONER à l'autre bout du monde au coût d'un appel local, envoyer rapidement des données, des messages vocaux, des fax ou encore des vidéos, dans n'importe quel pays en un instant, tout cela est désormais possible grâce à Internet. Seul inconvénient du système actuel : toutes ces applications qui transitent par les réseaux peuvent créer un goulot d'étranglement, ralentissant ainsi le débit des données.

La guerre que se livrent les fabricants d'équipements de télécommunications et les opérateurs téléphoniques pour prendre position sur ces nouveaux marchés a pour enjeu principal le contrôle de la bande passante, sorte de gros « tuyau » qui alimente l'ordinateur en informations. Plus ce tuyau est large, plus le débit de l'information peut être important, plus vite les données arrivent à l'ordinateur. Deux types de technologies complémentaires multiplient la capacité de transmission des données : la fibre optique permet le transport de l'information entre les serveurs, tandis que les technologies Digital Subscriber Line (DSL) augmentent la vitesse d'accès entre le serveur et l'utilisateur.

Les réseaux de fibres optiques ont vu leur performance accrue grâce aux technologies Erbium Doped Fiber Amplifier (EDFA) et Dense Wavelenght Division Multiplexing (DWDM). La première évite à un signal optique d'avoir à être converti en signal électronique lorsque les informations arrivent vers le serveur. La seconde, dont Ciena est leader sur le marché américain (50 % de parts de marché), repose sur la division d'une même ligne en plusieurs sous-lignes qui permet le transport d'une masse d'informations plus importante en un temps plus court.

Une fois que ces informations sont arrivées au serveur, celui-ci les renvoie vers l'utilisateur qui, s'il n'est pas câblé, utilise sa ligne téléphonique comme moyen de réception. La technologie DSL permet d'utiliser les anciennes infrastructures de cuivre des années 70 des réseaux téléphoniques tout en augmentant leur performance grâce à la conversion du signal analogique en signal numérique. Alcatel est le leader des systèmes Asymetric Digital Subscriber Line (ADSL) sur l'Amérique du Nord (52 % de parts de marché), devant Cisco et Lucent.

Les technologies liées à la DSL et à la fibre optique n'en sont encore qu'à leur début. Le marché mondial de la fibre optique ne représentait que 2,3 milliards de dollars (2 milliards d'euros) en 1996 et devrait atteindre 8,1 milliards de dollars en 2001, selon Electronicast, société de recherche spécialisée dans les produits de communication en réseau. Un marché qui ouvre des perspectives à des sociétés telles que Lightware Microsystems, Ciena ou E-Tek Dynamics.

E. Pa.

La direction de PSA amende son texte sur les 35 heures

AU BOUT d'une nouvelle séance-marathon de douze heures, la direction de PSA Peugeot-Citroën et les syndicats sont parvenus, vendredi 5 février, vers 1 heure du matin, à élaborer un nouveau projet d'accord sur les 35 heures. Les syndicats du constructeur automobile avaient rejeté à l'unanimité le 29 janvier *(Le Monde* daté 31 janvier- 1er février) une première version du texte. Les points de discorde ont été repris un à un. La nouvelle mouture du texte sera relue par la direction et les délégués syndicaux centraux mardi 9 février, avec l'assistance d'un juriste afin d'éviter toute interprétation fallacieuse.

35 HEURES

Les syndicats auront jusqu'au 19 février pour signer, après avoir consulté de nouveau les salariés dans les usines. C'est là que le premier projet avait coincé. Si le volet emploi, qui prévoit 12 500 départs en préretraite compensés par 4 200 embauches de jeunes, ne posait pas fondamentalement problème, d'autres points du dispositif avaient été très critiqués. La direction est restée inflexible sur la réintégration des temps de pause dans le décompte du temps de travail. Les syndicats avaient pourtant dénoncé *« une réduction du temps de travail au rabais »* : en incluant ces pauses, le temps de travail effectif est ramené automatiquement à 36 h 40.

En revanche sur l'autre point principal de discorde, la pluriannualisation du temps de travail, la direction a lâché un peu de lest. Il s'agissait de faire varier les horaires d'une semaine sur l'autre en fonction de la cadence de la production. Le travail pouvant être organisé sur trois, quatre, cinq ou six jours par semaine. Un dispositif qui banalise le travail du samedi et supprime *de facto* les heures supplémentaires. Des contraintes difficilement acceptables : *« Tout ce que les salariés voient, c'est qu'ils vont venir travailler le samedi pour 0 franc »*, explique-t-on dans les usines. *« Nous voulons un accord sur les 35 heures, sur les départs (pour les salariés âgés), et pourquoi pas sur l'annualisation car il faudra bien faire des voitures quand les clients le demanderont. Mais pas un accord à n'importe quel prix »*, avait souligné le délégué FO Alain Sefton.

Le message a bien été reçu : la direction s'est engagée, vendredi, à *« limiter les effets sur la vie personnelle des salariés de la mise en place de l'annualisation et de l'augmentation de la durée d'utilisation des installations industrielles »*. Première compensation : les ouvriers bénéficieront de deux jours de repos supplémentaires et d'une prime de 500 francs, versée une seule fois. FO, la CFTC et la CFE-CGC réclamaient une sixième semaine de congés payés. Les ouvriers bénéficieront en outre d'un jour de congé supplémentaire de 50 à 53 ans, 2 jours de 54 à 55 ans, 3 jours à partir de 56 ans.

Pour les heures excédant les 1 596 heures requises sur l'année, les salariés pourront disposer des repos équivalents ou se les faire payer, dès qu'elles dépasseront 5 jours (60 jours dans le premier projet). D'autre part, le travail du samedi matin, *« strictement limité aux nécessités liées à l'organisation de la production »*, selon la direction, fera l'objet d'une prime. Le salarié pourra toucher une prime de 4 % de la rémunération de base ou obtenir un jour de repos supplémentaire pour deux samedis matins travaillés.

Dernier point d'achoppement que la direction a accepté d'amender : l'application des 35 heures pour les cadres. Ceux-ci bénéficaient dans le premier projet de 11 jours de congés, dont 4 devaient être consacrés à la formation. Dans le nouveau projet, les jours figurant dans le compte formation pourront être utilisés librement, soit en paiement, soit en congé.

Ces compensations vont-elles assez loin ? Selon les syndicats, le principal négociateur patronal a contacté à deux reprises au cours des discussions le président, Jean-Martin Folz. Ce qui fait dire aux syndicats que la direction aurait finalement *« lâché »* plus que prévu. La consultation des salariés dira si les nouvelles avancées sont suffisantes. Avant la réunion dans la nuit du jeudi au vendredi, la CGT avait annoncé, *« en cas de besoin »*, une nouvelle journée d'action pour mardi 9 février.

Stéphane Lauer

Le patron de BMW sur le départ

FRANCFORT
de notre correspondant

Un conseil de surveillance très attendu du constructeur automobile devait se tenir, vendredi 5 février à Munich, afin d'examiner *« la situation du groupe »*. La veille, l'hypothèse d'un départ anticipé de Bernd Pischetsrieder, le président du directoire, était jugée *« très probable »* par de nombreux analystes, tandis qu'elle était démentie au siège de la marque. C'est la famille Quandt, principal actionnaire de BMW, qui exigerait, d'après le quotidien économique *Handelsblatt*, le départ de M. Pischetsrieder. Il lui est reproché, malgré les résultats records du groupe bavarois, de n'avoir pas réussi à intégrer le groupe britannique Rover, acquis en 1994. Les pertes de ce dernier se situeraient entre 1 milliard et 1,7 milliard de deutschemarks (500 à 900 millions d'euros).

Fin 1998, M. Pischetsrieder a lancé au Royaume-Uni un ultime plan de restructuration. Un programme d'investissement a été gelé alors que la marque anglaise continue de reculer sur son marché domestique (4,6 % de parts de marché en janvier 1999 contre 7,1 % un an plus tôt). Au-delà de Rover, BMW elle-même serait en perte de vitesse vis-à-vis de ses concurrents allemands, sur le créneau des limousines haut de gamme. Alors que Daimler-Benz (Mercedes) a fusionné avec Chrysler, BMW reste plus isolée et doit céder du terrain face à Audi, filiale de Volkswagen. *« La gamme des modèles se renouvelle moins vite qu'ailleurs »*, indique un analyste financier de Francfort.

« CHANGEMENT DE STRATÉGIE »

Le départ de M. Pischetsrieder, aux commandes depuis 1993, ouvrirait la porte à *« un changement de stratégie »*, selon Rolla Kautz, analyste automobile à la BHF Bank. Selon la presse, Wolfgang Reitzle, actuel directeur du développement et du marketing et numéro deux du groupe, était le candidat le mieux placé à sa succession. Le patron de Porsche, Wendelin Wiedeking, a, quant à lui, démenti son intérêt pour ce poste. Ces hypothèses ont agité, jeudi, le cours de l'action BMW, qui a gagné jusqu'à 10 % à la Bourse de Francfort.

Ph. R.

Saint-Gobain se réforme sous la pression des investisseurs

L'organigramme du groupe se simplifie

LONDRES
de notre envoyée spéciale

« Y a-t-il un danger radioactif avec vos matériaux d'isolation ? » « Quelle est votre politique d'acquisition ? » « Quels sont vos résultats au Brésil ? » Pendant deux heures, les questions se succèdent. Patiemment, Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, répond. Devant lui, dix personnes représentant les principaux fonds de pension britanniques actionnaires du groupe écoutent attentivement ses explications. Plus tard, l'exercice se renouvelle devant une cinquantaine d'analystes des plus grandes banques anglaises et étrangères présentes à la City.

Comme pour tous les grands groupes français détenus à 40 % ou 50 % par des investisseurs étrangers, la rencontre avec les fonds de pension et les analystes des grandes banques à Londres, à New York ou Francfort est devenue une figure imposée pour Saint-Gobain. Faire bonne impression, convaincre de la pertinence de sa stratégie, s'engager sur les résultats est déterminant. Des recommandations des analystes dépend le cours de l'action. Et celui du groupe verrier a été fort malmené ces derniers mois.

Les milieux boursiers craignaient qu'il ne subisse les contrecoups de la crise asiatique et brésilienne. Les analystes se ravisent au vu des résultats de 1998. Le groupe de matériaux affiche les meilleurs bénéfices de son histoire, à 7,2 milliards de francs (1,1 milliard d'euros). En dehors des plus-values exceptionnelles liées au dénouement de ses participations croisées avec Suez, Axa et partiellement Vivendi (ex-Générale des eaux), Saint-Gobain a enregistré un bénéfice net de 5,1 milliards de francs, en hausse de 20,3 % par rapport à 1997. *« Malgré la crise asiatique, malgré le Brésil, Saint-Gobain a la capacité de résister aux à-coups de la conjoncture »*, répète M. Beffa.

En dépit de ses bons résultats, le groupe s'est senti obligé d'évoluer et de se couler dans le moule des normes financières. Pour rendre ses activités plus compréhensibles à la communauté financière, il a simplifié ses structures. Saint-Gobain, si fier il y a encore peu de temps de détailler ses neuf métiers, ne veut plus afficher que trois pôles : le verre, les matériaux haute performance et l'habitat. *« Le premier nous offre une position solide. Mais il affiche une croissance lente et, compte tenu de nos parts de marché très élevées, nous ne pouvons pas faire d'acquisition, sauf dans les pays émergents comme la Pologne ou la République tchèque,* explique le PDG devant les investisseurs, *mais les deuxième et troisième pôles offrent des croissances rapides et des possibilités d'acquisitions importantes. »*

Autour de la table, les représentants des fonds de pension acquiescent à cette nouvelle organisation, qui répond à des schémas financiers plus qu'industriels. Ils s'interrogent, cependant, sur la volonté d'expansion du groupe. Ne va-t-il pas succomber aux charmes des grandes acquisitions coûteuses ? *« La taille pour la taille ne nous intéresse pas »*, jure M. Beffa. Le groupe vise en priorité le rachat de sociétés moyennes et rentables. Selon lui, ces opérations sont plus faciles à gérer. Elles lui permettent aussi de respecter les stricts critères de rentabilité qu'il s'est fixés : toute acquisition doit se traduire par une augmentation du bénéfice par action au bout d'un an et assurer un retour sur le coût du capital au bout de trois ans.

UN DISCOURS APPRÉCIÉ

Mais, avoue plus tard en aparté le PDG, *« avec ces critères, je pense que nous n'aurions jamais pu réaliser l'acquisition de Norton* [abrasifs et céramiques aux Etats-Unis], *voire de Poliet* [distribution spécialisée en France]. *Pourtant, sans eux, Saint-Gobain souffrirait terriblement de la crise en ce moment. Ce sont eux qui assurent aujourd'hui au groupe ses perspectives de croissance »*.

Bien qu'il démente s'être converti récemment à la création de valeur, M. Beffa se sent obligé d'en tenir le discours. Le bénéfice net par action, devenu le signal déterminant de tout investissement, doit afficher une croissance de 15 % en 1999. Une partie est garantie par la suppression de 5 % d'actions détenues en autocontrôle par le groupe, après le décroisement de ses participations. Le reste devra provenir de la croissance du groupe et de ses efforts internes. Des réductions de coûts, des fermetures de capacités, notamment dans l'emballage, et des suppressions d'emplois sont déjà programmées. Les investisseurs ont apprécié ce discours. Au lendemain de la présentation, le titre gagnait 3,94 %, à 137 euros.

Martine Orange

L'Angleterre et le Danemark baissent leurs taux, la BCE choisit le statu quo

Pour la Banque centrale européenne, le récent recul de l'euro ne représente pas un « souci »

La Banque du Danemark a baissé d'un quart de point, jeudi 4 février, ses taux directeurs. La Banque d'Angleterre, inquiète des forces déflationnistes à l'œuvre dans l'économie britannique, a pour sa part réduit d'un demi-point son taux de base, ramené à 5,50 %. A Francfort, le conseil de la BCE a, en revanche, opté pour le *statu quo* et a laissé inchangé, à 3 %, son taux de refinancement (REFI).

STATU QUO à Francfort, baisse des taux à Londres et à Copenhague, la journée du jeudi 4 février a été riche en événements monétaires. La banque centrale du Danemark a été la première à agir en annonçant, en milieu de matinée, une réduction d'un quart de point se ses taux directeurs, décision qu'elle a justifiée par *« la fermeté et la stabilité de la couronne face à l'euro »*.

La Banque d'Angleterre a suivi l'institut d'émission danois, quelques heures plus tard, en annonçant une baisse d'un demi-point de son taux de base, ramené de 6 % à 5,50 %. Les milieux économiques et financiers britanniques anticipaient un geste de moindre ampleur. Cette réduction est la cinquième en cinq mois.

En tenant compte *« en particulier des perspectives mondiales de croissance et d'inflation, des prix et de la demande intérieure, les dernières prévisions d'inflation du comité ont indiqué qu'il était nécessaire de réduire les taux pour que l'inflation reste conforme à l'objectif de 2,5 % »,* a commenté la Banque d'Angleterre, visiblement inquiète des forces déflationnistes à l'œuvre dans l'économie britannique et des risques de récession au Royaume-Uni.

« Les entreprises vont accueillir cette décision comme un geste ambitieux et comme une preuve que la banque centrale est à l'écoute », s'est réjoui Ian Peters, directeur général adjoint des chambres de commerce britanniques (BCC). *« En donnant un coup de pouce à la confiance des consommateurs et des entreprises, la baisse des taux devrait permettre à l'économie de passer à une vitesse supérieure en 1999 »,* a affirmé Kate Barker, chef économiste à la Confédération de l'industrie britannique (CBI). Enfin, le secrétaire général de la confédération des syndicats britanniques, le Trade Union Congress (TUC), John Monks, a jugé que le geste de la Banque d'Angleterre allait dans le bon sens tout en regretant que la différence entre les taux du Royaume-Uni et ceux de la zone euro reste élevée.

A Francfort, à l'issue de son conseil des gouverneurs, la Banque centrale européenne (BCE) a laissé inchangé, à 3 %, son principal taux directeur. Selon Wim Duisenberg, son président, cette décision se justifie parce que l'évolution des prix *« reste favorable »* et qu'aucune pression à la hausse ou à la baisse ne se fait jour pour le moment.

IMAGE NUANCÉE

M. Duisenberg a souligné la persistance d'une conjoncture contrastée. Dans le monde, *« les événements récents au Brésil ont mis en lumière la fragilité de la situation actuelle des marchés émergents, alors que la croissance aux Etats-Unis a été beaucoup plus forte qu'attendu lors du dernier trimestre 1998 »*, a-t-il ainsi expliqué. De même, l'Europe présenterait une image nuancée : la confiance des industriels décline, malgré une stabilisation en début d'année, tandis que celle des consommateurs a continué de croître en décembre, pour atteindre un niveau jamais égalé depuis 1990. Et le conseil des gouverneurs de constater, par la voix de son président, qu'*« il n'y a pas encore de signaux clairs d'un infléchissement plus fort que prévu de la croissance »*.

Dans ce contexte, Wim Duisenberg semble particulièrement se réjouir des performances de l'économie américaine : *« Je ne vois que des avantages à ce que la croissance y reste forte (...) Cela aura des effets très positifs pour les évolutions en Europe »*, a-t-il estimé.

Pour l'instant, la bonne santé américaine joue sur la parité entre dollar et euro, la monnaie européenne ayant cédé du terrain face au billet vert après être passée de 1,16 à 1,13 dollar pour un euro. Cette baisse *« est un sujet d'interrogation mais n'a pas de quoi nous inquiéter »*, a estimé M. Duisenberg, qui a rappelé, avant la réunion du G 7 à laquelle il participera à Bonn le 20 février prochain, que *« la BCE ne préconisera pas de taux de change particulier qui pourrait l'amener à se détourner de son objectif initial »*, à savoir la stabilité des prix.

Pierre-Antoine Delhommais avec Philippe Ricard à Francfort

■ NOMINATIONS

Michel Leclercq nouveau patron des commissaires aux comptes

MICHEL LECLERCQ, président de la chambre régionale des commissaires aux comptes de Versailles depuis 1995, prend la présidence de la Compagnie nationale

des commissaires aux comptes pour deux ans. M. Leclercq poursuivra la politique suivie par Didier Kling, son prédécesseur : déontologie et indépendance des commissaires aux comptes ; qualité des missions ; amélioration de l'information sur leur rôle et leurs travaux. M. Kling avait proposé d'orienter la certification des comptes vers une mission *« d'assurance »* qui comprendrait *« l'examen des hypothèses sous-jacentes aux prévisions établies par les dirigeants ou l'efficacité des systèmes d'information de l'entreprise »*, soulignant que *« les commissaires aux comptes souhaitent mieux répondre aux attentes des actionnaires »*.

■ **FRAMATOME :** le groupe français a mis en place depuis le 1er février une nouvelle organisation autour de deux secteurs, le nucléaire et la connectique, confiés respectivement à deux directeurs généraux délégués : Jean-Daniel Levi (58 ans, X-Ensae) pour l'énergie et Philippe Anglaret (49 ans, X-ENSPM) pour la connectique.

■ **THOMSON-CSF :** le groupe d'électronique veut développer son activité dans la concession de services publics liés à l'électronique professionnelle et de défense et vient de nommer Christian Mons (53 ans), jusqu'à présent PDG de la filiale informatique du groupe Syseca, directeur de cette nouvelle activité.

■ **ICI :** Brendan O'Neill, 50 ans, ancien patron de Guinness entré chez le chimiste britannique ICI en mai 1998, succédera le 22 avril comme directeur général à Charles Miller Smith, nommé président en remplacement de Sir Ronald Hampel, qui part en retraite.

■ **ROSSIGNOL :** Thierry de Chalvron (49 ans, Ecole supérieure de commerce de Lyon), ancien directeur de la filiale France puis responsable du planning stratégique du groupe Salomon (repris en janvier 1998 par Adidas), devient directeur général de la société française Look fixations SA, du groupe Rossignol.

RDDP@TBWA

Actualité, économie, loisirs,

sport, tout ce que vous

aimez dans ce journal est dans

la nouvelle BMW 316i.

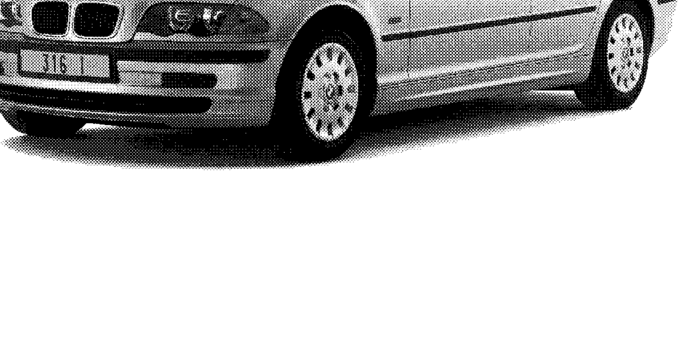

La nouvelle BMW 316i sort cette semaine.
Son prix aussi sort de l'ordinaire. 148 500 F.*

*Prix maximum conseillé au 4/01/99. AM 99. Hors peinture métallisée.

Les annonceurs internationaux ont sonné leur retraite de Russie

Après la décision des grandes marques d'interrompre brutalement leurs investissements publicitaires dans un pays appauvri qui ne consomme plus, les fabricants locaux découvrent les vertus de la publicité, qu'ils ignoraient jusqu'ici

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Sur les avenues Novy Arbat, Bol'saja, comme sur Tverskja-Jamskaja, les panneaux publicitaires encore neufs imposent au promeneur les deux mêmes affiches depuis fin août 1998. Sur l'une, un drapeau russe se détache d'un fond bleu et rappelle l'article 57 de la Constitution fédérale : les contribuables sont tenus de payer leurs taxes car *« personne n'aidera la Russie, à part vous-même »*. La mairie de Moscou s'offre cette campagne en échange de 2 000 mètres carrés de bureaux attribués gratuitement au propriétaire des panneaux, Maxima. Sur l'autre, c'est l'afficheur Cie Wall qui effectue sa propre promotion. Les publicitaires moscovites manquent d'activité ces temps-ci.

Quelques encarts pour Donna Karan, une marque américaine de vêtements de luxe, et des panneaux perchés sur des luminaires pour les eaux géorgiennes Barjomi. Ce sont les rares exemples d'entreprises continuant à se payer de la pub. Les Moscovites s'étaient habitués à ces ossatures métalliques installées depuis peu de temps sur les trottoirs de leurs avenues. Ils jettent d'ailleurs à ces affiches, inchangées depuis cinq mois, le même regard indifférent que sur le mausolée de Lénine, sur la place Rouge, dont c'était, jeudi 21 janvier, le 75e anniversaire de la mort. Certains affirment que ces images léchées importées de l'Ouest – les deux tiers des publicités sont conçues à New York ou en Europe, puis traduites en russe – ne les ont jamais fait rêver. D'autres plaisantent à moitié en affirmant que *« si ces produits ont besoin de pub à la télé, c'est qu'ils sont mauvais »*.

La publicité, qui devait faire connaître aux 148 millions de consommateurs russes les noms de marques inconnues il y a dix ans, a été le fer de lance du marketing post-perestroïka. Depuis le début des années 90, Procter & Gamble, Nestlé, Stimorol et Johnson & Johnson ont investi chaque année plusieurs millions de dollars pour que les consommateurs reconnaissent leurs produits dans les rayons des magasins. Ils constituaient encore jusqu'à l'automne la quasi-totalité des biens de consommation courants achetables à Moscou ou à Saint-Pétersbourg.

LICENCIEMENTS MASSIFS

Avec l'arrêt brutal des importations, les annonceurs ont coupé net leurs publicités. A côté des produits russes, de qualité incertaine et mal présentés, très peu de marques étrangères figurent en ce moment sur les étals. Impossible, par exemple, de trouver des couches (Pampers), de la lessive (Ariel), des tampons hygiéniques (Tampax), de la crème (Pond's), des savons (Lux), des aliments pour chat (Whiskas) ou les barres chocolatées (Snickers), qui occupaient encore en juillet le devant de la scène commerciale grâce à une active promotion dans les magazines, à la radio et à la télévision.

Les Moscovites n'achètent plus les produits étrangers, dont la valeur est indexée sur le cours du dollar. La monnaie américaine vaut 23 roubles, contre 6 avant la dévaluation du 17 août 1998. Les salaires ne sont plus payés aux fonctionnaires – 300 000 enseignants protestaient encore, mercredi 27 janvier, contre quatre mois en moyenne d'arriérés –, les licenciements sont massifs et les salaires dans le privé ont, pour la plupart, été diminués de moitié. Souvent ils sont versés en nature.

La vie quotidienne serait devenue aussi compliquée qu'à l'époque soviétique, affirme ce Moscovite qui transporte dans son véhicule les étrangers rencontrés en chemin, en échange de quelques dizaines de roubles. Il raconte qu'en province la situation est différente : *« Ils arrivent à vivre en cultivant un petit lopin de terre. »* A Moscou, pour se procurer des fruits et des légumes, il est préférable de sillonner l'un des cinquante-huit « rynoks » (marché ouvert) de Moscou : les prix y sont de 20 % à 40 % moins chers selon les produits. La moitié des 4 500 magasins de la capitale seraient aujourd'hui en faillite. A quelques exceptions près, les « gastronomes » et « produkti », ces anciens magasins d'Etat privatisés en 1994 – incapables de payer leurs grossistes, comme les grossites leurs fabricants – ne vendent plus que des produits russes.

En fait, les producteurs locaux restent les seuls à battre campagne pour soutenir leurs ventes, malgré la précarité de leur situation. La marque de biscuits Bolchevik, par exemple – l'une des plus anciennes biscuiteries moscovites, rachetée il y a peu par Danone –, a diffusé en septembre sa première campagne publicitaire à la télévision et les ventes, selon un cadre de l'entreprise, ont *« explosé »* en octobre, novembre et décembre. Les eaux Barjomi s'offrent une campagne d'affichage parce que *« les prix des espaces médias ont considérablement baissé, entre trois et quatre fois »*, explique Jean Fleury, un Français qui dirige l'entreprise de Tbilissi (Géorgie). Sa publicité a une double fonction : présenter la nouvelle bouteille et lutter contre la contrefaçon.

D'une certaine manière, la crise constitue peut-être l'occasion pour les annonceurs russes de reprendre la main sur les Occidentaux. Les fabricants locaux, incapables de s'aligner sur les géants américains et leurs investissements colossaux, n'ont compris que tardivement qu'ils ne pouvaient plus vendre leurs produits sans publicité. Dans les années 90, la publicité avait d'abord servi les conglomérats financiers russes. Puis seules les marques étrangères s'activaient pour mettre la main sur l'énorme marché potentiel russe. En retirant leurs dollars, les investisseurs étrangers ont redonné de l'espace à l'annonceur russe. Peut-être un bien pour un mal.

Florence Amalou

L'indépendance des médias se réduit en même temps que la publicité

Les 10 millions de dollars (9,7 millions d'euros) d'aide proposés par le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, lors de sa visite en Russie, pour promouvoir la presse indépendante ont provoqué les réactions offusquées de la Douma, selon le quotidien moscovite *Moscow Times* du 28 janvier. Le député communiste Rinat Fabidullin a qualifié la proposition américaine de *« grave ingérence dans les affaires internes russes »*, car *« ceux qui paient, commandent »*, affirme celui qui demande, par ailleurs, davantage de contrôle politique dans les médias. Selon Reporters sans frontières, les médias russes ont encore perdu en indépendance depuis l'arrêt des publicités en septembre. *« Nous assistons à la mort lente de beaucoup de médias indépendants »*, déplore Nina Balyasnikova, reponsable de l'aide aux médias à l'Open Society Institute de Moscou. D'autant que, parallèlement à l'accroissement de leur fragilité économique, les médias russes doivent faire face à une reprise en main politique.

M6 veut accélérer sa politique de décrochages régionaux

***« DAVANTAGE** de décrochages régionaux et des décrochages plus longs » :* telle est la politique de M6 précisée, jeudi 4 février, par Jean Drucker, PDG de la chaîne. Outre les « six minutes » consacrées à l'actualité régionale qui existent déjà dans dix villes, M6 en annonce deux supplémentaires d'ici à la fin de l'année. Le premier devrait se faire à Clermont-Ferrand, pour lequel M6 a déjà obtenu une autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ; le second à Nice. Trois autres sites devraient suivre, sans calendrier précis.

Par ailleurs, la chaîne souhaite allonger à vingt-six minutes ses émissions régionales, en ajoutant au journal actuel des magazines ou des émissions consacrées à la vie pratique et aux services. Elle ambitionne de réaliser la première expérience de ce type dans la région parisienne. M6, qui avait déjà fait une demande dans ce sens en 1991, compte tenter à nouveau sa chance auprès du CSA. Mais cette fois, elle arguera d'un arrêt du Conseil d'Etat du 16 juin 1997 dont elle estime qu'il est favorable à cette démarche.

Pour justifier la relance de cette stratégie, Jean Drucker énumère une série d'arguments. Il évoque le bilan de ces décrochages, imaginés il y a dix ans : 2,3 millions de téléspectateurs et une part d'audience de 44,6 % en hausse de 15 % entre 1997 et 1998. *« Notre système est la meilleure façon de répondre aux besoins exprimés en faveur des télévisions de proximité. Nous sommes immergés dans le milieu local mais totalement indépendants puisque nous ne bénéficions ni de subventions publiques, ni de la publicité locale »*, martèle le PDG de M6, qui profite de l'occasion pour décocher quelques piques contre les *« télévisions locales de plein exercice »* à la rentabilité desquelles il ne croit pas.

PRESSE RÉGIONALE

Les décrochages de six minutes, qui font actuellement travailler 80 personnes, coûtent chacun 6 millions de francs (914 634 d'euros) par an. Pour le projet de vingt-six minutes en Ile-de-France, la chaîne prévoit un budget de 20 millions de francs (3,048 millions d'euros) par an. Et elle ajoute que le développement de cette politique créerait au total 250 emplois. Il reste la question des relations avec la presse quotidienne régionale, avec laquelle M6 collabore pour certains de ses « six minutes ». L'annonce de l'accélération de la politique de décrochages intervient quelques semaines après la déclaration de seize quotidiens régionaux de se lancer dans l'aventure des télévisions locales (*Le Monde* du 16 janvier).

Depuis, *Le Parisien* a annoncé son intention d'être candidat pour l'attribution d'une fréquence hertzienne en région parisienne. Par ailleurs, le décrochage annoncé à Clermont-Ferrand, une des villes où l'appel à candidatures lancé par le CSA se clôt le 23 février, concerne directement *La Montagne* qui envisageait d'être candidat.

Françoise Chirot

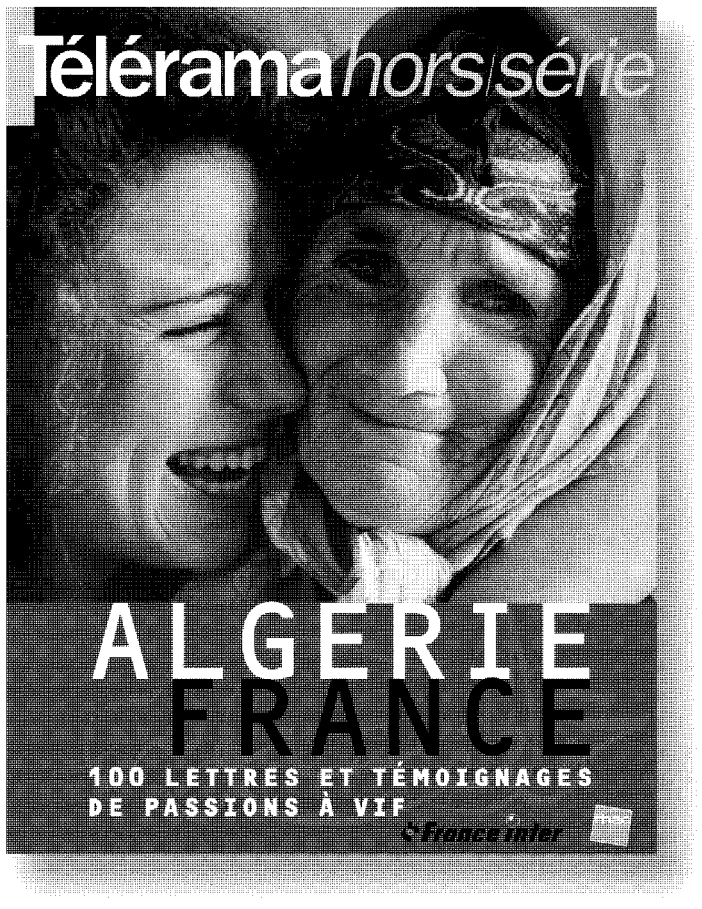

Malgré les déchirements de l'Histoire, Français et Algériens continuent d'entretenir une relation passionnelle et unique. Journalistes, écrivains des deux rives et lecteurs de Télérama témoignent. Regards croisés, entre Alger et Paris, sur l'économie, la musique, la littérature, le cinéma, l'humour.

Chez votre marchand de journaux, 47 F.

Télérama
Prenez votre culture en main.

IDG propose une nouvelle formule du « Monde informatique »

LA FRANCE rattrape son retard en termes d'équipement informatique. Mais la presse informatique est pourtant moins euphorique qu'au début de la décennie, où les groupes américains partaient à la conquête du marché français. Ils ont tous subi des déconvenues, tandis que le groupe Tests, filiale d'Havas, résistait vaillamment à ces assauts. Si la presse informatique continue à envahir les étagères des diffuseurs de presse, le paysage poursuit sa recomposition. L'association prévue entre Havas et Bertelsmann pourrait avoir des conséquences sur Tests. Des rumeurs de vente ont circulé cet automne. Ce n'est plus à l'ordre du jour, selon Havas.

Les lancements de deux titres grand public, *Micro hebdo* (Tests) et *Computer Plus*, sont loin d'avoir remporté le succès escompté, et le groupe allemand Springer cherche un nouveau partenaire pour remplacer le groupe Amaury, qui ne souhaite pas continuer l'aventure. Un rapprochement entre les deux titres est possible. Mais le patron de la presse professionnelle d'Havas, Marc-Noël Vigier, ne cachait pas récemment que les discussions avec Springer étaient difficiles.

VERS LE GRAND PUBLIC

Le groupe américain IDG (Information Data Group), numéro un du secteur, est l'un des exemples, avec CMP et Ziff Davies, de ces grands groupes américains à avoir eu du mal à s'installer dans l'Hexagone. Depuis un an, la filiale française désormais dirigée par Gérard Adamis a totalement modifié sa stratégie pour se recentrer sur la presse professionnelle. Il a ainsi cédé la licence de *Macworld* au groupe Presse image, même s'il propose aujourd'hui une nouvelle maquette d'*Info PC*, son dernier magazine grand public. Il relance son titre le plus connu, *Le Monde informatique*, dont il a proposé une nouvelle formule, vendredi 29 janvier.

Le titre change de format, prend de nouvelles couleurs et propose de nouvelles rubriques. *Le Monde informatique* renforce notamment son cahier « Techno mag », pour les professionnels du secteur. IDG veut ainsi développer la diffusion payante de son titre, qui est de 26 219 exemplaires pour une diffusion totale de 54 500 exemplaires, de juillet 1997 à juin 1998, selon Diffusion contrôle. *Le Monde informatique* veut combler une partie de son retard sur *01 informatique* (groupe Tests), qui affiche pour la même période, respectivement, 48 695 exemplaires et 69 939 exemplaires.

IDG veut augmenter sa diffusion à 60 000 exemplaires. Il compte notamment sur la vente au numéro, qui est aujourd'hui de 3 000 exemplaires. Plus de 10 000 exemplaires de la nouvelle formule sont mis en vente en kiosque, *« afin d'améliorer la visibilité du titre »*, explique Michel Crestin, éditeur du magazine. Le groupe a prévu un budget de 9 millions de francs (1,4 million €) pour les neuf premiers mois de 1999. Il fait une campagne grand public, en mettant des affiches sur les bus et les dos de kiosque.

IDG s'inscrit dans une tendance de la presse professionnelle qui cherche à se faire connaître du grand public. La branche professionnelle d'Havas a ainsi fait une campagne d'affichage de ses principaux titres spécialisés pour un budget de 8 millions de francs (1,22 million €).

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : Vivendi et Canal Plus sont montées à 28,55 %** dans le capital de Pathé contre 26,62 % précédemment, selon *La Tribune*. En informant, jeudi 4 février, le conseil des marchés financiers, les deux sociétés ont précisé qu'elles n'ont pas l'intention de dépasser le seuil du tiers du capital de Pathé mais qu'elles veulent être présentes au conseil d'administration.

■ **PRESSE : l'agence de presse britannique Reuters** va supprimer une centaine d'emplois en Grande-Bretagne et en Irlande sur un effectif total de 2 100 personnes dans ces deux pays (et 16 700 personnes dans le monde fin juin 1998).

■ **L'éditeur du *Daily Mail*,** deuxième quotidien tabloïd de la presse britannique avec une diffusion de 2,3 millions d'exemplaires, a été admis jeudi 4 février parmi les cent principales valeurs de la Bourse de Londres composant l'indice Footsie.– (*AFP.*)

■ **Le groupe anglo-néerlandais Reed-Elsevier est candidat à la reprise des journaux médicaux des *Echos*** *(Concours médical, Panorama du médecin,* etc.) selon *La Tribune* du 5 février. Des établissements financiers sont également sur les rangs. Le groupe Pearson, maison mère des *Echos*, s'est désengagé de ses activités dans la presse médicale.

■ **ÉDITION : le commerce des livres sur Internet** devrait devenir un des secteurs phares de Bertelsmann. C'est ce qu'a indiqué Klaus Eierhoff, responsable des activités multimédias du groupe allemand, jeudi 4 février, au cours du lancement de la filiale Bertelsmann Online (BOL), qui propose 500 000 titres de livres – *(AFP.)*

■ **SONDAGE : Médiamétrie mesure la fréquentation des sites Web.** L'institut de mesure des audiences a annoncé, jeudi 4 février, le lancement de Cybermétrie, une mesure collective et permanente de la fréquentation des sites Internet en France. Elle fournit deux catégories d'indicateurs : l'attractivité et l'audience du site, et l'activité publicitaire.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LEROY-SOMER : les syndicats FO, CFE-CGC, CFDT et CGT** ont signé, mercredi 3 et jeudi 4 février, un accord sur les 35 heures avec la direction du fabricant de moteurs électriques, qui emploie 6 000 personnes en France. L'accord signé, sans réduction ni gel de salaires, prévoit la création de 180 emplois directs et l'embauche de 100 personnes par an pendant deux ans.

● **AEROSPATIALE-MATRA : les ultimes négociations entre le gouvernement** et le groupe Lagardère pour boucler la fusion Aerospatiale-Matra sont *« difficiles »* mais l'opération devrait normalement déboucher *« dans un délai de l'ordre de la semaine »*, a indiqué, jeudi, le ministre de la défense, Alain Richard.

● **GIAT INDUSTRIES : la CGT a indiqué, jeudi, avoir mis en place un** *« Comité local de résistance à la livraison des Leclerc »* au centre de Roanne (Loire) de Giat Industries. La CGT, syndicat majoritaire sur le site de Roanne, demande l'arrêt du plan stratégique économique et social qui prévoit localement la suppression de 630 emplois d'ici à 2002.

● **SEITA : le tribunal de grande instance de Paris a rejeté, jeudi, la** demande du comité central d'entreprise (CCE) de la Seita de reprendre à zéro la procédure de consultation sur le plan social.

● **REPSOL : le pétrolier espagnol, qui vient de racheter à l'Etat argentin 14,99 % d'YPF,** recherche une alliance stratégique avec les actionnaires majoritaires, sans déposer une offre de rachat.

● **USINOR : la Commission de Bruxelles** a donné, jeudi, son accord à l'acquisition de Cockerill par le groupe français, en demandant des désengagements dans le secteur des profilés et la distribution.

● **MOTOROLA : le fabricant américain d'équipement en télécommunications** a estimé, jeudi 4 février, que les ventes mondiales de téléphones cellulaires devraient croître de 39 % en 1999.

SERVICES

● **MCI WORLDCOM : l'opérateur de télécommunications** a annoncé, jeudi, une alliance avec le service en ligne CompuServe pour offrir un accès rapide à Internet destiné aux petites entreprises.

● **LUCIA : le fonds d'investissement américain Colony a acquis la totalité** des participations (54,67 %) détenues par les groupes AXA, BNP et Vivendi dans la société de promotion immobilière Lucia, au prix de 12,2 euros par action, et va lancer une offre publique d'achat sur le solde du capital.

● **AN 2000 : le système de réservations Sabre, utilisé par** les **compagnies aériennes** et agences de voyages, a réussi à prendre des réservations pour le 1er janvier 2000, jeudi 4 février, jour de mise en vente des billets pour cette date. Les logiciels de plans de vol, de maintenance des avions et de gestion des équipages ont tous fonctionné normalement.

FINANCE

● **SWISS LIFE : la filiale française du groupe helvétique** a indiqué, jeudi, être en *« pourparlers exclusifs en vue d'un rapprochement »* avec Lloyd Continental, contrôlé à 67,5 % par la holding Dammartin, pour former un ensemble de 12,7 milliards de francs (1,94 milliard d'euros) de chiffre d'affaires et trois millions de clients.

● **CRÉDIT MUTUEL ÎLE-DE-FRANCE : 400 salariés sur 1 000 selon les syndicats ont entamé, jeudi 4 février, une grève** reconductible à l'appel de trois organisations (CGT, CFDT et CFTC) pour réclamer notamment *« la survivance de la convention collective jusqu'à signature d'un nouvel accord »*.

RÉSULTATS

■ **CRÉDIT FONCIER : l'établissement financier a dégagé un résultat net de 1,23 milliard de francs en 1998** (190 millions d'euros), en hausse de 44 % par rapport à 1997. Il comprend une plus-value de 345 millions de francs liée à la cession des murs de l'hôtel Ritz à Mohammed Al Fayed.

■ **COLAS : la filiale routière de Bouygues** a annoncé, pour 1998, un bénéfice net de 501 millions de francs (76,4 millions d'euros), en hausse de 15,7 % par rapport à 1997.

■ **RENAULT : le constructeur automobile français** a annoncé, vendredi, une hausse de 17,3 % de son chiffre d'affaires consolidé en 1998 à 37,2 milliards d'euros (243,9 milliards de francs).

EUROPE

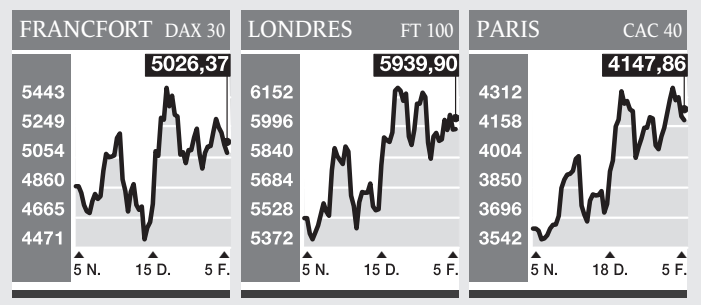

Europe 10 h 15	Indices sélection	cours 05/02	Var. % 04/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3463,33	– 0,68	3,62
EUROPE	STOXX 50	3402,91	– 0,54	2,49
EUROPE	EURO STOXX 324	304,09	– 0,48	1,92
EUROPE	STOXX 653	287,16	– 0,31	2,85
PARIS	CAC 40	4147,86	– 0,47	5,20
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	2781,96	– 0,49	4,73
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	527,84	– 0,65	– 1,95
BRUXELLES	BEL 20	3431,53	– 0,79	– 2,36
FRANCFORT	DAX 30	5026,37	– 1,01	0,48
LONDRES	FTSE 100	5939,90	– 0,01	0,97
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	....	....
MILAN	MIBTEL 30	33876,00	– 0,43	– 3,63
ZURICH	SPI	7108,40	– 0,40	– 0,73

AMÉRIQUES

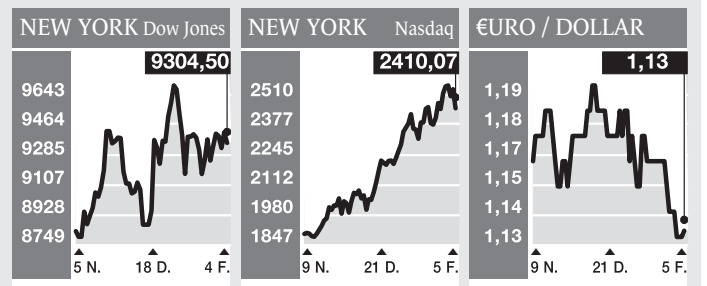

Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 04/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9304,50	– 0,67	1,34
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1248,49	– 1,85	1,57
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2410,07	– 3,34	9,91
TORONTO	TSE INDEX	6661,10	– 0,90	2,70
SAO PAULO	BOVESPA	8653,00	– 0,27	27,55
MEXICO	BOLSA	233,04	– 0,65	0,24
BUENOS AIRES	MERVAL	396,89	0,11	– 7,71
SANTIAGO	IPSA GENERAL	103,69	– 0,37	34,66
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4202,21	0,07	– 12,25

ASIE - PACIFIQUE

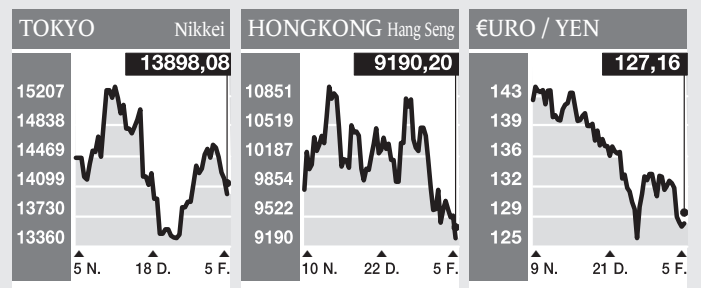

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 05/02	Var. % 04/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13898,08	– 1,34	0,40
HONGKONG	HANG SENG	9190,20	– 2,63	– 8,54
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	– 2,34
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	62,82	0,06	– 3,26
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2911,90	– 0,97	3,50
BANGKOK	SET	24,19	– 0,41	– 5,80
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3220,86	– 0,48	5,41
WELLINGTON	NZSE-40	2211,81	– 0,27	7,09

ÉCONOMIE

Le gouvernement français s'inquiète de la tarification bancaire sur les transactions en euros

LA SECRÉTAIRE d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, Marylise Lebranchu a indiqué, jeudi 4 février, que la *« tarification élevée des transactions en euros est un sujet important de préoccupation »*. Avec l'appui du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, elle a demandé aux banques commerciales et à la Banque de France d'y remédier. M. Lebranchu a demandé aux banques la transparence dans les tarifs qu'elles appliquent pour les transferts et les échanges de billets dans la zone euro. *« Il faut expliquer ce qu'étaient les tarifs avant l'euro et ce qu'ils sont après. »* Dénoncés par les associations de consommateurs, les frais bancaires des transaction en euros font l'objet d'enquêtes lancées par la Commission de Bruxelles.

■ **GRANDE-BRETAGNE : les revenus pétroliers britanniques ont chuté de 33 %** en 1998 en raison du plongeon des cours internationaux du baril de pétrole brut.

■ **ALLEMAGNE : le ministre de la chancellerie**, **Bodo Hombach**, **a mis en garde** les partenaires sociaux contre un échec du pacte sur l'emploi. *« Si le pacte échoue, alors le conflit social se déplacera dans la rue. »* De son côté, le syndicat IG-Metall a accusé les employeurs de chantage en ***leur*** reprochant une volonté de lier les négociations salariales au pacte pour l'emploi.

■ **RUSSIE : le produit intérieur brut a chuté de 4,6 % en 1998**, a indiqué, jeudi, le comité d'Etat aux statistiques. La crise financière de l'été 1998 a plongé le pays dans une profonde récession.

■ **Le Parlement devait adopter, vendredi 5 février, le projet de budget** pour 1999. Les recettes devraient s'établir à 473,8 millards de roubles (19,4 milliards d'euros) et les dépenses à 575 milliards de roubles.

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles ont progressé de 2,3 %** en décembre 1998 après une hausse de 0,4 % en novembre. Pour l'ensemble de l'année 1998, les commandes industrielles ont affiché une hausse de 2,1 % soit la performance la plus faible depuis le recul de 2,3 % de cet indice en 1991. En 1997, les commandes industrielles avaient augmenté de 5,4 %.

■ **BRÉSIL : le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI)** sont parvenus à un accord, jeudi 4 février, sur un nouveau cadre de la politique économique du Brésil. Cette nouvelle politique a été définie dans le cadre de la renégociation du prêt de 41,5 milliards de dollars après la décision du Brésil de laisser flotter le real, le 15 janvier. Le Brésil s'est engagé auprès du FMI à contenir la croissance de l'inflation à 5 %.

■ **Le ministre brésilien de l'économie**, **Pedro Malan**, **a annoncé, jeudi,** une extension du programme national de privatisation des secteurs énergétique et financier, *« considérée comme essentielle à la modernisation et la gestion de ces secteurs-clés de l'économie »*.

■ **JAPON : l'indicateur avancé de la conjoncture économique** publié par l'Agence de planification économique a fortement remonté pour atteindre 75 points en décembre 1998, contre 60 points en novembre. L'Agence a souligné que ce chiffre conforte le sentiment de redressement de la situation économique, mais elle a mis en garde contre un optimisme prématuré.

■ **Les prix de gros au Japon ont baissé en janvier**, **reculant de 0,9 %** par rapport à leur niveau du mois de décembre, selon les statistiques publiées par la banque centrale du Japon. En glissement annuel, les prix de gros ont baissé de 4,9 %, un niveau plus important que celui envisagé par les analystes.

■ **HONGKONG : le Foreign Office britannique a estimé, jeudi,** que le *« principe un pays, deux systèmes »* mis en place entre la Chine et HonKong lors de la rétrocession en juillet 1997 *« fonctionne bien et que la déclaration d'unification est respectés »*. Le Foreign Office a ajouté que la région administrative spéciale de Hongkong *« continue à agir avec un haut degré d'autonomie dans des secteurs-clés comme l'économie, et le gouvernement chinois continue de la respecter »*.

■ **MALAISIE : le gouvernement a assoupli, jeudi, le système de contrôle** des capitaux mis en place en septembre 1998 afin de lutter contre l'évasion des capitaux. La règle interdisant le rapatriemnt des investissemet de portefeuille ainsi que des profits pendant une période de douze mois a été supprimée. Elle a été remplacée, jusqu'au 15 février, par une taxation des investissements financiers en proportion de leur durée de détention. Ensuite, seules les plus-values dégagées seront taxées.

VALEUR DU JOUR

La pression monte sur la Deutsche Bank

LA PRESSION monte autour de la Deutsche Bank. Tandis que le Congrès juif mondial (CJM) doit rendre son avis dans les tout prochains jours sur le rachat de la banque américaine Bankers Trust par la première banque allemande, avis qui devrait être négatif, une commission d'enquête a révélé, jeudi 4 février, que la Deutsche Bank avait participé, sous le IIIe Reich, au financement de la construction du camp de concentration d'Auschwitz. C'est Manfred Pohl, directeur de l'institut de recherches historiques financé par la banque, qui a rendu publics, pour la première fois, ces documents. Le CJM accusait depuis longtemps la Deutsche Bank de tels agissements, confirmés d'ailleurs par un rapport établi en 1946 par le gouvernement militaire américain en Allemagne, mais la banque les démentait (*Le Monde* du 24-25 janvier).

Rolf Breuer, président de la Deutsche Bank, s'est déclaré *« consterné »* par ces révélations. Des analystes financiers commencent aussi à douter de la réussite de l'opération. Le cours a gagné jeudi 4 février 0,58 % à 48,33 euros. Alan Hevesi, contrôleur financier de la vile de New York, réaffirmant son opposition à la fusion, a indiqué dans un communiqué que *« la responsabilité des dirigeants de Deutsche Bank est aujourd'hui de rendre publiques ses activités aussi complètement que possible, et de procéder à une restitution morale et matérielle »*.

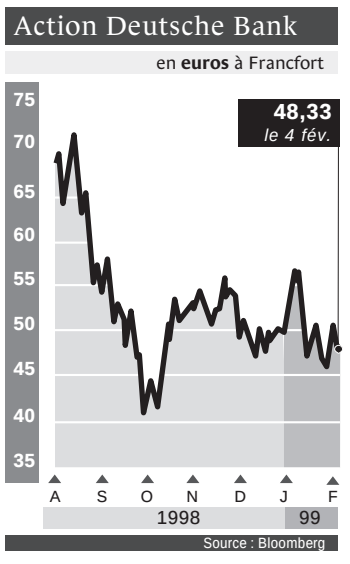

M. Breuer doit rencontrer lundi 8 février le rabbin Israël Singer, numéro deux du CJM, tandis que le ministre allemand à la chancellerie, Bodo Hombach, est attendu à Washington pour des entretiens lundi et mardi, consacrés notamment à la question des travailleurs forcés sous le nazisme. Une plainte en nom collectif a été déposée à l'automne 1998 devant un tribunal new-yorkais contre des banques allemandes, dont la Deutsche Bank, par des victimes de l'Holocauste et leurs ayants droit. *« Nous espérons aboutir à un mécanisme, un arrangement, en vertu duquel la Deutsche Bank affrontera honnêtement son passé et opérera une restitution d'importance pour les méfaits du passé »*, a indiqué Elan Steinberg, directeur executif du CJM.

P. Sa (avec AFP et Reuter)

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a reculé de 0,97 %, à 4 126,38 points, durant les premières négociations vendredi 5 février. La hausse des rendements obligataires a pesé sur la tendance. La veille, l'indice CAC 40 avait abandonné 0,51 %, à 4 167,42 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 a débuté la séance du 5 février sur une baisse de 0,68 %, à 5 027,07 points, en raison des tensions qui persistent sur les marchés obligataires européens.

La veille, l'indice Dax 30 avait reculé de 0,57 %, à 5 061,28 points.

LONDRES

L'INDICE FT 100 a terminé la séance du jeudi 4 février inchangé par rapport à la veille, à 5 939,90 points. En fin de séance, sous l'influence de Wall Street, le marché a perdu les gains enregistrés dans la journée après l'annonce de la baisse du taux de base de la Banque d'Angleterre de 0,50 %, à 5,50 %. Les opérateurs avaient tablé sur une baisse de seulement 0,25 %. Seules les valeurs bancaires et pétrolières ont conservé leur avance.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a perdu 1,3 %, à 13 898,08 points, à la fin de la séance du vendredi 5 février. Les investisseurs ont cédé les valeurs internationales et les titres de haute technologie.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse américaine a perdu 0,67 %, à 9 304,50 points, jeudi 4 février, alors que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a fortement chuté, avec une perte de 3,34 %, à 2 410,07 points. L'indice Nasdaq a subi sa troisième plus forte baisse en points de son histoire.

TAUX

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat, a ouvert en baisse de 7 centièmes, à 111,64 points, vendredi 5 février. Le rendement de l'obligation de l'Etat français émise à dix ans s'inscrivait à 3,9 %. Outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à trente ans s'affichait jeudi à 5,302 %. Il s'agit du taux le plus élevé depuis le 6 novembre. Le marché obligataire a souffert de statistiques montrant une étroitesse du marché de l'emploi, ce qui fait craindre une reprise de l'inflation par les salaires dans un contexte de croissance soutenue de l'économie américaine.

CHANGES

LE YEN rebondissait, vendredi 5 février, alors que les rendements sur le marché obligataire progressaient fortement. Le billet vert est tombé jusqu'à 111,30 yens dans la nuit, pour s'établir à 111,93 yens, contre 112,10 yens à New York jeudi. L'euro se redressait face à la monnaie américaine, le dollar s'échangeant contre 1,1348 euro.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	04/02
COURONNE DANOISE	7,4362
COUR. NORVÉGIENNE	8,6425
COUR. SUÉDOISE	8,8990
COURONNE TCHÈQUE	37,158
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7541
DOLLAR CANADIEN	1,6951
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0461
DRACHME GRECQUE	321,55
FLORINT HONGROIS	248,77
ZLOTY POLONAIS	4,1512

Cours de change croisés

05/02 10 h 15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,89087	1,13235	0,17264	1,64210	0,70872
YEN	112,25000	....	127,16500	19,38500	184,30000	79,56500
€URO	0,88312	0,78638	....	0,15245	1,45000	0,62590
FRANC	5,79235	5,15975	6,55957	....	9,51050	4,10525
LIVRE	0,60898	0,54250	0,68965	0,10515	....	0,43155
FRANC SUISSE	1,41100	1,25680	1,59730	0,24355	2,31625	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,18	2,88	3,91	4,78
ALLEMAGNE	3,09	3,02	3,81	4,76
GDE-BRETAG.	5,65	5,35	4,34	4,29
ITALIE	....	3,02	4,02	4,98
JAPON	0,28	....	2,49	....
ÉTATS-UNIS	4,66	4,48	4,93	5,34
SUISSE	0,81	1,16	2,53	3,87
PAYS-BAS	3,14	3,06	3,91	4,80

Matif

Cours 10 h 15	Volume 05/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	9083	111,83	111,70
Euribor 3 mois			
MARS 99	437	96,96	96,96

Matières premières

En dollars	Cours 04/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1466	– 0,10
ALUMINIUM 3 MOIS	1226	– 0,04
PLOMB 3 MOIS	501	1,42
ETAIN 3 MOIS	5220	0,48
ZINC 3 MOIS	1027,5	0,24
NICKEL 3 MOIS	4680	– 0,74
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,65	1,07
PLATINE A TERME	....	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	269	0,47
MAÏS (CHICAGO)	218	0,35
SOJA TOURTEAU (CHG.)	134,6	– 0,22
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1316	....
CAFÉ (LONDRES)	1666	– 0,83
SUCRE BLANC (PARIS)	219,8	....

Pétrole

En dollars	Cours 04/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,57	....
WTI (NEW YORK)	11,92	– 0,83
LIGHT SWEET CRUDE	11,94	– 2,01

Or

En €uros	Cours 04/02	Var % 03/02
OR FIN KILO BARRE	8100	– 0,98
OR FIN LINGOT	8090	– 1,70
ONCE D'OR (LO) $	287,25	+ 0,14
PIÈCE FRANCE 20 F	50,30	....
PIÈCE SUISSE 20 F	49,50	+ 0,81
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	269	+ 0,75
PIÈCE 20 DOLLARS US	487,75	+ 1,61
PIÈCE 50 PESOS MEX.	305	+ 0,33

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les actions des assureurs-vie britanniques ont chuté jeudi 4 février après l'annonce par le gouvernement d'un projet de mise en place de nouveaux fonds de retraite qui pourraient concurrencer les parts de marché des compagnies d'assurance-vie. **Sun Life & Provencial** a reculé de 5,47 %, à 501 pence, **Legal & General** a perdu 1,91 %, à 874 pence, **Prudential** a cédé 4,12 %, à 954 pence.
● La persistance de tensions en Irak, qui devrait avoir un effet positif sur les prix du brut, a dopé les titres des sociétés du secteur pétrolier. **Petroleum Geo Services** a progressé de 4 %, à 104 couronnes norvégiennes. **Royal Dutch Petroleum** a gagné 3,86 %, à 37,65 euros.

● **BMW** a profité jeudi de l'information parue dans le quotidien *La Libre Belgique* selon laquelle le géant américain General Motors serait intéressé par le troisième constructeur automobile allemand et des rumeurs d'un départ de son président Bernd Pischetsrieder. L'action a clôturé jeudi en hausse de 7,33 %, à 659 euros.
● Suite à une recommandation positive de la maison de titres Goldman Sachs, le titre **Deutsche Telecom** a grimpé jeudi de 4,05 %, à 39,8 euros.
● Le titre **ICI** a progressé jeudi de 1,54 %, à 526 pence, après que le troisième chimiste européen eut annoncé que son bénéfice a moins reculé que prévu fin 1998.

STOXX 653 sur un an

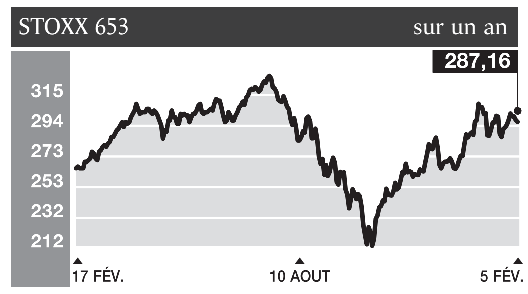

sur 5 jours

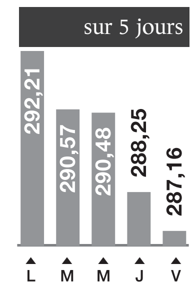

EURO STOXX 50 sur un an

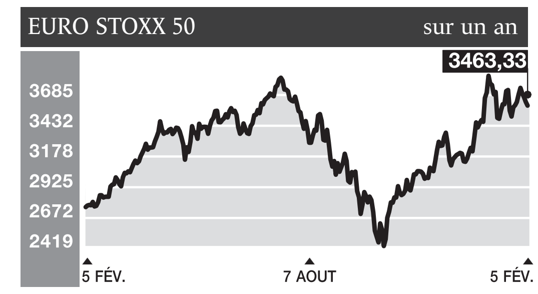

sur 5 jours

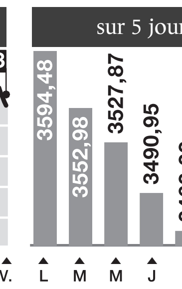

05/02 10 h 24 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	36,63	....
BASF AG	BE★	32,2	+0,63
BMW	DE★	658	–0,15
CONTINENTAL AG	DE★	24,5	+2,08
DAIMLER-BENZ AG	DE★	78,99	....
FIAT	IT★	2,85	–1,04
FIAT PRIV.	IT★	1,48	+1,37
LABINAL /RM	FR★	185	+2,78
LUCAS VARITY	GB	4,26	+0,68
MAGNETI MARELLI	IT★	1,28	+1,59
MICHELIN-B- /RM	FR★	34,28	+2,33
PEUGEOT /RM	FR★	133	+0,23
PIRELLI	IT★	2,52	–0,79
RENAULT	FR★	43,3	+0,51
SOMMER ALLIBER/	FR★	23,72	–2,79
VALEO /RM	FR★	74,2	–1,72
VOLKSWAGEN	DE★	67,2	–0,44
VOLVO -A-	SE	24,33	....
VOLVO -B-	SE	24,83	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		266,82	–1,16

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,32	–2,37
ABN AMRO HOLDIN	NL★	18,25	–0,54
ALLIED IRISH BA	GB	16,65	–2,71
ALPHA CREDIT BA	GR	116,93	....
ARGENTARIA RS	ES★	22,93	....
B PINTO MAYOR R	PT★	19,24	....
BANCO ESSI R	PT★	10,65	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	39,3	+0,51
BANK OF IRELAND	GB	19,63	–0,51
BANK OF PIRAEUS	GR	34,99	....
BANKINTER	ES★	32,8	....
BARCLAYS PLC	GB	21,02	–0,48
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	57,6	–2,37
BCA FIDEURAM	IT★	5,52	+0,36
BCA INTESA	IT★	4,44	–0,67
BCA ROMA	IT★	1,31	–0,76
BCO BILBAO VIZC	ES★	13,2	....
BCO CENTRAL HIS	ES★	10,07	....
BCO POPULAR ESP	ES★	61,45	....
BCO SANTANDER	ES★	16,72	....
BCP REG	PT★	27,2	....
BNP /RM	FR★	76,45	–0,71
CCF /RM	FR★	82	....
CHRISTIANIA BK	NO	3,85	....
COMIT	IT★	5,83	+0,17
COMM.BANK OF GR	GR	110,40	....
COMMERZBANK	DE★	25,8	+1,57
DEN DANSKE BK	DK	116,19	–0,46
DEN NORSKE BANK	NO	3,76	....
DEUTSCHE BANK A	DE★	48	–0,62
DEXIA CC	BE★	145,5	–0,07
DEXIA FCE RM	FR★	125,5	–3,46
DRESDNER BK AG	DE★	33,9	+0,59
ERGO BANK	GR	79,46	....
FIRST AUSTRIAN	AT★	49,42	–91,41
FOERENINGSSB A	SE	23,04	....
FOKUS BK	NO	8,79	–1,30
HALIFAX	GB	10,23	–0,56
HSBC HOLDS	GB	21	–4,11
IMI	IT★	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	55,98	....
JYSKE BANK REG	DK	77,59	–0,52
KAPITAL HOLDING	DK	43,97	–0,91
KBC BANCASSURAN	BE★	73	–1,55
LLOYDS TSB	GB	11,68	+1,51
MERITA	FI★	5,65	–0,53
NAT BANK GREECE	GR	64,06	....
NATEXIS	FR★	56	–0,53
NATL WESTM BK	GB	17,04	–0,84
NORDBANKEN HOLD	SE	6,07	....
OBERBANK	AT★	63	+1,61
ROLO BANCA 1473	IT★	21,8	+1,40
ROYAL BK SCOTL	GB	16,87	–1,77
S-E-BANKEN -A-	SE	10,23	....
SPAREBANKEN NOR	NL★	156	....
STE GENERAL-A-/	FR★	141	+0,28
SV HANDBK -A-	SE	35,34	....
UBS N	CH	279,39	–1,32
UNICREDITO ITAL	IT★	4,55	+1,11
UNIDANMARK -A-	DK	73,02	–0,37
XIOSBANK	GR	40,27	....
▶ DJ E STOXX BANK P		263,33	–0,19

PRODUITS DE BASE

ACERINOX REG	ES★	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	51,44	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,81	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,41	....
AVESTA	SE	3,01	....
BEKAERT	BE★	380	....
BILTON	GB	4,47	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	40,8	–1,69
BRITISH STEEL	GB	1,87	....
BUHRMANN NV	NL★	14,55	+0,34
BUNZL PLC	GB	3,58	–0,80
CART.BURGO	IT★	5,12	+1,19
DEGUSSA	DE★	35,1	–1,13
ELKEM ASA, OSLO	NO	11,46	....
ELVAL	GR	10,95	....
INPARSA	PT★	19,95	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,89	+0,42
MAYR-MELNHOF KA	AT★	46,32	–2,07
METSAE-SERLA A	FI★	6,25	+0,81
MODO B FR	SE	23,04	....
NORSKE SKOGIND-	NO	27,36	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	8,3	–0,60
PECHINEY-A-	FR★	28,97	–3,27
PORTUCEL INDUST	PT★	5,23	....
RAUTARUUKKI K	FI★	5,68	+3,27
RIO TINTO	GB	10,70	+0,54
SIDENOR	GR	21,46	....
SILVER & BARYTE	GR	32,03	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,62	–0,88
SONAE INDUSTRIA	PT★	12,16	....
SOPORCEL	PT★	11,8	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,83	....
STORA ENSO -A-	FI★	7,58	+1,74
STORA ENSO -R-	FI★	7,85	+1,95
STORA KOPPARB -	SE	9,89	....
SVENSKA CELLULO	SE	20	....
THYSSEN	DE★	162,5	–0,61
TRELLEBORG B	SE	8,37	....
UNION MINIERE	BE★	32,4	+0,03
UPM-KYMMENE COR	FI★	24,9	+2,05
USINOR	FR★	11,43	–0,26
VIOHALCO	GR	28,61	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	26,35	–1,94
▶ DJ E STOXX BASI P		149,07	+0,45

CHIMIE

AGA -A-	SE	11,80	....
AGA -B-	SE	11,69	....
AIR LIQUIDE /RM	FR★	137,2	–0,07
AKZO NOBEL	NL★	....	....
BASF AG	DE★	32,2	+0,63
BAYER AG	DE★	31,2	–2,35
BOC GROUP PLC	GB	12,14	–3,35
CIBA SPEC CHEM	CH	71,95	+0,22
CLARIANT N	CH	448,90	–0,42
DYNO INDUSTRIER	NO	14,58	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4966,60	–0,44
HENKEL KGAA VZ	DE★	70	+5,11
HOECHST AG	DE★	38,3	–1,67
ICI	GB	7,47	–1,90
KEMIRA	FI★	5,65	....
LAPORTE	GB	8,43	+0,69
LENZING AG	AT★	54,95	+2,69
PERSTORP -B-	SE	9,44	....
SNIA BPD	IT★	1,35	+0,75
SOLVAY	BE★	60,2	+0,33
TESSENDERLO CHE	BE★	40	–1,28
UCB	BE★	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		281,38	–1,01

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	10,41	....
BTR	GB	1,94	+0,75
CGIP /RM	FR★	55,2	....
CIR	IT★	1,05	–2,78
D'IETEREN SA	BE★	458	+0,15
GAZ ET EAUX /RM	FR★	42,6	–2,02
GBL	BE★	168	+0,18
GENL ELECTR CO	GB	7,60	+1,16
GEVAERT	BE★	62	....
HAGEMEYER NV	NL★	30,7	+0,33
INCHCAPE PLC	GB	2,10	....
INVESTOR -A-	SE	40,40	....
INVESTOR -B-	SE	41,07	....
KVAERNER -A-	NO	19,03	....
KVAERNER -B-	NO	15,62	....
LVMH / RM	FR★	211,8	–0,09
MYTILINEOS HOLD	GR	14,46	....
NORSK HYDRO	NO	32,40	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	107,39	+3,61
ORKLA -A-	NO	13,54	....
ORKLA -B-	NO	11,46	....
SONAE INVESTIME	PT★	36,99	....
VEBA AG	DE★	47,3	–1,56
▶ DJ E STOXX CONG P		226,89	–0,81

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	13,71	–2,28
CABLE & WIRELES	GB	12,66	+1,39
DEUTSCHE TELEKO	DE★	39	–2,01
EUROPOLITAN HLD	SE	96,42	....
FRANCE TELECOM	FR★	80,1	–0,50
HELLENIC TELE (	GR	26,31	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	43	–2,05
PORTUGAL TELECO	PT★	44,78	....
SWISSCOM N	CH	390,83	–0,79
TELE DANMARK	DK	112,96	....
TELECEL	PT★	181,1	....
TELECOM ITALIA	IT★	8,5	–1,62
TELECOM ITALIA	IT★	5,91	–0,67
TELEFONICA	ES★	40,5	....
TIM	IT★	5,53	....
VODAFONE GROUP	GB	16,17	–1,76
▶ DJ E STOXX TCOM P		661,83	–0,57

CONSTRUCTION

AALBORG PORTLAN	DK	18,15	....
ACCIONA	ES★	58,35	....
ACESA REG	ES★	13,12	....
AKTOR SA	GR	12,56	....
ASKO OY	FI★	12,9	....
AUMAR	ES★	22,36	....
AUTOSTRADE	IT★	6,88	–1,71
BCA INTESA	IT★	4,44	–0,67
BICC PLC	GB	1,20	–1,19
BILFINGER & BER	DE★	17,5	....
BLUE CIRCLE IND	GB	4,57	–4,26
BOUYGUES /RM	FR★	226,1	–2,71
BPB	GB	3,55	+0,41
CARADON	GB	2,12	+0,69
CBR	BE★	83,2	–0,06
CHARTER	GB	5,34	+1,38
CIMPOR SGPS R	PT★	25,24	....
COLAS /RM	FR★	184,4	+0,22
CRH PLC	GB	15,68	–0,09
CRISTALERIA ESP	ES★	51,5	....
DRAGADOS CONSTR	ES★	33,66	....
FOM CON CONTRAT	ES★	61	....
GROUPE GTM	FR★	82,7	–0,36
HEIDELBERGER ZE	DE★	56,5	+2,54
HELL.TECHNODO.R	GR	8,02	....
HERACLES GENL R	GR	23,67	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	29	+6,23
HOLDERBANK FINA	CH	229,76	–0,54
HOLDERBANK FINA	CH	935,88	–0,27
IMETAL /RM	FR★	108	–1,82
ITALCEMENTI	IT★	9,2	–0,11
ITALCEMENTI RNC	IT★	4,29	+0,23
LAFARGE /RM	FR★	75,6	–0,53
MICHANIKI REG.	GR	6,84	....
PARTEK	FI★	7,45	+2,05
PHILIPP HOLZMAN	DE★	118	–1,58
PILKINGTON PLC	GB	0,93	–1,54
POTAGUA -B-	DK	17,75	....
RMC GROUP PLC	GB	10,73	–0,80
RUGBY GRP	GB	1,44	+1,02
SAINT GOBAIN /R	FR★	135	–0,37
SEMAPA	PT★	15	....
SKANSKA -B-	SE	26,07	....
SUPERFOS	DK	12,64	....
TARMAC	GB	1,58	+0,93
TAYLOR WOODROW	GB	2,29	–1,86
TECHNIP /RM	FR★	71,1	–2,87
TITAN CEMENT RE	GR	74,30	....
UNICEM	IT★	8,76	–3,10
URALITA SA	ES★	9,42	....
VALENCIANA CEM	ES★	11,91	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	171,2	–2
WILLIAMS	GB	5,45	+1,35
▶ DJ E STOXX CNST P		183,42	+0,07

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	194	....
ADIDAS-SALOMON	DE★	78	+4,42
AMER GROUP A	FI★	11,8	+4,42
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	30,89	+2,28
BANG & OLUFSEN	DK	61,86	–1,19
BARRATT DEV PLC	GB	3,66	....
BEAZER GROUP	GB	2,48	....
BENETTON GROUP	IT★	1,53	–1,29
BERKELEY GROUP	GB	7,34	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,66	+1,83
BRYANT GROUP PL	GB	1,61	+0,91
CHARGEURS RM	FR★	39,93	–1,16
CLUB MED. /RM	FR★	87,3	–3,85
COATS VIYELLA	GB	0,54	–2,63
COMPASS GRP	GB	10,78	+0,95
COURTAULDS TEXT	GB	2	+1,47
DT.LUFTHANSA N	DE★	18,9	+0,53
ELECTROLUX -B-	SE	15,06	....
EMI GROUP	GB	6,24	–2,27
EURO DISNEY /RM	FR★	1,11	–0,89
FINNAIR	FI★	4,85	+0,83
G WIMPEY PLC	GB	1,71	....
GRANADA GROUP P	GB	16,75	–0,77
HERMES INTL	FR★	75	–1,32
HPI	IT★	0,57	–1,72
HUNTER DOUGLAS	NL★	21,5	–1,83
KLM	NL★	24,3	–2,02
LADBROKE GRP	GB	3,48	–2,04
MOULINEX /RM	FR★	10	+2,56
NCL HLDG	NO	2,57	....
PATHE /RM	FR★	236	–1,26
PENTLAND GRP	GB	1,38	+1,06
PERSIMMON PLC	GB	2,97	–0,49
RANK GROUP	GB	2,61	–12,62
SAIRGROUP N	CH	195,11	–0,48
SAS DANMARK A/S	DK	9,62	+0,70
SEB /RM	FR★	49,8	–0,30
THE SWATCH GRP	CH	493,85	–2,94
THE SWATCH GRP	CH	117,84	–3,70
WILLIAM BAIRD	GB	1,15	–2,47
WILSON BOWDEN	GB	7,89	–0,18
WOLFORD AG	AT★	42,99	–0,60
WW/WW UK UNITS	GB	0,70	–2,04
▶ DJ E STOXX CCYC P		149,92	+0,25

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	18,20	....
ASTRA -B-	SE	18,09	....
ELAN CORP	GB	65,27	+5,26
GLAXO WELLCOME	GB	29,08	+0,15
NOVARTIS N	CH	1645,75	–0,83
NOVO NORDISK B	DK	106,24	....
ORION A	FI★	20,15	....
ORION B	FI★	19,8	+0,51
RHONE POUL./RM	FR★	43,95	–0,11
ROCHE HOLDING	CH	15798,84	–0,18
ROCHE HOLDING G	CH	11316,10	–0,52
SANOFI /RM	FR★	161,7	–0,19
SCHERING AG	DE★	124	+0,20
SMITHKLINE BEEC	GB	11,94	–1,56
ZENECA GROUP	GB	38,45	–0,26
▶ DJ E STOXX PHAR P		412,04	+0,32

(Publicité)

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7,17	....
BG	GB	5,03	+2,36
BP AMOCO	GB	12,79	–1,45
BURMAH CASTROL	GB	12,62	+10,41
CESPA	ES★	33,53	....
ELECTRAFINA	BE★	105,1	–1,78
ELF AQUITAINE /	FR★	99,05	–0,95
ENI	IT★	5,29	–0,75
ENTERPRISE OIL	GB	3,21	+3,76
F.OLSEN ENERGY	NO	6,02	....
LASMO	GB	1,55	+2,88
OCEAN RIG	NO	0,24	....
OMV AG	AT★	76	–1,75
PETROFINA SA BR	BE★	398	–1,41
PETROLEUM GEO-S	NO	12,03	....
PRIMAGAZ /RM	FR★	70,3	–0,07
PROSAFE	NO	8,56	....
REPSOL	ES★	47,44	....
ROYAL DUTCH CO	NL★	38,15	+1,33
SAGA PETROLEUM	NO	8,10	....
SAIPEM	IT★	3,35	....
SHELL TRANSP &	GB	4,77	+1,54
SMEDVIG -A-	NO	8,68	....
TOTAL /RM	FR★	90,3	–0,99
▶ DJ E STOXX ENGY P		223,73	+0,50

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	8,85	–1,61
ALMANIJ	BE★	74,5	–0,53
ALPHA FINANCE	GR	42,44	....
AMVESCAP	GB	8,06	+3,54
BAIL INVEST /RM	FR★	124,8	–0,16
BPI-SGPS N	PT★	33,28	....
BRITISH LAND CO	GB	6,09	–13,58
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,18	–0,56
COBEPA	BE★	68,5	....
CORP FIN ALBA -	ES★	129	....
CPR /RM	FR★	36	....
CS GROUP N	CH	135,32	–0,80
EURAFRANCE /RM	FR★	514	–1,06
FONCIERE LYONNA	FR★	130,1	–0,69
FORTIS AG	BE★	....	....
GECINA /RM	FR★	101	–1,46
HAMMERSON	GB	5,79	–0,25
IMM FRANCE /RM	FR★	71,96	....
KAPITAL HOLDING	DK	43,97	–0,91
LAND SECURITIES	GB	11,52	+0,76
LIBERTY INT.HDG	GB	6,57	+5,59
MEDIOBANCA	IT★	10	–1,57
MEDIOLANUM	IT★	6,1	–1,61
MEPC PLC	GB	5,99	–1,43
METROVACESA	ES★	23,45	....
NATIO-INTER -C-	NL★	....	....
PARIBAS	FR★	88,3	+2,56
PROVIDENT FIN	GB	12,47	–0,81
RODAMCO NV	NL★	20,85	–0,95
SCHRODERS PLC	GB	16,12	–1,68
SEFIMEG N /RM	FR★	58,3	–1,19
SIMCO N /RM	FR★	79,1	–0,63
SLOUGH ESTATES	GB	4,57	–0,63
SOPHIA /RM	FR★	38	....
UNIBAIL /RM	FR★	109,7	–1,17
UNIM	IT★	0,51	....
VALLEHERMOSO	ES★	11,52	....
WOOLWICH PLC	GB	4,79	+1,54
▶ DJ E STOXX FINS P		252,07	–0,38

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,90	–0,83
ASSOCIATE BRIT	GB	7,83	–1,46
BASS	GB	12,27	–0,82
BBAG OE BRAU-BE	AT★	44,1	–0,34
BONGRAIN /RM	FR★	368	....
BRAU-UNION	AT★	46,25	–1,60
CADBURY SCHWEPP	GB	13,46	+0,65
CARLSBERG -B-	DK	43,71	+0,13
CARLSBERG AS -A	DK	43,71	+1,38
CHR. HANSEN HLD	DK	107,58	....
CULTOR -1-	FI★	7,2	–1,50
DANISCO	DK	42,90	+0,63
DANONE /RM	FR★	246	–0,24
DELTA DAIRY	GR	14,97	....
DIAGEO	GB	9,36	–0,46
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,13	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	136,1	+0,81
GREENCORE GROUP	GB	3,35	....
HEINEKEN	NL★	47	–3,29
HELLENIC BOTTLI	GR	32	....
HELLENIC SUGAR	GR	9,42	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI★	33	+0,30
KERRY GRP-A-	GB	11,59	–7,95
MONTEDISON	IT★	0,93	....
NESTLE N	CH	1603,92	–0,62
PARMALAT	IT★	1,39	–1,42
PERNOD RICARD /	FR★	54,55	–0,09
RAISIO GRP K	FI★	6,5	–8,45
RAISIO GRP V	FI★	6,1	–3,17
RIEBER & SON -B	NO	6,25	....
TATE & LYLE	GB	5,92	–4
UNICER REG	PT★	21,18	....
UNIGATE PLC	GB	6,03	–0,24
UNILEVER	NL★	64,6	–5,62
UNILEVER	GB	8,30	+0,70
▶ DJ E STOXX F & BV P		233,28	–0,46

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	10	....
ABB AB -B-	SE	10	....
ABB BADEN	CH	1077,61	+0,23
ADECCO CHESEREX	CH	426,42	+0,44
ALSTOM	FR★	21	–0,33
ALUSUISSE LON G	CH	985,20	–0,19
ASSOC BR PORTS	GB	3,99	....
ATLAS COPCO -A-	SE	20,56	....
ATLAS COPCO -B-	SE	20,45	....
ATTICA ENTR SA	GR	7,29	....
BAA	GB	10,88	–0,66
BBA GROUP PLC	GB	6,47	+0,45
BERGESEN	NO	12,32	....
BONHEUR	NO	17,82	–3,75
CMB	BE★	33	+1,54
COOKSON GROUP P	GB	1,94	–2,90
DAMPSKIBS -A-	DK	4975,66	–11,90
DAMPSKIBS -B-	DK	5648,05	–2,33
DAMSKIBS SVEND	DK	7799,68	–6,45
DELTA PLC	GB	1,78	....
DET SONDENFJ NO	NO	7,17	....
ELECTROCOMPONEN	GB	5,92	+2,51
EQUANT NV	DE★	76	....
FINNLINES	FI★	29,1	+0,31
FKI	GB	2,45	....
FLS IND.B	DK	17,48	–2,26
FLUGHAFEN WIEN	AT★	41,45	+0,61
GKN	GB	12,62	+0,46
GLYNWED INTL PL	GB	2,71	–1,58
HALKOR	GR	9,11	....
HANSON PLC	GB	6,69	+0,66
HAYS	GB	8,34	–3,04
HEIDELBERGER DR	DE★	48	–0,83
HELLAS CAN SA P	GR	19,19	....
IFIL	IT★	2,98	–0,67
IMI PLC	GB	3,74	....
ISS INTL SERV-B	DK	60,78	–0,66
KOEBENHAVN LUFT	DK	103,55	....
KON.NEDLLOYD	NL★	11,15	+0,90
KONE B	FI★	110	....
LAHMEYER	DE★	42,1	–2,09
LEGRAND /RM	FR★	190,5	–1,55
LEIF HOEGH	NO	10,65	....
LINDE AG	DE★	496	+2,27
MAN AG	DE★	243,5	+3,40
MANNESMANN AG	DE★	119,5	–3,32
METALLGESELLSCH	DE★	15,2	+4,11
METRA A	FI★	15	–0,07
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,50	–0,82
NFC	GB	2,12	+2,82
NKT HOLDING	DK	75,31	+1,82
OCEAN GROUP	GB	11,59	+0,50
PENINS.ORIENT.S	GB	9,37	–0,31
PREMIER FARNELL	GB	2,94	+1
PREUSSAG AG	DE★	440	+0,11
RAILTRACK	GB	22,96	–0,81
RANDSTAD HOLDIN	NL★	49	–0,61
RATIN -A-	DK	176,84	–1,87
RATIN -B-	DK	186,92	....
RAUMA OY	FI★	11,1	+1,37
RENTOKIL INITIA	GB	6,45	–1,98
REXAM	GB	2,81	....
REXEL /RM	FR★	71	+1,43
RHI AG	AT★	21,9	+0,23
RIETER HLDG N	CH	511,96	–1,32
SANDVIK -A-	SE	18,09	....
SANDVIK -B-	SE	18,09	....
SAURER ARBON N	CH	418,31	–1,47
SCANIA AB -A-	SE	27,47	....
SCANIA AB -B-	SE	27,76	....
SCHINDLER HOLD	CH	1429,73	–0,43
SCHINDLER HOLD	CH	1429,73	–0,43
SCHNEIDER /RM	FR★	53,6	–0,46
SEAT-PAGINE GIA	IT★	1,18	–0,84
SECURICOR	GB	8,14	–7,27
SECURITAS -B-	SE	13,65	....
SGS GENEVA BR	CH	755,45	+1,51
SHANKS & MCEWAN	GB	3,35	+0,43
SIDEL /RM	FR★	68,9	–0,14
BTR SIEBE	GB	3,68	+18,14
SITA /RM	FR★	189,2	–3,47
SKF -A-	SE	12,19	....
SKF -B-	SE	12,64	....
SOPHUS BEREND -	DK	31,60	–0,42
SOPHUS BERENDS	DK	29,32	–3,11
STORK NV	NL★	17,3	+1,76
SULZER FRAT.SA1	CH	506,96	+1,50
SVEDALA	SE	13,48	....
SVENDBORG -A-	DK	7934,16	–3,52
T.I.GROUP PLC	GB	6,53	+11,94
TOMRA SYSTEMS	NO	28,58	....
ULSTEIN HOLDING	NO	19,38	....
UNITOR	NO	8,10	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	63,9	–0,91
VALMET	FI★	10	+1,01
▶ DJ E STOXX IND P		311,69	–0,37

ASSURANCES

AGF /RM	FR★	54,65	–1,44
ALLEANZA ASS	IT★	9,89	+0,41
ALLIANZ AG	DE★	306	–1,61
ALLIED ZURICH	GB	13,77	....
ASPIS PRONIA GE	GR	13,68	....
AXA /RM	FR★	121,2	–0,16
CGU	GB	12,98	–0,11
CORP.MAPFRE REG	ES★	20,53	....
ERGO VERSICHERU	DE★	125,5	–0,79
ETHNIKI GEN INS	GR	38,25	....
FONDIARIA ASS	IT★	4,75	+1,06
FORSIKRING CODA	DK	96,15	–0,20
FORTIS AMEV NV	NL★	73,95	–1
GENERALI ASS	IT★	35,7	+0,28
GENERALI HLD VI	AT★	192,51	–3,72
INA	IT★	2,01	–0,50
IRISH LIFE	GB	8,59	–0,84
LEGAL & GENERAL	GB	12,75	+0,46
MUENCH RUECKVER	DE★	214	–2,59
NORWICH UNION	GB	6,45	–2,84
POHJOLA GRP.B	FI★	46,5	–1,06
PRUDENTIAL CORP	GB	13,56	–2,30
RAS	IT★	10	+1,01
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,37	+5,83
SAMPO -A-	FI★	34,41	–1,69
SCHWEIZ RUECK N	CH	2120,87	–0,67
SEGUROS MUNDIAL	PT★	30,5	....
SKANDIA FOERSAE	SE	14,27	....
STOREBRAND	NO	6,71	....
SWISS LIFE BR	CH	629,33	–0,30
TOPDANMARK AS	DK	180,20	–0,37
TRYG-BALTICA	DK	20,84	–1,27
ZURICH ALLIED N	CH	630,58	–0,10
▶ DJ E STOXX INSU P		353,4	–0,64

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	6,27	+0,70
CANAL PLUS /RM	FR★	263,7	–0,11
CARLTON COMMUNI	GB	9,65	+1,84
ELSEVIER	NL★	13,45	–1,10
HAVAS ADVERTISI	FR★	153	–0,52
INDEPENDENT NEW	IR★	3,2	....
LAGARDERE SCA N	FR★	36,8	–0,67
MEDIASET	IT★	8,16	+0,12
PEARSON	GB	19,65	+0,37
REED INTERNATIO	GB	7,83	+0,19
REUTERS GROUP	GB	12,34	–2,74
SCHIBSTED	NO	12,61	....
TF1	FR★	160	–1,23
UNITED NEWS & M	GB	8,49	–1,02
WOLTERS KLUWER	NL★	169,6	+0,38
WPP GROUP	GB	6,74	+0,65
▶ DJ E STOXX MEDIA P		310,42	–0,31

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	35,05	–0,43
ASDA GROUP PLC	GB	2,31	....
ATHENS MEDICAL	GR	22,24	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	65,2	–0,31
BEIERSDORF AG	DE★	64	....
BIC /RM	FR★	53	–1,40
BRIT AMER TOBAC	GB	9,14	+2,94
CASINO GP /RM	FR★	90,75	+0,67
CFR UNITS -A-	CH	1458,45	–1,64
CPT MODERNES /R	FR★	529	–0,19
DELHAIZE	BE★	83,8	–2,39
ESSILOR INTL /R	FR★	348	–3,47
ETS COLRUYT	BE★	720	+0,70
FYFFES	GB	2,39	+2,48
GIB	BE★	38	–0,13
GOODYS	GR	27,06	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,07	–12,59
KESKO OY	FI★	12,2	–2,40
L'OREAL /RM	FR★	612	–0,08
MODELO CONTINEN	PT★	19,11	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,22	....
PROMODES /RM	FR★	602	+0,17
RECKITT & COLMA	GB	10,15	–20,90
SAFEWAY	GB	4,21	–1,69
SAINSBURY J. PL	GB	6,12	–1,86
SEITA /RM	FR★	50	–1,57
SMITH & NEPHEW	GB	2,89	+4,74
STAGECOACH HLDG	GB	3,61	+3,32
TABACALERA REG	ES★	20,96	....
TAMRO	FI★	4	+1,78
TESCO PLC	GB	2,74	–0,53
TNT POST GROEP	NL★	30,3	–0,98
▶ DJ E STOXX CNCY P		503,51	–0,31

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,87	–1
BOOTS CO PLC	GB	12,91	–1,66
CARREFOUR /RM	FR★	580	–0,85
CASTO.DUBOIS /R	FR★	198,1	–0,95
CENTROS COMER P	ES★	22,01	....
CONTINENTE	ES★	25,72	....
DIXONS GROUP PL	GB	14,58	–0,50
GEHE AG	DE★	50,1	–1,76
GREAT UNIV STOR	GB	10,88	+0,81
GUILBERT /RM	FR★	115	–2,54
HENNES & MAURIT	SE	76,64	....
JERONIMO MARTIN	PT★	38,1	....
KARSTADT AG	DE★	351	....
KINGFISHER	GB	9,62	+0,45
MARKS & SPENCER	GB	5,21	....
METRO	DE★	69,7	–1,13
NEXT PLC	GB	9,86	+4,62
PINAULT PRINT./	FR★	162	–2,41
RINASCENTE	IT★	8,33	–0,60
STOCKMANN A	FI★	18,1	–4,74
VALORA HLDG N	CH	205,41	+1,86
W.H SMITH GRP	GB	8,36	+0,35
WOLSELEY PLC	GB	6,53	+5,14
▶ DJ E STOXX RETL P		351,26	–0,31

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR★	97,1	–0,10
ALTEC SA REG.	GR	25,80	....
ASK PROXIMA	NO	6,42	....
BAAN COMPANY	NL★	8,75	....
BARCO	BE★	185	+0,54
BOWTHORPE	GB	6,14	–1,40
BRITISH AEROSPA	GB	6,28	–2,70
BRITISH BIOTECH	GB	0,36	–3,85
CAP GEMINI /RM	FR★	165	–0,60
COLOPLAST B	DK	99,51	–1,99
DASSAULT SYST./	FR★	41,65	+0,36
ERICSSON A.	SE	26,46	....
FINMECCANICA	IT★	1	....
FRESENIUS MED C	DE★	53	+0,95
GAMBRO -A-	SE	8,32	....
GAMBRO -B-	SE	8,32	....
GETRONICS	NL★	41,6	–0,95
GN GREAT NORDIC	DK	31,47	–1,27
INSTRUMENTARIUM	FI★	32,5	–1,52
INTRACOM N	GR	48,83	....
KON. PHILIPS EL	NL★	63,2	–1,33
MERKANTILDATA	NO	10,41	....
MISYS	GB	8,70	....
NERA ASA	NO	1,89	....
NETCOM ASA	NO	28,93	....
NOKIA -A-	FI★	117,6	–3,53
NOKIA -K-	FI★	118	–3,28
NYCOMED AMERSHA	GB	6,16	+8,14
OCE	NL★	24,75	+0,81
OLIVETTI	IT★	3,17	–1,55
RACAL ELECT CON	GB	5,57	–0,78
RADIOMETER -B-	DK	43,03	....
ROLLS ROYCE	GB	3,87	–2,20
SAGEM	FR★	575	+1,50
SAP AG	DE★	305	+0,16
SAP VZ	DE★	337	....
SEMA GROUP	GB	10,41	–0,28
SIEMENS AG	DE★	60,9	–1,77
SIRTI	IT★	4,79	–4,01
SMITHS IND PLC	GB	13,85	–0,42
STMICROELEC SIC	FR★	86,9	–2,47
TANDBERG DATA A	NO	3,82	....
THOMSON CSF /RM	FR★	33,84	–2,05
WILLIAM DEMANT	DK	56,48	–2,33
ZODIAC /RM	FR★	173	+0,64
▶ DJ E STOXX TECH P		368,57	–1,39

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	11,31	+1,96
BRITISH ENERGY	GB	9,82	+1,35
CENTRICA	GB	1,80	+3,33
EDISON	IT★	9,61	+0,31
ELECTRABEL	BE★	367	–1,13
ELECTRIC PORTUG	PT★	21,2	....
ENDESA	ES★	23,65	....
EVN	AT★	126	–0,32
GAS NATURAL SDG	ES★	91	....
HAFSLUND -A-	NO	5,90	....
HAFSLUND -B-	NO	3,53	....
IBERDROLA	ES★	15,06	....
ITALGAS	IT★	5,01	–1,18
NATIONAL GRID G	GB	7,18	–1,39
NATIONAL POWER	GB	6,53	–5,66
OESTERR ELEKTR	AT★	138,1	+0,11
POWERGEN	GB	12,14	+2,83
RWE	DE★	40,2	....
SCOT POWER	GB	9,36	+5,05
SEVERN TRENT	GB	12,95	+0,11
SUEZ LYON EAUX/	FR★	179	....
SYDKRAFT -A-	SE	24,72	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,32	....
THAMES WATER	GB	16,33	+6,43
TRACTEBEL	BE★	162	–1,16
UNION EL.-FENOS	ES★	14,62	....
UNITED UTILITIE	GB	11,43	+0,38
VIAG	DE★	466	–0,43
VIVENDI/RM	FR★	253	–0,39
▶ DJ E STOXX UTIL P		334,35	–0,16

EURO NOUVEAU MARCHÉ

05/02 10 h 24 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	27,8	–0,18
ANTONOV	0,85	....
C/TAC	17,7	–2,21
CARDIO CONTROL	8,7	....
CSS	16,6	+0,91
HITT NV	8,25	+0,61
INNOCONCEPTS NV	19,5	–2,50
NEDGRAPHICS HOLD	16,65	–0,30
POLYDOC	2,15	+2,38
PROLION HOLDING	79	....
RING ROSA	9,75	–2,50
RING ROSA WT	1,9	....
UCC HOLDING NV	14,85	+0,68

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,5	....
FARDEM BELGIUM ABC	17,3	....
INTERNOC HLD	4,9	....
INTL BRACHYTHER B	12,21	....
LINK SOFTWARE B	7,68	....
PAYTON PLANAR	2,7	....
SYNERGIA	9	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	139,5	–5,42
AIXTRON	233	–0,43
AUGUSTA BETEILIGUN	67	+0,75
BB BIOTECH ZT-D	32,3	–0,62
BB MEDTECH ZT-D	17,7	–2,75
BERTRANDT AG	80	–1,23
BETA SYSTEMS SOFTW	24,85	–1,39
CE COMPUTER EQUIPM	160	–2,44
CE CONSUMER ELECTR	230	–0,43
CENIT SYSTEMHAUS	230	–1,29
DRILLISCH	189	–1,56
EDEL MUSIC E 98	455	+1,11
ELSA	64,4	–0,92
EM.TV & MERCHANDI	878	–0,34
EUROMICRON	34,2	–0,87
GRAPHISOFT NV	25,25	–3,81
HOEFT & WESSEL	154,5	–0,32
HUNZINGER INFORMAT	141,9	....
INFOMATEC	225	–2,17
INTERSHOP COMMUNIC	125	–3,10
KINOWELT MEDIEN	215	–0,46
LHS GROUP	41,2	–2,83
LINTEC COMPUTER	124,5	–1,97
LOESCH UMWELTSCHUT	11,75	–2,08
MENSCH UND MASCHIN	85	–2,19
MOBILCOM	400	–1,23
MUEHL PRODUCT & SE	18,8	....
MUEHLBAUER HOLDING	90	–0,06
PFEIFFER VACU TECH	42,5	–1,85
PLENUM	152	–3,92
PSI	89	–6,81
QIAGEN NV	64,7	+1,09
REFUGIUM HOLDING A	33,7	–3,71
SACHSENRING AUTO	17,6	....
SALTUS TECHNOLOGY	40,5	–2,41
SCM MICROSYSTEMS	70	+0,72
SER SYSTEME	406,65	–0,38

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● **Clarins** reculait de 1,05 % à 65,3 euros, vendredi 5 février en début de séance. Le groupe de comestiques a publié un chiffre d'affaires en hausse de 12,4 % pour 1998.
● **Colas** progressait de 2,60 % à 188,8 euros, vendredi matin. La filiale de Bouygues a annoncé un résultat provisoire pour 1998 en hausse de 16 %.
● **Dexia** cédait 0,76 % à 129 euros, vendredi à l'ouverture de la séance. Pourtant, le numéro un du prêt aux collectivité locales a confirmé que la progression de son bénéfice en 1998 serait à deux chiffres et que les profits seraient également en hausse en 1999.
● **Legris Industries** perdait de 2,32 % à 46,3 euros vendredi, lors des premiers échanges. Le groupe de construction mécanique a vu son chiffre d'affaires progresser de seulement 4,5 % en 1998.
● **Pathé** reculait de 2,51 % à 235 euros, vendredi, après l'information parue dans *La Tribune* selon laquelle Vivendi et Canal + ont porté à 28,55 % leur participation dans le groupe de communication. Les actions Canal + et Vivendi cédaient respectivement O,37 % et O,78 %, à 263 et 251,4 euros.
● **Renault** gagnait de 1,53 % à 43,74 euros, vendredi matin. Le constructeur automobile français a enregistré en 1998 une hausse de 17,33 % de son chiffre d'affaires consolidé, qui a atteint 37,2 milliards d'euros (243,9 milliards de francs).

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 5 FÉVRIER **Cours relevés à 10 h 15**

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	148	148	970,82	....	1000
CR.LYONNAIS(TP)	140,30	140	918,34	− 0,21	1000
RENAULT (T.P.)	440	440	2886,21	....	1000
SAINT GOBAIN(T.P	174,50	179,80	1179,41	+ 3,03	1000
THOMSON S.A (T.P	144,90	145	951,14	+ 0,06	1000
ACCOR	194	192,20	1260,75	− 0,92	100
AGF	55,45	55	360,78	− 0,81	30
AIR LIQUIDE	137,30	138,20	906,53	+ 0,65	70
ALCATEL	97,20	95,25	624,80	− 2	10
ALSTOM	21,07	20,71	135,85	− 1,70	40
ALTRAN TECHNO. #	252,50	252,70	1657,60	+ 0,07	10
ATOS CA	214	210,40	1380,13	− 1,68	10
AXA	121,40	121	793,71	− 0,32	60
BAIL INVESTIS	125	124,80	818,63	− 0,16	100
BAZAR HOT. VILLE	102	102	669,08	....	50
BERTRAND FAURE	57,90	55	360,78	− 5	5
BIC	53,75	53,30	349,63	− 0,83	25
BIS	80,65	....	....	....	20
B.N.P.	77	76,50	501,81	− 0,64	25
BOLLORE	170,50	170,50	1118,41	....	50
BONGRAIN	368	369,60	2424,42	+ 0,43	50
BOUYGUES	232,40	233,30	1530,35	+ 0,38	50
BOUYGUES OFFS	22,31	21,60	141,69	− 3,18	10
BULL#	6,09	6	39,36	− 1,47	10
CANAL +	264	267	1751,41	+ 1,13	20
CAP GEMINI	166	165,50	1085,61	− 0,30	40
CARBONE LORRAINE	36,05	35,95	235,82	− 0,27	10
CARREFOUR	585	582,50	3820,95	− 0,42	100
CASINO GUICHARD	90,15	89,50	587,08	− 0,72	10
CASINO GUICH.ADP	57	56,20	368,65	− 1,40	10
CASTORAMA DUB.(L	200	200	1311,91	....	25
C.C.F.	82	82,40	540,51	+ 0,48	25
CEGID (LY)	159,50	157,20	1031,16	− 1,44	25
CERUS EUROP.REUN	6,82	6,82	44,74	....	45
CGIP	55,20	55,20	362,09	....	2
CHARGEURS	40,40	41	268,94	+ 1,48	100
CHRISTIAN DALLOZ	41	41,80	274,19	+ 1,95	10
CHRISTIAN DIOR	112	112,30	736,64	+ 0,26	52
CIC -ACTIONS A	79	....	....	....	100
CIMENTS FRANCAIS	47,50	47	308,30	− 1,05	26
CLARINS	66	66	432,93	....	50
CLUB MEDITERRANE	90,80	89	583,80	− 1,98	25
CNP ASSURANCES	24,95	24,36	159,79	− 2,36	25
COFLEXIP	55	55	360,78	....	10
COLAS	184	188	1233,20	+ 2,17	40
COMPTOIR ENTREP.	2,13	2,16	14,17	+ 1,40	10
CPR	36	36	236,14	....	50
CRED.FON.FRANCE	13,80	14,25	93,47	+ 3,26	100
CFF.(FERRAILLES)	28,45	28,65	187,93	+ 0,70	50
CREDIT LYONNAIS	40	40	262,38	....	60
CS SIGNAUX(CSEE)	72,50	71,80	470,98	− 0,96	100
DAMART	68,25	68,20	447,36	− 0,07	5
DANONE	246,60	247	1620,21	+ 0,16	10
DASSAULT-AVIATIO	166	166	1088,89	....	50
DASSAULT SYSTEME	41,50	40,80	267,63	− 1,68	5
DE DIETRICH	42,45	42,50	278,78	+ 0,11	25
DEVEAUX(LY)#	78,50	78	511,65	− 0,63	20
DEV.R.N-P.CAL LI	9,80	9,70	63,63	− 1,02	100
DEXIA FRANCE	130	128,50	842,90	− 1,15	100
DMC (DOLLFUS MI)	6,07	6,04	39,62	− 0,49	75
DYNACTION	23,45	23,45	153,82	....	25
ECIA	99,50	99,50	652,68	....	25
EIFFAGE	58,30	59	387,01	+ 1,20	50
ELF AQUITAINE	100	99,50	652,68	− 0,50	8
ERAMET	26	26,10	171,20	+ 0,38	20
ERIDANIA BEGHIN	135	135,60	889,48	+ 0,44	65
ESSILOR INTL	360,50	360	2361,45	− 0,13	20
ESSILOR INTL.ADP	322	316,20	2074,14	− 1,80	20
ESSO	71,40	73	478,85	+ 2,24	50
EURAFRANCE	519,50	513,50	3368,34	− 1,15	200
EURO DISNEY	1,12	1,11	7,28	− 0,89	5
EUROPE 1	227	220	1443,11	− 3,08	100
EUROTUNNEL	1,07	1,07	7,02	....	....
FIMALAC SA	100,90	97,10	636,93	− 3,76	140
FINEXTEL	18,01	....	....	....	100
FIVES-LILLE	62,50	62,50	409,97	....	50
FRANCE TELECOM	80,50	80,25	526,41	− 0,31	25
FROMAGERIES BEL	672	680	4460,51	+ 1,19	50
GALERIES LAFAYET	800	805	5280,45	+ 0,62	100
GASCOGNE	74,10	74	485,41	− 0,13	80
GAUMONT #	63,30	64	419,81	+ 1,10	50
GAZ ET EAUX	43,48	42,70	280,09	− 1,79	5
GECINA	102,50	102,50	672,36	....	100
GEOPHYSIQUE	38,25	39,35	258,12	+ 2,87	10
GRANDVISION	23,60	23,15	151,85	− 1,90	10
GROUPE ANDRE S.A	99,50	99,50	652,68	....	50
GPE VALFOND ACT.	43,76	43	282,06	− 1,73	100
GR.ZANNIER (LY)	17,50	17,50	114,79	....	10
GROUPE GTM	83	83,90	550,35	+ 1,08	50
GROUPE PARTOUCHE	71,30	66,60	436,87	− 6,59	91
GUILBERT	118	119	780,59	+ 0,84	10
GUYENNE GASCOGNE	354	359	2354,89	+ 1,41	100
HACHETTE FILI.ME	225,20	222,40	1458,85	− 1,24	20
HAVAS ADVERTISIN	153,80	153,40	1006,24	− 0,26	8
IMETAL	110	109	714,99	− 0,90	50
IMMEUBLES DE FCE	17,50	17,50	114,79	....	10
INFOGRAMES ENTER	57,70	57,70	378,49	....	20
INGENICO	23,60	23,79	156,05	+ 0,80	10
INTERBAIL	21,90	21,90	143,65	....	100
INTERTECHNIQUE	253	254,90	1672,03	+ 0,75	100
ISIS	52	52,20	342,41	+ 0,38	50
JEAN LEFEBVRE	78,45	75,35	494,26	− 3,95	50
KLEPIERRE	84,80	85	557,56	+ 0,23	50
LABINAL	180	182,90	1199,75	+ 1,61	100
LAFARGE	76	75,60	495,90	− 0,52	25
LAGARDERE	37,05	37,30	244,67	+ 0,67	40
LAPEYRE	65,95	64,65	424,08	− 1,97	10
LEBON (CIE)	35	34,80	228,27	− 0,57	50
LEGRAND	193,50	193,50	1269,28	....	10
LEGRAND ADP	111	111	728,11	....	10
LEGRIS INDUST.	47,40	45,20	296,49	− 4,64	20
LOCINDUS	122,80	122	800,27	− 0,65	150
L'OREAL	612,50	612,50	4017,74	....	10
LVMH MOET HEN.	212	212	1390,63	....	10
MARINE WENDEL	190	187,10	1227,30	− 1,52	100
METALEUROP	4,17	4,19	27,48	+ 0,47	25
MICHELIN	33,50	33,22	217,91	− 0,83	12
MONTUPET SA	36,40	37,19	243,95	+ 2,17	10
MOULINEX	9,75	9,81	64,35	+ 0,61	10
NATEXIS	56,30	56	367,34	− 0,53	100
NORBERT DENTRES.	28,59	28,89	189,51	+ 1,04	10
NORD-EST	23,20	23,20	152,18	....	50
NORDON (NY)	70	....	....	....	70
NRJ #	180,20	184	1206,96	+ 2,10	10
OLIPAR	6,92	....	....	....	60
PARIBAS	86,10	85,90	563,47	− 0,23	100
PATHE	239	233	1528,38	− 2,51	100
PECHINEY ACT ORD	29,95	29,95	196,46	....	100
PERNOD-RICARD	54,60	54,50	357,50	− 0,18	20
PEUGEOT	132,70	135,10	886,20	+ 1,80	35
PINAULT-PRINT.RE	166	162,10	1063,31	− 2,34	20
PLASTIC OMN.(LY)	70,15	69,70	457,20	− 0,64	20
PRIMAGAZ	70,35	71	465,73	+ 0,92	10
PROMODES	601	604,50	3965,26	+ 0,58	20
PUBLICIS #	136,10	138,70	909,81	+ 1,91	25
REMY COINTREAU	16,77	16,50	108,23	− 1,61	10
RENAULT	43,08	43,45	285,01	+ 0,85	25
REXEL	70	72	472,29	+ 2,85	5
RHODIA	12,80	12,90	84,62	+ 0,78	100
RHONE POULENC A	44	43,53	285,54	− 1,06	25
ROCHEFORTAISE CO	103,30	101	662,52	− 2,22	10
ROCHETTE (LA)	2,40	2,40	15,74	....	10
ROYAL CANIN	42,01	43	282,06	+ 2,35	20
RUE IMPERIALE (L	1027	1058	6940,03	+ 3,01	200
SADE (NY)	35,90	36,50	239,42	+ 1,67	100
SAGEM SA	566,50	574	3765,19	+ 1,32	50
SAINT-GOBAIN	135,50	135	885,54	− 0,36	100
SALVEPAR (NY)	72,50	71	465,73	− 2,06	50
SANOFI	162	158,30	1038,38	− 2,28	25
SAUPIQUET (NS)	56	55,75	365,70	− 0,44	50
SCHNEIDER SA	53,85	54	354,22	+ 0,27	50
SCOR	49	49,50	324,70	+ 1,02	25
S.E.B.	49,95	50,20	329,29	+ 0,50	20
SEFIMEG CA	59	59	387,01	....	100
SEITA	50,80	50,70	332,57	− 0,19	50
SELECTIBANQUE	11,01	11,01	72,22	....	100
SFIM	60,95	....	....	....	160
SGE	40,32	40,98	268,81	+ 1,63	85
SIDEL	69	68,50	449,33	− 0,72	15
SILIC CA	156	155	1016,73	− 0,64	100
SIMCO	79,60	80	524,77	+ 0,50	100
S.I.T.A	196	191	1252,88	− 2,55	50
SKIS ROSSIGNOL	10,74	10,78	70,71	+ 0,37	25
SOCIETE GENERALE	140,60	140	918,34	− 0,42	30
SOC.FONC.LYON.#	131	130,10	853,40	− 0,68	50
SODEXHO ALLIANCE	169	169	1108,57	....	100
SOGEPARC (FIN)	74,25	73,80	484,10	− 0,60	50
SOMMER-ALLIBERT	24,40	24,20	158,74	− 0,81	5
SOPHIA	38	38,10	249,92	+ 0,26	75
SPIR COMMUNIC. #	53	53,90	353,56	+ 1,69	20
STRAFOR FACOM	70,40	71	465,73	+ 0,85	25
SUEZ LYON.DES EA	179	177,80	1166,29	− 0,67	60
SYNTHELABO	210	205	1344,71	− 2,38	10
TECHNIP	73,20	72,45	475,24	− 1,02	20
THOMSON-CSF	34,55	34,10	223,68	− 1,30	20
TOTAL	91,20	91	596,92	− 0,21	50
UNIBAIL	111	109,80	720,24	− 1,08	100
UNION ASSUR.FDAL	108,10	108	708,43	− 0,09	10
USINOR	11,46	11,37	74,58	− 0,78	20
VALEO	75,50	74,50	488,69	− 1,32	20
VALLOUREC	30,40	30,75	201,71	+ 1,15	100
VIA BANQUE	27,22	27,80	182,36	+ 2,13	100
VIVENDI	254	252,40	1655,64	− 0,62	16
WORMS (EX.SOMEAL	13,85	13,99	91,77	+ 1,01	10
ZODIAC EX.DT DIV	171,90	173,50	1138,09	+ 0,93	10

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	89	88,20	578,55	− 0,89	....
A.T.T. #	81,60	80,95	531	− 0,79	1
BARRICK GOLD #	17,14	17,92	117,55	+ 4,55	....
CROWN CORK ORD.#	26,39	....	....	....	5
DE BEERS #	12,90	12,96	85,01	+ 0,46	....
DU PONT NEMOURS	45,40	48,01	314,92	+ 5,74	....
EASTMAN KODAK #	60	....	....	....	2
FORD MOTOR #	54	51,20	335,85	− 5,18	1
GENERAL ELECT. #	90,25	88,20	578,55	− 2,27	....
GENERAL MOTORS # ■	78,90	76,95	504,76	− 2,47	1
HITACHI #	5,97	5,81	38,11	− 2,68	50
I.B.M #	151,80	149,60	981,31	− 1,44	....
ITO YOKADO #	54,20	54,45	357,17	+ 0,46	50
MATSUSHITA #	15,10	15,39	100,95	+ 1,92	50
MC DONALD'S #	72	70,70	463,76	− 1,80	....
MERCK AND CO #	133	132,90	871,77	− 0,07	....
MITSUBISHI CORP.	5	....	....	....	50
MOBIL CORPORAT.#	74,70	....	....	....	1
MORGAN J.P. #	91,20	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER	13,55	13,50	88,55	− 0,36	50
PHILIP MORRIS #	41,31	41,10	269,60	− 0,50	....
PROCTER GAMBLE	79	....	....	....	....
SEGA ENTERPRISES	17,10	17,10	112,17	....	50
SCHLUMBERGER #	46,50	45,03	295,38	− 3,16	....

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 4 FÉVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	22,40	146,93	− 8,38
AB SOFT	16	104,95	+ 6,66
ALPHAMEDIA	35	229,58	− 6,16
ALPHA MOS	6,70	43,95	+ 3,07
ALTAMIR & CI	152,40	999,68	− 1,55
ALDETA	5	32,80	....
APPLIGENE ON	2,66	17,45	+ 2,70
ASTRA	1	6,56	− 0,99
ATN	11	72,16	− 7,94
AVENIR TELEC.	57,10	374,55	− 6,23
BARBARA BUI	6,52	42,77	+ 0,30
BELVEDERE	90,50	593,64	− 1,63
BIODOME #	13,10	85,93	− 4,72
BVRP EX DT S.	49,99	327,91	+ 2,12
BVRP DS 99	0,20	1,31	+ 566,66
CAC SYSTEMES	6,52	42,77	− 18,39
CEREP	23,24	152,44	− 7,04
CHEMUNEX #	0,96	6,30	− 4
COIL	40	262,38	− 1,23
CRYO INTERAC	20,60	135,13	− 0,48
CYBER PRES.P	47	308,30	− 0,02
CYRANO #	14,90	97,74	....
DESK #	20	131,19	− 2,43
DESK BS 98	3	19,68	+ 8,30
DMS #	9,40	61,66	+ 0,96
DURAND ALLIZ	6,30	41,33	+ 1,44
DURAN DUBOI	97,50	639,56	− 2,50
DURAN NV JCE ♦	99	649,40	....
EFFIK	22	144,31	− 2,22
ESKER	20,35	133,49	− 5,34
EUROFINS SCI	67,85	445,07	− 0,36
EURO.CARGO S ♦	11,48	75,30	....
EUROPSTAT #	34	223,03	....
FABMASTER #	18,05	118,40	− 0,82
FI SYSTEM #	23,82	156,25	....
FLOREANE MED	8,20	53,79	+ 2,50
GENERIX #	57	373,90	+ 3,63
GENESYS #	12,10	79,37	+ 0,83
GENSET	52,85	346,67	− 5,20
GROUPE D #	24,65	161,69	....
GUILLEMOT #	60	393,57	+ 0,25
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	+ 5,26
HF COMPANY	65	426,37	+ 8,33
HIGH CO.	32,41	212,60	− 4,67
HOLOGRAM IND.	56	367,34	....
IDP	2,45	16,07	+ 2,08
IDP BS 98 (2 ♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	3,78	24,80	+ 1,88
ILOG #	7,99	52,41	+ 4,44
IMECOM GROUP	3,30	21,65	+ 20,43
INFONIE	25,10	164,65	+ 9,13
INFOTEL #	26,90	176,45	− 3,58
LEXIBOOK #	38,50	252,54	+ 1,31
JOLIEZ-REGOL	7,99	52,41	− 4,65
JOLIEZ-REGOL	0,28	1,84	− 20
LACIE GROUP	11,35	74,45	− 4,94
MEDIDEP #	17,50	114,79	+ 0,51
MILLE AMIS #	6,26	41,06	+ 0,16
MONDIAL PECH	10	65,60	+ 11,11
NATUREX	12,10	79,37	....
OLITEC	94,50	619,88	....
OMNICOM	108	708,43	− 9,24
OXIS INTL RG	2,10	13,78	− 4,10
PERFECT TECH	18,25	119,71	+ 7,35
PHONE SYS.NE	7,70	50,51	− 0,64
PICOGIGA	11,50	75,44	− 4,16
PROSODIE	68,85	451,63	− 0,07
PROLOGUE SOF.	32	209,91	+ 17,21
PROXIDIS	2,05	13,45	+ 3,01
QUANTEL	5,48	35,95	+ 9,60
R2I SANTE	44	288,62	....
RADOUX INTL	36,70	240,74	− 2
RECIF #	13,90	91,18	+ 6,84
REPONSE #	16,99	111,45	+ 4,94
REGINA RUBEN	5,18	33,98	− 5,81
SAVEURS DE F	22,50	147,59	− 1,61
SILICOMP #	10	65,60	+ 5,26
SERP RECYCLA	121,90	799,61	+ 1,58
STACI #	23,01	150,94	+ 0,04
STELAX	0,36	2,36	− 2,70
SYNELEC #	33,80	221,71	− 5,58
LA TETE D.L.	3,18	20,86	+ 0,95
THERMATECH I.	27,60	181,04	− 1,77
TITUS INTERA	73,85	484,42	− 1,46
TITUS INTER. ♦	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	47,30	310,27	− 1,04

(Publicité)

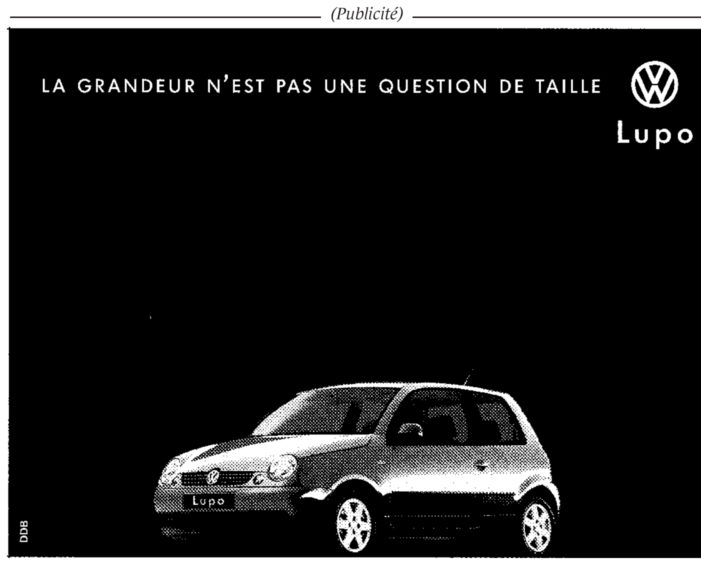

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 5 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	62	406,69	− 1,50
AIGLE #	72,45	475,24	− 0,75
ALGECO #	66	432,93	+ 1,53
APRIL S.A.#(	74,70	490	− 1,71
ARKOPHARMA #	68,20	447,36	+ 0,29
ASSUR.BQ.POP	97	636,28	....
ASSYSTEM # ♦	19	124,63	....
BENETEAU CB#	160	1049,53	+ 15,10
BISC. GARDEI ♦	6,69	43,88	....
BOIRON (LY)#	59	387,01	+ 0,85
BOISSET (LY) ♦	41,20	270,25	....
BOIZEL CHANO ♦	73	478,85	....
BONDUELLE	17,51	114,86	− 0,17
BOURGEOIS (L ♦	8,02	52,61	....
BRICE	42,50	278,78	+ 1,19
BRICORAMA #	44,99	295,12	− 2,51
BRIOCHE PASQ	97	636,28	− 1,52
BUT S.A. ♦	44	288,62	....
SOLERI ♦	51,60	338,47	....
CDA-CIE DES	29	190,23	....
CEGEDIM #	38	249,26	− 1,17
CERG-FINANCE	81,50	534,60	+ 4,89
CGBI ♦	24	157,43	....
CLAYEUX (LY) ♦	7,10	46,57	....
CNIM CA#	34,21	224,40	+ 0,02
COFITEM-COFI ♦	53,05	347,99	....
CIE FIN.ST-H ♦	62,50	409,97	....
C.A. PARIS I.	148	970,82	− 0,67
C.A.ILLE & V.	48,60	318,80	+ 0,20
C.A.LOIRE/H. ♦	42,10	276,16	....
C.A.MORBIHAN	47,56	311,97	....
C.A.DU NORD#	74,80	490,66	....
C.A. OISE CC ♦	59,60	390,95	....
C.A.PAS DE C	87	570,68	− 0,45
C.A.TOULOUSE ♦	74,60	489,34	....
CRCAM CCI NV ♦	41,80	274,19	....
CRCAM TOUR.P ♦	54	354,22	....
CROMETAL ♦	43	282,06	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D.	56,10	367,99	+ 2
DAUPHIN OTA ♦	66,60	436,87	....
DECAN GPE NO ♦	40	262,38	....
DU PAREIL AU	66	432,93	....
EXPAND S.A	38,50	252,54	+ 1,31
L ENTREPRISE	63,15	414,24	− 2,47
ETAM DEVELOP	28	183,67	+ 2,37
EUROPEENNE C.	84,75	555,92	+ 1,07
EUROP.EXTINC	54	354,22	− 0,73
EXEL INDUSTR ♦	52	341,10	....
FACTOREM ♦	138	905,22	....
FACTOREM NV ♦	126,70	831,10	....
FAIVELEY # ♦	20,30	133,16	....
FINACOR ♦	3,70	24,27	....
FINATIS(EX.L ♦	76,85	504,10	....
FININFO ♦	153	1003,61	....
FLO (GROUPE)	33,50	219,75	+ 1,51
FOCAL (GROUP ♦	46,50	305,02	....
FRAIKIN 2# ♦	55,40	363,40	....
FRANKOPARIS ♦	13,77	90,33	....
GARONOR ORD. ♦	18,65	122,34	....
GAUTIER FRAN	55	360,78	− 2,82
GEL 2000 ♦	2,22	14,56	....
GENERALE LOC ♦	25,50	167,27	....
GEODIS #	64,50	423,09	....
G.E.P PASQUI ♦	2,73	17,91	....
GFI INDUSTRI	28,20	184,98	+ 1,80
GFI INFORMAT	101	662,52	− 0,98
GO SPORT ♦	66,20	434,24	....
FINANCIERE G ♦	7,08	46,44	....
GRAND MARNIE ♦	5000	32797,85	....
GROUPE BOURB ♦	47	308,30	....
GUERBET S.A	16,80	110,20	+ 2,06
GUY DEGRENNE	39,53	259,30	− 3,34
GUYOMARC H N	56	367,34	....
HERMES INTL	75	491,97	− 1,31
HYPARLO #(LY	102	669,08	+ 0,99
I.C.C.# ♦	27,50	180,39	....
IMMOB.BATIBA	50,50	331,26	+ 0,89
IMS(INT.META	7,85	51,49	+ 1,29
INFO REALITE	40,90	268,29	+ 4,23
INT. COMPUTE ♦	6,85	44,93	....
JET MULTIMED	92,50	606,76	+ 4,10
LATECOERE #	74,50	488,69	− 1,97
L.D.C.	114,40	750,41	− 0,52
LECTRA SYST.	6,64	43,56	+ 3,42
LEON BRUXELL	40,90	268,29	+ 1,74
LOUIS DREYFU	24	157,43	+ 2,21
LVL MEDICAL	17	111,51	+ 2,53
M6-METROPOLE	150	983,94	+ 1,21
MEDASYS DIGI	2,40	15,74	− 0,82
MANITOU #	130	852,74	....
MANUTAN	46	301,74	− 2,12
MARC ORIAN ♦	107,50	705,15	....
MARIONNAUD P.	40	262,38	− 1,96
MECATHERM # ♦	26,01	170,61	....
MGI COUTIER	42,12	276,29	− 2,29
MICHEL THIER	106	695,31	− 2,39
TOUPARGEL (L ♦	9,20	60,35	....
NAF-NAF #	10,05	65,92	− 8,63
PARIS EXPO ♦	36,70	240,74	....
PENAUILLE PO	240	1574,30	− 0,20
PHYTO-LIERAC	21	137,75	....
POCHET ♦	85	557,56	....
RADIALL #	60	393,57	....
RALLYE(CATHI	66,40	435,56	− 0,15
REYNOLDS	36,50	239,42	− 1,29
RUBIS #	20,20	132,50	− 3,80
SABATE SA #	103,50	678,92	+ 3,50
SEGUIN MOREA	72	472,29	+ 4,34
SIDERGIE	74	485,41	+ 2,84
SIPAREX (LY)	23,55	154,48	− 3,08
SOCAMEL-RESC ♦	17,55	115,12	....
SOPRA #	279	1830,12	− 2,10
SPORT ELEC S ♦	3,60	23,61	....
STALLERGENES	25	163,99	− 3,47
STEF-TFE #	39,83	261,27	− 0,42
SUPERVOX (B) ♦	2,40	15,74	....
SYLEA	48	314,86	− 1,03
TF1	155	1016,73	− 4,32
TRIGANO ♦	30	196,79	....
UBI SOFT ENT.	102	669,08	− 4,67
UNILOG	400	2623,83	....

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 4 février

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,57	161,17	04/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,28	152,71	04/02
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141530,84	928381,45	04/02
NATIO COURT TERME	2269,44	14886,55	04/02
NATIO COURT TERME 2	61635,17	404300,21	04/02
NATIO EPARGNE	346,62	2273,68	04/02
NATIO EP. CROISSANCE	632,80	4150,90	04/02
NATIO EP. PATRIMOINE	26,52	173,96	04/02
NATIO EPARG. RETRAITE	30,75	201,71	04/02
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1846,28	12110,80	04/02
NATIO EURO VALEURS	211,59	1387,94	04/02
NATIO EURO OBLIG.	174,66	1145,69	04/02
NATIO EURO OPPORT.	193,64	1270,20	04/02
NATIO EURO PERSPECT.	335,90	2203,36	04/02
NATIO IMMOBILIER	253,59	1663,44	04/02
NATIO INTER	178,66	1171,93	04/02
NATIO MONÉTAIRE C	864,59	5671,34	04/02
NATIO MONÉTAIRE D	795,83	5220,30	04/02
NATIO OBLIG. LT	36,96	242,44	04/02
NATIO OBLIG. MT C	143,96	944,32	04/02
NATIO OBLIG. MT D	137,06	899,05	04/02
NATIO OPPORTUNITÉS	32,56	213,58	04/02
NATIO PLACEMENT C	12533,41	82213,78	04/02
NATIO PLACEMENT D	11456,24	75148,01	04/02
NATIO REVENUS	175,73	1152,71	04/02
NATIO SÉCURITÉ	1759,90	11544,19	04/02
NATIO VALEURS	276,72	1815,16	04/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14801,75	97093,12	04/02
OBIG. TTES CATÉGORIES	46,91	307,71	04/02
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	171,55	1125,29	03/02
NORD SUD DÉVELOP. C	415,36	2724,58	03/02
NORD SUD DÉVELOP. D	372,02	2440,29	03/02
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50	327,98	04/02
PATRIMOINE RETRAITE D	47,33	310,46	04/02
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3148,29	20651,43	04/02
MUTUAL. DÉPôTS SIC. C	3137,63	20581,50	04/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	59,99	393,51	04/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,72	280,22	04/02
ÉCUR. EXPANSION C	13353,43	87592,76	04/02
ÉCUR. GÉOVALEURS C	660,02	4329,45	04/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	47,70	312,89	04/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,68	1355,73	04/02
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,46	1223,10	04/02
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,70	332,57	04/02
ÉCUR. TRÉSORERIE D	47,54	311,84	04/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	332,30	2179,75	04/02
ÉPARCOURT-SICAV D	30,59	200,66	04/02
GÉOPTIM C	2228,54	14618,26	04/02
GÉOPTIM D	1995,10	13087	04/02
HORIZON C	446,84	2931,08	04/02
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,91	110,92	04/02
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	19098,84	125280,18	05/02
ATOUT AMÉRIQUE	37,52	246,12	04/02
ATOUT ASIE	12,87	84,42	04/02
ATOUT FRANCE EUROPE	174,61	1145,37	04/02
ATOUT FRANCE MONDE	43,15	283,05	04/02
ATOUT FUTUR C	172,28	1130,08	04/02
ATOUT FUTUR D	159,77	1048,02	04/02
COEXIS	325,01	2131,93	04/02
DIÈZE	422,03	2768,34	04/02
ELICASH	152032,98	997270,97	05/02
EURODYN	521,33	3419,70	04/02
INDICIA	375,59	2463,71	03/02
INDOCAM CONVERT. C	2468,58	16192,82	04/02
INDOCAM CONVERT. D	2259,75	14822,99	04/02
INDOCAM EUR. NOUV.	1764,92	11577,12	03/02
INDOCAM HOR. EUR. C	193,44	1268,88	04/02
INDOCAM HOR. EUR. D	182,55	1197,45	04/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	151,56	994,17	04/02
INDOCAM ORIENT C	24,37	159,86	04/02
INDOCAM ORIENT D	21,89	143,59	04/02
INDOCAM UNIJAPON	135,23	887,05	04/02
INDOCAM STR. 5-7 C	326,11	2139,14	04/02
INDOCAM STR. 5-7 D	223,21	1464,16	04/02
MONÉ.J C	1894,13	12424,68	05/02
MONÉ.J D	1753,12	11499,71	05/02
OBLIFUTUR C	94,90	622,50	04/02
OBLIFUTUR D	87,47	573,77	04/02
ORACTION	178,18	1168,78	04/02
REVENU-VERT	182,58	1197,65	04/02
SÉVÉA	18,31	120,11	03/02
SYNTHÉSIS	3285,13	21549,04	04/02
UNIVERS ACTIONS	47,92	314,33	04/02
UNI ASSOCIATIONS	18,30	120,04	05/02
UNI-FONCIER	288,35	1891,45	04/02
UNI-RÉGIONS	280,24	1838,25	04/02
UNIVAR C	49,11	322,14	05/02
UNIVAR D	46,05	302,07	05/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,34	271,17	04/02
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	16596,70	108867,22	04/02
INDOCAM VAL. RESTR.	2768,70	18161,48	28/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,59	121,94	03/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,41	120,76	03/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,01	118,14	03/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,55	115,12	03/02
OPTALIS EXPANSION C	17,04	111,78	03/02
OPTALIS EXPANSION D	17,04	111,78	03/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,79	110,14	03/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,04	105,22	03/02
PACTE SOL. LOGEM.	79,99	524,70	02/02
PACTE VERT T. MONDE	81,89	537,16	02/02
CIC BANQUES			
FRANCIC	29,90	196,13	04/02
FRANCIC PIERRE	26,59	174,42	04/02
EUROPE RÉGIONS	38,43	252,08	04/02
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,57	1105,75	04/02
CICAMONDE	27,89	182,95	04/02
CONVERTICIC	76,52	501,94	04/02
ECOCIC	307,07	2014,25	04/02
MENSUELCIC	1524,78	10001,90	04/02
OBLICIC MONDIAL	659,50	4326,04	04/02
OBLICIC RéGIONS	192,26	1261,14	04/02
RENTACIC	25,24	165,56	04/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	224,79	1474,53	04/02
LION 20000 C	2719,36	17837,83	04/02
LION 20000 D	2480,35	16270,03	04/02
LION-ASSOCIATIONS C	1811,35	11881,68	04/02
LION-ASSOCIATIONS D	1634,07	10718,80	04/02
LION COURT TERME C	4223,55	27704,67	04/02
LION COURT TERME D	3611,10	23687,26	04/02
LIONPLUS C	271,21	1779,02	04/02
LIONPLUS D	248,44	1629,66	04/02
LION TRÉSOR	411,78	2701,10	04/02
OBLILION	376,90	2472,30	04/02
SICAV 5000	151,08	991,02	04/02
SLIVAFRANCE	256,22	1680,69	04/02
SLIVAM	105,90	694,66	04/02
SLIVARENTE	42,12	276,29	04/02
SLIVINTER	149,85	982,95	04/02
TRILION	797,14	5228,90	04/02
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	19,49	127,85	04/02
CM FRANCE ACTIONS	31,36	205,71	04/02
CM MID. ACT. FRANCE	23,84	156,38	04/02
CM MONDE ACTIONS	307,11	2014,51	04/02
CM OBLIG. LONG TERME	107,74	706,73	04/02
CM OPTION DYNAM.	27,68	181,57	04/02
CM OPTION ÉQUIL.	50,06	328,37	04/02
CM OBLIG. COURT TERME	150,56	987,61	04/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	315,52	2069,68	04/02
CM OBLIG. QUATRE	169,53	1112,04	04/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,81	116,83	04/02
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	57,79	379,08	04/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3408,78	22360,13	04/02
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	50,57	331,72	04/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	76,21	499,90	04/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	325,75	2136,78	04/02
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	290,27	1904,05	04/02
STRATÉGIE IND. EUROPE	187,05	1226,97	04/02
STRATÉGIE RENDEMENT	332,37	2180,20	04/02
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	23,61	154,87	04/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	23,55	154,48	04/02
AMPLITUDE EUROPE C	33,29	218,37	04/02
AMPLITUDE EUROPE D	32,64	214,10	04/02
AMPLITUDE MONDE C	200,82	1317,29	04/02
AMPLITUDE MONDE D	187,79	1231,82	04/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	13,03	85,47	04/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	12,93	84,82	04/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	40,81	267,70	04/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	102,11	669,80	04/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	28,90	189,57	04/02
GÉOBILYS C	111,11	728,83	04/02
GÉOBILYS D	103,98	682,06	04/02
INTENSYS C	19,10	125,29	04/02
INTENSYS D	17,57	115,25	04/02
KALEïS DYNAMISME C	207,74	1362,69	04/02
KALEïS ÉQUILIBRE C	189,62	1243,83	04/02
KALEïS SÉRÉNITÉ C	176,37	1156,91	04/02
KALEIS DYNAMISME D	204,82	1343,53	04/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	186,66	1224,41	04/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	172,99	1134,74	04/02
LATITUDE C	23,60	154,81	04/02
LATITUDE D	20,95	137,42	04/02
OBLITYS D	106,04	695,58	04/02
PLÉNITUDE D PEA	41,13	269,80	04/02
POSTE GESTION D	2286,89	15001,02	04/02
POSTE PREMIÈRE SI	6479,15	42500,44	04/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38777,37	254362,87	04/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8371,15	54911,14	04/02
REVENUS TRIMESTR. D	821,38	5387,90	04/02
THÉSORA C	170	1115,13	04/02
THÉSORA D	148,73	975,60	04/02
TRÉSORYS C	42822,54	280897,45	04/02
SOLSTICE D	367,16	2408,41	04/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6046,36	39661,52	04/02
ACTIMONÉTAIRE D	4663,34	30589,51	04/02
CADENCE 1 D	164,69	1080,30	04/02
CADENCE 2 D	164,75	1080,69	04/02
CADENCE 3 D	162,98	1069,08	04/02
CAPIMONÉTAIRE C	64,90	425,72	04/02
CAPIMONÉTAIRE D	57,14	374,81	04/02
SOGEOBLIG C/D	105,19	690	04/02
INTEROBLIG C	51,52	337,95	04/02
INTERSÉLECTION FR. D	70,05	459,50	04/02
SÉLECT DÉFENSIF C	181,17	1188,40	04/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	214,75	1408,67	04/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	154,98	1016,60	04/02
SÉLECT PEA 3	147,33	966,42	04/02
SOGEPEA EUROPE	218,95	1436,22	04/02
S.G. FRANCE OPPORT. C	389,72	2556,40	04/02
S.G. FRANCE OPPORT. D	366,38	2403,30	04/02
SOGENFRANCE C	430,20	2821,93	04/02
SOGENFRANCE D	388,97	2551,48	04/02
SOGÉPARGNE D	46,81	307,05	04/02
SOGINTER C	59,18	388,20	04/02

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS **La rencontre Irlande-France de rugby, qui se jouera samedi 6 février, sur la pelouse du stade de Lansdowne Road, à Dublin, ouvrira le Tournoi des cinq nations 1999, avec le match Ecosse-pays de Galles. ● À QUELQUES MOIS de la Coupe du monde, cette compétition permettra aux entraîneurs français, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, de jauger le potentiel de leur équipe. ● DISCIPLINE et respect du règlement sont toujours au programme du XV de France, qui doit démontrer lors des quatre matches du Tournoi qu'il a retenu la leçon de la défaite (32-21) subie par manque d'attention face à l'Australie, le 22 novembre 1998. ● CE TOURNOI est le dernier à regrouper cinq nations, puisque dès 2000 l'Italie rejoindra les Britanniques et les Français. ● LE MATCH, arbitré par l'Australien Peter Marshall, sera retransmis en direct (15 h 15) sur France 2.**

Le XV de France cherche son avenir dans le dernier Tournoi à cinq

Avant d'affronter l'Irlande, à Lansdowne Road, les rugbymen français ont, une nouvelle fois, mis l'accent sur la discipline et le respect du règlement, deux points essentiels pour convoiter un troisième grand chelem d'affilée et nourrir des espoirs avant la prochaine Coupe du monde

DUBLIN
de notre envoyé spécial

La fédération anglaise ayant eu le bon goût de renoncer à ses prétentions financières et de réintégrer le comité des cinq nations, le Tournoi se jouera bien entre cinq nations en 1999 mais pour la dernière fois. Après quatre-vingt-dix ans d'immobilisme, l'an 2000 verra un nouvel invité, l'Italie, apporter un peu de fraîcheur à l'une des plus vieilles compétitions internationales. Né en 1883 (entre Britanniques seulement, à l'époque), bien avant les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football, le vieux Tournoi, souvent jugé moribond, jamais mort, tourne une page. Malgré ses références moyenâgeuses – le « poireau » des archers gallois ou la rose des premières dynasties royales anglaises –, il aborde le troisième millénaire avec la virginité d'une épreuve qui vient de découvrir la modernité : le professionnalisme et, sans doute, le dopage.

Le rugby n'est plus, ne sera plus jamais cet *« art de vivre »* qui fait encore vibrer l'immense demi de mêlée gallois Gareth Edwards, emblème de la magnificence du rugby gallois des années 70, la période de l'âge d'or du Tournoi. Le rugby change, se transforme au prix d'interminables querelles. Pas le Tournoi. A la fin de son premier siècle, il conserve son indicible touche de *« magie »*, tant auprès du public que des joueurs. Les uns et les autres ne manqueraient pour rien au monde un épisode de *« la plus convenable des guerres »*. *« Ce Tournoi va être le plus excitant que nous ayons à livrer depuis trois ans »*, assure Jo Maso, le manager général du XV de France.

Pour les Français, cette tranche de vie sportive se résume essentiellement à deux chiffres : 20 victoires, dont 6 grands chelems, en 70 participations. En apparence, les statistiques les plus récentes sont les plus encourageantes : au cours des dix dernières années, les rugbymen français ont remporté quatre fois le Tournoi, en réalisant deux grands chelems consécutifs en 1997 et 1998. La conquête d'un troisième grand chelem d'affilée serait une première dans l'histoire de la compétition.

LE PLUS GRAND NOMBRE D'ESSAIS

De 1989 à 1999, les Français ont été à la hauteur de leur réputation d'attaquants, inscrivant le plus grand nombre d'essais (110). Mais ils ont marqué moins de pénalités (75) que leurs adversaires, auxquels ils en ont concédé davantage. C'est là une vieille lune du rugby français, toujours le plus inspiré, souvent le plus sanctionné.

Pourtant, lors du Tournoi 1998, une lueur d'espoir était apparue : éternels mauvais garçons du rugby européen, les Français avaient été moins pénalisés que leurs adversaires. Mais, le 22 novembre, face à l'Australie, ce défaut de discipline avait resurgi en pleine lumière. Piégés par l'adresse défensive des Australiens, les joueurs de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux avaient offert à leurs adversaires du Sud de nombreuses pénalités et le gain du match (32-21).

« J'espère que la leçon a été retenue, dit Raphaël Ibanez, le capitaine du XV de France qui doit affronter l'Irlande, samedi 6 février au stade de Lansdowne Road, à Dublin, pour le match d'ouverture du Tournoi 1999. *Les joueurs ont pris conscience qu'une réflexion s'imposait au sujet de la discipline. »*

« Il faut mettre sur le compte de l'énervement ce qui s'est passé contre l'Australie, avance le troisième-ligne aile Olivier Magne. *La discipline fait partie de notre quotidien de rugbymen. Il existe des clauses dans nos contrats qui stipulent que nos clubs peuvent nous sanctionner financièrement si nous commettons des brutalités. »*

La leçon australienne a été profitable. Pour l'encadrement du XV de France, qui a fait de la discipline une question *« primordiale »*, les choses ne paraissent toutefois pas aussi simples. Mercredi 3 février, ils ont convié l'arbitre international Didier Mené à « surveiller » un match d'entraînement à Clairefontaine (Yvelines). A charge pour lui, selon Jo Maso, de *« stigmatiser les fautes graves couramment commises dans notre championnat. Nos joueurs ne peuvent pas donner 12 points aux Irlandais comme ils l'avaient fait face aux Australiens »*. *« Ils doivent se mettre dans la tête que les arbitres ne sont pas malhonnêtes et qu'ils sont compétents*, explique Piere Villepreux. *C'est à eux, joueurs, de faire preuve de flexibilité et de s'adapter à un arbitrage différent de celui qui est pratiqué dans le championnat de France. »*

FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Emile Ntamack fait son retour à l'arrière du XV de France.

En quatre-vingt-dix ans, le Tournoi a créé son folklore. Il a véhiculé son lot d'images toutes faites, parmi lesquelles la célèbre *« balade irlandaise »* : l'Irlande n'a pas battu la France depuis 1983. Pourtant, cette année, Jo Maso pencherait plutôt pour *« un chemin de croix »* à Dublin. Le XV du Trèfle est redevenu un opposant de premier plan, depuis qu'il a tenu tête aux Bleus au Stade de France, dans le Tournoi 1998, puis aux Sud-Africains au cours de leur tournée d'automne. Plus récemment, la victoire de la sélection de l'Ulster en Coupe d'Europe a largement contribué à instaurer un climat d'euphorie sur tout le rugby irlandais.

Au bout de la route de Lansdowne se profile déjà un autre match. Sauf surprises dans les poules de qualification, la France et l'Irlande devraient se retrouver à l'automne à Dublin pour disputer un quart de finale de la Coupe du monde : *« L'échéance la plus importante de l'année »*, convient Jean-Claude Skrela. En 1999, le Tournoi sert avant tout, selon Jo Maso, à *« apporter quelques certitudes, à nous conforter dans notre volonté de gagner la Coupe du monde »*. Le Tournoi, éternel miraculé, a été sauvé par la Coupe du monde de rugby.

Eric Collier

IRLANDE - FRANCE : LES ÉQUIPES

● **France**
15. Emile Ntamack (Toulouse)
14. Philippe Bernat-Salles (Biarritz)
13. Richard Dourthe (Stade français)
12. Franck Comba (Stade français)
11. Thomas Lombard (Stade français)
10. Thomas Castaignède (Castres)
9. Philipe Carbonneau (Brive)
8. Thomas Lièvremont (Perpignan)
7. Olivier Magne (Brive)
6. Philippe Benetton (Agen)
5. Fabien Pelous (Toulouse)
4. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux)
3. Franck Tournaire (Toulouse)
2. Raphaël Ibanez (Perpignan, cap.)
1. Christian Califano (Toulouse)
Remplaçants : 16. Christophe Laussucq (Stade français) ; 17. Arthur Gomes (Stade français) ; 18. David Aucagne (Pau) ; 19. Marc Raynaud (Narbonne) ; 20. Thierry Cleda (Pau) ; 21. Sylvain Marconnet (Stade français) ; 22. Marc Dal Maso (Colomiers).

● **Irlande**
15. Conor O'Shea (London Irish)
14. Justin Bishop (London Irish)
13. Kevin Maggs (Bath)
12. Jonathan Bell (Ulster)
11. Girvan Dempsey (Leinster)
10. David Humphreys (Ulster)
9. Conor McGuinness (Connacht)
8. Victor Costello (Leinster)
7. Dion O'Cuinneagain (Sale)
6. Eric Miller (Leinster)
5. Jeremy Davidson (Castres)
4. Paddy Johns (Saracens, cap)
3. Paul Wallace (Saracens)
2. Keith Wood (Harlequins)
1. Peter Clohessy (Munster).
Remplaçants : 16. Rob Henderson (Wasps) ; 17. Eric Elwood (Connacht) ; 18. Ciaran Scally (Leinster) ; 19. Trevor Brennan (Leinster) ; 20. Mick Galwey (Munster) ; 21. Justin Fitzpatrick (Ulster) ; 22. Ross Nesdale (Newcastle).

70 Tournois des cinq nations

● **1883 :** l'Angleterre remporte le premier Tournoi des cinq nations.
● **1er janvier 1910,** à Swansea : le XV de France débute dans le Tournoi des cinq nations par une défaite (49-14) au pays de Galles.
● **2 janvier 1911,** à Colombes : première victoire française (16-15), face à l'Ecosse.
● **3 avril 1920,** à Lansdowne Road : première victoire française (15-7) à l'extérieur, en Irlande. Le XV de France cède la dernière place du Tournoi à l'Irlande.
● **3 janvier 1925,** à Twickenham : le Français Cyril Brownlie est le premier joueur expulsé d'un match international.
● **1931 :** la France est expulsée du Tournoi pour faits de violence et professionnalisme. Elle sera de nouveau invitée en 1947.
● **1954 :** la France termine pour la première fois en tête du Tournoi, à égalité avec l'Angleterre et le pays de Galles.
● **1961 :** le XV de France gagne seul son premier Tournoi.
● **1968 :** premier grand chelem français.
● **1978 :** la France devient membre du comité des cinq nations ; à partir de cette année, elle n'est plus considérée comme « invitée » dans le Tournoi.
● **1973 :** les cinq nations finissent à égalité de points (4).
● **Depuis 1910,** l'Angleterre a remporté 27 fois le Tournoi, dont 19 fois seule ; le dernier de ses 11 grands chelems remonte à 1995.
● **Le pays de Galles** a gagné 27 Tournois, dont 16 seul ; 6 grands chelems (1911, 1950, 1952, 1971, 1976, 1978).
● **L'Ecosse** a gagné 11 Tournois, dont 6 seule ; 3 grands chelems (1925, 1984 et 1990).
● **L'Irlande** a gagné 14 Tournois, dont 7 seule ; 1 seul grand chelem (1948).
● **La France** a gagné 20 Tournois, dont 13 seule ; 6 grands chelems (1968, 1977, 1981, 1987, 1997 et 1998).
(Ces statistiques ne tiennent pas compte de la période 1932-1946, lorsque la France ne participait pas à la compétition).

L'arbitrage français est mis hors jeu

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis 1966, la commission mondiale des arbitres n'a pas désigné de Français pour diriger l'une des dix rencontres du Tournoi des cinq nations. Seul Didier Mené a été retenu, comme juge de touche, pour les matches Angleterre-Ecosse et Irlande-Angleterre. *« Mal notés ! »* Voilà l'explication livrée aux dirigeants français par la commission, qui dépend de l'International Board. L'argument n'a pas convaincu la Fédération française de rugby (FFR), qui l'a aussitôt rejetée.

« C'est inacceptable », a plaidé René Hourquet, responsable de la commission des arbitres de la FFR, auprès de ses collègues anglo-saxons. *« Si le Board ne modifie pas sa position, Didier Mené n'honorera pas sa sélection »*, a pour sa part menacé Bernard Lapasset, le président de la FFR. A quelques mois de la Coupe du monde (1er octobre-6 novembre) et dans un contexte déjà tendu la polémique ajoute aux désordres ambiants, lesquels semblent désormais rythmer l'ordinaire des affaires mondiales du rugby. *« Nous avons été déçus par cette annonce et nous avons demandé des explications »*, a confié René Hourquet au *Monde*.

Jusqu'en 1995 un seul principe présidait à la désignation des directeurs de jeu : le tour de rôle. Chaque nation procédait à sa sélection en puisant dans son propre corps arbitral. Une comptabilité scrupuleuse tenait lieu de cahier des charges et, à l'exception des éternelles considérations partisanes et subjectives, la qualité de l'arbitrage ne faisait l'objet d'aucun débat.

Le rugby se professionnalisant, l'arbitrage en fit autant. Et, depuis l'instauration d'un critère au mérite, établit une hiérarchie mondiale. Les arbitres sont supervisés lors de chaque rencontre internationale et malheur à celui qui rate le moindre « en avant » ou commet une erreur.

SANS APPEL

« Ce système serait parfait si les conditions de notation étaient équitables, souligne Didier Mené. *Hélas, elles ne le sont pas. Nous, Français, arbitrons un nombre de rencontres internationales très inférieur à celui de nos collègues anglo-saxons. La moindre mauvaise note nous sanctionne quasi définitivement. »*

Cinq arbitres français exercent dans le circuit international. En cinq années, Didier Mené a dirigé huit rencontres, dont deux dans le Tournoi. En une saison, il effectue tout au plus deux matches quand certains de ses collègues anglo-saxons en arbitrent au moins le double. *« Si le critère est de devenir professionnel, ils n'ont qu'à le dire »*, lance-t-il. A l'heure actuelle, ils sont huit à l'avoir choisi sur la planète ovale ; cinq dans l'hémisphère Sud, trois dans le Nord, tous Anglais. Mais le statut n'offre pas la garantie d'être classé parmi les meilleurs. *« Parmi les quatre meilleurs arbitres du moment, il n'y a pas que des professionnels et l'hémisphère Sud n'y dispose pas d'une part si belle qu'on le croyait »*, dit René Hourquet.

Les discussions menées par les Français auprès des autorités du jeu ont permis de *« clarifier certaines choses »* et de trouver une place à Didier Mené. Mais, désormais, il ne reste plus aux arbitres français que l'espoir de décrocher l'une des 16 places offertes pour la Coupe du monde.

Y. B.

Un Néo-Zélandais chez les Gallois

Graham Henry, l'entraîneur néo-zélandais du pays de Galles, dirigera son équipe pour la première fois dans le Tournoi des cinq nations, samedi 6 février à Murrayfield, face à l'Ecosse. Devenu le coach le mieux payé du rugby international, l'ancien instituteur d'Auckland voudra démontrer, face à une équipe écossaise bien mal en point, que le renouveau gallois est bien en marche. Assommé par la France (51-0), l'année dernière à Wembley, puis humilié lors de sa tournée estivale dans l'hémisphère Sud (défaite historique 13-96 face à l'Afrique du Sud), le pays de Galles a relevé la tête à l'automne 1998, en menaçant longtemps l'Afrique du Sud, avant de s'incliner (20-28). Graham Henry a découvert qu'il portait, avec son équipe, *« la nation sur les épaules »*. Il s'est découvert des responsabilités insoupçonnées : *« Apparemment, si on perd, les gens ne vont pas travailler et les joueurs ne sortent plus de chez eux. »*

La conférence sur le dopage a affaibli un peu plus le CIO

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

« Avec les réserves exprimées durant nos discussions, je vous demande d'adopter la déclaration finale de la conférence mondiale sur le dopage. » Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), a clôturé, jeudi 4 février, la conférence mondiale sur le dopage en faisant applaudir un texte de 2 pages et de 6 paragraphes. Education, code antidopage, sanctions, agence internationale, responsabilités et collaborations : les différents thèmes sont passés au tamis d'une déclaration on ne peut plus consensuelle.

Tous les sujets qui pouvaient fâcher ont été soigneusement édulcorés, voire vidés de leur sens. Ainsi le passage concernant *« la sanction minimale »*, qui sera de deux années lors d'une première infraction. *« Toutefois*, précise le texte, *en se basant sur des circonstances spécifiques et exceptionnelles devant être évaluées en première instance par les organes compétents des FI* [fédérations internationales]*, il pourrait y avoir une modification possible... »* En clair, chacun fait comme bon lui semble et le minimum requis ne l'est que pour ceux qui voudront bien le prendre en compte. Même constat sur l'agence antidopage. Le texte s'en tient aux généralités et aux bonnes intentions. *« Une agence internationale sera créée de manière à être pleinement opérationnelle en temps utile pour les Jeux de la XXVIIe Olympiade à Sydney »*, est-il sobrement indiqué. Pour ce qui est des détails de mise en place, de structure et de sa composition, rendez-vous est pris dans trois mois afin d'en décider.

« UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE »

Comme le remarque Alain Garnier, responsable du groupe de suivi sur le dopage au Conseil européen : *« Ceux qui s'attendaient à une révolution seront déçus. Mais ces trois journées de conférence marquent une évolution importante. »* Il en veut pour preuve l'établissement d'un code médical et d'une liste de produits prohibés uniques dans la lutte contre le dopage. Fini le temps où chaque fédération, chaque pays, instauraient ses propres interdits. Désormais, les lois sportives mondiales et les réglementations nationales seront communes.

Pour leur part, les ministres des sports de l'Union européenne ont pris acte des intentions formulées par la conférence et, malgré l'absence de cadre juridique, n'ont pas manqué d'exprimer leurs réserves. *« Nous ne pouvons pas accepter le paragraphe sur les sanctions. Il est à la fois minimaliste et permissif, il dévalorise la sanction proposée de deux ans de suspension »*, a déclaré le ministre des sports britannique, Tony Banks. Le ministre de l'Intérieur allemand, Otto Schilly, a déploré, lui, une décision qui *« ne suffit pas »* car *« elle autorise des exceptions qui affaiblissent dans la pratique la menace des sanctions »*. Quant à Marie-George Buffet, elle a regretté que *« les causes du dopage et le problème de surcharge de travail imposée aux sportifs ne soient pas abordés »*.

En marge de la conférence, les ministres européens ont décidé de se rencontrer une nouvelle fois le 19 février, avant de prendre rendez-vous avec le CIO. L'Australie a fait savoir, de son côté, qu'elle organiserait cette année *« sa »* conférence internationale sur le dopage, faute de consensus à Lausanne.

Yves Bordenave

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le tirage au sort** des quarts de finale de la Coupe de la Ligue a été effectué jeudi 4 février. Les matches opposeront, les 6 et 7 mars, huit clubs de division 1 : Metz-Toulouse, Rennes-Lens, Auxerre-Sochaux, Paris SG-Montpellier. Les matches auront lieu sur le terrain du premier nommé.

■ **La commission de discipline** de la Ligue nationale de football a infligé, jeudi 4 février, 50 000 francs d'amende (7 610 €) à Cannes et Nice, après les incidents ayant émaillé le match entre ces clubs le 30 janvier. Le terrain de Nice est suspendu pour deux matches, dont un avec sursis. La rencontre sera jouée sur terrain neutre.

■ **SKI ALPIN : le descendeur français Nicolas Burtin** a renoncé, jeudi 4 février, aux Mondiaux de Vail (Colorado). Après un entraînement, sa douleur aux ligaments du genou droit est devenue insupportable (*Le Monde* du 4 février).

La conférence mondiale sur le sida confirme l'efficacité des polythérapies

En dépit de leur succès, les associations de médicaments antirétroviraux ne permettent pas d'éradiquer le virus chez les personnes infectées. De nouvelles stratégies thérapeutiques sont à l'étude pour améliorer la qualité et l'espérance de vie des malades

La sixième conférence sur les rétrovirus et la maladie opportuniste, qui réunit chaque année les spécialistes de la lutte antisida, s'est achevée à Chicago jeudi 4 février. Les publications et communications faites à cette occasion confirment que la mise au point d'un vaccin préventif est une perspective de plus en plus lointaine. Les chercheurs concentrent surtout leurs efforts sur l'amélioration de l'efficacité des traitements antirétroviraux et sur la réduction de leurs effets secondaires. L'apparition de souches de VIH résistantes aux traitements est compensée par la mise au point de nouvelles molécules. Les polythérapies seront de plus en plus individualisées et pourraient, à terme, faire du sida une maladie chronique parmi d'autres dans les pays industrialisés. Mais dans le tiers-monde, où vivent pourtant la majorité des malades, les conditions économiques ne permettent pas la mise en place de ces stratégies. Des traitements « allégés » pourraient néanmoins réduire la transmission de l'affection de la mère à l'enfant.

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Tous les indicateurs épidémiologiques en témoignent : toujours mortel hier, le sida est devenu, dans les pays industrialisés du moins, une maladie virale évoluant sur un mode chronique. Les associations de médicaments antirétroviraux sont à l'origine de cette évolution spectaculaire. Elles offrent la possibilité de contrôler sur de longues périodes la réplication du VIH au sein des organismes infectés. Compte tenu des perspectives de plus en plus lointaines dans la mise au point d'un vaccin préventif, le premier défi auquel sont confrontés biologistes et cliniciens est l'amélioration de l'efficacité des traitements antirétroviraux, ainsi que la réduction de leurs effets secondaires et des contraintes qu'ils imposent.

Réunissant 3 500 spécialistes de la lutte contre la sida, la sixième conférence sur les rétrovirus et la maladie opportuniste qui s'est achevée, jeudi 4 février, à Chicago, a été marquée par une série de publications sur les nouvelles stratégies thérapeutiques visant à augmenter la qualité et l'espérance de vie des malades. C'est en 1996, lors de la troisième session de cette même conférence internationale, que les premières données sur l'efficacité des trithérapies avaient été communiquées pour la première fois (*Le Monde* du 31 janvier 1996). Trois ans plus tard, on ne compte plus le nombre des communications consacrées aux modalités et aux difficultés, aux succès et aux limites des polythérapies antisida.

● Les médicaments

Le dynamisme de certaines firmes de l'industrie pharmaceutique dans ce secteur devenu hautement rentable fait que l'on compte aujourd'hui sur le marché une quinzaine de molécules. Elles sont classées en trois catégories en fonction de leur type d'action sur le VIH : inhibiteurs (nucléosidiques ou non) de la transcriptase inverse et inhibiteur de la protéase. De multiples essais sont en cours, les associant de diverses manières pour en tirer le bénéfice maximum. D'autres molécules sont attendues dans les mois qui viennent.

L'effort de l'industrie porte sur la simplification des régimes médicamenteux. On s'efforce notamment, grâce à des améliorations de pharmacocinétique, de proposer des administrations quotidiennes ou biquotidiennes d'un nombre réduit de comprimés, sans pour autant abandonner le concept de trithérapie. Une question importante pour les malades, qui doivent absorber, aujourd'hui, plusieurs dizaines de médicaments à des heures très précises. Plusieurs firmes travaillent également sur d'autres cibles virales. On évoque l'arrivée de nouveaux antiviraux inhibiteurs de l'intégrase (enzyme impliquée dans l'intégration du matériel génétique viral dans celui de la cellule infectée) ou de la fusion du virus à l'enveloppe cellulaire. Une équipe californienne a présenté, à Chicago, de premiers résultats potentiellement intéressants à partir d'un peptide, le « T20 », administré par voie sous-cutanée et qui a pour propriété de s'opposer à ce phénomène de fusion.

● Les effets secondaires

En l'état actuel des connaissances, tout indique que ces thérapeutiques antirétrovirales doivent être administrées sur de très longues périodes, sinon à vie. La principale inquiétude des cliniciens et des malades tient dès lors à l'apparition d'effets secondaires, dont la fréquence semble augmenter avec la durée d'utilisation des médicaments. Il s'agit notamment de modifications morphologiques dues à des modifications de la répartition des masses graisseuses. On observe ainsi, sinon des « fontes musculaires », du moins des pertes de tissus graisseux sous-cutanés ou, au contraire, des augmentations très importantes du volume de ces tissus dans différentes régions du corps (ventre, poitrine, nuque).

Tout semble se passer comme si la lutte contre le virus était directement associée à des perturbations majeures du métabolisme, des sucres et des liquides. De nombreux cliniciens craignent que l'on ne fasse ainsi le lit d'affections cardio-vasculaires graves. *« Devrat-on se résigner à voir des milliers de patients en pleine forme virologiquement mais au visage émacié et aux membres atrophiés ? »*, s'interroge l'association Act Up-Paris dans le dernier numéro de son bulletin d'information *Protocoles*.

Les présentations faites sur ce thème à Chicago n'ont pas fourni de solutions pratiques permettant de prévenir l'apparition de ces phénomènes ou de leurs conséquences.

● Les résistances

C'est l'autre limite majeure des trithérapies. Si on en connaît l'origine (la formidable aptitude du VIH à modifier différentes régions de son patrimoine génétique), on peine à trouver la parade. La course-poursuite entre la recherche en virologie et le génie infectieux du VIH est compliquée par la rapidité de l'émergence de résistances. Il avait fallu plusieurs décennies pour observer les premiers phénomènes de résistance des bactéries aux antibiotiques, mais la première résistance du VIH aux antiprotéases est apparue après trois ans seulement.

Les communications présentées à Chicago montrent que le phénomène s'intensifie. Les premières souches de VIH multirésistant à l'ensemble des molécules antirétrovirales ont été identifiées récemment de part et d'autre de l'Atlantique. Mais certains cliniciens estiment que ces souches virales ne disposent plus d'un potentiel infectieux aussi élevé que les souches originelles. Pour l'heure, la seule solution réside dans la mise au point de nouvelles molécules médicamenteuses.

● L'éradication

« On hésite aujourd'hui à parler publiquement d'éradication, compte tenu de l'enthousiasme qui avait salué l'arrivée des antiprotéases puis de la relative déception qui a suivi », explique le professeur Luc Perrin (service de virologie de l'hôpital universitaire de Genève). Ceux qui postulaient que des traitements intensifs de quelques années suffiraient à détruire chez un malade l'ensemble des particules virales reconnaissent aujourd'hui leur erreur. Et si l'éradication demeure toujours l'objectif ultime, il est clair que d'autres stratégies thérapeutiques, dites adjuvantes, devront être associées.

Schématiquement, trois approches sont à l'étude. Il s'agit soit d'accélérer la destruction du réservoir des cellules infectées, soit de « masquer » les cibles cellulaires restantes du VIH, soit de stimuler les capacités immunitaires de l'organisme au moyen de vaccins thérapeutiques. Dans tous les cas, il s'agit aussi de parvenir à une reconstitution, si possible *ad integrum*, des fonctions du système immunitaire.

> « On hésite aujourd'hui à parler publiquement d'éradication »

Plusieurs observations communiquées à Chicago concernant des malades américains ayant arrêté (pour des raisons économiques notamment) leur traitement de plusieurs mois sans montrer, pour autant, de reprise de l'application virale, témoignent des possibilités qui peuvent exister dans ce domaine.

● L'individualisation des traitements

La conséquence de tous ces travaux sera, immanquablement, une personnalisation de la thérapeutique. Les nouveaux outils permettant de mesurer la quantité de virus dans le sang (charge virale) et d'orienter le type des associations médicamenteuses en fonction de l'analyse préalable des résistances du virus (antivirogrammes) conduiront à l'élaboration de stratégies très différentes selon les malades. Elles seront d'autant plus nombreuses que le nombre de médicaments ira en augmentant, que leur administration sera simplifiée et que se développeront les traitements adjuvants. Patients et cliniciens devront ainsi apprendre à gérer mieux encore, sur de très longues périodes, la lutte contre une affection qui, sans se banaliser, deviendra, dans les pays industrialisés, une maladie chronique parmi d'autres.

J.-Y. N.

Deux mystérieux décès de nourrissons

Le professeur Stéphane Blanche (hôpital Necker-Enfants malades, Paris) a créé un certain trouble en révélant, à Chicago, que deux enfants nés en France de mères séropositives, traitées durant leur grossesse par une association de médicaments antirétroviraux (AZT et 3TC), étaient décédés d'une maladie rare associant les troubles neurologiques et des anomalies biologiques affectant les mitochondries. Ces enfants, qui avaient également été traités durant six semaines par ces molécules, n'étaient pas infectés par le VIH. Les premiers symptômes sont apparus chez eux quatre mois après la naissance et les décès sont survenus quelques mois plus tard.

Bien qu'aucun lien de causalité n'ait pu être établi entre ce phénomène et la prise des médicaments antirétroviraux, les pédiatres spécialisés dans la lutte contre le sida ont décidé d'intensifier la surveillance épidémiologique sans, pour l'heure, modifier les modalités de la prise en charge des femmes enceintes séropositives.

TROIS QUESTIONS À...

STEFANO VELLA

1 Professeur, en tant que président de la Société internationale du sida, quelle analyse faites-vous de l'explosion des travaux sur les polythérapies ?

Nous vivons une étape historique dans le contrôle de la physiopathologie de la maladie. Nous disposons désormais de toute une gamme de molécules qu'il nous faut, encore, apprendre à connaître, à associer, mais qui nous fournissent des résultats cliniques et biologiques incontestables. Quand on mesure avec quelle rapidité un tel chemin a été parcouru, on ne peut qu'être optimiste. Même s'il faut tenir compte des effets secondaires, parfois graves, observés chez certains patients.

2 Ces effets secondaires ne constituent-ils pas une limite qui pourrait se révéler infranchissable dans la recherche d'une éradication du virus qui impose des traitements longs, peut-être à vie ?

Compte tenu de la rentabilité économique de ce secteur, l'industrie pharmaceutique a investi de gros budgets de recherche et développement, et nous devrions prochainement disposer de molécules dont certaines agiront peut-être sur d'autres cibles que celles visées aujourd'hui par les trithérapies. On oublie souvent que les effets des trithérapies sont actuellement observés et analysés chez des patients qui ont été pris en charge de manière tardive et, on le sait aujourd'hui, incohérente. On a souvent additionné chez eux différentes molécules, en l'absence des outils de surveillance virologique dont nous disposons actuellement.

3 A l'avenir, les résultats des trithérapies chez les personnes nouvellement infectées seraient donc supérieurs à ceux d'aujourd'hui ?

J'en suis intimement persuadé. Si je devais aujourd'hui prendre en charge un patient jeune infecté depuis quelques mois par le VIH et prêt à se traiter et à modifier son traitement en fonction des résultats, je pourrais lui assurer qu'il aura de bonnes chances d'être vivant dans vingt ans. La première trithérapie rendrait chez lui le virus indétectable durant trois ou quatre ans, période après laquelle on pourra en administrer une autre, voire d'autres encore. L'histoire naturelle de la maladie étant d'une dizaine d'années, on peut gagner un temps considérable. En dépit des mauvaises conditions de prise en charge des malades, nous avons, depuis l'arrivée des trithérapies, pu augmenter l'espérance de vie moyenne d'environ cinq ans. C'est énorme.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

En Afrique, des traitements « allégés » permettent de réduire la transmission mère-enfant

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Les résultats de plusieurs travaux actuellement en cours dans différents pays africains, rendus publics lundi 1er février à Chicago dans le cadre de la sixième conférence sur les rétrovirus et les maladies opportunistes, ont, pour la première fois, fourni la démonstration qu'une prévention de la transmission de l'infection par le VIH de la mère à son enfant pouvait, en Afrique, être obtenue au moyen de traitements « allégés ». Ces résultats soulèvent, dans le même temps, d'importantes questions éthiques sur la portée et les limites de la recherche qui peut être conduite dans ces pays où vivent la majorité des malades du sida et des personnes infectées.

On sait depuis cinq ans, grâce à une étude franco-américaine, qu'une prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant peut être obtenue grâce à l'administration durant la grossesse d'un ou de plusieurs médicaments antirétroviraux. On sait aussi qu'actuellement près de 600 000 nouveaux-nés sont, dans le tiers-monde, infectés chaque année par le VIH lors de la grossesse, de l'accouchement, ou de l'allaitement. Une large collaboration internationale mise en place depuis plusieurs années cherche à adapter au mieux, dans les pays les plus touchés, les acquis prophylactiques obtenus en Europe et aux Etats-Unis.

Après une première étude, contestée, conduite en Thaïlande avec de l'AZT, d'autres essais furent progressivement mis en place. Leurs premiers résultats, très attendus, ont été révélés à Chicago. Organisé sous l'égide d'Onusida et baptisé Petra (pour *perinatal transmission*), le premier de ces essais concerne près de 1 500 femmes vivant dans cinq zones urbaines d'Afrique du Sud, d'Ouganda et de Tanzanie. Une partie de ces femmes ont été traitées par une association de deux médicaments antirétroviraux (l'AZT et le 3TC, fournis gracieusement par la multinationale pharmaceutique Glaxo Wellcome) dès la trente-sixième semaine de grossesse et jusqu'à une semaine après l'accouchement. Un second groupe ne recevait ce traitement que durant l'accouchement. A un troisième groupe, enfin, on n'administrait, pour des raisons de méthodologie, aucun médicament mais seulement un placebo, substance inactive.

RAISONS ÉTHIQUES

« Dans le premier groupe, le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant a chuté de 50 %. Nous disposons, d'autre part, de données indiquant que la prise d'antirétroviraux par la mère et l'enfant durant une semaine après l'accouchement est déterminante, a déclaré le docteur Joseph Saba, responsable de l'essai Petra. *Ces résultats sont encore très préliminaires. Mais nous devrions être en mesure de faire des recommandations claires et pratiques à destination des pays en voie de développement en avril ou en mai prochains. »*

Ces conclusions sont confortées par un autre travail conduit en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso par un groupe franco-africain dirigé par le professeur François Dabis (Inserm, université de Bordeaux). L'originalité de cette étude tient au fait qu'elle a porté sur un groupe de 374 femmes qui, recevant un traitement « allégé » (de l'AZT seul à partir de la trente-sixième semaine de grossesse et jusqu'à une semaine après la naissance), ont allaité leur enfant alors même que l'on sait que l'allaitement représente un risque infectieux important. Les organisations sanitaires internationales recommandent même chez ces femmes séropositives le recours – souvent impossible dans le tiers-monde – aux laits maternisés.

La réduction des taux de transmission du VIH dans cet essai a été néanmoins de 31 %, témoignant de l'efficacité de ces thérapeutiques « simplifiées ». Ces dernières ne sauraient, pour des raisons éthiques, être programmées dans les pays industrialisés, mais elles prennent en compte le dénuement économique et la sous-médicalisation des populations les plus touchées par l'épidémie.

Dans les coulisses de la conférence de Chicago, certains spécialistes nord-américains, peu au fait des conditions socio-économiques du tiers-monde, ne cachaient pas une certaine émotion devant des essais cliniques qui cherchent à prévenir l'infection des enfants sans, passé l'accouchement, s'intéresser au traitement des mères et des pères, condamnant de ce fait les enfants à devenir des orphelins. Pour le professeur Dabis tout comme pour le docteur Saba, il faut au contraire postuler qu'une telle approche, menée en liaison avec quelques multinationales pharmaceutiques, constituera demain un levier permettant d'améliorer plus généralement la prévention et la prise en charge des malades du sida, et donc la lutte contre cette pandémie.

J.-Y. N.

Comptoir
DES ETATS-UNIS ET DU CANADA

NOS RELAIS EN PROVINCE

● BORDEAUX
Mauriac Voyages
27, rue du Temple 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 81 94 00

● LE HAVRE
M.V. Voyages
57, AvenueFoch - BP 1347
Le Havre cedex
Tél : 02 35 19 24 24

● MARSEILLE
First - USA
179, rue Paradis 13006 Marseille
Tél : 04 91 15 53 30

● RENNES
Rallu Voyages
2, rue Jules Simon - BP 7501
35075 Rennes cedex 03
Tél : 02 99 79 16 16

● RODEZ
Agence de voyages Touromed
2, rue Camille Douls - BP 827
12008 Rodez cedex
Tél : 05 65 77 30 30

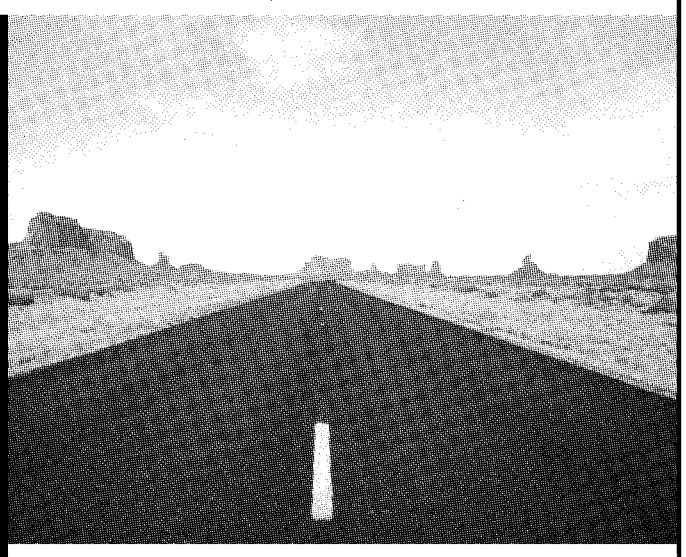

► De nombreuses formules pour découvrir les Etats-Unis et le Canada à votre rythme

► L'OUEST MYTHIQUE : à partir de 9 050 Frs (15 jours)

► LOUISIANE AU FIL DU TEMPS : à partir de 7 970 Frs (10 jours)

► QUEBEC ET GASPESIE SAUVAGE : à partir de 8 230 Frs (14 jours)

Licence N° LI 075960144

Commandez votre brochure : 3615 COMPTOIRS 2,23F/mn

PRÊT-À-PORTER MASCULIN AUTOMNE-HIVER 1999-2000

Une décontraction luxueuse

Au vu des présentations qui viennent de s'achever, l'homme de l'an 2000 sera créatif mais sage. Et Paris restera la capitale de la mode masculine

LES COLLECTIONS de prêt-à-porter masculin de l'automne-hiver 1999-2000, dont la présentation vient de s'achever à Paris, ont évacué toute fulgurance visionnaire. C'est que l'an 2000, cette vieille histoire, a généré trop de futurs antérieurs – ou bien que les enjeux du siècle à venir restent par trop opaques... Contre toute attente, Paris a concocté pour l'homme des vêtements créatifs, mais sages, attentifs et mûrement réfléchis. Leur seule prédiction, concernant l'an 2000, est que Paris restera l'un des phares de la mode masculine. C'est déjà beaucoup.

A quelques mois de l'Euroland, en effet, deux villes du Vieux Monde poursuivent une guerre picrocholine. Entre Paris – capitale de la couture et du bel artisanat, où le vêtement masculin a toujours joué les parents pauvres – et Milan, soutenue par les géants italiens du tissage et de la confection, la partie semblait jouée. Tandis que la création pure s'accrochait à la Seine, la cité lombarde cultivait, avec succès, un sens avisé du commerce. Le temps d'une saison, les rôles se sont renversés. Tandis que les Milanais s'égaraient dans les vestes en fourrure et les bottes chenille, l'homme de Paris défrichait, à travers de nouveaux territoires (ville relax ou sport chic), la poésie d'une élégance résolument contemporaine.

Il y avait là de quoi panser bien des blessures d'amour-propre : la raréfaction des journalistes, la déshérence du Carrousel du Louvre, trop cher à louer pour bien des créateurs, et le peu d'empressement général à affronter les projecteurs – Thierry Mugler ayant rejoint, cette saison, le club des maisons présentant sur portants. Une lassitude qui contraste avec l'enthousiasme – renouvelé, cette saison, par le Hollandais van Massenhowe et le Danois Bruns Bazaar – des créateurs du Nord à s'afficher dans la capitale de la couture. Nouveau président de la Chambre syndicale, Didier Grumbach parie sur un développement des secteurs les plus créatifs de la mode masculine, au travers, notamment, de présentations associant l'homme et la femme...

MONICA FEUDI

A l'instar d'un Gucci ou Prada, c'est un maroquinier – le sellier Hermès – qui a offert l'un des temps forts de la saison. Créatrice de la collection Homme, Véronique Nichanian poursuit sa mise en forme des matières d'exception sous le signe du grand chic, sobre et léger. Des manteaux courts en toilaverse – un cachemire imperméable – boutonnés jusqu'au col, des pulls tricotés main réversibles, des vestes-chemises coupée en biais déclinent dans des accords sourds et raffinés (marron-marine, gris-mastic) leur protection luxueuse, toujours plus décontractée, avec des fermetures à aimants qui abolissent les boutonnières.

TRISTES ET FRINGANTES

Cette application à la tenue de ville des acquis du vêtement de sport, comme les matières performantes ou les attaches faciles, a également marqué le défilé Lanvin : Dominique Morlotti proposait un festival de brillances high-tech, où les doudounes en viscose et tactel le disputaient aux coupe-vent à fils d'acier.

Plus l'hiver devient doux, plus les vêtements se font protecteurs. Ce paradoxe non dénué d'arrière-pensées commerciales a promu des tenues très couvrantes – capes et autres ponchos, capuches ou vestes en laine – dont Kenzo s'est fait, cette fois, le champion : pantalons style K-way, flanelle gris-souris façon feutre...

Chez Paul Smith, cette frilosité s'incarne dans un retour aux classiques éprouvés, moroses comme la récession britannique, et aux anglicismes *old fashion* (carreaux chasseur) destinés à un public gavé de soies et de velours. Les couleurs se sont éteintes, les broderies et surpiqûres jouent la discrétion. Dans les cols de chemise, le foulard remplace le jabot. Les détails, poches à soufflet, tiennent lieu de chatoiement. Bref, les dandies du *Swinging London* se sont changés en premiers de la classe. Interprétée par Oswald Boateng, le coloriste du nouveau Savile Row, cette intériorisation s'exprime en moires subtiles et en micromotifs qui pareront d'une discrétion étincelante les businessmen de la City.

Ce climat d'incertitude et de repli méritait un zeste de poésie nostalgique. Les jeunes Anversois de Dries van Noten l'ont promené sagement sous les verrières de la Bibliothèque nationale, dans des tenues d'orphelins de guerre, de communiants solennels ou de manifestants de l'ordre d'Orange. Torses moulés dans des petits pulls moutarde, les corps incertains flottaient dans des pantalons amples, tombant sur des chaussures aux patines travaillées.

Plus mâlement, Yohji Yamamoto avait confié à quatre orchestres gitans le soin d'incarner en musique sa vision d'une élégance nomade. Un défilé-événement où l'allégresse des Roms contrastait avec les couleurs sombres et les coupes couvrantes – soutanes ou jupes longues, vestes à cols boutonnés – au fil de silhouettes tout à la fois tristes et fringantes, où planait, sous les détails empruntés à l'Europe centrale (veste en laine à parements), le souvenir d'un cirque sous la pluie. Les tenues féminines et le clin d'œil aux clowns entraient également dans le pot-pourri mis au point par Comme des Garçons : vedettes du défilé, le foulard noué façon Les Vamps, les boas en tissus et le kilt en vinyle se vendront probablement moins bien que les vestes à cols retombants, les vestes de soie doublées de laine ou les costumes en polyester.

COSTUME « TAILLEUR »

Phare montant de la création belge, Raf Simons poursuit sa mise en pièces du costume « tailleur », à l'usage des adolescents, sous le signe du noir. En plus des vestes et redingotes déchirées, il propose désormais manchettes et col dur à fermetures pression comme autant d'accessoires, des vêtements de cuir à col jersey et des sous-pulls en nylon blanc à son monogramme. Eric Bergère, lui, a illustré une tendance générale : offrir des pièces prêtes à s'assortir avec n'importe quelle autre, vestes cintrées avec pantalons larges en tweed artisanal, costumes en maille, etc. Quant à José Lévy, qui ouvrira le mois prochain boutique à Paris, ce créateur connu pour son amour des détails cachés a élu un motif destiné à remplacer, au moins pour la saison prochaine, la bande horizontale adoptée par les branchés. Il s'agit du chevron. Un créateur qui vend se reconnaît aussi à ces prudences...

Jacques Brunel

D. R.

Yves Saint Laurent Rive Gauche : manteau de cachemire noir sur un pantalon de cachemire anthracite, la première tenue du défilé incarne la silhouette très graphique mise au point par Hedi Slimane.

JEAN-FRANÇOIS JOSE

D. R.

En haut à gauche, chez Yohji Yamamoto : cette veste en laine tricotée main, portée sur un sarong fendu, au parfum de Transylvanie. Ci-contre, Lanvin : le pull se torsade en diagonale, le nylon de la parka brille de fils d'acier... L'élégance « casual » affûtée par Dominique Morlotti.

Les silhouettes longilignes de Saint Laurent

A l'issue du défilé d'Yves Saint Laurent Rive Gauche, à la Cité de la musique, Pierre Bergé laissait épanouir sa satisfaction. Hedi Slimane, associé à la création, venait de justifier les espoirs de la presse avec une collection ambitieuse et fournie. Soucieux de *« repositionner le prêt-à-porter des couturiers »,* le jeune homme avait osé une silhouette nouvelle et longiligne – très Saint Laurent dans son élégance épurée –, structurée par des épaules étroites, et qui s'évase progressivement vers le bas. Ce souci graphique, renforcé par l'omniprésence du noir, s'autorise quelques ruptures (oppositions de matières suaves et sèches) ainsi que des clins d'œil à la couture, manches légèrement évasées, manteau de vison rasé, bagues et bracelets d'argent, longue écharpe portée en traîne...

Ce parfum d'élégance moderne a, depuis quatre saisons, établi Rive Gauche dans l'internationale branchée des boutiques-vitrines, Colette à Paris ou Joseph à Londres. Avec succès, ces détaillants ayant doublé leurs ventes. La marque, elle, vient d'ouvrir une boutique-galerie à Soho, le nouveau quartier des galeries new-yorkaises.

L'amour de Calvin Klein pour la France

Deux semaines après la présentation à Milan de sa collection masculine, inspirée des tenues de travail et des uniformes militaires, Calvin Klein trouvait trois raisons de venir à Paris. Le lancement de son nouveau parfum pour homme, Contradiction, celui d'une ligne de prêt-à-porter fabriqué en Italie, Collection for Men, et enfin, pour l'accueillir, l'ouverture avenue Montaigne de la première boutique au monde, sur 280 m². Une façon pour le roi de la mode américaine de marquer l'*« amour particulier »* qu'il porte à la France.

« Les Américains ont souvent peur de se risquer ici : ils estiment que les Français ont du style dès leur naissance. Pourtant, c'est la France qui m'a réservé le meilleur accueil en Europe. » **La France, qui n'a pas la réputation d'un pays puritain, serait-elle tentée par le minimalisme ?** *« Le puritanisme whasp et rigide appartient au passé, contrairement au minimalisme moderne, issu de l'esthétique japonaise, et dont l'esprit se veut libre et ouvert. Si cette façon de penser et de vivre – en compagnie d'objets réduits à leurs formes les plus pures – n'est pas celle de tout le monde, il reste que tout le monde devient beau dans des vêtements noirs. Les Américains aiment le simple : ils ont le goût de la clarté. »*

JEAN-FRANÇOIS JOSE

Comme des Garçons : à côté de kilts en vinyle, la créatrice Rei Kawabuko a osé ces coordonnés à minijupes en soie doublés de laine (ci-dessus). Ci-contre, Hermès et ses vêtements luxueux tels que ce manteau de cachemire longue ligne.

Le Monde interactif
http://www.lemonde.fr
« Le football en temps réel. »

Temps perturbé et plus frais

SAMEDI, l'anticyclone reste stationnaire sur le large Atlantique. Les perturbations le contournent par le nord et redescendent ensuite des Iles britanniques vers la France. Peu à peu, avec le vent de nord, un rafraîchissement va s'installer sur le pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera nuageuse puis de petites pluies arriveront à la mi-journée. Le vent de nord-ouest sera modéré. Les températures seront comprises entre 8 et 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera couvert avec des petites pluies. Le vent de nord-ouest sera modéré. Le thermomètre sera en légère baisse, entre 6 et 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Le ciel sera gris avec de la pluie ou de la neige à basse altitude entre 400 et 600 mètres. Les températures seront comprises entre 4 et 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera assez nuageux, puis des petites pluies arriveront sur les côtes l'après-midi. Le vent de nord-ouest sera modéré. Il fera entre 8 et 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera couvert avec de la pluie ou de la neige à partir de 600 à 800 mètres. Après des gelées matinales, le thermomètre indiquera entre 5 et 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps sera bien ensoleillé avec du vent encore très fort, entre 90 et 100 km/h. Il pourra y avoir encore des gelées matinales dans l'intérieur, puis, dans l'après-midi, le thermomètre montera entre 10 et 15 degrés.

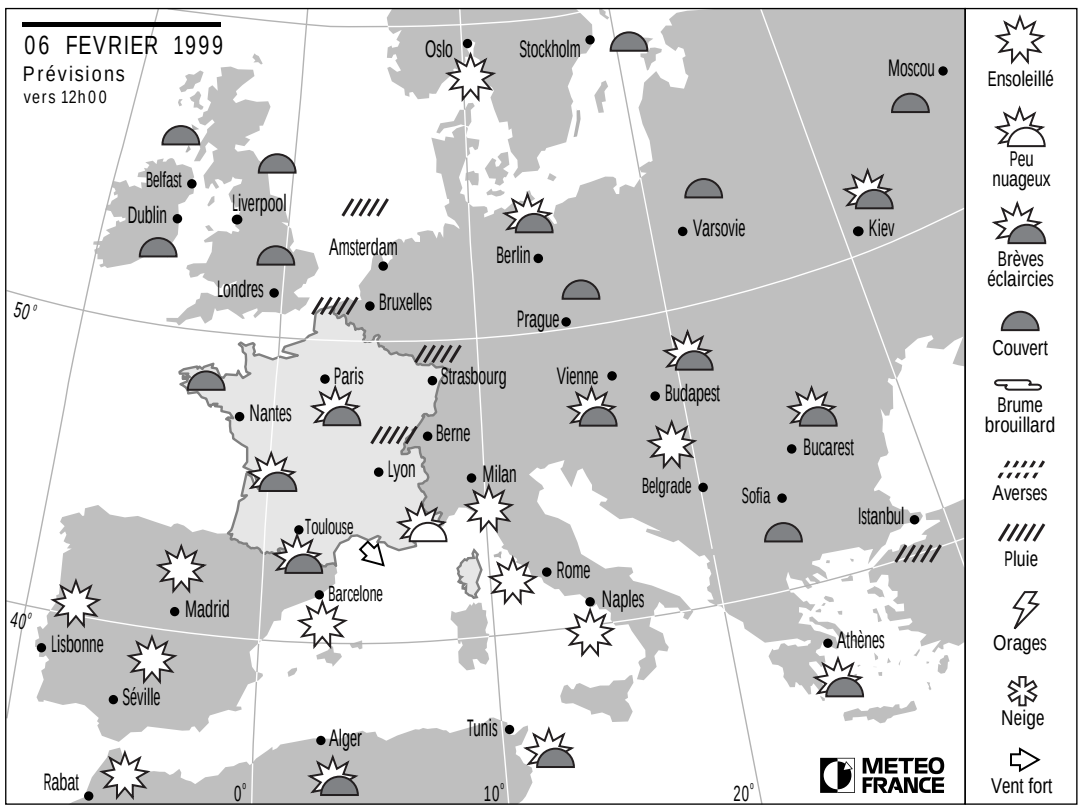

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** A l'occasion de la Saint-Valentin, la compagnie SAS propose deux billets pour le prix d'un à destination de la Scandinavie ou de la Finlande. Il en coûtera 2 132, 90 F TTC (325 €) pour un aller-retour pour deux de Paris à Stockholm ou 1 994,73 F (304 €) pour un Nice-Copenhague A/R. Les billets doivent être achetés d'ici le 13 février et le voyage effectué entre le 8 et le 21 février. Une promotion valable de Paris ou de province à destination du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de la Finlande. Renseignements au 0-801-25-25-25.

■ **ÉTATS-UNIS.** Seize hôtels seront inaugurés cette année à Boston, dont le Wyndham Grand Heritage (362 chambres), dans le quartier des affaires, le Club Hotel by Doubletree (119 chambres), près du centre d'exposition Bayside, le Fifteen Beacon Hotel (63 chambres), à proximité du Parlement, et le Boston Logan Hilton Hotel (599 chambres), à l'aéroport.

PRÉVISIONS POUR LE 06 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	24/30 S	KIEV	-5/-2 N	VENISE	-1/10 S	LE CAIRE	10/18 C
AJACCIO	5/15 S	NANCY	4/6 P	POINTE-A-PIT.	19/28 S	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	1/2 N	MARRAKECH	5/19 S
BIARRITZ	7/11 N	NANTES	5/9 C	ST-DENIS-RÉ.	24/29 C	LIVERPOOL	3/8 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/29 S
BORDEAUX	6/12 N	NICE	4/15 S	EUROPE		LONDRES	2/8 C	BRASILIA	20/29 N	PRETORIA	20/33 S
BOURGES	5/8 N	PARIS	6/10 N	AMSTERDAM	3/6 P	LUXEMBOURG	-1/3 P	BUENOS AIR.	21/27 P	RABAT	8/16 S
BREST	6/9 P	PAU	3/9 N	ATHENES	9/13 N	MADRID	-2/13 S	CARACAS	21/26 S	TUNIS	10/14 N
CAEN	6/8 N	PERPIGNAN	9/15 S	BARCELONE	6/14 S	MILAN	2/11 S	CHICAGO	-2/5 N	ASIE-OCÉANIE	
CHERBOURG	6/8 C	RENNES	6/9 C	BELFAST	-2/6 C	MOSCOU	-5/-4 C	LIMA	21/24 P	BANGKOK	18/27 C
CLERMONT-F.	4/8 C	ST-ETIENNE	4/7 C	BELGRADE	-1/2 S	MUNICH	-4/2 P	LOS ANGELES	9/16 S	BOMBAY	20/31 S
DIJON	4/7 P	STRASBOURG	2/5 P	BERLIN	-1/2 N	NAPLES	7/11 S	MEXICO	9/23 S	DJAKARTA	26/29 P
GRENOBLE	0/6 P	TOULOUSE	4/10 N	BERNE	-6/2 P	OSLO	-10/-4 S	MONTREAL	-6/-2 C	DUBAI	18/28 S
LILLE	5/7 P	TOURS	6/9 N	BRUXELLES	2/5 P	PALMA DE M.	7/15 S	NEW YORK	-1/7 C	HANOI	14/22 N
LIMOGES	2/5 N	FRANCE outre-mer		BUCAREST	-5/3 N	PRAGUE	-3/-2 C	SAN FRANCIS.	8/12 P	HONGKONG	14/21 S
LYON	4/7 P	CAYENNE	24/30 N	BUDAPEST	0/4 N	ROME	3/13 S	SANTIAGO/CHI	12/27 S	JERUSALEM	10/17 C
MARSEILLE	5/12 S	NOUMEA	25/28 P	COPENHAGUE	-2/2 S	SEVILLE	6/18 S	TORONTO	-3/2 C	NEW DEHLI	6/20 S
				DUBLIN	2/8 C	SOFIA	-3/2 C	WASHINGTON	-1/11 C	PEKIN	-2/10 S
				FRANCFORT	0/4 P	ST-PETERSB.	-10/-5 C	AFRIQUE		SEOUL	-6/4 S
				GENEVE	-1/4 P	STOCKHOLM	-12/-8 C	ALGER	7/13 N	SINGAPOUR	25/30 C
				HELSINKI	-17/-9 C	TENERIFE	10/14 N	DAKAR	18/23 S	SYDNEY	20/29 S
				ISTANBUL	3/7 P	VARSOVIE	-3/1 C	KINSHASA	21/32 C	TOKYO	1/7 S

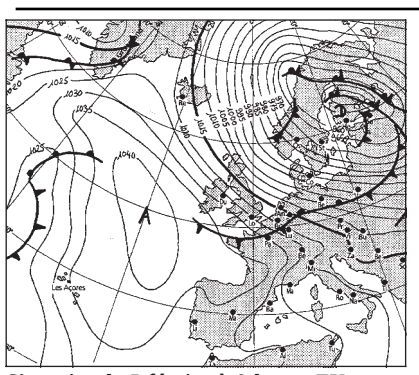

Situation le 5 février à 0 heure TU

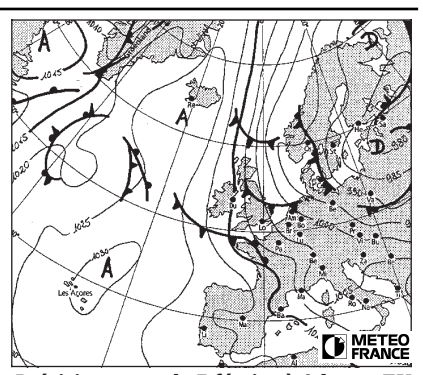

Prévisions pour le 7 février à 0 heure TU

SPORTS D'HIVER

Encore quelques places disponibles

IL RESTE encore quelque disponibilités sur les sommets français pour les vacances d'hiver s'échelonnant sur quatre semaines, du samedi 6 février au samedi 6 mars. Selon les chiffres diffusés par Ski France, faisant état des réservations sur les cinq massifs français, seule la deuxième semaine (congés de la zone A, académies de Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse) affiche complet avec des taux de réservations approchant les 100 %.

Pour les premiers départs (6-13 février, zone B, académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg), si les hôtels-clubs comme les gîtes ruraux s'annoncent d'ores et déjà bondés, on trouve encore des appartements à louer et des chambres d'hôtel vacantes en Dauphiné-Isère, dans les Alpes du Sud comme dans les Pyrénées. Voire dans les stations à forte capacité d'hébergement comme Tignes, Val-Thorens, Val-Fréjus ou l'Alpe-d'Huez.

Quant à la troisième semaine, pour les départs des Parisiens et des Bordelais, mieux vaut oublier la Savoie comme la Haute-Savoie, tous types d'hébergement confondus : seule la chance permet de profiter d'un désistement de dernière heure. En revanche, il est encore temps d'interroger les hôteliers du Dauphiné-Isère, des Alpes du Sud, des Vosges, des Pyrénées et du Massif central ou, mieux encore, les Jurassiens, qui affichent 40 % seulement de réservations enregistrées en ce début février. Ponctuellement encore, ici ou là, sur la totalité des massifs cités, on trouve des locations vacantes.

L'horizon se dégage pour la quatrième semaine (du 27 février au 6 mars). Même en Savoie et en Haute-Savoie, les taux de remplissage annoncés tournent autour de 70-80 %, à condition de renoncer aux clubs comme aux gîtes.

Il reste donc des possibilités, presque partout, pour cette fin de vacances, à l'hôtel comme en location. Pour plus de précisions, interroger Ski France (3615 En Montagne, tél. : 01-47-42-23-32) ou les Maisons régionales représentées à Paris.

Fl. E.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 4 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : http://www.ski-france.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 107-200 ; Alpe-du-Grand-Serre : 90-140 ; Auris-en-Oisans : 80-120 ; Autrans : 60-100 ; Chamrousse : 10-120 ; Le Collet-d'Allevard : 50-120 ; Les Deux-Alpes : 90-240 ; Lans-en-Vercors : 80-100 ; Méaudre : 60-110 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-135 ; Les Sept-Laux : 70-120 ; Villard-de-Lans : 100-140.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-130 ; Les Carroz-d'Arâches : 78-270 ; Chamonix : 100-245 ; Châtel : 80-180 ; La Clusaz : 60-220 ; Combloux : 65-150 ; Les Contamines-Montjoie : 70-240 ; Flaine : 127-295 ; Les Gets : 80-170 ; Le Grand-Bornand : 100-155 ; Les Houches : 85-260 ; Megève : 100-200 ; Morillon : 49-295 ; Morzine-Avoriaz : 50-130 ; Praz-de-Lys - Sommand : 100-180 ; Praz-sur-Arly : 90-200 ; Saint-Gervais : 90-200 ; Samoëns : 40-270 ; Thollon-les-Mémises : 60-110.

SAVOIE

Les Aillons : 30-126 ; Les Arcs : 120-220 ; Arêches-Beaufort : 75-190 ; Aussois : 70-90 ; Bonneval-sur-Arc : 90-150 ; Bessans : 85-64 ; Le Corbier : 95-155 ; Courchevel : 100-175 ; La Tania : n. c. ; Crest-Voland-Cohennoz : 100-140 ; Flumet : 100-185 ; Les Karellis : 95-150 ; Les Menuires : 80-200 ; Saint-Martin-Belleville : 55-200 ; Méribel : 70-110 ; La Norma : 60-110 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 115-175 ; La Plagne : 115-245 ; La Rosière 1850 : 120-200 ; Saint-Francois-Longchamp : 110-190 ; Saint-Sorlin-d'Arves : 90-180 ; Les Saisies : 100-190 ; Tignes : 105-220 ; La Toussuire : 100-130 ; Val-Cenis : 50-120 ; Val-Fréjus : 50-70 ; Val-d'Isère : 105-240 ; Valloire : 80-140 ; Valmeinier : 80-140 ; Valmorel : 78-180 ; Val-Thorens : 130-190 .

ALPES-DU-SUD

Auron : 70-130 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2 000 : 90-130 ; Montgenèvre : 60-80 ; Orcières-Merlette : 60-120 ; Les Orres : 50-60 ; Pra-Loup : 50-80 ; Puy-Saint-Vincent : 50-100 ; Risoul 1850 : 35-50 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30-120 ; Serre-Chevalier : 65-80 ; Superdévoluy : 90-130 ; Valberg : 70-90 ; Val d'Allos/Le Seignus : 40-40 ; Val d'Allos/La Foux : 50-60 ; Vars : 35-50.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 60-130 ; Font-Romeu : 50-130 ; Gourette : 35-125 ; Luchon-Superbagnères : 100-220 ; Luz-Ardiden : 100-130 ; La Mongie : 90-140 ; Piau-Engaly : 90-110 ; Saint-Lary-Soulan : 55-85.

AUVERGNE

Besse/Superbesse : 55-110 ; Le Mont-Dore : 50-80 ; Superlioran : 30-80.

JURA

Métabief : 55-95 ; Mijoux-Lélex-la-Faucille : 70-110 ; Les Rousses : 20-110.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-70 ; La Bresse-Hohneck : 50-70 ; Gérardmer : 40-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : 30-80.

DÉPÊCHES

■ **Raquettes en Aubrac.** Facile et accessible, une randonnée pour s'initier à la pratique des raquettes, à travers les forêts de hêtres des massifs de l'Aubrac. Un week-end qui conjugue découverte de la nature et des traditions locales avec une nuit dans un buron (fromagerie d'alpage). Jusqu'en mars, il en coûte 950 francs (145 euros) par personne pour trois jours et deux nuits en pension avec deux jours de randonnée accompagnée d'un guide et le prêt de matériel. Egalement proposés des séjours de ski à Laguiole et Brameloup. Renseignements auprès d'Aveyron Réservation Tourisme, au 05-65-75-55-50.

■ **Cegetel sur les sommets**. Premier opérateur privé de télécommunications en France (SFR, le « 7 », AOL), Cegetel va, jusqu'au 7 mars, à la rencontre des utilisateurs. Dans 10 stations de ski (Les Arcs, Les Deux-Alpes, Les Orres, Pra-Loup, La Mongie, Font-Romeu, Méribel, Saint-François, La Plagne et Les Gets) des Alpes, des Pyrénées et des Vosges, ceux-ci pourront tester la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et Internet en bénéficiant, pendant quarante-huit heures, d'animations diverses et, notamment, de la possibilité de s'initier aux nouvelles glisses avec le matériel Salomon (partenaire de l'opération) et de participer à des compétitions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99032

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

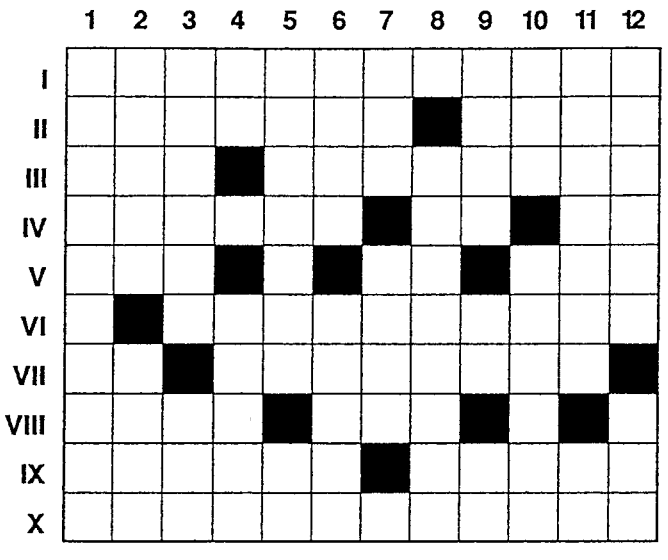

HORIZONTALEMENT

I. Besoin d'extérioriser les problèmes. – II. Riche et gros. Grande salle chez nos voisins helvètes. – III. Ses débordements apportaient la richesse. Remettre sur le marché. – IV. Porteurs d'ombre. Départ de série. Ouverte à tout le monde. – V. Conquérant de l'Egypte. A moitié noir. A porté l'euro à sa naissance. – VI. Sans conséquence pour nos nuits. – VII. Départ en musique. Plutôt classique dans ses choix musicaux. – VIII. S'enrichir l'esprit. Sombre, il grandit sous les tropiques. – IX. Marques de respect. Capitale wallonne. – X. Limité dans son développement.

VERTICALEMENT

1. Ouvre la marche au troupeau. – 2. Stupéfiant. En pointe. – 3. Croisement palmé à la basse-cour. A laissé sa place au gray. – 4. Banal à la fin. Assure une bonne fermeture. – 5. Ancien esclave, il servit de modèle à Molière. Lettres de démission. – 6. Inspiratrice espagnole de Montherlant. Fruit rouge aigrelet. – 7. Patronne au quotidien. Sonde nos intentions. – 8. Sans humanité. – 9. Garde pour lui. Voyelles. Coule dans le Nord. – 10. Sigle scolaire. Le numéro un devient public. – 11. Le lilas, le frêne ou l'olivier. Cité mésopotamienne. – 12. Brave. Violence passée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99031

HORIZONTALEMENT

I. Prédécesseur. – II. Laborantin. – III. Ufologie. Vil. – IV. Ma. Osée. Bina. – V. Alès. Ombreux. – VI. Sexiste. Issa. – VII. Ss. Vas. DG. At. – VIII. Tes. Gourbi. – IX. Ecossaise. Lo. – X. Rap. Eurasien.

VERTICALEMENT

1. Plumassier. – 2. Rafales. Ça. – 3. Ebo. Ex. Top. – 4. Dolosives. – 5. Eros. Sasse. – 6. Cageots. Au. – 7. Enième. Gir. – 8. Ste. Dosa. – 9. Si. Brigues. – 10. Envies. – 11. Inusable. – 12. Relaxation.

PHILATÉLIE

Cent lettres rares exposées à Monaco

LE MUSÉE des timbres et des monnaies de Monaco organise du 12 au 14 février Monaco '99, une exposition de cent lettres et documents philatéliques parmi les plus rares du monde. Y figureront notamment : une « boule de Moulins » de la guerre de 1870-1871 repêchée en 1968 dans la Seine, près de Saint-Wandrille (Seine-Maritime) ; un tête-bêche interpanneau unique du 2 d de l'émission de 1850 de Nouvelle-Galles du Sud sur une lettre de Sydney pour Melbourne ; un double port composé d'un affranchissement mixte doublé sur une lettre de 1863 d'Itzehoe (Danemark) pour Stettin (Prusse)... Ces pièces, qui proviennent de la collection de la reine d'Angleterre ou sont prêtées par sept musée postaux ou des collectionneurs privés, sont assurées pour plus de 200 millions de francs.

Cet événement donnera lieu à l'émission d'un bloc non dentelé vendu pendant la seule durée de la manifestation. Au même moment, se déroulera, dans le hall de la collection des voitures anciennes, un marché aux timbres, tandis que l'hôtel Loews accueillera, le dimanche 14, une table ronde sur le thème « Philatélie classique et moderne, complémentarité présente et future ».

Double port composé d'un affranchissement mixte doublé sur une lettre du 9 juillet 1863 d'Itzehoe (Danemark) pour Stettin (Prusse).

Enfin, Maurice Boule (10, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris. Tél. : 01-40-22-60-04) organisera le samedi, à l'Hôtel Hermitage, une vente aux enchères en deux sessions. La première, à 14 h 30, verra la dispersion de la collection Henry Borden, composée de timbres, lettres et documents à l'effigie de l'empereur du Brésil Don Pedro II. La seconde, à 16 h 30, compte 401 lots dont : une lettre d'Alsace-Lorraine du 22 mars 1871 avec taxe de distribution locale de 15 c (estimation 20 000-24 000 F ; 3 048-3 658 euros) ; la collection spécialisée de l'artiste créateur du timbre « Europa » de France 1956 (50 000-60 000 F) ; une feuille de 150 sur papier carton du 15 c vert *Cérès* de 1850 du fonds Hulot (75 000-100 000 F) ; un affranchissement à 4,50 F de Paris pour Veracruz du 31 octobre 1853 avec une paire du 25 c *République* et une bande de quatre du 1 F carmin *Empire* (150 000-200 000 F) ; une superbe lettre du 22 octobre 1854 avec 5 c jaune de Lombardo-Vénétie et 2 kreuzers d'Autriche, de Botzen pour Roveredo (600 000-800 000 F).

P. J.

★ Monaco'99, tél. : (377)-93-15-41-50. Catalogue bilingue français-anglais (250 F ; 38,11 euros), contenant une empreinte gravée du bloc émis par l'Office des émissions de timbres-poste pour le jubilé de SAS le prince Rainier III, en vente au Musée des timbres et des monnaies, 11, terrasses de Fontvieille, 98000 Monaco.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSÉE La réouverture du Centre Georges-Pompidou, programmée pour le 1er janvier 2000, devrait être marquée par le redéploiement du Musée national d'art moderne dans les troisième et quatrième étages du bâtiment. Un important programme d'expositions est établi. ● POURTANT, les conservateurs du MNAM se plaignent du *« déficit de réflexion collective »* et de la fragmentation de leurs tâches, face à un président du Centre doté de pouvoirs étendus. Dix-sept d'entre eux ont formé une association, La Pointe à l'œil, afin de *« développer (...) l'expression collective sur le rôle de l'institution muséale »*. En outre, deux d'entre eux quittent la maison. Pour le président, Jean-Jacques Aillagon, *« débat ne signifie pas crise »*. ● L'IMMENSITÉ du fonds du MNAM pose le problème de sa saturation. La question de la gratuité du centre est également en suspens.

Les conservateurs s'inquiètent de leur avenir au sein du Centre Pompidou

La réouverture du Centre, prévue pour le 1er janvier 2000, doit être marquée par un important redéploiement des collections du Musée d'art moderne. Mais des problèmes de statut, la parcellarisation des tâches et un sentiment de dépossession alimentent un certain malaise

*« **PENDANT** les travaux le Centre Pompidou continue »*, indique un grand panneau, rue du Renard. Et c'est vrai. Dans le tipi, sur la piazza, on informe, on débat, quand derrière les palissades du chantier, les portes sont restées entrouvertes pour accueillir des expositions : hier un hommage au Consortium de Dijon, aujourd'hui David Hockney, demain Robert Delaunay. Dans le même temps, on ne compte plus les expositions qui, depuis la fermeture du Centre, promènent les collections du Musée national d'art moderne (MNAM) de Nantes à Marseille et de Nancy à Rouen. Grâce à cette bouffée d'oxygène, dont l'initiative revient à Germain Viatte, le prédécesseur de Werner Spies à la tête du MNAM, les conservateurs n'ont pas été, loin de là, réduit au chômage. Ce n'est donc pas le manque de travail qui les rend moroses. Ils sont inquiets. Inquiets pour leur avenir et celui du MNAM au sein du Centre rénové.

Ils devraient être euphoriques puisque le 1er janvier 2000, la réouverture devrait être marquée par un formidable redéploiement des collections. Pourtant, deux d'entre eux, Didier Semin et Marc Bormand, quittent la maison. Les autres se réunissent pour essayer de réfléchir ensemble – ce n'était pas dans leurs habitudes – à ce que doit être un musée. En juin 1998, ils ont formé une association loi 1901, La Pointe à l'œil, dont le but, inscrit dans ses statuts, est de *« développer la réflexion et l'expression collective sur le rôle de l'institution muséale à l'égard de l'art moderne et contemporain »*.

L'association réunit dix-sept conservateurs sur les vingt-cinq que compte le Centre. Elle est née, disent ses porte-parole, du *« déficit de réflexion collective sur les domaines qui nous préoccupent. La fermeture a sans doute favorisé l'émergence de cette cellule de réflexion, puisque l'ensemble des discussions étaient focalisées sur les travaux. Nous voulons nous dégager de l'émotionnel pour réfléchir aux changements d'avenir. Nous avons fait des propositions à la présidence. Nous voulons jouer le rôle de boîte à idées, mais aussi celui de vigie pour alerter quand quelque chose ne tourne pas rond »*.

FRANCK EUSTACHE/ARCHIPRESS

Sur la « piazza », le « Pot doré » de Jean-Pierre Raynaud installé en 1998, et le tipi dressé pour la durée des travaux.

Le malaise actuel des conservateurs du musée est le produit de facteurs multiples. La fermeture du Centre n'a fait que révéler avec plus d'acuité des problèmes anciens. Les remue-ménage administratifs enfantés, pratiquement tous les trois ans, par la valse des présidents du Centre et celle, presque aussi fréquente, du directeur du MNAM, permettent difficilement un débat serein sur l'avenir de l'institution. Didier Semin, qui rejoint un poste d'enseignant à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, dira qu'au cours des sept années qu'il a passé au MNAM, il a eu affaire à trois présidents et à quatre directeurs... Aucun grand musée étranger, du Musée d'art moderne de New York à la Tate Gallery de Londres, ne vit une telle agitation.

Ce ne sont pas tant les problèmes de la diversité de leurs statuts qui préoccupent d'abord les membres de La Pointe à l'œil. Sans doute les uns sont détachés de la Direction des musées de France, quand d'autres, venant des musées régionaux, relèvent de l'administration territoriale, ou encore sont issus d'une promotion interne : une disparité qui gêne considérablement leur mobilité au sein de l'espace muséal français. Leur souci est d'abord de faire entendre *« leurs voix de scientifiques responsables d'une énorme collection d'intérêt national »*. Or on ne les écoute pas, ou pas assez.

Cette surdité des responsables du Centre serait un effet pervers de la réforme de 1992, élaborée par Dominique Bozo. Depuis, le président est doté d'un pouvoir très important, y compris sur le plan scientifique. Il est responsable *in fine* de la programmation, de la diffusion, de la logistique, de la pédagogie, de l'édition, des travaux. Le directeur du musée, pour sa part, est responsable des acquisitions et des prêts. Résultat : une segmentation des interventions et une programmation qui échapperait de plus en plus aux spécialistes. Ce déséquilibre des rôles est un des points sur lesquels les conservateurs insistent beaucoup, d'autant que l'actuel président (depuis 1996), Jean-Jacques Aillagon, entend exercer complètement les pouvoirs dont il est investi.

> Les pouvoirs du président ne finissent-ils pas par paralyser toute initiative ?

Les conservateurs se sentent donc dépossédés. Pour eux, le musée se doit d'articuler recherche, gestion, acquisition, programmation. *« Une exposition doit être en rapport avec la recherche et les études entreprises sur les collections,* plaident-ils. *Ce n'est plus le cas au MNAM, où études, recherches et acquisitions sont coupées de la programmation. »*

Programmation qui a des retombées directes sur les dons et legs qui viennent enrichir les collections. Par ailleurs, l'association s'interroge sur la pluridisciplinarité du Centre, principe sacro-saint sur lequel l'institution a été bâtie. Est-elle toujours efficace ? N'est-elle pas aujourd'hui un obstacle à *« la nécessaire visibilité de ce grand équipement culturel que le public a de plus en plus de mal à identifier clairement ? »*

Pour Jean-Jacques Aillagon, cette pluridisciplinarité n'est pas un vain mot. Elle doit se nourrir des diverses avant-gardes que le Centre a toujours accueillies. Pour pallier son incontestable essoufflement et son relatif effacement de la scène contemporaine depuis quelques années, le Centre Pompidou doit réaffirmer ses missions. Beaubourg doit demeurer un lieu de débats et d'expérimentation dans tous les domaines et reconquérir des secteurs, comme la photo ou la vidéo, où il s'est laissé distancer. Sans doute le paysage culturel français a-t-il considérablement changé depuis l'ouverture du Centre en 1978, mais, ajoute Jean-Jacques Aillagon, *« ce n'est pas parce que des institutions spécialisées sont nées que le Centre Pompidou doit larguer certaines de ses activités. La naissance d'un centre d'architecture à Chaillot ne rend pas obsolète la collection d'architecture du Centre Pompidou »*. Il est certain, en revanche, qu'une meilleure coordination doit exister entre ces nouvelles institutions et le Centre, ce qui implique, notamment, une programmation différente. Au MNAM, l'accrochage doit être plus flexible, la politique d'acquisition doit tenir compte des achats des nouveaux musées d'art contemporain.

Les pouvoirs du président ne finissent-ils pas par paralyser toute initiative ? La réforme de 1992 *« n'a fait que matérialiser un processus engagé depuis 1978*, répond Jean-Jacques Aillagon. *Le directeur du MNAM garde une grande autonomie. C'est lui qui conduit la politique du musée sur tous les fronts – accrochage, acquisition, dépôt, restauration. Il arbitre la politique des expositions qui relève à 90 % du MNAM. Le président du Centre n'intervient jamais dans les débats du comité d'acquisition sauf pour formuler des remarques d'ordre général »*. Jean-Jacques Aillagon fait même remarquer que le MNAM a retrouvé récemment la maîtrise des *Cahiers du musée national d'art moderne* que Dominique Bozo lui avait retirée. En revanche, le président avoue avoir reprofilé le Département du développement culturel en le recentrant sur la programmation de la musique, du cinéma, des spectacles vivants et des débats.

De plus, il a demandé au ministère de la culture de prolonger le mandat présidentiel de trois à cinq ans – avec un renouvellement possible de trois ans – pour éviter les successions trop rapides (huit présidents en vingt-deux ans d'existence) et la création d'un conseil d'administration classique devant qui le président serait responsable. Pour le président, il n'y a donc pas de malaise mais interrogation légitime de la part des conservateurs : *« Qu'il y ait divergence de point de vue, quoi de plus normal ? Débat ne signifie pas crise. »*

Geneviève Breerette et Emmanuel de Roux

Des expositions tous azimuts

Un important programme d'expositions est prévu pour les premières années suivant la réouverture du Centre Georges-Pompidou, qui doit être effective le 1er janvier 2000.

● **Dans la grande galerie du 5e étage**

– « Le temps, vite » : une exposition pluridisciplinaire du département de culture contemporaine dirigé par Daniel Soutif (ouverture mi-janvier 2000).
– « Picasso sculpteur » : un des dadas de Werner Spies, le directeur du musée (été 2000).
– art contemporain : thème non encore précisé (automne 2000).
– « Le pop art » (hiver 2001)
– « Dubuffet » (été 2001)
– « L'abstraction », avec pour commissaires Didier Semin et Hubert Damisch (hiver 2001-2002)
– « Max Beckmann » (2002)
– « Art et musique » (2002), une coproduction MNAM/Ircam.

● **Dans la 2e galerie du 5e étage**

En 2000 doivent être présentés : un fonds régional d'art contemporain (Limousin ?), une exposition de la BPI (« Regards d'un siècle »), les photographies de Brassaï, l'artiste tout terrain Raymond Hains, l'architecte Jean Nouvel, le plasticien Daniel Buren.

● **Dans les galeries contemporaines**

Renzo Piano, l'architecte du Centre (avec Patrick Rogers) et de son réaménagement, fera l'ouverture. Doivent suivre une invitation à la revue *Purple Prose,* les sculptures de l'Américain Jeff Koons, une exposition d'arts ménagers, des paysages européens (urbanisme), et « La vidéo d'aujourd'hui en Europe ».

● **Au cabinet d'arts graphiques**

On annonce, entre autres, une « Carte blanche à Christian Boltanski », la présentation du Codex duchampien récemment entré au musée par dation, des dessins de Pollock, des dessins de Rose-Marie Troeckel.

Quelles collections ? Quels tarifs ? Des questions sans réponses

LE 1er JANVIER 2000, le Musée national d'art moderne (MNAM) présentera ses collections permanentes sur deux niveaux. Le visiteur, accueilli au troisième étage par une grande sculpture de Tinguely, récemment acquise, abordera la création du XXe siècle par les œuvres les plus récentes, déployées sur près de 7 000 mètres carrés. Puis il montera au quatrième étage, entièrement consacré à la partie historique de la collection. *« Une fois par an*, précise Werner Spies, directeur du MNAM, *nous procéderons, surtout dans la partie la plus contemporaine, à un réaccrochage des collections, pour faire tourner au maximum notre fonds, qui est très riche. »* En outre, pour éviter que trop d'œuvres ne restent confinées dans les réserves de l'établissement, la politique de dépôt dans des musées régionaux a été accélérée : ceux de Strasbourg, Nancy et Toulouse viennent d'en bénéficier.

Malgré cette circulation des œuvres, l'immensité de ce fonds (40 000 œuvres), considérablement augmenté depuis l'ouverture du Centre, pose le problème de la saturation du musée. Pour le résoudre, il avait été prévu, dès 1978, de reverser, passé un certain temps, les collections les plus anciennes du MNAM à d'autres institutions. Officiellement, ce transfert n'est plus à l'ordre du jour : en 1992, cette notion de partition de la collection a été supprimée des statuts du Centre.

MUSÉES SATURÉS

Et puis, où caser ces œuvres ? Les collections du Louvre sont désormais interrompues à la fin de la période romantique, vers 1848, et le Musée d'Orsay, qui a pris le relais, est incapable d'accueillir, sauf à bouleverser entièrement sa muséographie, une arrivée massive d'œuvres d'art.

Peut-on imaginer un nouveau musée pour les cinquante premières années du XXe siècle ? Compte tenu des charges financières du ministère de la culture et du calendrier de ses grands travaux, cette proposition paraît prématurée, sinon absurde. Aujourd'hui, plus que jamais, le découpage de l'histoire de l'art en fines tranches temporelles ne correspond à aucune exigence intellectuelle. *« A la veille de l'an 2000,* constate Werner Spies, *on se rend compte de l'enracinement de l'art contemporain dans l'ensemble du XXe siècle. La sagesse, c'est d'attendre que le temps et le jugement critique fassent leur œuvre. »* Plus tard, indique le président du Centre, Jean-Jacques Aillagon, dans dix ou quinze ans, il sera toujours temps de trouver pour le MNAM des espaces extérieurs qui lui permettront de redéployer judicieusement le surplus de ses collections.

Autre question, d'actualité celle-là : la gratuité du Centre. Doit-on faire payer l'entrée du bâtiment ? Le dogme hérité des années 70 l'interdit. Pourtant les activités de l'établissement n'ont jamais été vraiment gratuites, excepté l'accès à la Bibliothèque publique d'information (BPI), qu'il n'est pas question de rendre payant – *« c'est une question de service public »*, insiste Jean-Jacques Aillagon. Ce dernier constate que l'itinérance gratuite dans les étages du Centre est préjudiciable à l'entretien du bâtiment et même à ses activités culturelles : *« Les gens ont l'illusion d'avoir visité une institution culturelle alors qu'ils sont simplement montés au cinquième étage pour admirer la vue. Du coup, la fréquentation du MNAM est le dixième de celle du Centre. »*

VERS UN « DROIT DE PASSAGE »

Le président du Centre envisage donc de créer ce qu'il appelle un *« droit de passage »* de 20 francs qui donnerait accès au musée. L'entrée du Forum resterait libre et la gratuité de l'ensemble des fonctions du Centre serait maintenue pour les moins de dix-huit ans. Les tarifs seraient unifiés, simplifiés (un ticket unique pour les expositions) et abaissés (notamment pour les scolaires) tandis que la politique d'abonnement serait relancée.

Cette proposition est loin de faire l'unanimité au sein du Centre. Elle est actuellement sur le bureau de la ministre, qui doit trancher. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de principe : le budget du Centre (450 millions de francs) est largement alimenté par ses recettes propres (100 millions de francs).

G. B. et E. de R.

Des espaces supplémentaires pour les expositions

A la réouverture du Centre, le Musée national d'art moderne disposera pour ses collections de près de 14 000 mètres carrés, aux troisième et quatrième étages. Des espaces pour l'architecture et le design, ainsi que pour les arts graphiques, la photo et la vidéo, doivent être intégrés au parcours. Des œuvres prêtées par de grands musées étrangers y seront ponctuellement installées : parmi ces *« ambassadeurs »*, selon l'expression de Werner Spies, figure un grand Rothko, dépôt de la National Gallery de Washington.

On retrouvera au sein du musée le cabinet d'art graphique, et un petit espace pour des expositions-dossiers. Le cinquième étage, entièrement consacré aux manifestations temporaires émanant de l'ensemble des départements, sera découpé en trois espaces de 2 200, 900 et 300 mètres carrés, ce dernier essentiellement voué à la photographie. Au rez-de-chaussée, les galeries sud (1 200 m²) restent un lieu d'exposition. Dans le forum, une galerie présentera l'actualité du design.

L'Orient cosmopolite de Natacha Atlas

Avec l'album « Gedida », la chanteuse arabo-européenne donne sa version des brassages musicaux, du châabi égyptien à l'électronique londonienne

ELLE L'A DIT, en 1998, au bimestriel rennais *L'Œil électrique* : la britpop – Oasis, Blur.. .– était *« raciste ». « En 1993-1994, il y avait* [en Grande-Bretagne] *une vague de brassage culturel qui émergeait... Les Anglais voulaient vendre de la musique aux Américains, alors il fallait qu'ils inventent quelque chose. »* Anglaise par sa mère, élevée à Bruxelles et à Londres, Natacha Atlas, chanteuse orientale, a pris sa part du brassage britannique des années 90 au sein du collectif musical Transglobal Underground, dont elle était la chanteuse et la danseuse (du ventre). *« La britpop, une histoire de Blancs qui faisaient de la pop britannique, a écrasé le mélange culturel, mais, maintenant qu'elle est en train de mourir, des groupes comme Asian Dub Foundation reviennent »,* expliquait-elle. Il était temps donc pour Natacha de publier un disque-manifeste, où le doute n'est plus permis : le *châabi,* la chanson populaire du Caire, est sa patrie. Mais elle lui a fait subir en route quelques bouleversements électroniques.

Gedida (nouveau, en arabe) est dans la continuité de *Halim* et *Diaspora*, où la chanteuse trônait en Cléopâtre sur la couverture : l'affirmation des droits de la musique moyen-orientale dans un pays où les Indo-Pakistanais ont peu à peu repris le monopole de l'ethno-rock et des musiques électroniques mélangées. *« Je suis trop arabe pour les Anglais »,* dit encore Natacha Atlas, qui vit aujourd'hui au Caire et vise clairement le marché français, davantage ouvert au monde arabe, avec une reprise « à l'égyptienne » de *Mon amie la rose*, chanson écrite par une pacifiste convaincue (Cécile Caulier) qui s'en prit ensuite aux paroles guerrières de *La Marseillaise*. Aujourd'hui chargée d'enluminures (la voix, le luth), mais aussi musclée aux rythmiques électroniques, cette histoire de fleurs qui fanent prend des allures de conte.

ISLAM ET VENTRE NU

Natacha Atlas, Orientale jusqu'au bout du kitsch, dit aussi qu'elle *« en a marre »* de démêler sans cesse les fils de ses origines paternelles : elles sont, à l'entendre, une cartographie de la diaspora juive et arabe, la Palestine, le Maroc, L'Egypte, l'Europe, en bref une histoire des migrations moyen-orientales. Une chaîne (l'Atlas ?), l'ombre portée du père (acupuncteur, puis soigneur de dauphins), l'influence directe de l'oncle (Essam Rashad, compositeur et joueur d'oud, le luth oriental), l'inventivité des copains de Transglobal (le percussionniste Tim Garsaiddi et Hamid Mantu, aux claviers) tracent un difficile chemin identitaire. Natacha Atlas s'est convertie à l'islam, ce qui n'empêche pas le ventre nu, le soutien-gorge dégagé, les prises de position en faveur de l'ouverture d'esprit, la critique philosophique, la défiance face à la corruption politique et la désinformation (*Bastet*, rap oriental). On y ajoutera la passion amoureuse (*Mistaneek*). Pour sa sortie en Arabie saoudite, *Gedida* va devoir subir un lifting politiquement correct.

Mais c'est par ses liens avec les musiques arabes modernes (le raï ou la *jeel music* égyptienne) que Natacha Atlas réussit le difficile pari de transcender l'imagerie de la chanteuse orientale, surjouant son rôle de diva capricieuse. Bien sûr, il y a encore du travail. La voix, légère, à l'aise, est loin de l'épaisseur dramatique des grandes chanteuses arabes.

A ce propos, la maison de disques Virgin s'apprête à lancer *Nagham el Hawa*, recueil des plus grandes chansons d'amour de Warda. Cette Algérienne née à Puteaux fut découverte dans un cabaret libanais par la star égyptienne Mohamed Abdel Whab et devint à la fin des années 50 la plus grande voix féminine moyen-orientale. Les promoteurs de gloires éphémères la feraient volontiers passer pour une jeunesse égyptienne, kitsch, bien sûr, suiveuse pop de Natacha Atlas. A coup sûr, la jeune Arabo-Européenne n'aimerait pas que l'on sacrifie ainsi à l'autel des modes la densité émotive de ses aînés – dont elle apprend assidûment les leçons (*Halim*, l'album précédent, rendait hommage au chanteur Abdel Halim Hafez).

Que retenir de *Gedida*, hormis le réjouissant *Mon amie la rose* ? Que rien ne vaut autant que les racines, à condition de savoir s'en servir. Natacha Atlas (Aziza pour l'islam) a trouvé au Caire une nouvelle urbanité. Elle en a choisi le cosmopolitisme plutôt que les diktats doctrinaires de l'université d'Al Azar.

Véronique Mortaigne

★ *Gedida*, 1 CD Mantra 724384-707927. Distribué par Labels. En concert à l'Olympia, Paris, le 17 mars.

FRANCK COURTES

Natacha Atlas : « Je suis trop arabe pour les Anglais. »

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIE DU DISQUE : selon le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), les ventes à l'étranger** d'albums d'artistes produits en France ont augmenté en 1998 de 9,7 % par rapport à 1997 (9 millions d'unités, contre 8,2 millions). Aux cinq premières places du palmarès : Deep Forest, Air, Wes, Manu Chao et Florent Pagny.

■ **RAP : Zoxea publie son premier album solo,** *A mon tour d'briller*. Issu du collectif les Sages Poètes de la rue, le rappeur s'est fait remarquer pour ses talents de producteur (Busta Flex). L'album a été réalisé par Kool Shen (Suprême NTM), qui l'édite sur IV My People, le nouveau label qu'il dirige chez WEA Music.

■ **CHANSON : Nilda Fernandez a mis en musique douze poèmes de Federico Garcia Lorca**, qui constitueront la matière d'un album en espagnol, *Castelar, 704*, à paraître en mars sous un label indépendant, EMI, la maison de disques habituelle du chanteur ayant décliné la proposition de le publier en France.

■ **ESPAGNE : Sony lance la collection « Hispanica »** – une vingtaine de disques visant à une *« découverte du berceau musical de la Méditerranée : l'Espagne des trois cultures »*, au XIIIe siècle, à la croisée des traditions chrétienne, juive et islamique. Un premier CD est consacré aux vingt-quatre noubas, un autre au rituel de la confrérie soufie andalouse, sur des poèmes sacrés de Al-Shushtari (1212-1269). L'Ensemble Musica antiqua d'Edurado Paniaga interprète les cantigas de la cour de Séville et l'Ensemble Voces Huelgas, des extraits du *Codex Huelgas*.

SÉLECTION DISQUES

ROBERT SCHUMANN
Scènes du Faust de Goethe
William Dazeley (Faust), Camilla Nylund (Gretchen), Kristinn Sigmundsson (Mephistopheles), La Chapelle royale, Collegium Vocale, RIAS-Kammerchor, Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).

« Que ne dois-je à Goethe ! » : ce cri du cœur trouvera sa traduction schumannienne dans le cycle de lieder de *Wilhelm Meister* (1848), le *Requiem pour Mignon* (1852), et jusqu'aux *Scènes du Faust de Goethe* (de 1844 à 1853). Plus que tout autre, Goethe est lié à la maladie de Schumann dont il accompagne avancées et périodes de rémission. Fasciné par le *Second Faust*, Schumann privilégie le thème du rachat et du pardon, réduisant la part narrative de l'œuvre (tragédie de Marguerite et damnation de Faust) au minimum.

En écho à cette vision transcendentale et métaphysique, celle de Philippe Herreweghe est une « mise en ondes » de la transfiguration : qu'importent les luttes et les errances, pourvu qu'on ait le Ciel ! Aussi les scènes dramatiques, à l'instar de la magnifique évocation de Gretchen aux prises avec Mephisto dans la cathédrale, évitent-elles tout caractère ostentatoire. C'est une Marguerite au bord de l'évanouissement que torture un Mephisto chuchotant – incarnation diabolique de sa conscience.

A l'opposé de versions plus contrastées et luxuriantes, délibérément théâtrales, celle-ci réconcilie le Schumann de la Faute proprement hallucinatoire (il se voit enterré vivant par les lémures) et celui du Pardon affirmant la puissance rédemptrice de l'amour féminin. Jamais le drame ne se pose en exemple, jamais il ne se veut parabole. Si voix il y a, ce sont celles des Esprits lesquelles refusent par essence de se matérialiser.

Marie-Aude Roux

★ 2 CD Harmonia Mundi HMC 901 661 2.

JEAN-SÉBASTIEN BACH
Petit Livre d'A. M. Bach, extraits
Quatorze canons sur les huit notes fondamentales de l'Aria des Variations Goldberg
Variations Goldberg
Andrei Vieru (piano)

Depuis presque dix ans qu'il réside en France, Andrei Vieru s'est affirmé comme un talent singulier et exigeant. Puriste dans l'âme, il opère avec les œuvres qu'il joue cette « recherche fondamentale » qui distille la quintessence et ouvre les perspectives. En témoigne le jeu de répons qu'il compose autour des mythiques variations : à la simplicité domestique du *Petit Livre d'A. M. Bach* (qu'il clôt sur la fameuse aria fondatrice), succèdent les quarorze canons en forme de charade, œuvre mitoyenne s'il en fut, puisque en elle se rejoignent rappels du *Petit Livre* et prémices des fameuses variations. Il y a là double parcours, entre intelligence didactique et cheminement poétique. Voilà pour la démarche, qu'en est-il de la marche ?

Elle est rapide et presque farouche, avec un sentiment d'urgence qui ne se défend pas de chanter. Intelligible pièce à pièce, sobre toujours, aux prises avec le développement unidirectionnel de l'œuvre comme avec ses fluctuantes dilatations. Une dilatation parfois prémonitoire comme dans la *Variation 5* d'une acception quasi beethovénienne. Expressivité et pudique nostalgie (*Variation 15*), dimension tragique (*Variation 16),* Vieru s'ingénie à marier les contraires, accentuant à loisir l'étrange modernité de la *Variation 25* au point qu'il la projette dans un inconnu stylistique et musical, se plaisant à un Bach qu'il déclare – paradoxe typiquement roumain ! – comme « plagiaire par avance ». ***M.-A. R.***

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 901666.

RAMON LOPEZ
Eleven Drums Songs

Membre de plusieurs des formations du saxophoniste François Cotinaud, convié par Didier Levallet à se joindre à l'équipe actuelle de l'ONJ où genres et générations se répondent, le batteur et percussionniste Ramon Lopez s'essaye à l'enregistrement en solitaire en onze chansons pour batterie bien nommées. Rythmicien inventif, que sa pratique du tabla amène vers des combinaisons peu usitées par les batteurs, Ramon Lopez est de ceux qui font entendre la mélodie des tambours. Il est en ce sens proche des musiciens traditionnels et des grands stylistes du jazz. Parfois, un élément domine comme les cymbales dans *Drummers Remembered* ou une cloche dans *Alicante's Cowbell*, parfois c'est une figure rythmique (*Kalakar II*), ailleurs c'est l'ensemble des instruments qui est mis en jeu sous les frappes des baguettes, des mains. Il y a des grondements, des vibrations, parfois de simples effleurements. L'ensemble se parcourt comme un recueil de nouvelles, en une suite d'histoires improvisées à rebondissements, imprévisibles, loin des futiles démonstrations que le solo de batterie impose généralement.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Leo Records Laboratory LEO LAB CD044. Distribué par Orkhêstra International.

JOHN ZORN
The Bribe

Emission radiophonique ensuite adaptée pour la scène, *The Bribe* (le pot-de-vin), de l'écrivain, acteur, marionnettiste et metteur en scène américain Terry 0'Reilly bénéficiait d'une musique composée et enregistrée en 1986 par John Zorn et un ensemble d'une dizaine de musiciens. Présenté comme un démarquage de *Spillane*, l'une des expériences de collage musical les plus connues du saxophoniste, *The Bribe* vient s'ajouter à ses grandes œuvres. Parfois les musiques de Zorn se veulent très sérieuses comme dans certaines compositions pour cordes. Parfois elles préfèrent venir de partout : du jazz, du rock, de bandes-sons de films ou d'émissions télévisées, de bruits du quotidien ou d'instruments saccagés ; y percent alors de la violence, de l'humour, des références. C'est le cas ici, avec pas mal de clins d'œil au blues et aux styles évocateurs du mystère des polars des années 50. Le système du collage et la succession de pièces généralement courtes n'empêchent pas de repérer des thèmes. Pour se familiariser avec John Zorn – ou se réconcilier avec sa production touche à tout – voilà un cadre idéal. ***S. Si.***

★ 1 CD Tzadik TZ 7320. Distribué par Orkhêstra International.

BLONDIE
No Exit

A la fin des années 70, Blondie fournissait les punks en friandises pop. Le grand public fut rapidement conquis par ce jeu double – incarné par Debbie Harry, égérie bombe platine – entre fraîcheur adolescente et ironie adulte, vulgarité de supermarché et underground new-yorkais. La maladie de Chris Stein (auteur-compositeur, guitariste et petit ami de la chanteuse) et des dissensions internes mettaient fin à leur carrière au début des années 80. Ressuscité par le dollar et la nostalgie, Blondie a repris la route. Les Américains n'ont pas retrouvé ce qu'il faut d'inspiration pour réussir leur nouvel album. Un ska, une chinoiserie acidulée et un rock lyrique semblent lancer le disque sur de bons rails. Gimmicks toniques, mélodies accrocheuses louvoient habilement entre glamour et mauvais goût – comme jadis. Avant que les chansons s'embourbent dans les guitares ringardes et les refrains balourds. Plus triste, la voix de Debbie Harry, autrefois tout en soupirs et pointes sexy, semble s'être irrémédiablement éteinte.

Stéphane Davet

★ 1 CD Beyond/RCA 74321641142. Distribué par BMG.

JUDE
No One Is Really Beautiful

Le folk, longtemps ringardisé, est de retour. Parmi la pléiade de jeunes chanteurs au parcours généralement édifiant (tous fils de musiciens, mais dix ans de petits boulots ont été nécessaires pour en arriver là), Michael Jude Christodal sort du lot. Ce Bostonien de vingt-huit ans, émigré à Los Angeles, ne se contente pas de servir des ritournelles à trois accords (sol-doré) appris sur les pelouses d'un campus. En bon disciple de Simon and Garfunkel et de James Taylor, il trempe aussi bien sa plume dans la chronique sociale que dans l'intimité des sentiments et rehausse ses arpèges de filets d'orgue et de cordes. Mais il détourne aussi les codes de la tradition en humant l'air de la soul – son *falsetto* devrait lui valoir les inévitables comparaisons avec Jeff Buckley – ou en intégrant astucieusement des samples sur une rythmique hip-hop, à la manière de Beck (*She Gets The Feeling*, *Brad and Suzy*). Quelques ballades délicatement aériennes (*I Do, I Know*) côtoient un hommage à Rick James (*« Rick James was the original super freak »*), star déchue du funk chaud, et un autre à la maman du chanteur (*You Mama You*), déversé sur un débit dylanien. Au final, Jude signe un brillant premier album de folk urbain.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Maverick 9362-47087-2. Distribué par WEA.

HERBERT
Around The House

La house, la branche la plus organique de la techno, et ses alentours, la dance, la soul, le disco, traités par Herbert, affichent une certaine nonchalance, une manière d'être comme à la maison, mais une grande maison collective où l'un joue de la guitare folk dans un coin, tandis que d'autres cuisinent en écoutant du cha-cha ou de la musique black sur les radios FM. Paru en 1998, *Around The House* a précédé de peu l'éclosion multiculturelle des musiques électroniques en inventant un ton, des thématiques libres explorables à l'infini. Herbert, Londonien proche des milieux de la mode et de l'art contemporain, est un inventif né, volontiers primesautier, qui se maintient dans la société humaine en calculant au fil à plomb l'équilibre entre les machines et la présence très afro-américaine de la voix – Dani Siciliano, Californienne, DJ résidente de The End-Up, la plus grande boîte gay de San Francisco, qui cobsigne quatre des onze plages (au sens premier) de cet album, dont le très créatif *So Now*. On peut danser, en douceur, en souplesse ; écouter les mariages de percussions et de BPM ; se laisser aller à cette musique assez chic pour sampler les trilles d'un violon sur le bruit d'un couteau qu'on aiguise. ***V. Mo.***

★ 1 CD Style Music 7243 4695 869-2. Distribué par EMI/Chrysalis.

LÉO FERRÉ
Chansons

Après le très beau livre-coffret *La Vie d'artiste*, consacré aux « années Chant du monde » (1947-1953), l'éditeur continue son entreprise de récupération à l'identique des albums du jeune Ferré. *Chansons* est *« la réplique exacte,* indique la pochette, *du premier microsillon 25 cm de Léo Ferré »*, paru en février 1954. Les onze titres, dont *Barbarie*, *La Vie d'artiste* et *Les Forains*, ont été enregistrés en octobre et novembre 1953. La voix de Ferré est une splendeur, elle vibre au grave, se moque à l'aigu (*L'Esprit de famille*). Le chanteur s'accompagne au piano, les sonorités sont celles du cabaret, de la Rive gauche corrosive. ***V. Mo.***

★ 1 CD Le Chant du monde LDX2741110. Distribué par Harmonia Mundi.

FEMI KUTI
Shoki shoki

Avec la meilleure volonté du monde, il est parfois difficile d'être le fils de son père, à moins de perpétuer sans trop la changer une tradition vieille de plusieurs siècles, ce qui est le cas des griots de l'Afrique sud-saharienne. Mais Femi Anikulapo Kuti est Nigérian, et son père, Fela Anikulapo Kuti, incarna l'Afrique militante, la négritude dans la splendeur de ses rythmes et de sa modernité. Fela avait pris dans ses filets les trames de la musique noire américaine, de la soul profonde. Femi Anikulapo Kuti entreprend la démarche périlleuse de marcher sur les mêmes sentiers, affinant quelque peu les rugosités du saxophone, le portant vers un son davantage « coltranien », drapant de machines ses compositions aux textes dénonciateurs de la condition de l'homme ordinaire de Lagos ou d'ailleurs (la corruption, la violence), affirmant encore et encore que *« la musique est une arme »*. Il y a l'entrain, l'intelligence. Il y a des trouvailles (*Beng beng beng*), mais il y manque cette force tellurique, ce terrible charisme, sombre et sensuel,qui bâtirent la légende de Fela. ***V. Mo.***

★ 1 CD Barclay 559035-2.

(Actuellement)

dont
meilleur acteur dans un second rôle :
Daniel Prévost
meilleure actrice dans un second rôle :
Catherine Frot

le

de

déjà
9 MILLIONS DE SPECTATEURS

L'art médical de Duchenne de Boulogne

Une exposition étonnante à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts vise à réhabiliter ce photographe de l'« anatomie vivante »

DUCHENNE DE BOULOGNE, LA MÉCANIQUE DES PASSIONS et VISAGE ET EXPRESSIONS : ASPECTS CONTEMPORAINS, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Entrée : 25 F (3,8 €). Catalogue « Duchenne de Boulogne », sous la direction de Catherine Mathon, 220 p., 100 illustrations, 250 F (38 €). Catalogue « Visage et expressions », texte d'Alfred Paquement, 50 p., 50 F (7,6 €).

Les photographies peuvent faire peur. A cause du visage du modèle principal, *« un vieillard édenté à l'intelligence bornée »*. A cause des expressions effrayantes de ce visage. A cause surtout d'électrodes qu'un personnage, sur les bords du cadre et souvent dans l'ombre, place sur des muscles de la face. Le personnage qui dirige les expériences, dont la portée symbolique fait frémir, s'appelle Guillaume Duchenne de Boulogne (1806-1875), un médecin atypique. Son usage de la photographie, dans les années 1860-1870, était controversé. Une exposition étonnante et un catalogue soigné visent à réhabiliter ce thérapeute décrit comme *« généreux, courtois, avec un grand besoin de reconnaissance »* par Catherine Mathon, conservateur à l'Ecole des beaux-arts de Paris.

Etrange Duchenne de Boulogne (sa ville natale), dont l'œuvre se situe au croisement de la médecine et de l'art. Critiqué des deux côtés, et qui n'a pas rencontré le succès escompté. *« Les médecins considéraient ses photos comme une bizarrerie. Les artistes lui reprochaient de faire de l'esthétisme avec un vieillard »*, explique Catherine Mathon. Duchenne est aujourd'hui reconnu dans la médecine pour ses recherches sur la myopathie. Quant à ses photos du corps humain, elles sont entrées dans l'histoire.

N'aimant pas la violence de la dissection, Duchenne voulait faire *« de l'anatomie vivante »*. Ses expériences sur le visage – sujet de l'exposition – sont, de loin, les plus célèbres. Ce médecin isolait des muscles au moyen de l'électricité dans le but de provoquer mécaniquement des expressions assimilées aux *« passions humaines »* : attention, réflexion, douleur, joie... Duchenne prenait beaucoup de notes, répétait ses expériences, travaillant dans plusieurs hôpitaux, notamment la Salpêtrière. Il faisait des agrandissements de détails du visage pour l'observation. Les expériences étaient-elles douloureuses ? *« C'était de l'ordre du désagrément »*, répond Catherine Mathon.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

« Fig. 10 – A droite, abaissement du sourcil, occasionné par une lumière trop vive. A gauche, électrisation du frontal, élévation et courbe du sourcil, sans plis frontaux : attention. » 1856-1857, série des ovales. Epreuve sur papier salé vernie. Photographie marouflée sur toile montée sur châssis en bois.

MÉCANIQUE ET ÂME

L'exposition est centrée sur le *Mécanisme de la physionomie ou analyse électro-physiologique de l'expression des passions*, recueil d'images annotées, que Duchenne a donné à l'Ecole des beaux-arts. Il en a fait un livre, en 1862, tiré à cent exemplaires, dont un acquis par Darwin qui, sans adhérer vraiment au « mécanisme », a beaucoup fait pour divulguer le travail de Duchenne. Les commentaires de ce dernier attestent de la dimension philosophique et morale du travail. Chrétien convaincu, il dissocie le mouvement mécanique d'un visage, obtenu par l'électricité, des sentiments de l'âme qui eux, sont donnés à l'homme par Dieu. Il explique que l'innocence des enfants les empêche de ressentir certains sentiments. Mais aussi que la lascivité laisse des rides, que l'électricité va plus ou moins accentuer.

Le « mécanisme » de Duchenne comprend une partie scientifique et une partie esthétique. Il ajoutait parfois au titre de son ouvrage : *« Applicable à la pratique des arts plastiques. »* Le but était que les artistes et étudiants – et c'est pour cela que son album se retrouve à l'Ecole des beaux-arts où est toujours enseignée la morphologie – reproduisent avec justesse les expressions du corps. Duchenne va jusqu'à photographier des sculptures antiques pour, dans un second temps, en corriger les erreurs morphologiques en s'appuyant sur son « mécanisme ».

Reste qu'aujourd'hui ces documents de travail ont pris valeur d'œuvres. D'où le débat sur la paternité des images entre Duchenne et Adrien Tournachon, frère sous-estimé de Félix Nadar. Les tirages des photos sont d'une grande qualité. Duchenne, dans ses notes, parle de *« lumière vive »*, de *« clair-obscur »*, fait référence à la peinture. Ses agrandissements de détails, bien que médiocres, sont des portraits ovales montés sur toile avec châssis et cernés de baguettes dorées. Ces images sont une preuve supplémentaire que la photographie, au XIXe siècle, n'est jamais aussi novatrice et passionnante que lorsqu'elle est au service d'autres disciplines. Aujourd'hui, c'est par rapport au portrait psychologique – l'expression traduit-elle ou non l'âme du personnage ? – que Duchenne est relu. Comme pièce au dossier, on ira voir, dans le même lieu, les œuvres d'étudiants et professeurs de l'Ecole des beaux-arts sur ce thème du portrait, qui donnent une actualité à Duchenne.

Michel Guerrin

Un « Macbeth » bête et pas méchant à l'Opéra de Paris

MACBETH, de Giuseppe Verdi. Solistes vocaux, Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Phyllida Lloyd (mise en scène), Anthony Ward (décors et costumes), Hugh Vanstone (lumières). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Jusqu'au 9 mars. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F (de 9 € à 99 €).

Où sommes-nous ? Dans un four géant tout juste décapé, entre des parois confectionnées à l'aide de grosses plaques de chocolat ou de réglisse ? Qui est cette femme habillée, coiffée et grimée comme la Morticcia de La famille Addams ? Quel est le sens de cette cage dorée qui fait penser à un aménagement sado-maso pour la Trump Tower ? Pourquoi ces parois qui coulissent, montrent ce qui peut rester caché, pourquoi ces combats ridicules, ces mouvements de bâton ou de mains mal réglés, ces costumes et ces accessoires « royaux » à la manière d'un Versace revu et déformé pour un Moyen-Orient où l'or se ramasserait à la pelle ? C'est laid et la metteuse en scène Phyllida Lloyd ne dirige, ne raffine ni n'éclaire la partition et les caractères psychologiques. De ce point de vue, visuel comme dramatique, cette production est un four.

Jean-Philippe Lafont est d'une belle présence scénique, mais sans conduite dans la définition de ce personnage de loser manipulé. Vocalement, il est magnifique, puissant et sensible. Maria Guleghina, qui n'a ni les graves ni les aigus du rôle, a la fâcheuse idée de hurler pendant tout le spectacle, de sorte qu'elle couvre tout le monde dans les ensembles et s'arrange en général pour garder les notes finales plus longtemps que ses collègues. A ce genre d'attitude, il y avait autrefois dans l'assistance un facétieux pour opposer un *« Eteins la lumière en sortant ! »*.

Guleghina savonne les vocalises et les décorations de la ligne vocale (par exemple dans le duo de la fin de l'acte I). Dans un genre assez gros de trait, sa scène de folie était convaincante. Elle est alors parvenue à trouver des nuances *pianissimo* et un ultime contre-*ré* bémol, courtement tenu mais correctement accroché (une vraie terreur pour le rôle, vocalement éprouvant pendant tout l'ouvrage). Les deux ténors ont peu à faire, mais ils le font bien, même si Franco Farina ne fait pas vraiment montre d'une nature très sensible dans son unique air. Gary Bertini est présent, mais jamais il ne raffine le meilleur de cette partition en bien des points décevante. A son crédit, le magnifique « chœur des exilés », au début de l'acte IV. Là comme ailleurs, le Chœur de l'Opéra était très en forme et l'orchestre aura joué avec des raffinements de timbres (les bois dans la « scène de folie de Lady Macbeth » !) et des transparences de cordes (« scène des ondines et des sylphes ») admirables.

Renaud Machart

Gogol sème le rire et la peur sur la scène de la Comédie-Française

LE REVIZOR, de Nikolaï Gogol. Mise en scène : Jean-Louis Benoit. Avec Alain Pralon, Claire Vernet, Roland Bertin, Alberte Aveline, Jean Dautremay, Igor Tyczka, Michel Robin, Sylvia Bergé, Pierre Vial, Coraly Zahonero, Nicolas Lormeau, Denis Podalydès... COMÉDIE-FRANÇAISE, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. En alternance. Durée : 3 heures. De 30 F à 190 F (de 4,5 € à 29 €). Jusqu'au 30 juillet.

Après sa mise en scène des *Fourberies de Scapin* qui a triomphé à la Comédie-Française lors de sa création en 1997, et avant *Henry V,* de Shakespeare, qu'il mettra en scène au Festival d'Avignon, Jean-Louis Benoit retrouve la salle Richelieu pour une création, *Le Revizor,* de Gogol. Il y a dix ans, déjà, Antoine Vitez, alors administrateur général, avait demandé à André Markowicz de traduire cette œuvre essentielle du répertoire russe. La mort brutale de Vitez gela le projet de créer la pièce, entrée au répertoire le 2 mai 1990.

Qu'est-ce qu'un « revizor » ? Il faut s'en aller dans le temps de l'empire tsariste et l'espace immense de la Russie du XIXe siècle pour trouver que le « revizor » était un fonctionnaire mandaté au plus haut niveau pour aller inspecter les provinces. Une terreur annoncée pour les petites sociétés dirigeantes isolées, repliées sur des avantages souvent hors la loi, tétanisées par le fantasme de la grande vie de la capitale. Gogol nous emmène dans une ville sans nom, mais non sans fioritures. Les fonctionnaires qui en ont la charge pourraient avoir été dessinés par un Daumier russe. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on les laisse tranquilles – lire les lettres, pour le directeur des postes ; élever des chiots dans les locaux du tribunal, pour le juge ; se sucrer, pour le gouverneur... Cet accord tacite est perturbé par une nouvelle qui fait l'effet d'une bombe : un revizor arrive.

L'excitation aiguisant la peur, chacun est vite persuadé qu'un jeune homme, débarqué le matin, est le revizor. Tout est bon pour le séduire : donner de l'argent, dénoncer son voisin, offrir sa fille en mariage. Le jeune homme en profite. Il est en route vers le domaine familial et a dépensé tout son argent. Quand il comprend, il s'enfuit. La fin ne sera pas révélée. Elle *« doit produire une commotion électrique »,* selon le vœu de Gogol.

L'INNOCENCE MALGRÉ LUI

La drôlerie du *Revizor* atteint des sommets. A la lecture, la pièce avance à toute allure, suscitant un rire immédiat et comateux, jaune. Tant de lâcheté, de médiocrité, de stupididé : on approche de la non-vie. Gogol, lui, ne se remit jamais du triomphe de sa pièce. Il voyait les gens rire, il entendait les libéraux vanter la charge contre le régime, et les réactionnaires s'offusquer, alors qu'il pensait avoir mis à nu une question autrement importante : celle de l'âme, ses faiblesses, ses turpitudes, et son désir de rédemption. Est-ce cette distorsion qui rend si difficile aujourd'hui une mise en scène du *Revizor,* pour peu qu'on veuille échapper à la caricature boulevardière d'une société de province ?

Jean-Louis Benoit ne voit à l'évidence pas une farce dans *Le Revizor.* Il entend que la peur se glisse dans les interstices du rire. Il évite le naturalisme, privilégie le misérabilisme du décor et l'outrance du jeu. Il se délecte des portraits de groupe, comme dans cette scène d'ouverture qui cadre les notables enfoncés dans des pelisses, mains bêtes, regard abruti. Parfois, à force d'enfoncer le clou du grégarisme, il en vient à frôler un mépris, inutile de toute façon : la méchanceté est inhérente aux situations de la pièce. Mais il est des moments où le goût du non-sens de Jean-Louis Benoit atteint à la loufoquerie débridée, dans le style Magic Circus (la danse du poêle à charbon).

Il arrive aussi que l'alchimie de la pièce opère de manière éclatante : quand le jeune homme, Khlestakov (Denis Podalydès), se retrouve pour la première fois dans le salon du gouverneur. Face aux bourgeois de la ville, menés par Roland Bertin, il joue magnifiquement cavalier seul. Il représente malgré lui l'innocence. Il tourne dans la pièce, décrivant des cercles, à toute vitesse, comme un fou. Les bourgeois le regardent, ahuris. Alors, une peur insidieuse s'installe : la peur du *Revizor.* La peur de soi.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Daniel Barenboïm
Daniel Barenboïm n'a pas totalement abandonné son piano au profit de la direction d'orchestre. C'est sans doute face à son clavier qu'il convainc le plus grand nombre de mélomanes. Si on le connaît de longue date comme serviteur de Beethoven, l'apparition des *Préludes* de Debussy à son répertoire intrigue : pourquoi n'a-t-il pas joué davantage de musique française jusque-là ? La fluidité de son jeu et ses merveilleux dégradés de couleurs sont idéalement adaptés à ces œuvres.
Beethoven : *Sonates pour piano op. 13 « Pathétique » et op. 109.*
Debussy : *Préludes pour piano.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 140 F à 410 F.

DeRosa, Djeli Moussa Diawara
Une voix entre brume et crépuscule, une voix brûlée de l'intérieur. Née à Manhattan, DeRosa dut, à l'évidence, beaucoup écouter Janis Joplin autrefois. Elle chante le blues, mais un blues détourné, inventé sans guitare, ici remplacé par la pluie cristalline d'une kora virtuose, celle du Guinéen Djeli Moussa Diawara (CD *Afro Blues,* chez WEA).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

Quatre monologues de Bernard Noël
Porté avec une rare sensibilité par l'acteur Serge Maggiani lors des 25es Rencontres de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (*Le Monde* du 23 juillet 1998), le texte de l'écrivain Bernard Noël, *Le Syndrome de Gramsci*, a passé élégamment le test de l'oral. Alternativement, Maggiani lit trois autres monologues de Bernard Noël : *La Maladie de la chair, La Langue d'Anna* et *La Maladie du sens* (inédit). La mise en espace est signée Charles Tordjman.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Mo Châtelet. Du 5 février au 20 mars, chaque vendredi et samedi à 18 h 30. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F à 80 F.

VANVES

Art-Dan-Thé/Festival de danse
Le chorégraphe Hervé Diasnas programme et ouvre le festival Art-Dan-Thé avec *Le Premier silence*, une pièce en transformation continue (les 5 et 6, à 20 h 30 ; le 7, à 16 heures). Parmi ses chorégraphes invités : Lidia Martinez, qui présente deux solos, *Dix %* et *Le Tombeau des vanités* (le 9, à 20 h 30) ; la Compagnie Du pied gauche (le 13) ; celle de Clo Lestrade (le 14) ; la Compagnie Chant de bataille (le 23).
Théâtre « Le Vanves », 12, rue Sadi-Carnot, 92 Vanves. Mo Malakoff-Plateau de Vanves. Tél. : 01-41-33-92-91. De 60 F à 80 F.

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARECHAL
Pierre Arditi . Michel Aumont
Marcel Maréchal . Chantal Neuwirth
rêver peut-être
de Jean-Claude Grumberg
m.e.s. Jean-Michel Ribes
PARIS PREMIÈRE la vie France inter
la maison du peuple 18h30
Louis Guilloux . Marcel Maréchal
m.e.s. François Bourgeat
France Culture
Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Affliction
de Paul Schrader (Etats-Unis, 1 h 54).
Astérix et Obélix contre César
de Claude Zidi (France, 1 h 45).
Bubbles Galore (**)
de Cynthia Roberts (Canada, 1 h 30).
Buffalo'66
de Vincent Gallo (Etats-Unis, 2 h).
Children of the Revolution
de Peter Duncan (Australie, 1 h 38).
Des chambres et des couloirs
de Rose Troche (Grande-Bretagne, 1 h 36).
Le Fantôme de l'Opéra (*)
de Dario Argento (Italie, 1 h 43).
Le Jour du peintre (**)
de Werner Nekes (Allemagne, 1 h 24).
Le Nuage
de Fernando Solanas (Argentine, 1 h 50).
O Amor Natural (**)
de Heddy Honigmann (Pays-Bas-Brésil, 1 h 16).
L'Ombre d'Andersen
dessin animé de Jannik Hastrup et Bent Haller (Danemark, 1 h 18).
La Petite Marchande de roses
de Victor Gaviria (Colombie, 1 h 45).
Plus qu'hier, moins que demain
de Laurent Achard (France, 1 h 26).
Preaching to the Perverted (**)
de Stuart Urban (Grande-Bretagne, 1 h 39).
Redeyef 54
d'Ali Abidy (Tunisie, 1 h 31).
Vénus Beauté (Institut)
de Tonie Marshall (France, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Théâtre des Nouveaux Nez
d'André Riot-Sarcey, mise en scène de l'auteur.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6e. Mo Odéon. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. 110 F et 130 F. Jusqu'au 7 mars.

Libelei
d'Arthur Schnitzler, mise en scène d'Annette Barthélemy.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Mo Saint-Sulpice. Le 6, à 17 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. 30 F et 40 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Salonen : *L. A. Variations.* Vinao : *Viviane of Avalon.* Cherney : *Et la solitude dérive au fil des fleuves.* Dusapin : *Apex, solo no 3.* Angelina Ruzaffante (soprano), Bruno Ferrandis (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre de Paris
Hummel : *Concerto pour piano et orchestre.* Schubert : *Symphonie no 6.* Marie-Josèphe Jude (piano), Frans Brüggen (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Le 6, à 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-00. 30 F.

Le Roman de Fauvel
Dominique Visse (haute-contre), The Boston Camerata, Joel Cohen (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 6, à 16 h 30 ; le 7, à 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Foofwa d'immobilité
Trois chorégraphies américaines dans le cadre des Inaccoutumés VII (Rencontre chorégraphique) : *Maximax, Et-bienmoije, iuj Godog ?.*
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, 11e. Mo Parmentier. Les 5 et 6, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.

Sonny Simmons Quartet, Bobby Few, Sunny Murray
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Les 5 et 6, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Tous Dehors
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 6, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Carte blanche au Centre de la chanson
Avec Travis Borki, Michel Lascault, Geoffroy Gorby et le trio vocal féminin Les Mouettes.
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille. Le 6, à 17 heures. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Sanjay Subrahmanyan (Inde du Sud)
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Le 6, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

DERNIERS JOURS

7 février :
Michèle Bernard
Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-46-70-21-55. De 50 F à 110 F.

Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.

EN VUE

■ *Chat* (Papotage), magazine féminin britannique, lance un concours pour faire *« gagner un divorce gratuit »* à la lectrice qui donnera la meilleure raison de quitter son mari.

■ **Torben Lund,** ancien ministre, ancien député au Parlement, père de deux filles de 23 et 14 ans, invité en 1998 avec **Claus Lautrup**, étudiant, au bal annuel de la **reine Margrethe,** se mariera avec son compagnon le 13 mars à la mairie de Copenhague.

■ **Birgitta Dahl,** présidente sociale-démocrate du Rikstad, refuse de retirer des cimaises du Parlement danois les photographies d'**Elisabeth Olsson,** montrant, entre autres, l'ange **Gabriel** tendant une éprouvette de sperme à la vierge **Marie** et **Jésus** en talons aiguilles, entouré de ses apôtres travestis.

■ Sur décision de la cour administrative d'appel de Nantes, les municipalités rurales de Vallet et Joué-sur-Erdre devront accrocher le portrait officiel de **Jacques Chirac** à la place du **Jésus** crucifié sous lequel elles délibéraient depuis cinquante ans.

■ L'*Osservatore Romano,* quotidien du Vatican, condamne, jeudi 4 février, les conseillers régionaux du Frioul-Vénétie Julienne qui font courir des risques à la morale en installant des distributeurs de préservatifs dans des lieux publics.

■ Selon **Zeev Margalit**, directeur du service israélien des parcs, les pèlerins en visite à Tibériade pour le Jubilé de l'an 2000 auront l'impression de marcher sur les eaux en s'avançant sur une plate-forme en béton de sept mètres de long construite à fleur de lac. Non loin, à Meghiddo, un spectacle virtuel leur donnera la sensation d'assister à la bataille du Bien et du Mal.

■ Un mémoire universitaire, rédigé par un capitaine de police, moniteur de tir, analysant l'usage de l'arme dans la police française, observe que la faute professionnelle, la *« bavure »,* ne concerne que *« 7 % des cas ».*

■ *« Ils m'ont dit que c'était une erreur »,* a déclaré **Momodou Kujabi**, colocataire d'**Ahmed Diallo,** vendeur ambulant, immigré guinéen – qui n'était pas armé –, soudain atteint, dans la nuit de mercredi à jeudi 4 février, à son domicile du quartier du Bronx à New York, par 24 des 41 balles tirées par quatre policiers d'une unité d'élite.

■ **Taufaahau Tupou IV**, roi de Tonga, premier pays où le soleil se lèvera le 1er février 2000, se réjouissant qu'une petite île volcanique surgie soudainement de l'océan Pacifique vienne agrandir son archipel minuscule, prie les dieux qu'elle « tienne » jusqu'à l'arrivée des fêtards.

Christian Colombani

« Bild » contre le « prince de Caroline »

Le quotidien populaire allemand affirme que la famille d'Ernst August de Hanovre s'est enrichie en reprenant des biens juifs dans les années 30. Le nouveau mari de la princesse de Monaco a porté plainte

LA GUERRE est ouverte entre le quotidien populaire *Bild Zeitung,* qui tire à plus de quatre millions d'exemplaires en exposant en « une » des femmes légèrement vêtues, et le prince Ernst August de Hanovre. Le récent mariage de l'héritier de la maison de Hanovre avec la princesse Caroline de Monaco a rehaussé l'intérêt médiatique du personnage, haï des médias allemands depuis qu'il a cassé en 1998 le nez d'un cameraman à la sortie d'un dîner de gala.

Le quotidien a ouvert le feu lundi 1er février en accusant, fac-similé à l'appui, la maison de Hanovre de s'être enrichie en reprenant des biens juifs dans les années 30. Le quotidien relate comment le grand père d'Ernst August de Hanovre se serait retrouvé à la tête d'une banque de Munich dont les propriétaires étaient juifs, ainsi qu'actionnaire à 42,7 % d'une entreprise de construction viennoise, juste après l'Anschluss (le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, en mars 1938). La maison de Hanovre est d'autant plus violemment attaquée qu'elle tente actuellement de récupérer ses biens confisqués dans la

zone soviétique entre 1945 et 1949, en particulier un château avec 1 000 hectares de terres, 201 peintures et 148 antiquités. Des réclamations particulièrement mal accueillies à l'est de l'Allemagne, où l'on estime que l'attitude des Hanovre ne fait que compliquer le processus de réunification. *« La maison de Hanovre se bat pour des trésors artistiques qui lui ont été confisqués. Mais elle a elle-même des taches sombres remontant à l'époque nazie »,* accuse *Bild* en première page.

Le « prince de Caroline », comme le surnomme le quotidien, a immédiatement porté plainte et expliqué dans un communiqué en anglais que son grand-père *« était bien connu pour être antinazi »,* tandis que son père *« fut chassé de l'armée allemande, comme ses trois jeunes frères. Il fut même emprisonné par la Gestapo à Berlin en novembre 1944 ».*

Bild lance chaque jour une nouvelle salve : mardi 2 février, il explique que, pour récupérer ses biens dans l'ex-RDA, le prince de Hanovre compte plaider que son grand-père était citoyen britannique, et que donc les confiscations faites par les Russes étaient illégales. Mercredi 3 février, il publie une photo de famille où l'on voit les deux oncles d'Ernst August en uniforme des Jeunesses hitlériennes. *« La photo date d'avant 1936. Ce n'est qu'à partir de cette année-là que tous les jeunes de dix à dix-huit ans devaient s'engager dans l'organisation brune »,* accuse, perfide, le quotidien. Enfin, jeudi 4, *Bild* s'adresse directement au « prince de Caroline » : *« Votre Altesse royale, ne connaissez-vous pas l'histoire de votre propre maison ?... Aujourd'hui, vous allez lire dans* Bild *l'amère vérité sur la maison de Hanovre pendant la période nazie »,* écrit le quotidien, qui titre : *« De nouveaux documents accusent sa famille. Son père fut membre de la SS. Le grand-père soutenait Hitler. Encore plus d'entreprises juives aryanisées. »*

Une semaine plus tôt, l'hypocrite *Bild* accueillait Caroline de Monaco en Allemagne : *« Bienvenue à Son Altesse royale »,* écrivait-il en français et en allemand, s'émerveillant sur l'anneau de mariage de Caroline et se demandant si celle-ci allait devenir allemande.

Arnaud Leparmentier

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozenblum

■ En donnant son feu vert à la participatipon serbe à Rambouillet Slobodan Milosevic cherche avant tout à conforter sa position chancelante d'interlocuteur incontournable. Mais alors pourquoi ne pas se déplacer en personne ? Il a pour cela trois solides raisons. Il ne veut pas se compromettre dans des pourparlers avec des gens qu'il considère comme des terroristes, du moins au cours d'un premier tour de piste qui a de bonnes chances de capoter. Il y a ensuite une question de principe. Slobodan Milosevic est le président de la Fédération yougoslave. Or le Kosovo est une province serbe, et Belgrade considère qu'il s'agit d'une affaire intérieure de la Serbie. Enfin, l'affaire Pinochet n'a fait que renforcer ses tendances sédentaires. L'homme fort de Belgrade redoute en effet d'avoir été secrètement inculpé par le Tribunal pénal international chargé des crimes commis en ex-Yougoslavie. Avant tout déplacement à l'étranger, il exigera des garanties d'immunité personnelle. Cette question fera même partie des clauses secrètes d'un accord éventuel.

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ Les réformes de Claude Allègre suscitent un tollé de la plupart des organisations syndicales. Bonne nouvelle. Les enseignants manifestent contre la politique du ministre de l'éducation nationale. Tant mieux. Un collectif de professeurs réclame sa démission. Il faut s'en réjouir. C'est le signe que quelque chose bouge à l'éducation nationale, et que M. Allègre est peut-être en train de réussir à changer le système contre les corporatismes. La réforme douce et indolore, c'est pour les manuels roses de science politique. S'il veut bousculer les habitudes, l'homme politique doit s'engager et même provoquer.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Allègre recule. Mais Claude continue. Manifestement, l'antimammouth craint les barrissements. Il a donc calibré au plus juste des ambitions, en écoutant attentivement les bruits croissants qui émanent de la forêt syndicale. Le ministre, qui voulait mettre fin à la *« cogestion »* du ministère avec le SNES, principale organisation des enseignants, a finalement cogéré avec elle une retraite tactique.

LES ÉCHOS
Favilla

■ L'irruption de l'opinion publique et la surenchère des médias n'ont pas aidé à la clarification [dans l'affaire du sang contaminé]. Tout s'est passé, pour le public, comme si le malheur des victimes exigeait qu'on procède à un rite sacrificiel. On ne pouvait se satisfaire d'incriminer l'incertitude des experts ou la lourdeur de l'administration. Si la vérité scientifique n'avait pu s'imposer, il fallait qu'il y ait eu crime, donc criminels. D'où la recherche obstinée, non de simples responsables d'erreurs, mais de vrais coupables, quitte à ce qu'il s'agisse de boucs émissaires. Les débats sont d'autant plus confus que, plus de dix ans après, il est malaisé de répondre à la question : *« Qui savait quoi ? ».* Comble de malchance, le mode de fonctionnement propre à la cour fait douter de sa capacité à faire la lumière définitive. Le pire serait que les juges n'expliquent pas avec suffisamment de clarté les justifications de leur décision finale et donnent ainsi prise au soupçon de connivence politique.

www.cyclingteams.com

Une base de données sur le sport cycliste, réalisée par un jeune architecte belge

STEFAAN DEGRYSE a deux amours : Internet et le vélo. Cet architecte belge de trente-deux ans, qui anime une association d'utilisateurs de Macintosh, a créé une vaste base de données en anglais consacrée au sport cycliste, baptisée Cycling Teams, et l'a placée en libre consultation sur le Web. Elle contient à ce jour des informations sur soixante-sept équipes : les plus célèbres, comme Festina, Deutsche Telekom, Banesto ou la Once, mais aussi des formations modestes telles que le VC St-Quentin ou les Polonais de Mroz. En plus des renseignements pratiques (coordonnées, sponsors, noms des dirigeants), Cycling Teams affiche la liste complète des membres de chaque équipe, soit au total plus d'un millier de coureurs, avec leur date de naissance, leur nationalité, leurs victoires dans la saison... L'utilisateur peut aussi lancer une recherche par nom de coureur, ou consulter la liste des équipes selon leur nombre de victoires ou leur position au classement de l'Union cycliste internationale. On découvre ainsi que la soixante-cinquième et dernière place est occupée par l'équipe britannique Linda McCartney, sponsorisée par la société de produits diététiques de l'épouse de l'ex-Beatle, décédée récemment. Stefaan actualise son

site presque chaque jour, et signale les dernières modifications dans sa page « Infos ». Le lecteur assidu peut donc savoir presque en temps réel que Richard Virenque est passé chez Polti, Olano à la Once ou Laurent Dufaux chez Saeco...

Un calendrier de la saison en cours référence plus de cinq cents courses, y compris des compétitions comme le Tour du lac Léman, qui aura lieu le 11 avril, le Tour de Taïwan (29 mars au 4 avril), ou le Tour du Burkina-Faso, l'une des rares compétitions « hivernales»... Un répertoire de liens aiguille le visiteur vers les sites des coureurs, des compétitions et des sponsors, et vers des pages consacrées au matériel. *« Je n'ai pas l'intention de vivre de mon site pour le moment,* assure Stefaan, *car je veux qu'il reste gratuit. »*

Cependant, poussé par le succès, il a tenté quelques démarches auprès d'éventuels sponsors, sans résultat pour le moment. Il y a quelques mois, un journal français semblait intéressé par la base de données, pour l'intégrer à son futur site Internet. Stefaan est allé jusqu'à Paris pour les rencontrer, mais depuis, plus de nouvelles. En attendant, il continue son travail en solitaire.

Alexandre Dévé

SUR LA TOILE

ÉTUDIANTS

■ L'association Anima'Fac, aidée par l'éducation nationale, a lancé son programme Réanet, consistant à mettre boîtes aux lettres électroniques et pages Web gratuites à la disposition des 4 500 associations étudiantes françaises recensées à ce jour.
www.animafac.org

BONNES AFFAIRES

■ La société Larigot Multimédia a ouvert un site destiné à recenser et centraliser les offres promotionnelles et les réductions proposées par des sites de commerce électronique.
www.e-reductions.com

AVORTEMENT

■ Deux associations extrémistes militant contre l'avortement, qui avaient affiché sur Internet des listes de médecins pratiquant l'avortement avec leur adresse et différents renseignements personnels (*Le Monde* du 12 janvier), ont été condamnées par un tribunal fédéral à payer plus de 100 millions de dollars de dommages et intérêts. Selon les plaignants, le site contenait des appels au meurtre à peine déguisés. Les militants anti-avortement ont fait savoir qu'ils ne se plieraient pas aux décisions de la justice. – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 562 F** au lieu de 585 F* ☐ **6 MOIS - 1 086 F** au lieu de 1 170 F* ☐ **1 AN - 1 980 F** au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ **F** 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021** (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Ordonnance vétérinaire *par Alain Rollat*

DANS LE DÉBAT sur le traitement de la sauvageonnerie manquait l'avis des vétérinaires. La Cinquième a comblé cette lacune. Une charmante doctoresse animalière y expliquait, jeudi après-midi, que les troubles comportementaux dont souffrent les sauvageons de l'espèce humaine sont analogues à ceux qui affectent les sauvageons de l'espèce canine parce qu'ils ont les mêmes causes psychologiques et sociales. *« La recette pour rendre un chien délinquant est la même,* soulignait-elle, *que celle employée pour rendre délinquant un humain : privez-le d'attachement affectif, faites-le vivre dans l'isolement social, ajoutez une pincée de traumatisme, secouez bien fort, vous obtenez un danger public. »* Elle mettait en cause les psychothérapies qui segmentent le tissu social au lieu de le renouer : *« Ce n'est pas en regroupant les bébés dans les crèches, les vieux dans les mouroirs, les enfants de onze à treize ans dans une pièce, les adolescents de treize à seize ans dans une autre,* disait-elle, *qu'on remédiera au manque d'affection et à l'isolement généralisé. »* Elle recommandait une cure collective de... *« congruence »* !

Vérification faite dans l'encyclopédie médicale, il s'agit d'un traitement oublié – d'où le caractère obsolète du mot – qui consiste, en cas de dysfonctionnement social, à injecter un brin de pertinence dans l'ordonnancement géométrique des choses de la vie afin que chacun retrouve une part d'harmonie, fût-elle congrue. Les mathématiciens disent que deux nombres sont congrus quand ils donnent le même reste lorsqu'on les divise par le même diviseur, qu'ils appelent alors « modulo » (par exemple : 14 est congru à 8 « modulo » 6 car 14 divisé par 6 égale 2, reste 2 ; de la même façon que 8 divisé par 6 égale 1, reste 2. Exemple extrait du Dictionnaire Hachette). La vétérinaire de La Cinquième voulait dire que nos gouvernants seraient bien inspirés de décloisonner le traitement psychothérapeutique de la société afin que chacun, chez les délinquants en puissance, hommes ou chiens, reçoive, au moins, toutes générations et races confondues, la même part préventive de restes affectifs. On ne peut qu'approuver sa démarche.

Si cet appel à plus de congruence n'est pas entendu, le pire est à craindre, en effet, depuis que Philippe Gildas, dans son « Vrai Journal » quotidien, sur Canal Plus, a monté en épingle le traitement préconisé, en Grande-Bretagne, par le Front de libération des animaux qui répond à la violence par la violence. Quand il a appris qu'en France aussi se pratiquent encore certaines vivisections sauvages, mon york a dressé une oreille pittbullesque...

VENDREDI 5 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

21.00 Total Recall ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1990, 110 min). **Ciné Cinémas**

21.10 L'Amour à vingt ans ■ ■
François Truffaut (France, 1962, N., 35 min). **Cinétoile**

21.45 Baisers volés ■ ■
François Truffaut (France, 1968, 95 min). **Cinétoile**

22.25 L'Année du Dragon ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1985, 135 min). **TSR**

22.50 Miller's Crossing ■ ■ ■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, v.o., 115 min). **Ciné Cinémas**

23.20 Le Meilleur ■ ■
Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min). **Cinétoile**

23.55 Les Passagers de la nuit ■ ■
Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**

0.00 Le Roman de Renard ■ ■
Ladislas Starewitch (F, 1929-1930, N., animation, 60 min). **Arte**

0.15 L'Aigle à deux têtes ■ ■
Jean Cocteau (France, 1947, N., 85 min). **France 2**

0.45 Le Masque du démon ■ ■
Mario Bava (Italie, 1960, N., v.o., 85 min). **Canal +**

0.45 Batman ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1989, 125 min). **Ciné Cinémas**

2.10 Lucky Jo ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). **Ciné Classics**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. **LCI**
18.30 De l'actualité à l'Histoire. Don et commerce du sang. **Histoire**
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Rony Yu, Gérard Depardieu, Barbara Schulz, Jean-Michel Dupuis, Jean-Marie Winling, Adriana Karembeu. **Canal +**
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Françoise Giroud. **LCI**
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Eurodisney. Avec Olivier Donnat. Impressionnistes. Avec François Duret-Robert. **Histoire**
20.55 Thalassa. Les Maudits du Cap-Vert. **France 3**
21.05 Savoir plus santé. Le sein dans tous ses états. **TV 5**
22.00 Faut pas rêver. Chine : Le village du grillon. Ecosse : Noces écossaises. Niger : Les combats de sorro. **France 3**
22.30 D'un monde à l'autre. **TV 5**
22.40 Bouillon de culture. Ils débutent, découvrez-les. Invités : Laurent Achard, Philippe Claudel, Maxence Fermine, Clélie Aster. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. Les douze nouvelles arnaques. Invités : Jeanne Mas, Ticky Holgado. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

19.40 Jazz Collection. [10/12]. Count Basie 1904-1984. **Planète**
20.15 Palettes, miniature persane. Les jardins du paradis : Khâmseh de Nezâmi, 1620-1624. **Arte**
20.20 De feuilles et de terre. **Odyssée**
20.35 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [1/3]. Le secret de la guerre. **Planète**
20.45 L'Egypte. [4/5]. Dieux et démons. **Histoire**
21.05 La Chine, dragon millénaire. La naissance d'une civilisation. **Odyssée**
21.35 On the Road Again. Iran. **Odyssée**
22.00 Mariage en Papouasie-Nouvelle-Guinée. **Odyssée**
22.15 Portraits de gangsters. [1/10]. Benjamin «Bugsy» Siegel. **Planète**
22.20 Qui est Jackie Chan ? **Canal +**
22.20 Grand format. Coûte que coûte. **Arte**
22.30 Not Fade Away. Remembering Buddy Holly. **Canal Jimmy**
22.35 Maurice Béjart. Le temps d'un ballet. **Paris Première**
22.50 Les Derniers Pottokak. **Odyssée**
23.05 Les Grandes Expositions. Le Douanier Rousseau. **Planète**
23.20 La Chaleur de la Terre. **Odyssée**
23.35 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Bophana, une tragédie cambodgienne. **France 3**
0.20 Le Portrait de Jerry Seinfeld. **Canal Jimmy**
0.25 Cinq colonnes à la une. **Planète**

DANSE

20.30 Jeu de cartes. Chorégraphie de Pavel Smok. Musique de Stravinsky. Par le ballet de chambre de Prague et l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Francis Travis. **Muzzik**
20.45 Napoli. Chorégraphie d'Auguste Bournonville. Par le Royal Danish ballet. Avec Linda Hindberg (Teresina), Arne Villumsen (Gennaro), Mona Jensen (Veronica). Dir. Peter Ernst. **Mezzo**

MUSIQUE

19.25 Maria Callas à Covent Garden 64. Airs de Puccini. **Mezzo**
21.00 Magic of Montreux 92. **Muzzik**
22.45 Beethoven par Davis et Arrau. Avec Claudio Arrau, piano et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. sir Colin Davis. **Mezzo**
23.15 Jazz à Montreux 90. Avec Yellowjackets, Dee Dee Bridgewater, Les McCann, Andy Summers, Michel Petrucciani, George Benson, Take Six, Miles Davis. **Muzzik**
0.35 Le Live du vendredi. MC Solaar : Paradisiaque. **M 6**

TÉLÉFILMS

20.30 L'Eté de Mathieu. Sylvie Durepaire. **Festival**
20.45 Conspiration du troisième âge. Udo Wachtveitl. **Arte**
20.50 Joanna, escort girl. Michael Rhodes. **M 6**
20.55 Orgueil et préjugés. Simon Langton [3/3]. **TMC**
22.10 Mon père des jours pairs. André Chandelle. **Festival**

SÉRIES

20.55 ▶ Maigret. Meurtres dans un jardin potager. **France 2**
20.55 Soirée sitcom. **Téva**
21.00 Space 2063. [1 et 2/2]. **Série Club**
21.55 The New Statesman. Que le meilleur gagne (v.o.). **Canal Jimmy**
22.25 Visitor. L'homme venu d'ailleurs. **Série Club**
22.35 X-Files. Espace. L'ange déchu. **M 6**
23.55 Stargate SG-1. Report to the President (v.o.). Gathering Storm (v.o.). **Série Club**

NOTRE CHOIX

● 22.20 Canal +
Qui est Jackie Chan ?

Depuis le succès de *Rush Hour*, c'est une des plus grosses stars de films d'action. Et depuis plus de vingt ans, c'est l'un des comédiens les plus marquants du cinéma hongkongais, le seul à avoir su se démarquer de l'héritage encombrant du défunt Bruce Lee. Structuré autour d'un long entretien entrecoupé de plusieurs extraits de films, tous bien utilisés, ce document de Frédéric Fiol dépasse intelligemment les contraintes du portrait pour se concentrer sur des questions aussi intéressantes que la situation d'un acteur asiatique à Hollywood aujourd'hui, les multiples emprunts effectués depuis plus de dix ans par le cinéma américain aux films de Hongkong, et les rapports entre Chan, Buster Keaton, Harold Lloyd, le *slapstick*, et la comédie musicale. – ***S. Bd***

● 1.05 France 3
La Chute de la maison Potin

Palpitant et cruel comme du Balzac. La saga de la famille Potin, racontée par Philippe Kohly, commence avec le fondateur, Félix, modeste fils de paysan monté d'Arpajon à Paris au milieu du siècle dernier, qui va inventer la grande distribution. Au début de ce siècle, ses enfants fondent le premier empire alimentaire du monde. Avec la fortune, l'entreprise, dont la force repose sur l'esprit pionnier et la solidarité familiale, se désagrège. Tout bascule dans les années 30 : talonnée par des concurrents plus entreprenants (Casino), aveugle aux bouleversements en cours (les magasins populaires), la chaîne Félix Potin, qui passe de main en main après la ruine de la famille, entre dans une longue agonie. Jusqu'à la fermeture, en 1996. – ***J. M.***

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. Les douze nouvelles arnaques.
1.00 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.55 ▶ Hartley, cœurs à vif.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 ▶ Maigret. Meurtres dans un jardin potager.
22.40 Bouillon de culture. Ils débutent, découvrez-les.
23.50 Journal, Météo.
0.10 Ciné-club. Cycle Edwige Feuillère.
0.15 L'Aigle à deux têtes ■ ■ Film. Jean Cocteau.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Les Maudits du Cap-Vert.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Le Journal de Vail.
23.35 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Bophana, une tragédie cambodgienne.
0.35 Libre Court. *La Chanson d'Eneida. Vincent Merlin.*
1.05 La Case de l'Oncle Doc. La Chute de la maison Potin.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Soirée Jackie Chan.
21.01 Contre-attaque. Film. Stanley Tong.
22.20 Qui est Jackie Chan ?
22.55 Big Brothers. Film. Jackie Chan.
0.15 Supplément détachable. Spécial Clermont-Ferrand. Rufino. *Les aventures de la fin de l'épisode. Mon placard.*
0.45 Le Masque du démon ■ ■ Film. Mario Bava (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, miniature persane. Les jardins du paradis : Khâmseh de Nezâmi (1620-1624).
20.45 Conspiration du troisième âge. Téléfilm. Udo Wachtveitl.
22.15 Contre l'oubli. Christian Munzéo, Congo.
22.20 Grand format. Coûte que coûte.
0.00 Le Roman de Renard ■ ■ Film d'animation. Ladislas Starewitch.
1.00 Le Dessous des cartes [1/2].

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Joanna, escort girl. Téléfilm. Michael Rhodes.
22.35 X-Files. Espace. L'ange déchu.
0.35 Le Live du vendredi.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Ragon.
21.00 Black And Blue.
22.10 Fiction. *Embrasse-moi dans les yeux*, de Jean-Marie Lantez.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par le Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Janos Fürst : Œuvres de Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Gagneux, Pulp.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Saint-Saëns, Ravel. **20.40** André Previn, chef d'orchestre et pianiste. Œuvres de Chostakovitch, Prokofiev, Rachmaninov, R. Schumann, Dvorak, Copland, Gershwin.
23.00 Dalibor. Opéra en trois actes de Smetana. Interprété par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Josef Krips.

SAMEDI 6 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.25 Arizona Junior ■ ■
Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min). **Ciné Cinémas**

14.10 Lucky Jo ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). **Ciné Classics**

15.40 Les Passagers de la nuit ■ ■
Delmer Daves (Etats-Unis, 1947, N., 110 min). **Ciné Classics**

17.35 L'homme qui tua Liberty Valance ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1962, N., 115 min). **Cinétoile**

23.00 Ultimatum ■ ■
John et Roy Boulting (EU, 1950, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**

23.00 A cause d'un assassinat ■ ■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 100 min). **Cinétoile**

0.40 La Peur ■ ■
Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). **Ciné Classics**

0.40 Histoires extraordinaires ■ ■
Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (F, 1967, 120 min). **Cinétoile**

4.05 Le Meilleur ■ ■
Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min). **Cinétoile**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Le procès du sang. Invités : Jean-Claude Casanova et Pierre Nora. **LCI**

MAGAZINES

13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Quand le sexe commande. **France 2**
14.10 Strip-tease. Faux mage ou désert ? La course de l'échevin. Le chagrin de l'échevin. Onem ou on n'aime pas. **RTBF 1**
14.15 Bouillon de culture. Ils débutent, découvrez-les. Invités : Laurent Achard, Philippe Claudel, Maxence Fermine, Clélie Aster. **TV 5**
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Anne-Martin Fugier. **Histoire**
16.30 De l'actualité à l'Histoire. Don et commerce du sang. **Histoire**
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Eurodisney. Avec Olivier Donnat. Impressionnistes. Avec François Duret-Robert. **Histoire**
18.15 La Marche du siècle. Faut-il interdire les armes à feu ? Invités : Michèle Pinckert, Bruno Leroux, André-Michel Ventre, Yves Goletty, Pierre Daillant, Eric Bondoux. **TV 5**
19.00 T.V. **Canal +**
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 6 février 1949. Le Vatican et sa politique. Invité : Philippe Levillain. **Arte**
20.45 Magazine d'actualité. **Histoire**
21.05 Thalassa. La Baie des survivants. **TV 5**
21.35 Metropolis. Aimée et Jaguar. Festival de cinéma de Sarrebruck. Les Contes d'Hoffmann : controverse. **Arte**
22.15 Envoyé spécial. L'imposteur. Main basse sur les jeux. Les oubliés de Vorkouta. Horus, naissance d'une secte. **TV 5**
22.55 T'as pas une idée ? Invité : Francis Veber. **Canal Jimmy**
23.10 Union libre. La Saint-Valentin. Invité : Pierre Palmade. **France 2**
0.40 Saturnales. Cycle danse : La Planète Découflé. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.10 De feuilles et de terre. **Odyssée**
18.45 Envoyé spécial au paradis. [4/6]. Mission en Oregon, pays du bois. **Planète**
19.45 Les Grandes Batailles du passé. [14/28]. Naseby 1645. **Planète**
20.10 Hôtel Caraïbes. [7/8]. **France 3**
20.20 Andrew Carnegie. **Odyssée**
20.35 Vikram Seth. Un garçon convenable. **Planète**
20.35 Pour l'amour des insectes. **TMC**
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute des climats. **Arte**
21.15 Nagasaki. **Odyssée**
21.45 Au royaume des fourmis. **TMC**
21.55 Jazz Collection. [10/12]. Count Basie 1904-1984. **Planète**
22.00 Les Meilleurs Moments des JO. [6/10]. Célébration. **Histoire**
22.00 Elvis et les presleytarians. **Canal Jimmy**
22.05 Roberto Rossellini, un Prométhée franciscain. **Ciné Classics**
22.05 Le Jardin de la pieuvre. **Odyssée**
22.30 ▶ Le Mystère des faux Van Gogh. **France 3**
22.30 Prédateurs de l'Arctique. **Odyssée**
22.55 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [1/3]. Le secret de la guerre. **Planète**
23.00 Sissi, impératrice d'Autriche. **Histoire**
23.00 La Chine, dragon millénaire. La naissance d'une civilisation. **Odyssée**
23.25 Music Planet. Nick Cave, Straight to You. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Basket-ball. Pro A : Antibes - Limoges. **Canal +**
14.00 Luge. Coupe du monde. A Saint-Moritz. **Eurosport**
15.00 Patinage de vitesse. Championnats du monde. A Hamar (Norvège). **Eurosport**
15.15 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. Irlande - France. Ecosse - Galles. **France 2**
16.55 Football. D2 : Lille - Troyes. **Eurosport**
19.00 Ski. Championnats du monde. **France 2 - Eurosport**
20.25 Basket-ball. Pro A : Nancy - Cholet. **Eurosport**
22.30 Golf. PGA américaine. **AB Sport**

MUSIQUE

19.35 Symphonie nº 8 en do mineur, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. **Muzzik**
20.00 La Folle Journée de Nantes. Œuvres de Chausson, Bizet, Ravel, Debussy. **Mezzo**
21.00 Zarzuela : El Barbarillo de Lavapies. Par les Chœurs du Théâtre Calderon, dir. José A Irastorza. **Muzzik**
22.45 Jessye Norman. Chants sacrés, negro spirituals et chants de Noël. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Lawrence Foster. **Muzzik**
23.30 Black Sessions. Belle and Sebastian. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

17.50 Un agent très spécial. Richard Franklin. **RTL 9**
18.25 La Femme des autres. Jean Marbœuf. **Festival**
20.55 Les Ritals. Marcel Bluwal [1 et 2/2]. **Téva**
22.30 Le Blé en herbe. Serge Meynard. **Festival**
22.35 Hollywood Night. Un gratte-ciel en otage. Raymond Martino. **TF 1**
23.00 Chantage à Washington. Steven Spielberg. **13ème Rue**
23.30 Un homme prêt à tuer. Paul Leder. **M 6**

SÉRIES

20.15 Ellen. The Class Reunion. **RTL 9**
20.35 H. Une histoire de héros. **Canal +**
20.40 New York Undercover. Sans pitié. La taupe. **13ème Rue**
20.50 Columbo. Couronne mortuaire. **TF 1**
20.50 Le Caméléon. Mensonges. **M 6**
20.50 Cadfael. Le Moineau du sanctuaire. **Ciné Cinémas**
20.55 Anne Le Guen. Un poids lourd sur la conscience. **France 3**
20.55 Blague à part. Souvenir. **Canal +**
21.00 Cop Rock. Happy Mudder's Day. **Canal Jimmy**
21.20 Spin City. Souvenirs, souvenirs. **Canal +**
21.45 South Park. La ville au bord de l'éternité. **Canal +**
21.45 The Sentinel. Au cœur de l'enfer. **M 6**
21.45 Derrick. Passage dangereux. **RTL 9**
22.10 Columbo. Dites-le avec des fleurs. **TSR**
22.13 High Incident. Commande à distance (v.o.). **13ème Rue**
22.20 The Practice. Episode pilote (v.o.). Episode 1 (v.o.). **Série Club**
22.20 Le Chinois. Le Pachyderme. **TMC**
22.35 Spectromania. Voyage astral. **Arte**
22.40 Buffy contre les vampires. Un charme déroutant. **M 6**
23.55 L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse. **Festival**
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Avec des si. **Canal Jimmy**
0.05 Le Visiteur. L'homme venu d'ailleurs. **Série Club**

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
A l'écoute des climats

Voyage dans la mécanique céleste

L'OR DU SABLE, le bleu du ciel. La lumière crue. L'ocre, le rouge et le noir de la pierre. L'univers minimaliste de Rothko ? Non. Le Sahara, dans toute sa splendeur. Dès les premières images, le désert crève l'écran. Des civilisations enfouies, il ne reste rien. Presque rien. Silex taillés, flèches et ossements éparpillés sur le sol telles les miettes d'un festin. Un jour, la pluie a cessé. Les hommes sont partis, fuyant une terre devenue stérile. C'était il y a cinq mille ans.

Le sable déroule ses ondulations à perte de vue. Sable plissé comme l'océan moutonnant dans les risées. L'alizé du nord a soulevé des déferlantes puis les a figées dans leur élan. Il ne reste aucun signe de vie. Pourtant, il y a dix mille ans, il pleuvait abondamment sur le Sahara égyptien. L'eau s'est retirée après avoir creusé des canyons, formé des lacs et inondé des marécages. Les brins d'herbe prisonniers des sables témoignent. Sur les gravures rupestres animant les parois des grottes, on voit des troupeaux, des personnages filiformes aux larges hanches, des nageurs (ou hommes volants) de petite taille.

Comment expliquer un tel changement ? Comment fonctionnent les cycles climatiques et quelle est leur influence sur la vie des hommes ? On a rejoint Stephan Kröpelin et Rudolph Kuper, archéologues de l'université de Cologne aux confins de l'Egypte, de la Libye et du Soudan. A 300 kilomètres de l'oasis de Dakhla, les scientifiques décryptent le désert. La variation radicale du climat expliquerait les migrations des tribus vers les rives accueillantes du Nil et la naissance de l'Ancien Empire. Au-delà de l'Histoire, c'est la genèse des climats que Danielle Jaegi parvient à démontrer de manière admirable. La caméra suit les vents qui courent haut dans le ciel pour introduire, à l'aide de maquettes animées, l'explication scientifique. On assiste à la formation des nuages, des pluies de mousson, des mouvements de la Terre, du Soleil et de la Lune qui influencent, au fil des millénaires, les cycles climatiques. Un voyage dans le temps et la mécanique céleste.

Florence Evin

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Flipper.
16.40 Dingue de toi.
17.10 Xéna la guerrière.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Columbo. Couronne mortuaire.
22.35 Hollywood Night. **Un gratte-ciel en otage.** Téléfilm. Raymond Martino.
0.10 Formule foot.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Très pêche. Le terrible silure.
1.55 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 Les Grandes Enigmes de la science.
14.45 Samedi sport.
19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Devos : Matière à rire.
23.10 Union libre. La Saint-Valentin.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Troisième mi-temps.
1.55 Bouillon de culture. Ils débutent, découvrez-les.

FRANCE 3

13.57 Keno.
14.05 Le Magazine du cheval.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Hôtel Caraïbes [7/8].
20.35 Tout le sport.
20.55 Anne Le Guen. Un poids lourd sur la conscience.
22.30 ▶ Le Mystère des faux Van Gogh.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Le Journal de Vail.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.30 et 2.05 **Saturnales.** Journal des spectacles. **0.40** Cycle danse : La Planète Découflé.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.30 C'est ouvert le samedi.
14.00 Basket-ball.
15.40 Planète Jordan.
16.05 Basket NBA.
17.05 Maguinnis, flic ou voyou.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania.
19.00 T.V. +.
20.04 Jean-Luc et Faipassa.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. **20.36** H. Une histoire de héros. **20.55** Blague à part. Souvenir. **21.20** Spin City. Souvenirs, souvenirs. **21.45** South Park. La ville au bord de l'éternité.
22.10 Jour de foot.
23.00 Supplément détachable. Spécial Clermont-Ferrand. *Willy Nilly. Pain au chocolat. Les trois sœurs.*
0.00 Le Journal du hard.
0.10 La Nymphomane impériale. Film. Luca Damiano.
1.35 Supervixens ■ Film classé X. Russ Meyer (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 100 % question.
14.00 La Vie au quotidien.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 Pi égale 3,14...
15.55 Sur les chemins du monde.
16.00 Le Secret des temples d'Angkor.
16.55 Exploration planète.
17.25 Planète océan.
18.20 Va savoir.
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 6 février 1949 - 1949 : le Vatican et sa politique.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes [2/2].
20.15 John Cleese, le dernier des Sherlock Holmes [1/2].
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute des climats.
21.35 Metropolis. Aimée et Jaguar. Festival de cinéma de Sarrebruck. Les Contes d'Hoffmann : controverse.
22.35 Spectromania [1/6]. Voyage astral.
23.25 Music Planet. Nick Cave. Straight to You.
0.25 Topkapi ■ Film. Jules Dassin.

M 6

13.30 Code Quantum.
14.25 Caraïbes Offshore.
15.15 La Belle et la Bête.
16.10 Raven.
17.10 Mission casse-cou.
18.10 Bugs.
19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. **20.51** Le Caméléon. Mensonges. **21.45** The Sentinel. Au cœur de l'enfer. **22.40** Buffy contre les vampires. Un charme déroutant.
23.30 Un homme prêt à tuer. Téléfilm. Paul Leder.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Yves Barrier ; 20.10 *L'Homme en lambeaux*, de M. Ougarov ; 21.50 *Bleu*, de C. Burns.
22.35 Opus. Croisière sur la péniche Opéra.
0.05 Le Gai Savoir. Philippe Wallon.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 A la lettre. A propos des compositeurs français.
19.30 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson. Œuvres de Roussel, Saint-Saëns. **21.30** Par l'Ensemble Musique Oblique, Sandrine Piau, soprano : Œuvres de Lekeu, Chausson, Ravel. **22.45** Par l'Orcheste royal du Danemark, dir. Michaël Schönwandt. Œuvres de Berlioz, Debussy. **23.30** Œuvres de Ravel, Bizet, Chauson.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Bruch, Brahms, Dvorak.
20.00 Les Soirées. L'arrivée de Mozart à Vienne. Œuvres de Gluck, Mozart, Paisiello, Clementi, Haydn.
22.00 Da Capo. Hans Knappertsbusch. *Les Joyeuses Commères de Windsor* (ouverture), de Nicolaï, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Œuvres de Wagner, Beethoven, Bruckner.

Le Monde

SAMEDI 6 FÉVRIER 1999

La belle mort

par Pierre Georges

LE ROI SE MEURT, le roi est... Chronique d'une mort annoncée. A l'instant même, vendredi matin 8 h 50, l'avion du roi Hussein de Jordanie vient de se poser à Amman. Le médecin personnel du souverain hachémite a fait savoir dès jeudi soir que *« certains des organes »* du roi *« ont cessé de fonctionner »*. Un ministre déclare sous le sceau de l'anonymat qu'Hussein a choisi de rentrer *« pour mourir dans son pays »*. Un proche du palais, un haut dignitaire, cité par l'AFP indique que l'état de santé du roi est *« sans espoir »*.

CNN a mis le cap sur la Jordanie. Sur les fils d'agence, les urgents succèdent aux urgents. Et voici que Reuters annonce que le roi est arrivé *« vivant et conscient »* à Amman pour être aussitôt transporté par hélicoptère à l'hôpital de la Cité.

Le roi se meurt, le roi est... Et nous sommes, bien involontairement, dans une sorte d'indécence nécessaire et de dilemme journalistique, au chevet de l'actualité comme à celui d'un mourant. Que faire ? Titrer en « une » ? Mettre la grande machinerie nécrologique en route ? Anticiper cette mort annoncée au risque de la supposée obscénité d'un choix journalistique sur une agonie ?

Comme s'il s'agissait de cela, ne pas avoir de retard sur la mort, ne pas être pris au dépourvu ou de vitesse, prendre un pari sur l'inéluctable et rapide dénouement. Les choix sont parfois beaucoup plus sereins et humanisés que l'absurde course à la mauvaise nouvelle. Surtout quand ils appartiennent d'abord à ceux qui en sont l'objet.

Hussein de Jordanie se meurt en grand homme et en homme responsable. D'autres plus qualifiés diront ce qu'il y a à dire du long règne, quarante-cinq ans, du souverain hachémite, du régime, ombres et lumières, qu'il imposa, de ses fidélités en alliances, de ses férocités en répression pour maintenir son royaume, jusqu'à y compris la sanglante affaire de Septembre noir, en 1970. Pour nous, ce qui restera ici et qui fera date, c'est cette approche presque inédite et totalement transparente qu'il aura eu de sa propre succession.

Le « petit roi » sentant sa mort prochaine a magnifiquement su régler ses affaires. Il a su dire à son peuple et au monde qu'il était malade et de quoi, un cancer. Il a su ne pas cacher, dans l'écran des communiqués médicaux de complaisance, la gravité de sa maladie. Il a su transmettre le pouvoir, désigner son successeur, confier la régence à son fils. Et au dernier acte, il a su, ou d'autres ont su pour lui dans le respect de son comportement et de sa volonté, ne rien cacher de l'aggravation de son état et de l'issue imminente. Enfin, il a su signifier, même mourant, même mort cliniquement peut-être, l'importance de revenir « mourir *en son pays* », dernier acte régnant.

Bien sûr, on a le sentiment, écrivant cela, de risquer une possible moquerie, un retour de cynisme sur cette approche quasi grandiloquente de la mort très édifiante du roi hachémite. A vrai dire, le risque est tranquillement assumé. La dernière leçon d'Hussein de Jordanie vaut d'être saluée autant que méditée.

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 février 1999 : 526 042 exemplaires. 1 – 3

Des députés proposent l'élection au suffrage universel des structures intercommunales

Jean-Pierre Chevènement juge cette réforme possible pour les communautés urbaines

À MIDI, jeudi 4 février, Jacky Darne (PS, Rhône) tentait de convaincre avec force gestes Jean-Pierre Chevènement, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Le ministre de l'intérieur présentait son projet de loi sur l'intercommunalité. A minuit passé, le ministre avait accepté le débat : les représentants des structures intercommunales doivent-ils être élus au suffrage universel direct ?

L'idée n'est pas neuve. Depuis longtemps favorable à cette réforme, le PS l'avait réaffirmée lors de sa convention sur la démocratie en juin 1996. Jacques Chirac a relancé l'idée lors de son discours de Rennes du 4 décembre 1998 (*Le Monde* daté 6-7 décembre 1998). Mais le projet sur la coopération intercommunale éludait, jusqu'à présent, cette éventualité : difficile, en effet, de demander aux maires de favoriser le regroupement intercommunal tout en instaurant un mode d'élection supra-communal, qui symbolise pour certains la « mort des communes ». L'élection au suffrage universel suppose aussi que les collectivités aient une histoire, une identité. Pas question, donc, de les imposer dans les nouvelles commmunautés d'agglomération, créées à l'article 1er du projet de loi.

C'est en tenant compte de ces réserves que Bernard Roman (PS, Nord) avait plaidé, en commission des lois, en faveur de l'élection au suffrage universel des conseils de communauté urbaine (*Le Monde* du 29 janvier). Au nombre de douze aujourd'hui, les communautés urbaines représentent la forme *« la plus élaborée »* de coopération intercommunale, a plaidé M. Roman ; leur budget peut *« atteindre, voire dépasser, celui des grandes villes »*. L'amendement de M. Roman a été adopté en commission, avec le soutien de Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission des lois, soucieux d'*« ouvrir le débat »* : il prévoit un mode d'élection supra-communal : dans les communautés urbaines, l'électeur élirait, d'un côté, les conseillers municipaux ; de l'autre, les conseillers de communauté urbaine. Jacky Darne (PS, Rhône) prône un changement moins radical : dans les communes d'au moins 3 500 habitants, chaque liste mentionnerait un certain nombre de candidats au groupement intercommunal. Dans cette logique fédérale, les deux élections ne seraient pas dissociées. La commune conserverait une maîtrise dans la composition du conseil intercommunal. M. Roman s'est rallié à cette proposition.

MATIGNON PRUDENT

Les deux députés ont reçu le soutien de Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire) qui s'est déclaré favorable au *« suffrage universel »* dans les structures intercommunales, lors de la discussion générale. Gérard Voisin (UDF, Saône-et-Loire) a proposé de recourir à des *« listes associées »* comme dans la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille).

Contre toute attente, M. Chevènement n'a fermé aucune porte. Répondant aux députés, le ministre a souligné que *« la question de l'élection directe mérite une réflexion approfondie »*. *« Sans doute pouvons-nous avancer plus vite dans le cadre des communautés urbaines, formule déjà bien rodée »*, a déclaré le ministre. Matignon est plus prudent. *« Le débat n'a pas encore été poussé dans toutes ses conséquences »*, souligne un conseiller de Lionel Jospin, qui note que le premier ministre doit prendre en compte les réserves émises par certains députés du groupe socialiste, comme Annette Peulvast-Bergeal (PS, Yvelines). Sans compter l'hostilité probable des communistes.

Dans cette affaire, les Verts sont sans doute le meilleur soutien de MM. Darne et Roman. *« Seule l'élection au suffrage universel direct permet aux citoyens de s'approprier les enjeux intercommunaux »*, a plaidé Jean-Michel Marchand (Verts, Maine-et-Loire) au nom des six députés Verts. *« Il ne faut pas craindre les transferts de souveraineté »*, faute de quoi l'intercomunalité risque d'encourir *« les mêmes critiques ques les institutions européennes actuelles »*, a pousuivi M. Marchand. Jeudi soir, M. Chevènement s'est montré sensible à l'argument. Il entend se comporter comme un *« acuponcteur »* : cibler les structures intercommunales les plus adaptées à la réforme et *« piquer le point juste »*.

Clarisse Fabre et Béatrice Jérôme

A Vénissieux, le ras-le-bol conjoint des pompiers et des habitants

LYON
de notre correspondant régional

En organisant une marche silencieuse, jeudi 4 février, deux mille pompiers en uniforme et casqués, d'une part, et un millier d'habitants du quartier de la Pyramide à Vénissieux (Rhône), d'autre part, ont voulu signifier leur « ras-le-bol » des violences urbaines, après l'explosion, le 31 janvier, d'une voiture équipée au gaz de pétrole liquéfié (GPL), qui a fait six blessés parmi les soldats du feu (*Le Monde* du 3 février).

« Ca suffit. Il faut que nos enfants puissent vivre ici normalement et pouvoir sans danger traverser notre quartier », protestait une mère de famille dont les fils ont été plusieurs fois victimes de racket. *« Nous ne pouvons pas plus longtemps encore accepter que la population et nous-mêmes soient mis en danger par des individus incontrôlables qui jouent avec le feu »*, dénonçait un pompier. Avec ses collègues, venus de l'agglomération lyonnaise et des départements limitrophes, il était parti pour réclamer *« une vraie justice, une justice ferme »*, jeudi matin, de la caserne de Feyzin, à laquelle appartiennent les six blessés, pour parcourir 4 km à pied jusqu'au parking où s'était produit le drame.

« L'explosion a été un électrochoc. Un carnage aurait pu se produire. Un mouvement de résistance est peut-être en train de se lever », a commenté le député et maire communiste de Vénissieux, André Gerin, présent dans le cortège, qui s'est félicité de ce *« sursaut de citoyenneté »*.

SEPT ARRESTATIONS

L'enquête menée par les policiers après l'explosion du 31 janvier a permis l'arrestation, mardi, mercredi et jeudi, de sept mineurs âgés de quinze à dix-sept ans. Les cinq mineurs suspectés d'avoir été les coauteurs de l'incendie de la voiture volée par deux autres jeunes du quartier ont été mis en examen pour *« destruction volontaire d'un bien appartenant à autrui par incendie, ayant entraîné une mutilation permanente, fait en bande organisée »* et écroués jeudi soir. Les deux adolescents impliqués dans le seul vol de la voiture ont été remis en liberté. Ce sont les témoignages recueillis auprès de la population du quartier qui ont fait progresser rapidement l'enquête. Le maire de Vénissieux a salué comme une évolution favorable que la loi du silence ait été enfin brisée dans sa commune.

La qualification « criminelle » retenue par le parquet de Lyon pour l'incendie d'une voiture a été saluée par le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale. *« Si un signe fort est aujourd'hui donné,* [...] *demain ne devra plus connaître la banalisation inadmissible de tels faits »,* a indiqué le syndicat.

Quelques heures seulement après leur manifestation, les pompiers ont dû à nouveau se rendre à Vénissieux, jeudi soir, pour éteindre deux incendies volontaires de voitures. Les forces de police appelées en renfort ont pu éviter qu'un troisième véhicule ne subisse le même sort.

Claude Francillon

Hauts-de-Seine: début du chantier sur les sites Renault fin 2000

JEAN-PIERRE FOURCADE, maire (UDF) de Boulogne-Billancourt et président du syndicat mixte du Val-de-Seine, a confirmé, jeudi 4 février, que le travail de l'architecte Bruno Fortier servira de base au *« plan-programme »* d'aménagement des 70 hectares des terrains Renault des Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 4 février). Principales modifications par rapport au projet de l'architecte : la surface réservée aux espaces verts devrait atteindre 10 hectares sur 50 à Billancourt, et des promenades seront plantées sur les berges de la Seine. Les constructions, qui permettront d'accueillir 1 million de mètres carrés – pour moitié en logements, pour le reste en bureaux et activités –, devront avoir une hauteur moyenne de six étages, avec une véritable *« diversité architecturale »*.

La zone d'activités sera en grande partie réservée à un pôle scientifique, associant équipements universitaires, laboratoires de recherche, centre international de rencontres et entreprises de haute technologie. Les responsables du syndicat mixte ont obtenu l'accord de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, sur ce programme. Une *« mémoire du site industriel »* devrait être maintenue autour du jardin et des premiers ateliers Renault.

Conformément aux vœux de l'Etat, qui craint de nouveaux déséquilibres dans l'aménagement de l'Ile-de-France, les travaux devraient démarrer fin 2000 pour une première phase qui ne portera que sur 200 000 à 300 000 mètres carrés, répartis sur deux zones d'aménagement concertées à Meudon et à Boulogne. Un appel d'offres international a été lancé pour la coordination technique, juridique et financière de cette gigantesque opération d'urbanisme. Renault, propriétaire unique des terrains, va donc immédiatement chercher les promoteurs capables d'assurer le portage financier de ce qui devrait devenir le plus grand chantier de la région parisienne.

Christophe de Chenay

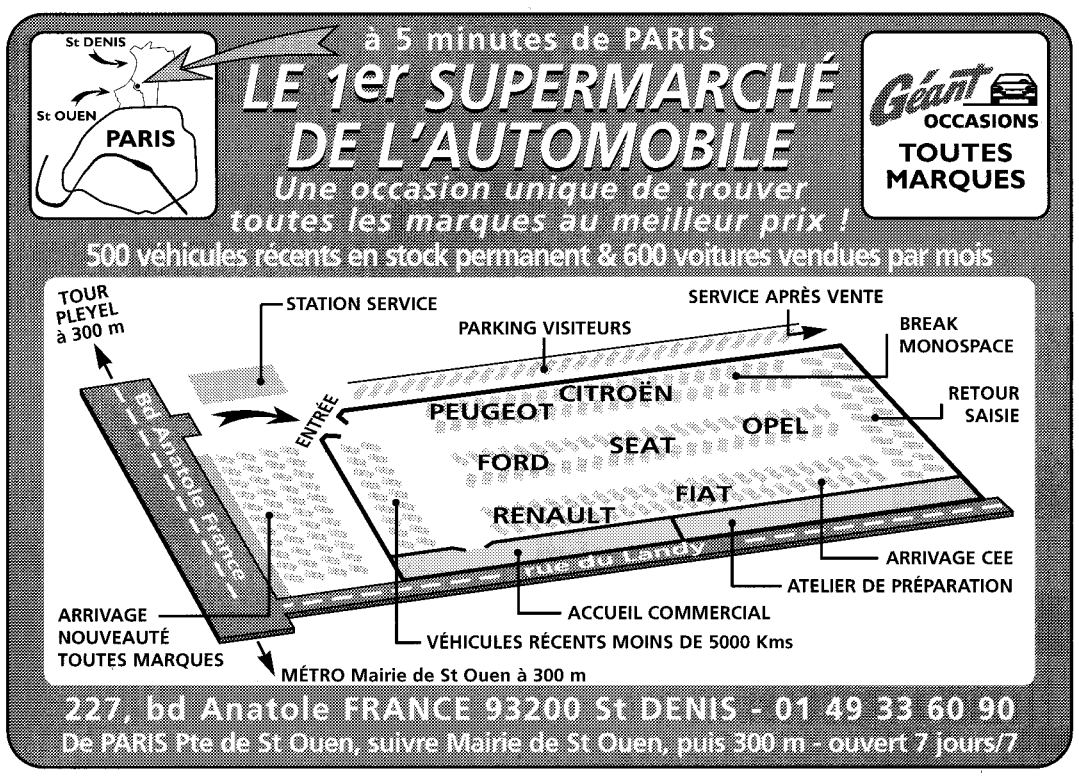

Le moral des ménages au plus haut

LE MORAL DES MÉNAGES français a atteint en janvier son plus haut niveau historique depuis que l'Insee réalise une enquête sur ce sujet (janvier 1987). Le solde entre optimistes et pessimistes s'établit – 7, soit une amélioration de 4 points en un mois et de 16 points en un an. L'augmentation exceptionnelle du pouvoir d'achat en 1998, la baisse du chômage depuis une quinzaine de mois et l'arrivée réussie de l'euro expliquent cet optimisme, qui tranche avec la dégradation des perspectives dans l'industrie et chez les chefs d'entreprise. Le bon moral des ménages devrait soutenir la consommation, principal moteur de la croissance en France aujourd'hui.

Opération de transparence autour de la concession de l'A 86

LE RAPPORT COMPLET de la commission consultative chargée par le gouvernement de donner son avis avant le choix de la concession pour le bouclage de la rocade 86 à l'ouest de Paris (*Le Monde* du 30 janvier) va être accessible au public par l'intermédiaire de la direction des routes (tél. : 01-40-81-12-17 ou 01-40-81-12-04), a annoncé jeudi 4 février le ministère des transports. Les deux sociétés qui avaient présenté une offre, Arys et Cofiroute, ont donné leur accord pour cette opération de transparence inédite, lancée à la suite des manifestations de dépit d'Arys (groupement d'entreprises conduit par Bouygues), écarté de la construction et de l'exploitation de ces deux tunnels à péage, estimés à environ 11 milliards de francs (1,67 milliard d'euros).

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le déploiement en orbite d'un miroir** qui devait réfléchir les rayons du Soleil vers la Terre a échoué par deux fois, jeudi 4 février (*Le Monde* du 3 février). Lors de la première tentative conduite à distance depuis la station russe Mir, l'un des pétales dont le miroir est constitué s'est enroulé dans une des antennes de son vaisseau porteur, Progress.

■ **MEURTRES : deux personnes ont été tuées et une autre blessée,** jeudi soir 4 février, dans la région de Vesoul (Haute-Saône), par un homme armé d'un fusil à pompe. Cet ancien agriculteur s'en est d'abord pris au maire du village de Vantoux, grièvement blessé en plein conseil municipal. Il s'est ensuite rendu à Vellefrey, où il a tiré sur son propre frère, qui est mort quelques heures plus tard. Dans un troisième village, l'ancien agriculteur a tué son beau-frère, avant de se constituer prisonnier.

■ **EUTHANASIE : une infirmière de Nice qui a reconnu avoir aidé à mourir** cinq personnes âgées d'une maison de retraite a été mise en examen, jeudi 4 février. Les enquêteurs s'interrogent sur d'autres morts suspectes survenues dans le même établissement.